

## La facture de Jospin

■ La droite accuse le premier ministre d'avoir affaibli l'autorité de l'Etat en cédant aux gendarmes

■ La facture totale des concessions du gouvernement : 6,8 milliards de francs

■ Daniel Vaillant s'efforce de calmer les revendications des policiers

■ Notre enquête : la vie quotidienne d'une gendarmerie

Lire page 7 et l'enquête page 15

## La peur de l'ETA en France

APRÈS les fusillades qui ont opposé, fin novembre et début décembre, des policiers et des gendarmes français à des membres de l'organisation séparatiste basque ETA, les autorités françaises redoutent un engrangement de la violence et ont donné des consignes de prudence aux forces de l'ordre. Le fondateur de l'ETA, Julen de Madariaga, condamne ces incidents et explique au *Monde* que le mouvement est aujourd'hui dirigé par des jeunes sans réelle stratégie politique. S'appuyant sur les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, le chef du gouvernement espagnol a durci son offensive contre le terrorisme de l'ETA.

Lire page 10 et notre éditorial page 17

## Il y a dix ans, la fin de l'URSS



MIKHAÏL GORBATCHEV

LE 8 DÉCEMBRE 1991, les présidents de la Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie mettaient fin, d'un trait de plume, à l'agonie de l'Union soviétique. La perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev - la « reconstruction », tentative de réforme du système - avait échoué.

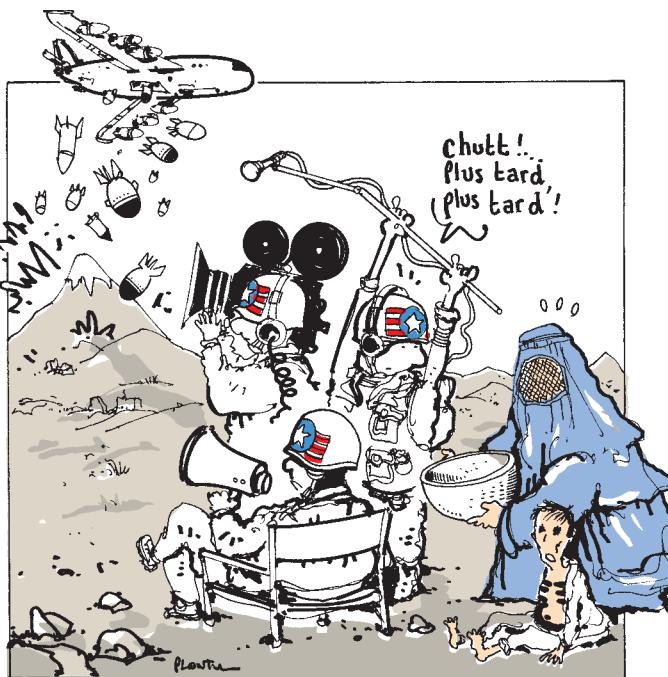
Lire page 16

## L'assaut final contre Al-Qaida

- Oussama Ben Laden et ses hommes seraient encerclés au sommet d'une montagne près de Jalalabad
- Ils pourraient tenter de fuir vers le Pakistan ● Les anti-talibans contrôleraient les grottes de Tora Bora
- Le chef militaire taliban serait prisonnier ● Trois mois après les attentats, hommage aux 3300 victimes

### SOMMAIRE

● La traque d'Oussama Ben Laden : Le chef d'Al-Qaida et ses derniers fidèles seraient encerclés au sommet d'une montagne, à Tora Bora, dans la région de Jalalabad. Selon certaines sources, ils tenteraient de fuir vers le Pakistan. Cette zone de 5 kilomètres sur 5 est la cible de bombardements intenses. Lundi, une bombe de près de 7 tonnes, surnommée « coupeuse de marguerites », y a été larguée. Mardi matin, des chars tireraient sur ce réduit depuis une colline. Un chef militaire afghan affirme que ses troupes ont pris tous les bunkers et grottes de la base d'Al-Qaida. Le plus haut responsable militaire des talibans et un haut responsable de leurs services de renseignement auraient été faits prisonniers. A Kaboul, la politique prend le pas sur la guerre. Hamid Karzaï, chef de l'exécutif provisoire, s'y rendra dans les prochains jours pour préparer la



passation de pouvoirs. Il a indiqué qu'il attendait avec impatience l'arrivée dans la capitale de la force de sécurité multinationale dont la Grande-Bretagne pourrait prendre le commandement. L'acheminement de l'aide humanitaire s'améliore, malgré l'insécurité et les pillages. Au magazine Time, débat sur le choix d'élier ou non Oussama Ben Laden « homme de l'année ». p. 2 et 3

et la chronique de Pierre Georges page 36

● L'avenir du Pakistan : En trois mois, Islamabad a perçu 6 milliards de dollars d'aides. Le Pakistan veut tirer parti de sa participation à la coalition antiterroriste. Le revirement du président Moucharaf traumatise une partie de l'armée. Le général Mirza Aslam Beg, ancien chef d'état-major, prédit un avenir sombre. Le Sénat américain lance une offensive contre le projet de Cour pénale internationale. p. 4

► www.lemonde.fr/dossier-special



### AUTOMOBILE

## Fiat se restructure

Le principal groupe industriel italien a annoncé, lundi 10 décembre, une réorganisation complète de son pôle automobile. Cette activité va être scindée en quatre entités. 6 000 emplois vont être supprimés. Le patron de cette branche, Roberto Testore, a démissionné. Fiat a également annoncé une augmentation de capital de 1 milliard d'euros. Cette réorganisation prouve que le groupe de Turin, présent dans de multiples activités, se prépare doucement à l'après-Giovanni Agnelli. p. 20

## Il existe encore des colombes israéliennes et palestiniennes...

QALANDIA  
de notre envoyée spéciale

ILS se sont hissés tant bien que mal au sommet d'un tas de gravats, charriés là par les engins militaires israéliens. Une poignée de responsables politiques et d'intellectuels palestiniens et israéliens se sont retrouvés, lundi 10 décembre en fin de matinée, au barrage de Qalandia qui bloque l'entrée de la ville de Ramallah, à quelques kilomètres de Jérusalem. Ces représentants des « colombes », accompagnés de membres de l'organisation La paix maintenant, ont choisi ce no man's land de vacarme et de tension en territoire palestinien pour dire au monde leur volonté de poursuivre le dialogue.

« Il est regrettable que nous soyons obligés de nous rencontrer dans un endroit pareil, déplore la députée travailliste Colette Avital, mais nous ne pouvons plus nous parler, sauf à l'étranger. » Le bouclage total des territoires palestiniens, ordonné après les attentats de Jérusalem et de Haïfa par le gouvernement d'Ariel Sharon, entrave les déplacements des Palestiniens, et de leurs responsables, dont une grande partie

entoure Yasser Arafat, bloqué depuis plus d'une semaine dans Ramallah.

A quelques mètres d'une pelleteuse israélienne, Yasser Abed Rabbo, ministre de l'information de M. Arafat, tente de se faire entendre. Il assure qu'« il y a une alternative à la violence. Il faut mettre fin à l'occupation, reprendre les négociations, s'asseoir de nouveau ensemble et finir ce qui n'a pas été achevé ». Perturbé par un ballet incessant de jeunes militaires israéliens, le groupe se divise pour répéter ce credo dans toutes les langues. Pour Yossi Beilin, chef de file des « colombes » travailleuses, « nous devons comprendre que notre futur est ensemble. Les deux peuples ont assez souffert ».

Ministre palestinien, Ziad Abou-Ziad assure que « les Palestiniens doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour parvenir à un cessez-le-feu ». Comme en écho, Mme Avital soutient qu'« un cessez-le-feu suivi de négociations est toujours possible ». Alors que, dans son dos, la file de voitures et de camions qui tentent d'entrer ou de sortir de Ramallah s'allonge, M. Abed Rabbo réitère la demande, maintes fois exprimée par l'Autorité palestinienne,

d'observateurs américains pour contrôler la mise en œuvre du cessez-le-feu. Sur les arrestations de Palestiniens soupçonnés d'actions terroristes, il répond : « Nous pouvons faire mieux. Mais si notre police et nos infrastructures sont prises pour cibles [par Israël], comment voulez-vous que nous fassions 100 % d'effort ? »

A l'arrière d'une Suzuki verte, barrée d'un autocollant TV, MM. Abed Rabbo et Beilin improvisent, à leur manière, une reprise des négociations israélo-palestiniennes. Alors que les ministres, les écrivains, les professeurs et les parlementaires des deux bords repartent chacun de leur côté du barrage, l'endroit reprend son allure habituelle. Les piétons palestiniens se fraient un chemin entre les camions et les voitures, puis attendent le feu vert des militaires pour passer. Une ambulance hurle son urgence.

Stéphanie Le Bars

Lire nos autres informations page 6

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

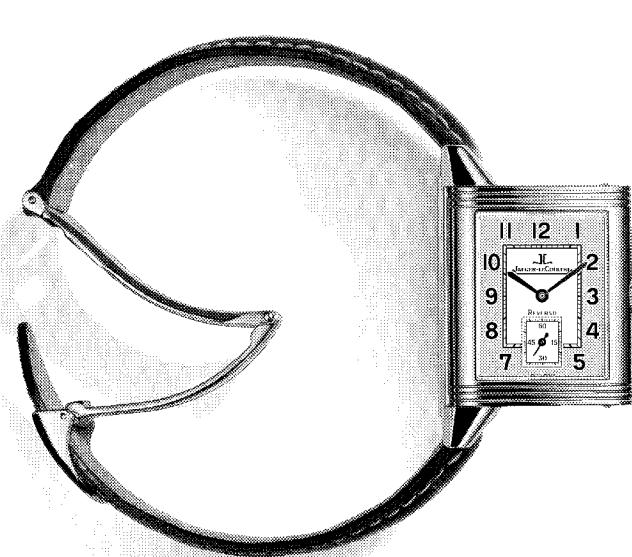


### LES GOÛTS DE LA FÊTE

## Champagne, mais lequel ?

Le champagne n'est pas seulement le compagnon des fêtes et des célébrations. C'est aussi un vin à part entière, dont il faut connaître l'histoire et les procédés de fabrication pour bien le choisir. La mode aujourd'hui est aux champagnes vineux, auxquels le pinot noir apporte sa force et le chardonnay sa finesse. Petite leçon d'oenologie avant les fêtes de fin d'année. p. 28

## Reverso



JAEGER-LECOULTRE

DUBAIL

21, Place Vendôme - Paris 1<sup>er</sup>

Tél. 01 42 61 11 17

66, rue François 1<sup>er</sup> - Paris 8<sup>e</sup>

Tél. 01 53 57 42 00

M 0147 - 1212 - 7,90 F - 1,20 €



### POINT DE VUE

## Retraites : le temps du courage

par Edouard Balladur

QUE l'opinion doive être éclairée sur les choix qui engagent l'avenir, c'est évident. L'initiative, prise par le gouvernement voilà quelques mois, de créer un Conseil d'orientation des retraites a été une initiative heureuse, copiée d'ailleurs sur maints exemples étrangers. Je regrette toutefois que la mise en place de ce conseil ait servi d'alibi à l'inaction.

Certes, ses travaux ont permis de compléter les nombreux rapports sur les retraites rendus publics depuis plus de dix ans. Ils en constituent une utile synthèse.

Cependant, le rapport remis au premier ministre ne lui apprend rien qu'il n'ait su de longue date. Le dépôt de ce rapport a simplement pour effet de mettre un terme au temps de l'expertise et de la réflexion et de sonner l'heure de l'action. Celle-ci impose une claire conscience des priorités. Elle nécessite que l'on se défie des fausses solutions. Elle implique, de la part des pouvoirs publics, courage et détermination.

Les deux priorités auxquelles les pouvoirs publics ne pourront se dérober sont évidentes. La situation actuelle des régimes de retraite est, en premier lieu, marquée par une disparité croissante entre les salariés du secteur privé et les agents publics. Là où les premiers ont droit à une pension de retraite à taux plein après avoir cotisé pendant quarante ans, seules trente-sept années et demie de cotisation sont exigées des agents publics. Là où les vingt-cinq meilleures années de carrière servent de référence au calcul des retraites des salariés du privé, la pension des agents publics est calculée par référence aux six derniers mois de traitement. Là où les premiers acquittent des cotisations égales à 9,55 % de leur salaire, les agents publics ne cotisent qu'à concurrence de 7,85 % de leur traitement.

Lire la suite page 19

COLUMBIA-TRISTAR

### CINÉMA

## L'Amérique à Hongkong

*Time and Tide* (photo), le nouveau film de Tsui Hark, dans lequel il réaffirme sa grande maîtrise des scènes d'action, a été produit à Hongkong par Sony-Columbia. Son succès, comme celui de *Tigre et dragon*, d'Ang Lee, incite les majors à s'installer dans l'île. p. 30 à 33

International.....	5	Tableau de bord .....	23
France.....	7	Aujourd'hui .....	26
Société.....	10	Météorologie-Jeux....	29
Régions.....	13	Culture .....	30
Carnet.....	14	Guide culturel .....	33
Horizons.....	15	Kiosque .....	34
Entreprises.....	20	Abonnements .....	34
Communication.....	22	Radio-Télévision .....	35

**CONFLIT** Après plus d'une semaine de combats, la bataille de Tora Bora semble à un tournant capital. Les forces antitalibanes affirment avoir repoussé les combat-

tants d'Al-Qaida et contrôler l'essentiel des grottes et cavernes fortifiées. ● LES DERNIERS fidèles de Ben Laden seraient retranchés au sommet d'une montagne et soumis à

d'intenses bombardements aériens. Un haut responsable taliban aurait été arrêté dans la région de Kandahar. ● À Kaboul, le représentant spécial de l'ONU va discuter du déploiement rapide d'une force multinationale de sécurité que pourraient diriger les Britanniques. Le gouvernement provisoire prendra ses fonctions le 22 décembre. ● EN TROIS

mois, le Pakistan, allié des Etats-Unis et à la coalition antiterroriste, a perçu six milliards de dollars d'aide. L'armée est déstabilisée par le virage du président pakistanais

## Les forces afghanes ont enfoncé les dernières lignes d'Al-Qaida

A Tora Bora, les chefs locaux, aidés par l'aviation américaine, ont délogé les combattants de Ben Laden de la forteresse souterraine. Ces derniers s'enfuient vers le Pakistan. A Kaboul, le représentant spécial de l'ONU négocie l'arrivée d'une force multinationale

● **OUESSAMA BEN LAZEN** serait encerclé. Un chef local afghan, Hazrat Ali, a assuré que ses hommes avaient bousculé les défenses des fidèles d'Oussama Ben Laden à Tora Bora. « Nous contrôlons toute la zone de Meelawa et de Tora Bora, sauf un endroit », en haut de la montagne a-t-il affirmé. Selon Hazrat Ali, ses troupes ont pris « toutes les cavernes » de la base secrète et les membres d'Al-Qaida se sont retranchés au sommet d'une montagne, dans une zone « de cinq kilomètres sur cinq ». « Ils sont simplement partis et se sont enfuis vers le sommet de la montagne, vers un endroit appelé Regan. Il y a 90 % de chances qu'il soit à Regan », a-t-il dit. L'aviation américaine a, par ailleurs, intensifié ses bombardements sur la région. Elle a notamment largué une de ses plus grosses bombes, la « Daisy Cutter » (la coupeuse de marguerites).

● **Arrestations de responsables talibans.** Le sous-secrétaire à la défense, Paul Wolfowitz, a

annoncé, lundi 10 décembre, que le plus haut responsable militaire des talibans et un haut responsable des services de renseignement auraient été capturés ces derniers jours par les forces de l'opposition. L'identité des deux hommes n'a pas été révélée. En revanche, le mollah Omar, chef suprême des talibans, est toujours en fuite. Victoria Clarke, la porte-parole du Pentagone, a indiqué qu'« il y a des raisons de croire que Omar pourrait être en gros quelque part dans la région de Kandahar, peut-être pas dans la ville, peut-être dans l'un de ces villages ». « Mais il semble bouger et se déplacer avec un très petit nombre de gens », a-t-elle ajouté précisant toutefois « nous ne savons pas avec précision où il est ».

● **Ambassade américaine à Kaboul.** Les Etats-Unis ont engagé des préparatifs pour rouvrir leur ambassade à Kaboul, fermée depuis 1989. Aucune date n'a été fixée mais celle-ci pourrait intervenir à l'occasion de l'entrée en fonction du gouvernement intérimaire

présidé par Hamid Karzaï. M. Karzaï devait rencontrer Lakhdar Brahimi, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Afghanistan, mardi à Kaboul. La normalisation en Afghanistan doit s'accompagner du déploiement d'une force multinationale de paix dont le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a souligné, dimanche

à Berlin, qu'elle devrait coordonner son action avec le contingent américain. A Kaboul, le Front uni a annoncé qu'elle garderait des troupes dans la capitale et que la force internationale mandatée par l'ONU ne serait pas autorisée à y patrouiller.

● **Force internationale.** Selon les médias britanniques, la Grande-

Bretagne devrait prendre la direction d'une force internationale mais un porte-parole du ministère de la défense a fait savoir qu'aucune annonce ne serait faite à ce sujet avant la fin de la semaine. « Il s'agit de totales spéculations. Un tel projet doit être approuvé par les Nations unies, par le gouvernement afghan, par la coalition et par tous nos partenaires européens », a-t-il dit.

● **Les Américains proches de Kandahar.** Des Marines, à bord d'hélicoptères et de véhicules blindés légers, ont établi lundi un poste avancé près de Kandahar, au nord de Camp Rhino, la base établie le 25 novembre par les Marines dans le désert. Selon le porte-parole des Marines, le capitaine David Romley, des unités patrouillent sur les routes avec des photographies des « terroristes-clés » afin d'appréhender des chefs talibans ou des fidèles d'Oussama Ben Laden. Le porte-avions américain Kitty Hawk, arrivé le 10 octobre dans l'océan Indien pour ren-

forcer le dispositif américain a quitté le secteur pour retourner à sa base au Japon, a annoncé un responsable du Pentagone.

● **La commémoration du 11 septembre.** Les Etats-Unis et quelque soixante-dix pays dans le monde ont commémoré mardi, trois mois après le 11 septembre, la mémoire des quelque 3 300 victimes des attentats. Le président Bush a présidé à un hommage solennel à la Maison Blanche. L'hymne national américain a retenti à 8 h 46 locales précises, l'heure où un premier avion est venu s'encastre dans une des deux tours du World Trade Center, à New York. Des cérémonies commémoratives se sont également tenues au Pentagone et en Pennsylvanie, où s'était écrasé un des quatre avions détournés par les pirates de l'air. La NASA a également prévu une cérémonie à bord de la navette spatiale Endeavour, actuellement arrimée à la Station spatiale internationale (ISS) à 226 km d'altitude.

### Des dizaines de morts dans des containers

Des dizaines de talibans sont morts après s'être rendus à l'Alliance du Nord, lors de leur transport en prison dans des containers, selon le *New York Times* du 9 décembre. Les prisonniers, parmi lesquels de nombreux combattants étrangers, sont décédés lors de leur voyage de deux à trois jours, entre la ville de Kunduz et la prison de Sheberghan. Selon le commandant Jurabek, qui est chargé des quelque 3 000 détenus du plus grand centre de détention du nord de l'Afghanistan, 43 prisonniers sont morts asphyxiés pendant leur transfert et trois autres des suites de leurs blessures après leur arrivée dans l'établissement pénitentiaire. Le nombre de morts pourrait être plus important, selon plusieurs prisonniers pakistanaise. Certains d'entre eux, cités par le *New York Times*, parlent d'une centaine de tués en évoquant « le manque d'oxygène ». Certains d'entre eux, selon d'autres témoignages, auraient été jetés sur le bord de la route pendant le trajet.

## A Kaboul, la guerre cède le pas à d'intenses tractations politiques

### KABOUL

de notre envoyée spéciale

La politique a pris le pas sur la guerre à Kaboul avec la première visite, depuis la signature de l'accord de Bonn, du représentant spécial de l'ONU en Afghanistan, Lakhdar Brahimi. Arrivé en début de matinée à Kaboul, M. Brahimi s'est d'abord entretenu avec le ministre afghan des affaires étrangères, le Dr Abdullah. Remerciant l'envoyé de l'ONU pour « ses efforts passés et présents », ce dernier a évoqué les étapes de l'accord de Bonn en disant « espérer que ces moments seraient historiques ».

M. Brahimi, qui passera la nuit à Kaboul, devait aussi rencontrer dans l'ordre le ministre de la défense, le général Mohammed Fahim, le président Burhanuddin Rabbani, Abdul Rasul Sayyaf, le chef du parti fondamentaliste Ittihad-e-Islami, ainsi que Mohammad Asif Mohseni, chef du parti chiite Harakat-e-Islami. Tous ces dirigeants sont membres du Front uni, coalition des minorités afghanes - ouzbèke, tadjike et hazara -, opposée aux talibans pachtounes.

Le président Rabbani, qui est toujours officiellement reconnu par les Nations unies comme le

chef de l'Etat afghan, devra rendre ses pouvoirs le 22 décembre au nouveau chef de l'exécutif intérimaire, le Pachtoune Hamid Karzaï. Il cherchera sans doute auprès de

**Hamid Karzaï, le président du gouvernement intérimaire désigné à Bonn, a affirmé qu'il se rendrait à Kaboul dans les prochains jours pour préparer la passation de pouvoir**

M. Brahimi à s'assurer un rôle dans la future assemblée (*Loya Jirga*), appelée à se réunir dans les six mois. M. Rabbani se serait bien vu assurer la transition de deux ans et demi prévue avant l'organisation d'élections et la promulgation

d'une nouvelle Constitution. S'il s'est résolu à passer la main, il n'a pas abandonné totalement l'espoir de rester sur la scène. La tâche de M. Brahimi ne sera non plus facile avec le général Fahim, qui ne cache pas ses réticences quant à la présence d'une force internationale de sécurité à Kaboul.

Prévue par l'accord de Bonn, cette force est contestée par le général Fahim. Le ministre de la défense préférerait qu'on lui donne armes et argent pour équiper ses hommes, qui, selon lui, sont capables d'assurer la sécurité à Kaboul. Le nouveau chef de l'exécutif intérimaire, Hamid Karzaï, a toutefois indiqué lundi 10 décembre à Kandahar qu'il attendait avec impatience l'arrivée de cette force. « L'urgence priorité est de désarmer toutes les factions combattantes. Je ne vois pas la fin des troubles en Afghanistan jusqu'à ce que les armes se taisent », a souligné M. Karzaï, qui n'a pas l'aura d'un combattant ayant pris part au djihad contre les Soviétiques (1979-1989).

M. Karzaï a affirmé qu'il se rendrait à Kaboul dans les prochains jours pour préparer la passation de pouvoir et voir ses nouveaux ministres. Mais il pourrait ne pas être en mesure de rencontrer

M. Brahimi lors de sa première visite. Lundi, M. Karzaï se trouvait à Kandahar ; fort de son succès dans la reddition des talibans et dans la réconciliation entre factions qui se disputaient le contrôle de la ville, il recevait dans l'ancienne résidence à moitié détruite du chef des talibans, mollah Mohammad Omar. Chefs tribaux, « anciens », personnalités de Kandahar et représentants des minorités hindoues et sikhs, ont ainsi défilé pour s'entretenir avec le nouveau responsable afghan, chef pachtoune d'une des tribus les plus influentes de Kandahar, les Popolzaïs. Dans un premier geste symbolique d'un nouvel Afghanistan, M. Karzaï a fait ouvrir les prisons, libérant, selon son porte-parole mollah Abdul Qadir, « 1 600 détenus politiques originaires de toutes les régions d'Afghanistan ».

S'adressant à un groupe de journalistes, M. Karzaï a exhorté les Etats-Unis, dont il est très proche, à ne pas, une nouvelle fois, oublier l'Afghanistan. Tout en affirmant que la remise sur pied de l'Etat afghan est une tâche dantesque, M. Karzaï s'est donné pour but d'« extirper tous les terroristes », en appelant tous les Afghans à rechercher Oussama Ben Laden et le mol-

lah Omar et en précisant avoir personnellement délivré ce message aux anciens dans les villages et aux chefs tribaux. Beaucoup de gens à Kandahar sont persuadés que mollah Omar circulera avec un très petit groupe de fidèles dans la région. Interrogé sur le sort qui devrait être réservé au chef des talibans, M. Karzaï a affirmé : « Il doit être jugé n'importe où, où c'est nécessaire (...) Comme il a commis des crimes contre le peuple afghan, il devrait comparaître devant une cour afghane. Mais il a aussi commis des crimes contre la communauté internationale et il sera puni pour cela », a-t-il ajouté, en réfutant une nouvelle fois avoir jamais offert une amnistie à mollah Omar. Les premières hésitations de M. Karzaï sur le sort de ce dernier, lors de l'accord de reddition de Kandahar, lui avait valu un très sérieux rappel à l'ordre de Washington.

Dans Kandahar, qui a retrouvé pour l'instant son calme, le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) a commencé lundi à ramasser les cadavres laissés dans les rues. Sollicité dès samedi par les commandants locaux pour cette macabre tâche que les employés afghans du CICR ont déjà accom-

plis à Mazar-e-Charif, la Croix Rouge n'avait pu commencer en raison des combats sporadiques dans la ville. Selon le porte-parole du CICR à Kaboul, Mikhael Kleiner, une centaine de tombes ont été creusées pour recevoir les corps dont le nombre est à ce jour inconnu.

Poursuivant leur guerre contre Oussama Ben Laden et Al-Qaida, les Marines américains se sont nettement rapprochés de Kandahar, lundi, héliportant troupes et armes lourdes sur une nouvelle base à 20 km de la ville. Depuis le 25 novembre, ils étaient déjà déployés sur une piste d'aviation à 110 km au sud-ouest de Kandahar. Selon leur porte-parole, le capitaine David Romley, les Marines patrouillent sur les routes, avec des photographies « des terroristes-clés ». Les Etats-Unis ont augmenté lundi leur présence sur le terrain avec l'arrivée à Kaboul d'une équipe d'évaluation du Département d'Etat venue inspecter les locaux de l'ambassade fermés depuis 1989. Un porte-parole a précisé qu'aucune date n'a été fixée pour la réouverture de leur représentation diplomatique.

Françoise Chipaux

## Les armées britanniques sont sollicitées pour diriger la force internationale de paix en Afghanistan

LA GRANDE-BRETAGNE, qui est sollicitée pour prendre le commandement de la force internationale de paix en Afghanistan, devrait, avec les Nations unies et l'administration provisoire afghane, discuter sous peu des modalités précises de son déploiement. Les premiers éléments de cette force, qui serait organisée à partir de contributions volontaires de plusieurs Etats, et pas nécessairement sous casque

bleu, commenceront à arriver sous quinzaine, en tout cas après le 22 décembre - date de référence de la mise en place du gouvernement intérimaire afghan préparé lors de la conférence de Bonn, fin novembre.

Pour l'instant, le projet est loin d'être réglé dans ses détails et aucun gouvernement, susceptible d'y participer, ne s'aventure à préciser le nombre de troupes, qu'il

serait prêt à mettre à la disposition de la force, ni l'organisation, ni encore le rôle exact de chacun des contributeurs.

C'est au conseil de sécurité de l'ONU de déterminer la taille et le mandat de la force, sachant que des pays appelés à y participer ont fait savoir qu'il faudrait qu'elle soit structurée selon des modalités de fonctionnement très rigoureuses, concernant, par exemple, ses droits, ses lieux de stationnement et ses règles d'engagement, et que soit clairement définie la durée de l'intervention, limitée éventuellement à deux ans.

### LIMITES GÉOGRAPHIQUES

Au demeurant, le nombre de pays candidats a diminué depuis le début des discussions sur la formation d'une éventuelle force de paix pour l'Afghanistan. Outre le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Turquie et la Jordanie ont proposé de fournir des soldats, avec un soutien logistique des Américains le cas échéant. Mais, dans chacun des pays impliqués, les Etats-majors se sont donnés plusieurs jours - d'ici, dit-on, au milieu de la semaine prochaine - pour préciser la nature et le volume de leur engagement militaire.

Pour ce qui est de la France, il semble que ces armées veuillent

être présentes au sol, dans un volume qui n'a pas encore été fixé, et qu'elles puissent bénéficier d'une « composante » aérienne, destinée à la « couverture » de défense et à la protection des troupes.

L'un des points en discussions est

que la force ne devrait pas être autorisée à y conduire des patrouilles mais, plutôt, qu'elle devrait participer à la surveillance des bâtiments gouvernementaux. Mais, d'autres factions que celle du Front uni imaginent que l'ONU pourrait désarmer les

### L'Europe nomme un représentant spécial

Les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont nommé, lundi 10 décembre, un représentant spécial des Quinze en Afghanistan, l'Allemand Klaus-Peter Klaiber, ancien secrétaire général adjoint de l'OTAN aux affaires politiques.

Sous l'autorité du Haut représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure, Javier Solana, M. Klaiber devra veiller en particulier à « soutenir la mise en place en Afghanistan d'un gouvernement multiethnique stable et légitime », à « établir et maintenir un contact étroit avec les dirigeants afghans » ainsi qu'avec « les représentants locaux des Nations unies ».

Le nouveau représentant des Quinze pour l'Afghanistan devrait se rendre à Kaboul la semaine prochaine. « J'espère être présent quand l'administration intérimaire sera établie le 22 décembre », a-t-il déclaré. - (AFP)

la « sectorisation », ou plus exactement les limites géographiques de l'installation et de l'action propres à cette force. Une partie des factions afghanes est plutôt sur la réserve. Le Front uni (nom officiel de l'Alliance du Nord), qui contrôle Kaboul, considère qu'elle doit y maintenir ses combattants, pour la sécurité de la population, et que la force de

bandes qui circulent dans la capitale. De même, la présence, « si nécessaire » selon l'accord de Bonn, de cette force internationale sur l'ensemble de l'Afghanistan reste un sujet de discussions. Il se pourrait, en fin de compte, que son déploiement se limite à la capitale afghane et à ses environs proches.

Auquel cas, le volume de la force

sera à géométrie variable. De 4 000 à 5 000 hommes au départ, parmi lesquels un millier de soldats britanniques, les effectifs pourraient être augmentés dans les trois mois suivants, au gré des missions qui lui reviendront et qui évolueront.

Pour l'instant, les Américains hésitent beaucoup sur la nature de leur soutien logistique, si même il devait l'accorder. La priorité que Washington attribue à ses forces spéciales et à ses Marines déjà sur place demeure la traque du mollah Omar, d'Oussama Ben Laden et des miliciens talibans ou étrangers qui continuent de résister. Lors de son passage à Berlin, dimanche 9 décembre, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a, en effet, souligné que la force de paix et les troupes américaines avaient « deux missions complètement distinctes ». Cependant, du seul point de vue opérationnel, les Etats-Unis ont admis la nécessité de coordonner les activités de leurs propres unités avec celles de la force de paix de l'ONU et des autres détachements - notamment britanniques, australiens, français et canadiens - de la coalition antiterroriste déjà sur place. Auquel cas des liaisons techniques militaires devront être instaurées.

Jacques Isnard

### UNIVERSITE PARIS-SUD XI FACULTÉ JEAN MONNET

#### INFOGRAPHISTE MULTIMEDIA (IMAGE ET SON)

Formation à temps plein de février à juillet 2002 dont stage en entreprise

Acquérir la formation "info graphiste multimédia"

Mise en œuvre des règles de la communication audiovisuelle

Réalisation d'un CD ROM de présentation

Utilisation simultanée de la vidéo, du son et de l'animation interactive

Insertion d'une animation internet

Logiciels : Traitement de l'image : PhotoShop, Morph - Traitement du son : SoundEdit 16 - Vidéo : Adobe Premiere - Animation : Macro mind Director, Apple Media Tool, Power Point - Création 3D : Strata Studio Pro.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Faculté Jean Monnet - Département de la Formation Permanente

54 Bd Desgranges - 92330 SCEAUX



ROMEO GACAD/AFP

**TORA BORA.** Un char russe T-55 des forces du Front uni anti-taliban pilonne les positions d'Al-Qaida autour du réseau de grottes dans lequel se sont réfugiés les fidèles d'Oussama Ben Laden. Les forces américaines poursuivent aussi leurs frappes sur cette zone montagneuse proche de Jalalabad.

## Le réseau de bunkers et de grottes de Tora Bora serait aux mains des combattants anti-talibans

**SOUTENUE** par des bombardements américains de plus en plus massifs, la traque des combattants d'Oussama Ben Laden dans les collines de Tora Bora s'est encore intensifiée, lundi 10 et mardi 11 décembre. Des B-52 et un B-51 de l'US Air Force ont largué leurs bombes sur les positions adverses, qui ont également été la cible de raids nocturnes de la chasse américaine.

Au sol, des échanges de tirs de mortier ont opposé les troupes d'Al-Qaida aux forces afghanes locales, qui ont aussi tiré à l'arme lourde. Au septième jour de l'attaque lancée contre ce bastion de l'Est afghan où sont retranchés des volontaires d'Al-Qaida, la présence de Ben Laden dans cette zone demeurait cependant hypothétique.

Le Pentagone n'a pas lésiné sur les moyens : une bombe de 6,8 tonnes aux effets dévastateurs – la BLU-82, ou « daisy cutter » (coupeuse de marguerites), déjà utilisée début novembre en Afghanistan – a visé, dimanche, un secteur de la forteresse souterraine de Tora Bora dans laquelle des dirigeants d'Al-Qaida pouvaient se trouver.

Profitant des répits laissés par l'aviation américaine, les forces locales afghanes ont poursuivi mardi leur offensive, sous les commandements respectifs de Hazrat Ali, de Haji Zaman et de Haji Zaher. « Nous avons pris toutes les positions d'Al-Qaida qui disposaient d'armes lourdes », a assuré lundi Hazrat Ali, dans la ville voisine de Jalalabad. « Nous contrôlons toute la zone de Meelawa et de Tora Bora, sauf un endroit » situé en

haut d'une montagne, a-t-il affirmé, en ajoutant que ses troupes avaient pris « toutes les cavernes » de la base secrète de Ben Laden.

A entendre ce commandant local, les troupes d'Al-Qaida se sont retranchées au sommet d'une montagne, dans une zone de « cinq kilomètres sur cinq ». « Ils sont simplement partis et se sont enfuis vers le sommet de la montagne, vers un endroit appelé

**Au septième jour de l'attaque lancée contre ce bastion des volontaires d'Al-Qaida de l'Est afghan, la présence de Ben Laden dans cette zone demeurait hypothétique**

*Regan* », a encore indiqué Hazrat Ali, ce qui signifierait que les fidèles du chef terroriste islamiste auraient quitté leur réseau de grottes et de galeries creusées dans le roc. Interrogé sur la présence de Ben Laden, le commandant afghan a répondu : « Il y a 90 % de chances qu'il soit à Regan. »

Oussama Ben Laden était encore réfugié à Tora Bora « il y a trois jours », a assuré pour sa part Haji Zaher, fils du gouverneur de la province du Nangarhar, Haji Abdul

Qadir, lors d'une mission d'inspection des troupes sur le terrain, lundi. « Mais maintenant, je n'ai pas d'informations précises », a-t-il nuancé.

A Islamabad (Pakistan), un porte-parole de la coalition antiterroriste, l'Américain Kenton Keith, a déclaré lundi : « Nous avons des raisons de croire que des progrès sont réalisés qui resserrent l'étau autour d'Oussama Ben Laden. Nous ne l'avons pas pris, mais c'est une question de temps. » « Nous n'avons pas reçu de témoignage oculaire crédible, nous avons eu beaucoup de témoignages, de rumeurs. [Mais] les progrès de la campagne sont tels que les secteurs dans lesquels lui et ses combattants pourraient se cacher se réduisent chaque jour. » A Washington, le secrétaire adjoint à la défense, Paul Wolfowitz, a laissé entendre, toujours lundi, que la traque de Ben Laden pourrait encore prendre des mois. « Cela va être un travail très long et très difficile pour les trouver et pour les évincer », a déclaré le numéro deux du Pentagone, au sujet des dirigeants d'Al-Qaida et du régime taliban.

Les membres d'Al-Qaida pourraient tenter de fuir Tora Bora et de gagner le Pakistan voisin, en empruntant la passe enneigée de Kharoti. En état d'alerte face à ces possibles arrivées de combattants, le Pakistan a déclaré lundi avoir arrêté vingt étrangers, pour la plupart arabes, qui cherchaient à passer sur son territoire. Des commandos hélicoptères pakistanais ont été postés sur des montagnes au sud de Tora Bora, pour prévenir tout risque d'infiltration. – (AFP, AP, Reuters.)

# Oussama Ben Laden peut-il être élu « homme de l'année » par « Time » ?

Evoquée par le directeur du magazine, cette éventualité a déclenché un débat

## WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Oussama Ben Laden sera-t-il « The Man of the Year » ? Autrement dit, sera-t-il choisi par la rédaction du magazine *Time* pour incarner, sur la couverture de son numéro de fin d'année, l'homme de l'an 2001 ? Il a suffi que le directeur du magazine en évoque publiquement l'hypothèse, la semaine dernière, pour déclencher une onde de choc chez les Américains. Ben Laden ! Sans attendre le choix définitif du magazine, les télévisions, les radios, les journaux et Internet se sont emparés de l'affaire, déclenchant un débat volcanique et amer.

« Ce serait fou ! s'est étranglé sur CNN le journaliste Jack Cafferty. Scandaleux. Stupide. Impensable ! » Sa co-hôtesse du matin lui a rappelé que *Time* fait partie de la même compagnie que CNN (AOL Time Warner). Mais M. Cafferty n'en avait rien à faire. « Qui ? On mettrait à l'honneur ce type qui est un criminel ? Qui a détruit des milliers de vies ? Que des jeunes fondamentalistes considèrent comme un dieu vivant ? Mais ce serait une insulte à tous les Américains qui ont souffert ! Comment s'étonner, après ça, que les gens détestent la presse ! » Il ne déclara pas, Cafferty, et il appela le public mécontent à écrire au magazine. CNN, d'ailleurs, rebondissait sur le Web : « A votre avis, Ben Laden pourrait-il être l'homme de l'année de *Time* ? »

Non. La réponse était franchement non. Même s'il était rappelé que depuis 1927, l'année de Charles Lindbergh, le critère du magazine a toujours été « la personne qui, pour le meilleur ou pour le pire, a eu le plus grand impact sur les événements de l'année écoulée ». Des exemples ? 1930, Gandhi ; 1940, Churchill ; 1944, Eisenhower ; 1958, De Gaulle ; 1963, Luther King ; 1977, Sadate ; 1994, Jean-Paul II. Rien, là,

de très controversé. A moins de prendre l'année 1938 où *Time* choisit Hitler ; les années 1939 et 1942 où Staline a été l'élu ; 1979, où Khomeini l'a emporté. Grandes années de débats et de désabonnements de la part de lecteurs indignés. Eternels malentendus, soupire Howard Chua-Eoan, rédacteur en chef du magazine. « Il ne s'agit en aucune façon de décerner un prix ou d'honorer quelqu'un ! Il s'agit de reconnaître son impact et son poids dans l'actualité de l'année. Ben Laden ne saurait donc être disqualifié. Pas plus que Bush, Musharraf,

l'homme est encore en train de chercher un moyen de tuer le maximum d'Américains. « Pourquoi pas plutôt les vrais héros ? Nos pompiers, policiers, soldats, leaders ? » C'est Colin Powell qui mérite ce titre, affirme un homme : « Il a réparé les dégâts causés par la politique étrangère unilatérale de Bush et réussi à créer une alliance de nations avec des effets potentiels durables. » Bush, on vote pour Bush ! écrivent plusieurs autres. « Faudrait être une société très malade pour considérer donner cet honneur à un terroriste ! » Alors que « George » s'est

## La vidéo accusant le milliardaire devrait être diffusée

Les autorités américaines ont laissé entendre, lundi 10 décembre, que l'enregistrement vidéo montrant Oussama Ben Laden se féliciter des attentats du 11 septembre devrait être diffusé, probablement cette semaine et peut-être dès mercredi. L'enregistrement sera examiné par les services de sécurité avant sa diffusion, a précisé le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer.

George Bush n'a pas voulu le confirmer directement à la presse lors d'une cérémonie à la Maison Blanche pour marquer la fête juive des lumières (Hanoukka). Mais il a noté qu'en regardant cette cassette, les gens « réaliseront qu'[Oussama Ben Laden] est non seulement coupable de meurtres inouïs, mais qu'il n'a ni conscience ni âme et qu'il représente la lie de la civilisation ».

Cet enregistrement amateur aurait été découvert lors de fouilles dans une maison de Jalalabad et obtenu par les Etats-Unis dans des circonstances encore tenues secrètes. – (AFP, Reuters.)

Powell, Rumsfeld ou Giuliani.»

Le public qui s'exprime sur les antennes ou Internet n'est pas de cet avis. « Vous êtes vraiment sérieux ? écrit l'un d'eux. Faire de Ben Laden l'homme de l'année lui donnerait exactement la notoriété qu'il recherche. Critère ou pas, cette distinction est un honneur. Et honorer un homme qui a tué des milliers d'Américains est totalement antiaméricain ! »

Un autre lecteur prévient : « Time, si vous faites ça, vous allez faire faillite dès le lendemain ! » Une lectrice trouve l'idée « dégoûtante et insultante » alors même que

révélé quand le monde lui est soudain tombé sur les épaules. C'est le type qu'il faut à l'endroit où il faut ! »

Il y a beaucoup de partisans des pompiers de New York. D'autres votent pour les mutins de l'avion qui s'est écrasé en Pennsylvanie. Il y a aussi des partisans de Laura Bush. Il paraît même que, sur le site de *Time*, la First Lady, transfigurée depuis peu en « maman de la nation », tient la corde. Patience jusqu'au 23 décembre.

Annick Cojean

## L'acheminement de l'aide humanitaire s'améliore malgré l'insécurité et les pillages

**L'ACHEMINEMENT** de l'aide humanitaire à l'Afghanistan s'est amélioré depuis la fin du mois de novembre, ce qui a permis de ratrapper en partie le retard accumulé depuis le début des opérations militaires, a indiqué, lundi 10 décembre à Washington, l'Agence américaine pour le développement international (USAID). « En ce qui concerne la famine, nous nous y sommes pris à temps et la mortalité va passer à un niveau plus faible », a déclaré l'administrateur de l'agence, Andrew Natsios.

L'agence s'est félicitée de la distribution de l'aide dans le Hazarajat, zone de hauts plateaux particulièrement enclavée au centre du pays, où la famine menace un million de personnes. 29 585 tonnes de nourriture ont été acheminées en Afghanistan les neuf premiers jours de décembre, soit beaucoup plus que l'objectif de 1 800 tonnes quotidiennes, selon USAID. Or le temps presse car à la fin du mois de décembre, l'acheminement par voie terrestre sera quasiment impossible.

Mais l'accès à une zone surnommée la « ceinture de la faim », dans le nord de l'Afghanistan, reste difficile. D'Herat (à l'ouest) jusqu'au

Badakhshan (à l'est), la situation est instable et les convois d'aide sont, un peu partout, menacés par les attaques de pillards. Ainsi Mazar-e-Charif, la première ville reconquise par les forces du front antitaliban, est isolée depuis septembre. Lundi, cinq représentants des Nations unies s'apprêtaient à occuper de nouveau les bureaux abandonnés, il y a plus de deux mois, pour raison d'insécurité, lorsque la ville était en proie aux pillages et aux luttes entre factions.

### L'AGRESSIVITÉ DE LA FOULE

Par ailleurs, les vols des Nations unies vers Mazar-e-Charif depuis Islamabad, au Pakistan, vont reprendre. « La sécurité s'améliorera dans Mazar et dans d'autres secteurs du nord, il devrait être possible, pour nos partenaires des ONG, d'accéder à la plupart des populations dans la "ceinture de la faim" », a déclaré mardi à Kaboul Youssouf Hassan, le porte-parole de l'ONU pour la capitale afghane.

Selon lui, le personnel de l'ONU est opérationnel à Herat, où une aide est fournie aux 350 000 déplacés vivant dans des camps d'hébergement. Les déplacés de Kunduz, dernier fief taliban à avoir capitulé

dans le nord-est, ont reçu récemment leurs premières livraisons de vivres depuis septembre. Au nord, des postes-frontières avec le Tadjikistan et l'Ouzbékistan ont enfin ouvert pour laisser passer des chargements d'aide. Le « pont de l'Amitié », qui enjambe le fleuve Amou Daria, à la frontière entre l'Ouzbékistan et l'Afghanistan, a vu un premier chargement transiter dimanche et l'opération devrait être renouvelée mardi. Toutefois, « les conditions générales de sécurité en Afghanistan restent complexes du fait de la hausse des activités criminelles, du pillage et du grand banditisme dans l'est et des parties du nord-ouest », a précisé Youssouf Hassan.

Selon une journaliste du *Washington Post* présente à Kaboul, « le Programme alimentaire mondial [agence onusienne chargée de la distribution] n'est absolument pas préparé à l'agressivité de la foule qui submerge les points de distribution, cassant les barrières et se lançant à l'assaut des policiers et des humanitaires ». Lundi, toujours selon la reporter, la police locale a frappé la foule à coups de crosses de fusils et « a tiré des coups de feu en l'air ». – (AFP, Reuters.)



*"Un dandy sur les boulevards (...) il y flâne à loisir jusqu'à ce*

*que la Breguet, vigilante, lui rappelle l'heure de midi."*

Alexandre Pouchkine,

"Eugène Onéguine", 1829



Breguet. La passion laisse des traces.

Montre "Grande Complication" en or rose 18 carats, avec tourbillon. Mécanisme à remontage manuel, gravé à la main. Petite seconde sur l'axe du tourbillon. Spiral Breguet : autocompensateur. Cadran en or grisé, guilloche à la main. Fond saphir. Étanche.

Breguet  
Depuis 1775

Boutiques et Musée Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 02 65 00  
Boutique Breguet, 26, La Croisette, 06400 Cannes, tél. 04 93 38 10 22  
Boutique Tourbillon, 8, Rue Royale, 75008 Paris, tél. 01 55 35 01 50

# En trois mois, le Pakistan a perçu 6 milliards de dollars d'aide

Islamabad joue sur tous les registres pour tirer financièrement partie de sa participation à la coalition antiterroriste. Le Club de Paris étudie pendant deux jours un allégement de sa dette extérieure

**SHAUkat AZIZ**, le ministre des finances pakistanais, est arrivé mardi 11 décembre à Paris pour négocier avec ses créanciers du Club de Paris un allégement de la dette extérieure. En jeu, 13 milliards de dollars de créances bilatérales, que le général Pervaiz Mousharraf espère voir en grande partie s'effacer à l'issue de deux jours de négociations.

Depuis les attentats du 11 septembre, Islamabad est devenu un allié crucial des Etats-Unis, et parvient avec succès à tirer parti de sa situation géopolitique. En trois mois, quelque 6 milliards de dollars sont arrivés potentiellement dans les caisses du gouvernement pakistanais, en aides directes, programmes de soutien économique à plus long terme ou facilités commerciales.

La négociation de la dette bilatérale est la dernière pierre de l'édifice financier concocté par la communauté internationale pour consolider le pouvoir en place, soumis à de réels risques de déstabilisation, faire face à l'afflux de réfugiés en provenance d'Afghanistan, renforcer la sécurité à ses frontières et compenser le ralentissement de l'économie. L'addition s'élève, selon le gouvernement pakistanais, à 2,5 milliards de dollars.

Le début des négociations avec le Club de Paris (40 % de la dette extérieure totale) n'a été possible qu'après que le Fonds monétaire international eut donné son feu vert

à un nouveau programme de réformes structurelles. Conclu le 7 décembre, ce plan triennal, dit « *Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance* », est accompagné d'une ligne de crédit de 1,3 milliard de dollars. « *Le prêt du FMI n'a rien à voir avec le soutien que le Pakistan a apporté aux Américains dans leur guerre en Afghanistan* », a tenu à préciser M. Aziz. Il se fonde sur la performance, la solidité du programme de réforme et la solidité de la gestion économique que le pays a pratiquée ces deux dernières années. »

Pourtant, selon des hauts fonctionnaires, le précédent programme de réformes, qui avait permis au Pakistan d'obtenir un crédit de 596 millions de dollars, s'est achevé en septembre sur un bilan assez médiocre. Malgré de timides mesures structurelles, le déficit bud-

gétaire n'a pu être réduit qu'au prix de fortes coupes dans les dépenses de développement, alors que 65 % de la population est analphabète. Les recettes fiscales plafonnent à 12,8 % du PIB et sont absorbées à 92 % par le service de la dette et les dépenses militaires.

## « OBJECTIFS GÉOPOLITIQUES »

La situation financière extérieure reste précaire. Si les réserves de change se sont améliorées, c'est grâce au rapatriement de capitaux très importants d'expatriés, qui craignaient le gel de leur compte bancaire à l'étranger à la suite de la traque lancée contre les fonds terroristes. En clair, l'examen de passage réussi par Islamabad a été obtenu grâce à de nombreuses dérogations et de multiples révisions des critères de performance.

## Prêts et facilités accordées depuis le 11 septembre

### ● Fonds monétaire international :

1,309 milliard de dollars, dont 109 millions disponibles immédiatement. Ces prêts accompagnent un plan triennal de réformes structurelles.

● Banque mondiale : 974 millions de dollars. Depuis le 11 septembre, 300 millions de dollars sont venus s'ajouter aux 600 millions déjà consentis pour l'exercice 2001-2002. La Banque mondiale est déjà

exposée à hauteur de 7 milliards de dollars, dont près de 60 % sont à des taux concessionnels.

### ● Banque asiatique de développement :

950 millions de dollars. L'aide prévue initialement pour l'exercice 2001-2002 s'est élevée à 626 millions de dollars. Une rallonge de 300 millions de dollars a été rajoutée depuis le 11 septembre. La BAD a déjà prêté 6 milliards de dollars au Pakistan.

### ● Union européenne :

assistance budgétaire pour financer les besoins sociaux (50 millions d'euros) et facilités commerciales en faveur des exportations pakistanaises (plus de 1 milliard d'euros).

Mais tout sourit actuellement au Pakistan, et le FMI n'a pas hésité à décerner un satisfecit appuyé au travail mené par le gouvernement pakistanais. M. Aziz espère obtenir la même compréhension dans le cas de la dette et demande le même traitement que celui accordé aux pays pauvres très endettés – c'est-à-dire un effacement quasi-total –, alors que le Pakistan n'entre pas dans cette catégorie.

Malgré les réticences de certains gros créanciers (le Japon est concerné pour 40 %, la France pour 11 %), qui craignent de créer un précédent, il a toutes les chances d'obtenir gain de cause. La ministre britannique du développement, Clare Short, a bien résumé la situation en déclarant que traiter le Pakistan avec autant de générosité que les pays pauvres « servirait des objectifs

géopolitiques tout en permettant à Islamabad de poursuivre ses impressionnantes efforts de réforme ».

La Banque mondiale a, pour sa part, rajouté 300 millions de dollars au pot en novembre. La Banque asiatique de développement a fourni un effort de même ampleur. Mais la manne déversée sur le Pakistan ne se limite pas aux institutions multilatérales ni aux aspects strictement financiers. Les Etats-Unis ont certes annoncé, mi-novembre, plus de 1 milliard de dollars d'aide bilatérale, l'Union européenne a bien consenti une assistance budgétaire de 50 millions d'euros pour financer les besoins sociaux de base, mais ils ont bougé également sur le plan commercial en entourrant leur marché aux exportations pakistanaises.

Après Washington, Bruxelles a décidé, lundi 10 décembre, d'augmenter de 15 % les quotas d'importations de textiles et de vêtements en provenance du Pakistan et de supprimer les droits de douane, qui sont actuellement de 7 %. Ces facilités, qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2002, pourraient rapporter près de 1 milliard de dollars par an au Pakistan. « On joue sur tous les tableaux », confiait au *Monde* Abdul Razak Dawood, ministre pakistanais du commerce et de l'industrie, lors de la réunion de l'OMC à Doha, mi-novembre.

Babette Stern

# A Oslo, Kofi Annan définit les trois priorités de l'ONU

LE PRIX NOBEL de la paix 2001 a été remis, lundi 10 décembre à Oslo, à l'ONU et à son secrétaire général, le Ghanéen Kofi Annan, soixante-trois ans. Après avoir reçu le prix, qui consiste en une médaille d'or, un diplôme et un chèque de 10 millions de couronnes suédoises (1,07 million d'euros), M. Annan a déclaré que « l'éradication de la pauvreté, la prévention des conflits et la promotion de la démocratie » seraient les trois priorités de l'ONU au cours du XXI<sup>e</sup> siècle.

« Nous sommes entrés dans le troisième millénaire par une porte de feu. Si aujourd'hui, après l'horreur du 11 septembre, nous voyons mieux et plus loin, nous réaliserons que l'Humanité est indivisible », a-t-il ajouté. « Au tout début du XXF siècle – un siècle qui a déjà fait son deuil de l'espoir que le progrès vers une paix et une prospérité mondiales allait de soi –, cette nouvelle réalité ne peut plus être ignorée », a-t-il insisté en évoquant de « nouvelles menaces qui ne font aucune distinction entre races, nations et régions ».

Après ce constat, le secrétaire général de l'ONU a énoncé les grandes orientations de l'organisation internationale, dont la prévention des conflits. « Dans un monde rempli d'armes de guerre et, trop souvent, de paroles belliqueuses, le comité Nobel est devenu un acteur vital pour la paix. Malheureusement, les prix de la paix sont des rares dans ce monde, a-t-il déclaré. La plupart des nations ont des monuments et des mémoriaux de guerre, des médailles de bronze pour leurs batailles héroïques ou des arcs de triomphe. Mais la paix ne jouit d'aucun défilé, d'aucun panthéon victorieux. »

## DÉPÊCHES

■ ÉTATS-UNIS. L'agent de la CIA Michael Spann, tué le 25 novembre en Afghanistan, a été enterré, lundi 10 décembre, au cimetière national d'Arlington, près de Washington, en présence de plusieurs centaines de personnes, dont le directeur de la CIA, George Tenet. Agé de

trente-deux ans et ayant rejoint les rangs de la CIA en juin 1999, Michael Spann avait été tué lors d'une révolte de prisonniers dans la forteresse de Qala-e-Jhangi, près de Mazar-e-Charif. George Tenet a salué lundi lors d'une cérémonie télévisée « la dignité, la décence, le courage et la liberté » d'un homme dont l'exemple, a-t-il dit, « est notre inspiration et le sacrifice notre force ». ■ CANADA. Sima Samar, nommée vice-présidente de l'Autorité intérimaire afghane et qui sera également ministre de la condition féminine, se prépare à un retour « très émouvant » à Kaboul, après une absence de huit ans.

« Psychologiquement, ce sera un moment très difficile pour moi », a confié, lundi 10 décembre lors d'une conférence de presse à Montréal, ce médecin de quarante-quatre ans. Sima Samar, qui s'est battue contre le régime taliban pour éduquer et soigner la population féminine, a été remarquée depuis juin par l'organisation canadienne Droits et démocratie, qui devait lui remettre lundi un prix pour la liberté accompagné d'une bourse de 25 000 dollars canadiens (18 000 dollars).

■ TADJIKISTAN. Des militaires américains, français et italiens ainsi que des avions de combat seront déployés, à partir du 20 décembre, sur la base aérienne tadjike de Kouliab, ont indiqué lundi 10 décembre des responsables tadjiks. De 40 à 50 avions de combat, dont les américains F-15 et F-17 et les français Mirage, seront sur cette base, à environ 100 kilomètres de la frontière afghane, avec un détachement pouvant compter jusqu'à 4 000 hommes, a affirmé à l'AFP un responsable militaire tadjik ayant requis l'anonymat.

■ JAPON. Le gouvernement japonais a réaffirmé, lundi 10 décembre, son engagement au côté des Etats-Unis dans la campagne antiterroriste. « Nous soutenons fortement l'action des Etats-Unis. Pour ce qui est du Japon, nous considérons cette lutte contre le terrorisme comme une question touchant à notre propre sécurité », a déclaré le ministre de la défense japonais, Gen Nakatani, en visite à Washington.

# Le revirement du général Mousharraf est « un véritable traumatisme » pour l'armée

Islamabad joue sur tous les registres pour tirer financièrement partie de sa participation à la coalition antiterroriste. Le Club de Paris étudie pendant deux jours un allégement de sa dette extérieure

## Le revirement du général Mousharraf est « un véritable traumatisme » pour l'armée

### ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

Les militaires pakistanais et leurs collègues de la puissante ISI – les services secrets de l'armée – sont dans un état de choc depuis le 11 septembre. La nouvelle politique inaugure, sous pression américaine, par le général-président Pervaiz Mousharraf vient d'obliger ce dernier à réviser l'ensemble de sa stratégie à l'égard de l'Afghanistan. « Pour l'armée, c'est un véritable traumatisme », affirme Arousa Alam, journaliste au *Pakistan Observer*, un média considéré comme proche du pouvoir.

Depuis les années du djihad anti-soviétique (1979-1989), quand la CIA avait confié aux services pakistanais la tâche de distribuer l'aide militaire américaine aux moujahidins de la résistance (6 milliards de dollars d'armement en dix ans), la stratégie de l'armée avait consisté à soutenir les groupes afghans les plus radicaux et les mieux disposés à servir les intérêts du Pakistan. Les combattants de ces *tanzims* (organisations) du djihad furent parrainés à la fois par les « services » et les partis islamistes du pays, tel le Jamaat-e-Islami – extension locale des frères musulmans égyptiens.

A l'époque de la guerre contre l'armée soviétique, les fondamentalistes pachtounes – la plus importante ethnie d'Afghanistan – furent ainsi les principaux récipiendaires de la manne américaine, les responsables de l'ISI appartenant eux aussi à ce groupe ethnique. Il y a plus de 20 millions de Pachtounes au Pakistan – sur une population de près de 150 millions –, soit plus qu'en Afghanistan ! Et aucun gou-

vernemment n'a jamais pu négliger le poids politique et démographique de cette minorité particulièrement bien représentée dans l'armée.

L'obsession pakistanaise de voir s'installer à Kaboul un régime allié, au nom du fameux concept de « profondeur stratégique », censé donner au Pakistan un hinterland en cas d'attaques du voisin ennemi indien, a conduit Islamabad à « choisir une politique du tout-pachtoune et du tout-taliban », commente un observateur étranger. Résultat, Islamabad s'est aliéné les autres groupes politico-ethniques de l'Afghanistan postcommuniste.

### MANQUE DE VISION

Les attentats de New York et de Washington ont démontré, de manière spectaculaire, que cette politique est désormais obsolète. Le soutien militaire aux talibans – majoritairement pachtounes – depuis l'émergence du mouvement des « étudiants en religion », en 1994, a en effet donné les résultats que l'on sait. Il y a encore quelques mois, le Pakistan était montré du doigt comme le pourvoyeur du gouvernement islamiste le plus répressif de la planète, un régime devenu le centre nerveux de l'internationalisation terroriste » d'Oussama Ben Laden.

Le général Mousharraf, au pouvoir depuis le coup d'Etat du 12 octobre 1999, a bien été obligé, dans l'urgence, de tirer les leçons du désastre d'une politique intenable. « Nous nous sommes bercés d'illusions pendant tant d'années, soupire Hussein Haqani, qui fut successivement le porte-parole des anciens premiers ministres Ben-

Intelligence –, qui fut un véritable Etat dans l'Etat, a privilégié « ses capacités opérationnelles au détriment de la nécessité d'une analyse plus globale des réalités afghanes ». Il n'est pas le seul à dénoncer le manque de vision des services pakistanais, « seulement capables de réagir aux événements et non de les anticiper », comme l'affirme un ancien officier supérieur.

Le revirement de Pervaiz Mousharraf s'est d'abord concrétisé, en octobre, par le limogeage de trois

généraux, dont Mahmoud Ahmad, chef de l'ISI. Mohammad Aziz Khan, Mahmoud Ahmad et Muzafer Ousmani étaient tous trois considérés comme proche des islamistes. Puis le Pakistan a affiché sa volonté de rapprochement avec l'Alliance du Nord, qui s'est emparé du pouvoir à Kaboul. Des émissaires d'Islamabad ont rencontré Burhanuddin Rabbani (le président nominal de l'Afghanistan), qui a souhaité se rendre au Pakistan. Enfin, le président

## Les mises en garde du général Mirza Aslam Beg

L'ancien chef d'état-major des armées de Benazir Bhutto, le général Mirza Aslam Beg, prédit un avenir sombre pour le Pakistan, tout en affichant un penchant marqué pour les talibans : c'est « la meilleure chose qui pouvait arriver pour l'Afghanistan et le Pakistan. »

« La défaite des talibans dans le nord et leur repli sur Kandahar va avoir de sérieuses répercussions sur le Pakistan, avance-t-il. Les tribus pachtounes pakistanaises risquent de réactiver leur vieux rêve d'un Pachtounistan indépendant. En Afghanistan, une nouvelle guerre civile commence et nous allons de nouveau en payer le prix. Et puis le général peut dire ce qu'il veut : les partisans du djihad au Cachemire indien continueront leur lutte contre le gouvernement de New Delhi. Personne ne pourra arrêter, quel que soit le contenu de la nouvelle politique [du président] Mousharraf. » – (Corresp.)

Intelligence –, qui fut un véritable Etat dans l'Etat, a privilégié « ses capacités opérationnelles au détriment de la nécessité d'une analyse plus globale des réalités afghanes ». Il n'est pas le seul à dénoncer le manque de vision des services pakistanais, « seulement capables de réagir aux événements et non de les anticiper », comme l'affirme un ancien officier supérieur.

Le projet de Jesse Helms, largement approuvé au Sénat vendredi (78 voix pour, 21 contre), se présente comme un amendement à la loi sur la protection des forces armées (American Service Member Protection Act, ASPA). Il énonce l'interdiction pour les Etats-Unis de coopérer avec la CPI. Il menace de rétorsions, sous forme de suspension de toute aide militaire, les Etats qui ratifient le traité de Rome, à l'exception des pays membres de l'OTAN

Mousharraf a déclaré à la télévision « être en contact avec tous les groupes ethniques d'Afghanistan », ce qui marque une nouvelle ère au vu des relations exécrables qu'entretenait jusqu'ici Islamabad avec les Tadjiks et les Ouzbeks, notamment avec feu le commandant Massoud.

### L'ARRÊT DES MANIFESTATIONS

Par ailleurs, le président pakistanais a poursuivi son « nettoyage » à l'intérieur du pays. Les chefs des trois principaux partis islamistes

et des autres « alliés majeurs » des Etats-Unis. Il interdit la participation de troupes américaines à des opérations de maintien de la paix de l'ONU si l'Organisation des Nations unies ne garantit pas à ces troupes qu'elles seront à l'abri de la juridiction de la CPI ; l'ONU n'étant pas en mesure de fournir une telle garantie, cela revient à interdire toute participation américaine au maintien de la paix. Enfin, le projet autorise le président des Etats-Unis à recourir à « tous les moyens nécessaires et appropriés » pour libérer un citoyen américain qui serait détenu en vertu d'un mandat de la CPI.

### « PROJET DE LOI INIQUE »

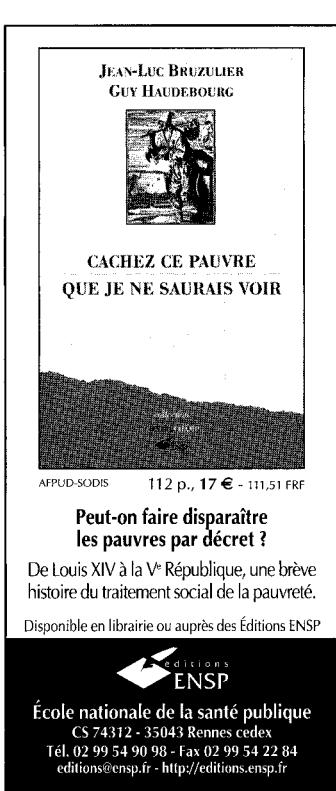
Les ONG s'étaient inquiétées en septembre du soutien de l'administration américaine à ce projet, exprimé dans une lettre adressée par un responsable de département d'Etat au sénateur Helms. Les associations s'étonnaient de cette prise de position au moment où les Etats-Unis recherchaient le plus lar-

ge soutien international dans la lutte antiterroriste. « Ce projet, s'il était adopté, constituerait une insulte à toutes les victimes qui attendent l'instauration de la Cour pénale internationale, et à tous les Etats qui ont entrepris des efforts importants pour contribuer à une lutte efficace contre l'impunité. (...) Ce projet de loi inique doit être abandonné ; à défaut, le président Bush doit s'y opposer fermement », déclarait la FIDH dans un communiqué début octobre.

L'organisation Human Rights Watch appelle, quant à elle, les Etats européens à protester auprès de Washington.

En octobre, le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, avait averti son homologue américain Colin Powell que l'adoption de ces dispositions « ouvrirait une fracture sur un sujet important entre les Etats-Unis et l'Union européenne » ; la Belgique, qui présidait l'Union européenne, avait formulé la même mise en garde.

Claire Tréan



Disponible en librairie ou auprès des Éditions ENSP

AFPU-SODIS 112 p., 17 € - 111,51 FRF

éditions@ensp.fr - http://editions.ensp.fr

Ecole nationale de la santé publique

**RÉPRESSION** Selon un rapport d'Amnesty International, publié fin septembre, Haïti semble renouer avec les violations des droits de l'homme, en usage pendant les dictatures précédentes.

● LA PNH – la police civile haïtienne –, que le président Jean-Bertrand Aristide avait mise en place lors de son retour au pouvoir en 1994 pour mettre fin aux exactions de l'armée, est à son tour accusée de faire usage de la torture. Les policiers ont des liens avec les gangs de malfaiteurs souvent impliqués dans les trafics de drogue. ● LE

PRÉSIDENT Aristide a lancé une opération « Zéro tolérance contre les criminels », qui est de plus en plus souvent appliquée contre les opposants politiques. ● LE TÉMOIGNAGE d'un

policier décrit comment, « la nuit, les patrouilles de service se chargent du nettoyage ». En deux mois, il a assisté à l'exécution sommaire d'environ cinquante personnes.

## Les ONG dénoncent le retour des exactions de la police en Haïti

Port-au-Prince a renoué avec les pratiques des précédentes dictatures : l'usage de la torture et les exécutions sommaires. L'opération « Zéro tolérance contre les criminels » lancée par le président Jean-Bertrand Aristide s'applique aux opposants politiques et aux journalistes

### SAINT-DOMINGUE (République dominicaine) de notre correspondant

L'espoir qu'avait fait naître en 1994 la création d'une police civile en Haïti pour remplacer l'armée déconsidérée par ses coups d'Etat à répétition et ses exactions a été de courte durée. Les liens entre policiers et gangs de malfaiteurs, souvent impliqués dans le trafic de drogue, les exécutions sommaires, l'usage de la torture et la politisation de la police au bénéfice de la Famille Lavalas – le parti du président Jean-Bertrand Aristide –, ont été dénoncés par plusieurs organisations de défense des droits de l'homme.

Dans un rapport publié le 27 septembre, Amnesty International souligne que, « si la tendance actuelle, qui est très préoccupante, n'est pas renversée, le pays risque de connaître des violations de plus en plus graves des droits fondamentaux ». L'organisation basée à Londres constate que « les membres du mouvement Lavalas qui occupent presque tous les postes officiels sont aujourd'hui impliqués dans le

retour à des pratiques dont ils ont eux-mêmes été victimes à l'époque du coup d'Etat [de 1991 jusqu'au départ des putschistes]. »

Peu après son retour au pouvoir en octobre 1994 dans les fourgons de la force d'intervention américaine qui venait de chasser les militaires putschistes, le président Aristide a annoncé la dissolution de l'armée haïtienne et la création d'une Police nationale d'Haïti (PNH). En un peu moins de deux ans, quelque cinq mille recrues ont été formées avec l'aide d'instructeurs américains, canadiens et français. Outre le maniement des armes et l'apprentissage des règles de base du travail de policier, les stages de quatre mois comportaient des sessions de sensibilisation au respect des droits de l'homme.

L'incorporation de 1 500 anciens militaires à la nouvelle police a, dès le début, suscité la méfiance de la population. L'exécution sommaire de onze personnes, le 28 mai 1999, à Carrefour Feuilles, un quartier populaire de Port-au-Prince, a sérieusement

terminé l'image de cette nouvelle force. Pendant plusieurs mois, en 1999, la police a été l'enjeu d'une sourde bataille qui s'est soldée par la démission forcée ou le limogeage de ses trois principaux responsables, Robert Manuel, le secrétaire d'Etat à la sécurité publique, Pierre Denizé, le directeur de la PNH, et Luc Joseph Eucher, son inspecteur général.

Ces trois hommes tentaient de s'opposer à la politisation de la PNH. En août 2000, les Etats-Unis ont mis fin à leur programme d'as-

sistance de la police nationale à la suite de la crise ouverte par les élections législatives contestées de mai. Dans les campagnes, la police collabore avec les groupes armés illégalement formés par les élus de la Famille Lavalas pour réprimer les opposants.

### EXPLOSION DE LA CRIMINALITÉ

En novembre 2001, la presse haïtienne a dénoncé la brutale répression d'une mutinerie au pénitencier national de Port-au-Prince. Selon le bilan officiel, cinq déte-

nus ont été tués et plusieurs dizaines d'autres blessés lors de l'assaut de la prison par deux unités d'élite de la police. Lors des manifestations antigouvernementales qui se sont multipliées dans plusieurs villes de province ces dernières semaines, la police est violemment intervenue contre les militants de l'opposition, sans inquiéter les groupes armés favorables au président Aristide.

Par ailleurs, la police apparaît incapable de contrôler l'immense bidonville de Cité-Soleil, au nord

de la capitale, où de sanglants affrontements entre bandes rivales ont fait quatre morts et une dizaine de blessés la semaine dernière.

Face à l'explosion de la criminalité, le président Aristide a lancé la formule « zéro tolérance pour les criminels » dans un discours prononcé en juin à l'académie de la police. Selon les défenseurs des droits de l'homme, ces propos sont une incitation à la justice expéditive et auraient déjà provoqué une trentaine de lynchages et d'exécutions sommaires de criminels présumés. La formule « zéro tolérance » est de plus en plus fréquemment brandie par les partisans d'Aristide contre les opposants politiques ou contre des journalistes suspects de sympathie pour l'opposition, comme ce fut le cas de Brignol Lindor, le directeur de la rédaction de la station Echo 2000, sauvagement assassiné à la machette le 3 décembre à Petit-Goâve, au sud-ouest de Port-au-Prince.

Jean-Michel Caroit

### Chronologie

● **7 février 1986.** Le « président à vie » Jean-Claude Duvalier, dit « Baby Doc », est chassé du pouvoir. Jusqu'en 1990, des gouvernements dominés par les militaires se succèdent.

● **16 décembre 1990.** Election du père Jean-Bertrand Aristide à la présidence de la République, avec 66,7 % des voix.

● **30 septembre 1991.** Une rébellion militaire renverse le

président Aristide, contraint à l'exil.

● **1993.** Conclu en juillet sous l'égide de l'ONU, l'accord de Governors Island vise à restaurer la démocratie à Haïti et à permettre le retour de M. Aristide. En octobre. Devant la mauvaise volonté des militaires, les Etats-Unis décrètent un blocus naval de l'île.

● **19 septembre 1994.** Les soldats américains débarquent à Port-au-Prince pour rétablir le président Aristide dans ses fonctions.

## « En deux mois, j'ai assisté à l'exécution d'environ cinquante personnes »

**LE TÉMOIGNAGE**, dont nous publions les principaux extraits, a été rédigé en octobre 2001 par un membre de la nouvelle police haïtienne (PNH), affecté dans un commissariat de la capitale, Port-

### TÉMOIGNAGE

« Depuis deux jours je respire enfin... Pour une fois, on n'a tué personne à Port-au-Prince »

au-Prince. Il a été recueilli par un diplomate – par l'intermédiaire d'un Haïtien, ami de ce policier – qui l'a remis au secrétaire général de l'organisation Reporters sans frontières, Robert Ménard, lors de son séjour en Haïti du 20 au 24 novembre.

« Depuis deux jours je respire enfin... Pour une fois, on n'a tué personne à Port-au-Prince. Je suis policier. J'ai intégré la nouvelle force de police (PNH) en 1995. Je suis de la troisième promotion. Je ne suis plus fier d'être policier, je me demande souvent ce que je fais encore dans cette institution... Mais je suis pris au piège. Je suis actuellement affecté à une brigade spéciale de mon commissariat. Il s'agit de l'un des cinq

commissariats communaux de la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

» Depuis le lancement du mot d'ordre « Zéro tolérance » par le président de la République, Jean-Bertrand Aristide, je vis un cauchemar. Le 24 juin, je me rendais au commissariat pour prendre mon service (de 18 heures, jusqu'au lendemain 6 heures). En arrivant je suis sorti dans la rue avec un groupe de cinq autres policiers, pour patrouiller dans l'un des secteurs assignés. Comme d'habitude, nous avons effectué principalement des opérations de contrôle et de fouille de véhicules. Vers 23 heures, nous sommes rentrés au commissariat pour une pause.

» Vers minuit, mon chef de groupe nous a convoqués pour sortir à nouveau. Trois individus menottés avaient été placés à bord de notre véhicule, à l'arrière du pick-up. Je faisais partie des trois policiers positionnés pour les surveiller. J'ai demandé à l'un de mes collègues où nous allions et ce que nous allions faire. Il m'a répondu sur un ton ferme et enthousiaste : « Zéro tolérance ». [...] Arrivés dans un quartier désert, le chef de groupe est alors descendu du véhicule et un autre collègue nous a distribué des sacs de plastique noir. Ce même collègue a couvert la tête d'un premier prisonnier qui a commencé à hurler de terreur. Les deux autres ont

tenté de se débattre mais ils ont vite compris que cela ne servait à rien. En quelques secondes les trois hommes étaient allongés sur le sol, baignant dans leur sang, ils venaient de recevoir chacun une balle dans la tête. J'ai vomì... J'ai pleuré... L'opération « Zéro tolérance » venait de commencer. Il n'y avait aucun témoin. Nous sommes rentrés calmement au commissariat, sans parler.

» A partir de cette nuit-là ma vie a changé. J'ai passé quelques jours sans pouvoir dormir. Je ne me suis confié à personne. Chaque soir, dans mon commissariat, comme dans les quatre autres de la capitale, nous procédons ainsi à des vagues d'opérations pour neutraliser des individus suspectés d'appartenir à des bandes de malfrats.

### C'EST DEVENU UNE ROUTINE

» Ils sont arrêtés, généralement détenus pendant quelques heures ; ils ne sont pas mis en garde à vue comme l'exige la procédure, mais enfermés dans un endroit discret. A la nuit, l'une des patrouilles de service se charge de faire le nettoyage. C'est devenu une routine. Je n'ai jamais été contraint d'appuyer moi-même sur la gâchette. Il y a des collègues experts et toujours volontaires pour ce sale boulot. Quand je suis de service la

nuit, je trouve le moyen de disparaître quelques instants au moment de la pause qui précède les sorties macabres. Mais, en deux mois, j'ai quand même assisté et donc vu de mes propres yeux l'exécution d'environ cinquante personnes.

» Qui sont ces victimes ? Des suspects, des gens qui n'auraient pas dû se trouver à un endroit donné, dans un moment précis. L'opération ne doit laisser aucune trace... Les victimes sont laissées sur les lieux de leur exécution. Le lendemain, une autre patrouille procède à la levée des corps.

» Il y a quelques mois, les policiers ont été investis de pouvoirs de police judiciaire et on ne s'embarrasse plus de juge de paix pour de tels cas. La PNH procède seule à la levée de corps. Il y a maintenant un formulaire très simple à remplir et nous disposons d'une ambulance affectée à ce seul service. Il est même arrivé que l'ambulance se charge des deux opérations : le transport des victimes vivantes sur le lieu de l'exécution et le transport des corps à la morgue de l'Hôpital général [...].

» Comme presque tous les policiers en Haïti, il est vrai que j'ai été moi-même exaspéré de voir tant de criminels en liberté. Auparavant, nous procédions régulièrement à des arrestations et nous souvenons-nous, quelques instants après, ils étaient

de nouveau dans la nature, libérés par une justice corrompue et/ou avec parfois la complicité de certains policiers. Mais, aujourd'hui, ces exécutions ne résoudront pas le problème.

### TOUTE LA SOCIÉTÉ EST COMPLICE

» Les citoyens et les dirigeants politiques sont-ils conscients des dangers de telles méthodes ? En fait, toute la société est un peu complice, mais peu de gens imaginent l'ampleur de cette opération. N'importe qui peut en être victime et tout témoin de loin ou de près est généralement éliminé. La communauté internationale et les dirigeants des meilleurs corps de police du monde (Etats-Unis, France, Canada) qui ont investi tant d'argent et d'énergie dans la nouvelle police haïtienne sont-ils conscients de la catastrophe actuelle ? Après tout ce que j'ai vu, comment vais-je pouvoir transmettre à ma fille des principes de justice et de respect d'autrui ?

» Aujourd'hui je suis pris au piège : je ne peux pas facilement laisser la police ; il y a beaucoup de bandits qui me connaissent. Je crains aussi certains de mes collègues et certains supérieurs. Je ne peux pas non plus facilement dénoncer ce qui se passe. Oui j'ai peur, mais tout cela ne peut plus durer... »

## Le Venezuela est en proie à une forte agitation sociale

Une grève générale convoquée par les patrons et les syndicats a paralysé le pays

### CARACAS

de notre envoyée spéciale

Pour une première, ce fut une victoire : convoquée par les patrons et les syndicats vénézuéliens pour protester contre les mesures économiques du président Hugo Chavez, la grève générale de douze heures a littéralement paralysé le pays lundi 10 décembre. Les quelques milliers de partisans du gouvernement réunis sur la place de Caracas pour écouter le chef de l'Etat en uniforme militaire vanter les mérites de sa réforme agraire n'ont pas suffi à faire contrepoids. Chefs d'entreprise en tête, les opposants de M. Chavez réclamaient, lundi soir, une victoire totale dans cette première manche d'une protestation qui, de l'avis général, ne fait que commencer à l'encontre du président élu puis réélu en décembre 1998, et en juillet 2000 pour un mandat de six ans, après l'approbation d'une nouvelle Constitution.

### CONTRE L'INTERVENTIONNISME

C'est l'adoption de quarante-neuf décrets-lois, élaborés dans le secret des bureaux gouvernementaux et divulgués le 13 novembre, qui a mis le feu aux poudres. Les mesures renforçant l'interventionnisme étaient dans l'économie, et notamment

les textes concernant l'expropriation des terres improductives ou la modification du régime des investissements pétroliers, confirmeraient les ambitions collectivistes et autoritaires de Chavez, à en croire ses plus virulents détracteurs. Mais plus encore que le contenu des lois, ce sont les méthodes de gouvernement de cet homme impétueux et bavard qui sont aujourd'hui en cause.

L'ordre de grève, lancé par Fedecáramos (association de chefs d'entreprise qui disent représenter 90 % du PIB non pétrolier), est repris par la grande confédération syndicale (la CTV). Nombre d'organisations civiles appellent les gens à rester chez eux. A Caracas, comme dans toutes les grandes villes du pays, les usines sont restées silencieuses, les entreprises fermées et les rideaux de fer des commerces baissés. Même les vendeurs ambulants n'ont pas ouvert leurs étals. Les principaux quotidiens n'ont pas paru. Quelques bus et de rares taxis filaient dans les avenues désertes de la capitale. « Même le 1<sup>er</sup> janvier, la ville est plus animée », commentait avec une moue d'ennui la vendeuse d'une des rares boulangeries ouvertes du centre-ville.

Pour faire capoter la grève,

M. Chavez avait alterné propositions de conciliation et menaces de représailles. Depuis plusieurs jours, des encarts publicitaires anonymes avaient envahi les journaux pour rappeler les gens au travail. Au cours du week-end, le chef de l'Etat avait finalement eu recours à sa rhétorique traditionnelle : « Pour un gouvernement révolutionnaire, une grève de l'oligarchie est une victoire ».

● **COMMUNISTE ANTIDÉMOCRATE** Lundi matin, dans la capitale fantôme, le concert de casseroles qui, depuis plusieurs jours, accompagne systématiquement chacun des discours de M. Chavez résonnait plus que d'habitude. Cela n'a pas empêché le président d'annoncer la mise en œuvre immédiate des décrets contestés et « l'application de la loi à ceux qui envisagent de se mettre hors la loi ». Fuite en avant ou raidissement du pouvoir ? « Je vais commencer à resserrer les boulons », a déclaré M. Chavez en rappelant « aux privilégiés et aux corrupteurs de l'oligarchie et du syndicalisme » que la révolution ne ferait jamais marche arrière.

Le président est un « communiste militaire et antidémocrate », dénonce M. Claudio Fermín, responsable

du parti Action démocratique. Le leader populaire et progressiste adulé par les plus démunis apparaît aujourd'hui, selon le professeur d'histoire Carlos Mendez, comme « un baratinier dont le verbe séduit de moins en moins les masses et agace de plus en plus les possédants, mais il n'est malheureusement pas plus que cela. Si les Vénézuéliens sont en droit de reprocher quelque chose à Chavez, c'est de n'avoir rien fait. »

L'arrivée au pouvoir de M. Chavez, sur fond de déroute des partis traditionnels, avait en effet suscité l'immense espoir d'une véritable alternance. Or que ce soit sur le terrain de la corruption, de la sécurité, de l'emploi, de la lutte contre la pauvreté, de l'efficacité administrative, le bilan est maigre. Hugo Chavez n'est pas coupable de tous les malheurs du Venezuela, comme voudrait le faire croire une élite économique et politique prompte à oublier ses responsabilités historiques. Mais la désillusion des électeurs est aujourd'hui à la hauteur des espoirs créés en 1998. Et les organisations patronale et syndicale qui, lundi soir, crient victoire envisagent déjà l'appel à une grève générale illimitée.

Marie Delcas

**Microsoft**  
**Pocket PC 2002**  
Emmenez-le partout avec vous  
Disponible dans votre magasin Fnac, Boulanger, PhoneHouse et Surlatif

www.pocketpc.com

Microsoft Windows Powered

# Les Européens adoptent un ton très ferme envers l'Autorité palestinienne

Les Quinze demandent le démantèlement « des réseaux terroristes du Hamas et du Djihad »

L'Union européenne a appelé, pour la première fois, lundi 10 décembre, Yasser Arafat à démanteler les « réseaux terroristes du Hamas et du Djihad »

*had islamique et la fin de l'Intifada armée ». Elle a demandé à Israël « le retrait de ses forces militaires, l'arrêt des exécutions extra-judiciaires, la levée des bouclages et de toutes les restrictions infligées au peuple palestinien, le gel des implantations » de colons en Cisjordanie et à Gaza.*

## BRUXELLES

*de notre bureau européen*

Accusée de privilégier le sort des Palestiniens sur celui de la population de l'Etat d'Israël, l'Union européenne se voit contester depuis fort longtemps un rôle d'intermédiaire impartial par le gouvernement de Jérusalem. Est-ce pour cette raison que les Quinze ont adopté, lundi 10 décembre, une déclaration qui, bien que se voulant équilibrée, adresse un message d'une fermeté sans précédent à l'Autorité palestinienne ? Les responsables européens, notamment Louis Michel, le ministre belge des affaires étrangères, dont le pays assume la présidence de l'Union, ainsi que son homologue français Hubert Védrine, ont contesté une telle interprétation, que semblait pourtant accréder la visible satisfaction de Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères, et l'embarras de Nabil Chaath, le ministre palestinien de la coopération internationale, présents à Bruxelles.

Le préambule du texte fait référence au « droit irrévocable d'Israël à vivre en paix et dans la sécurité à l'intérieur des frontières internationalement reconnues ». Les Quinze réitèrent également leur demande en faveur de « l'établissement d'un Etat palestinien viable et démocratique, ainsi que la fin de l'occupation des territoires palestiniens ». Chacune des parties se voient ensuite demander des actions spécifiques. Pour l'Autorité palestinienne, « le démantèlement des réseaux terroristes du

*Hamas et du Djihad islamique, y compris l'arrestation et les poursuites judiciaires de tous les suspects ; un appel public en langue arabe à la fin de l'Intifada armée ». Pour Israël, « le retrait de ses forces militaires et l'arrêt des exécutions extrajudiciaires ; la levée des bouclages et de toutes les restrictions infligées au peuple palestinien ; le gel des implantations » de colons juifs.*

occupé illégalement était compréhensible.

Louis Michel ainsi que Chris Patten, commissaire européen chargé des relations extérieures, se sont essayé à une explication sémantique, selon laquelle il est demandé à l'Autorité palestinienne le démantèlement « des » réseaux terroristes du Hamas et du Djihad, et non pas de ces organisations en tant que telles.

## Quatre morts palestiniens dont deux enfants

**Deux Palestiniens qui circulaient en voiture ont été tués mardi par des tirs de soldats israéliens près de Tulkarem dans le nord de la Cisjordanie. D'après la radio israélienne, les deux Palestiniens se sont approchés d'un barrage routier sans ralentir malgré les tirs de sommation de l'armée israélienne. Dans la nuit, des hélicoptères de combat israéliens avaient détruit un quartier général de la Force 17, la garde présidentielle de Yasser Arafat, à Beit-Hanoun, dans le nord de la bande de Gaza. D'après l'armée israélienne, il s'agissait d'une riposte à des tirs de mortier contre une colonie juive dans le centre de Gaza. Quelques heures plus tôt, deux enfants palestiniens avaient été tués dans un raid d'hélicoptères israéliens à Hébron. Le raid, selon Israël, visait un activiste intégriste, Mohammad Ayoub Sidr, qui a été blessé, mais son neveu âgé de trois ans, Bourhan Al-Himouni, ainsi qu'un adolescent de treize ans, Shadi Arafat, ont été tués. Dix autres personnes ont été blessées.**

Les Quinze n'avaient jusqu'ici jamais parlé des « réseaux terroristes du Hamas et du Djihad islamique », ni demandé la fin de l'Intifada. Ils ne justifiaient pas plus les attentats commis par ces organisations que la révolte palestinienne, mais leur ambiguïté à ce propos signifiait que, face à la répression de l'armée israélienne, l'exaspération de la population de territoires

les. Hubert Védrine a lui aussi défendu un « bon » texte, équilibré, en soulignant que les demandes adressées à l'Autorité palestinienne doivent être appréciées en « miroir » de celles formulées vis-à-vis de Jérusalem.

Ce résultat est une victoire de quelques pays, dont la France, explique-t-on de source française, dans la mesure où les Quinze étaient sou-

mis à de fortes pressions américaines pour durcir le ton envers la seule Autorité palestinienne. Au sein du Conseil, un groupe de pays, emmenés par le Royaume-Uni et l'Allemagne, était partisans d'adopter purement et simplement la position pro-israélienne de Washington.

Shimon Pérès s'est déclaré satisfait du fait que, « pour la première fois », les Quinze demandent le démantèlement des réseaux du Hamas et du Djihad, et de « la position commune, aujourd'hui, des Etats-Unis et de l'Union européenne ». Il a assuré qu'Israël « n'a pas l'intention de démanteler l'Autorité palestinienne, ou de renverser M. Arafat » ni ne pense que « le problème peut être réglé par une solution militaire ».

Nabil Chaath a pris acte du fait que les « pressions » qui s'exercent au sein de l'Union, certaines en provenance « des Etats-Unis et d'Israël », ont abouti à « un compromis à l'intérieur de celle-ci ». Il a admis que les Quinze rejettent les « tactiques » utilisées [par le Hamas et le Djihad], tout en revendiquant le « droit à l'autodéfense d'un peuple sous occupation ». Les Européens remettent-ils en cause ce droit, s'est-il interrogé ? Cette question sera sans aucun doute posée à Javier Solana, le Haut représentant de l'Union pour la politique extérieure et de sécurité (PESC), qui devait se rendre, mardi, à Jérusalem et Gaza.

Laurent Zecchini

## « Guerre de religions » au Parlement européen pour le prix Sakharov

### STRASBOURG

*de notre bureau européen*

Le prix Sakharov du Parlement européen, décerné mercredi 12 décembre à Strasbourg, a suscité une sorte de guerre de religions dans les couloirs de l'Assemblée. Le règlement de ce prix, qui récompense des personnalités luttant pour la paix et les droits de l'homme dans leur pays, veut que les candidatures soient proposées par des députés de base. Pour les valider, ceux-ci doivent recueillir au moins 25 signatures auprès de leurs collègues. La commission des affaires étrangères procède alors à une sélection et transmet la liste des trois lauréats arrivés en tête à la conférence des présidents, qui désigne le vainqueur.

La commission des affaires étrangères a, cette année, examiné les dossiers de dix personnes. Elle a placé en tête, par 28 voix sur un total de 53, la candidature conjointe d'un Palestinien, Izzat Ghazzawi, et d'une Israélienne, Nurit Peled-Elhanan. Tous deux militent activement en faveur de la paix au Proche-Orient, bien qu'ils aient chacun perdu un enfant dans le conflit : le fils de M. Ghazzawi, Ramy, a été tué dans la cour de son école, à l'âge de seize ans. La fille de M<sup>e</sup> Peled-Elhanan, Smadar, a été vic-

time d'un attentat-suicide, à l'âge de treize ans (*Le Monde* du 5 décembre).

Leur candidature conjointe était introduite par Francis Wurtz, président du groupe Gauche unité européenne (GUE, communistes), mais aussi par des Verts. En la retenant, les députés de la commission ont entendu manifester leur attachement à la relance du processus de paix. Ils n'ont attribué que 17 voix à la candidature de Dom Zacarias Kamwenho, archevêque engagé dans la lutte pour la paix en Angola, et 9 voix à celle de Sihem Ben Sedrine, journaliste tunisienne, persécutée par la police de son pays, pour y avoir dénoncé la corruption et la torture.

### MARCHANDAGES DE BAS ÉTAGE

Lors de la réunion à huis clos de la conférence des présidents, Hans-Gert Pöttering, président du groupe du Parti populaire européen (PPE, droite, majoritaire), a vu d'un très mauvais œil le résultat des courses : le vainqueur serait le candidat des communistes et des Verts, tandis que l'archevêque angolais, défendu par les démocrates-chrétiens, serait perdant !

Appelé à la rescoufle, son collègue socialiste, Enrique Baron Crespo (espagnol), pressé par les représentants lusitaniens de son groupe,

notamment l'ancien président Mario Soares, s'est laissé convaincre de ne pas oublier le prélat de l'ex-colonie du Portugal. Il a donc accepté le compromis que proposait M. Pöttering : celui-ci consistait à honorer les trois personnalités ex aequo, « pour ne pas faire de l'Afrique un continent oublié ».

Daniel Cohn-Bendit, membre de la commission parlementaire, a immédiatement dénoncé ces « marchandages politiques de bas étage ». En session plénière, le 22 octobre, il a interpellé M. Baron Crespo : « Quand on donne le prix à un musulman et à une juive, c'est le symbole qu'il n'y a pas de guerre de religions. On n'est pas obligé, quand on est courageux, de rajouter qu'il faut un catholique, car ce n'est pas moins une guerre de religions. »

Le prix Sakharov, d'une valeur de 50 000 euros, sera divisé en trois parts inégales, les représentants du Proche-Orient ne touchant que 12 500 euros chacun. Nicole Fontaine, présidente du Parlement, a décidé de manifester son mécontentement en recevant bientôt M<sup>e</sup> Ben Sedrine avec les mêmes honneurs que les lauréats du prix.

Rafaële Rivais

## Le mystérieux départ de Xu Kuangdi, maire de Shanghai

Ce personnage populaire et apprécié des investisseurs étrangers a démissionné vendredi 7 décembre

### PÉKIN

*de notre correspondant*

Il est un personnage emblématique de la Chine émergente. Un des officiels les plus courtisés de l'empire : il devait recevoir chaque année une bonne trentaine de chefs d'Etat ou de gouvernement étrangers venant à Shanghai admirer la vitrine scintillante de la réforme chinoise. Les patrons des plus grosses multinationales de la planète faisaient antichambre. Il cristallisait bien des symboles, Xu Kuangdi. Trop peut-être. Mais faut-il en parler au passé ou au futur ?

« Mystérieux », « très bizarre », La démission surprise de M. Xu, maire de Shanghai, vendredi 7 décembre, n'en finit pas de susciter la perplexité des observateurs de la scène politique de la grande métropole de l'Est chinois. Nul ne s'attendait à une interruption aussi brutale de son mandat, annoncée de surcroît alors qu'il était en visite en France pour plaider la candidature de Shanghai à l'Exposition universelle de 2010. Disgrâce ? Promotion ?

Seule certitude : Xu Kuangdi aura détonné tout au long de son mandat à la tête de la municipalité de Shanghai, entamé en 1995. Il jouissait d'une

plus gratifiante. A priori, cela grince comme une rétrogradation. Mais rien n'est sûr. Il peut aussi s'agir d'une position d'attente. « Cette nomination est trop étrange pour signifier une mise au placard », commente Emilie Tran, chercheuse spécialisée sur les élites politiques de Shanghai au Centre d'études français sur la Chine contemporaine (CEFCC) de Hongkong.

Alors que se profile à l'automne 2002 – à l'occasion du 16<sup>e</sup> congrès du Parti – un remaniement d'envergure de la direction du pays, M. Xu était pressenti à de très hautes fonctions à Pékin. Selon certains diplomates, ce scénario resterait valable. En quittant la scène shanghaïenne, M. Xu se mettrait en réserve de la République populaire. L'itinéraire est assez classique : depuis une dizaine d'années, Shanghai est la meilleure écurie pour accéder au sommet pékinois. Un passage par l'école centrale du Parti le prépare ainsi à ce destin, conférant de la « modestie » à sa mise sur orbite.

Quel que soit le sort qui lui est réservé, Xu Kuangdi aura détonné tout au long de son mandat à la tête de la municipalité de Shanghai, entamé en 1995. Il jouissait d'une

rare popularité pour un officiel chinois. La consolidation du spectacle décollage de la cité, entamé par ses prédécesseurs, est son œuvre. S'exprimant dans un excellent anglais et riche d'une expérience à l'étranger – il travailla deux ans en Suède –, il affichait un cosmopolitisme très apprécié de la communauté des investisseurs étrangers. Alors que le pays était secoué par une virulente vague antiaméricaine durant la guerre du Kosovo en mai 1999, il s'était personnellement rendu au siège de General Motors afin de rassurer une direction américaine inquiète.

### PAS « FORMATÉ PAR LE PARTI »

Sa réputation était aussi flatteuse au sein de la population. Il n'hésitait pas à s'entretenir directement avec les auditeurs d'une émission de radio de questions de pollution, de chômage ou de sécurité sociale. Nulle rumeur de corruption n'a brouillé son image, chose rare en Chine. M. Xu était plutôt atypique. « Dès le début, il est un outsider », résume Emilie Tran. Il n'est pas un cadre formaté par le parti. »

La est justement son problème.

Brillant professeur en sciences des métiers à l'université de Shanghai, il avait dès le départ suscité bien des jalouses autour de lui. Des années durant, sa candidature à l'adhésion au parti avait été bloquée par des appartenants craignant son charisme. Il y est finalement entré mais tardivement, âgé de plus de quarante ans. Il doit sa montée en grâce exclusivement à Zhu Rongji, ancien maire de Shanghai et aujourd'hui premier ministre, dont il partage le profil de technocrate réformateur.

Mais cet éminent parrainage n'a pas suffi à le protéger des cabales. C'était un secret de Polichinelle que son étoile agaçait le secrétaire du parti de Shanghai, Huang Ju, politiquement plus puissant. Nul ne sait si cette rivalité constitue la clé du départ de Xu Kuangdi. Il faudra attendre encore un peu pour dissiper ce « mystère de Shanghai ». « A la veille de l'entrée de la Chine dans l'OMC, commente un diplomate, ces périplésies de Shanghai donnent tout de même une drôle impression d'imprévisibilité du système politique chinois. »

Frédéric Bobin

## Les syndicats allemands réclament de fortes hausses de salaire

Le patronat dénonce des exigences « démesurées »

### FRANCFORT

*de notre correspondant*

Bougie, colombe et sapins : devant son siège de Francfort, le syndicat IG Metall souhaite à ses visiteurs, sur une affiche grand format placée là pour Noël, « une année de paix ». Pourtant, c'est une petite bombe que son président, Klaus Zwickel, a lancée, lundi 10 décembre, en fixant le menu des revendications salariales de la métallurgie pour 2002. Le puissant syndicat – 2,8 millions de membres – réclame entre 5 et 7 % d'augmentation.

Cette revendication prend le contre-pied de la Banque centrale européenne, dont les appels à des accords modérés dans la zone euro ne semblent pas plus prisés par les salariés allemands que français. Et elle ne fait pas les affaires du chancelier Gerhard Schröder. A l'aube d'une année électorale, le chef du gouvernement social-démocrate, traditionnellement proche du monde syndical, espérait des négociations salariales paisibles, faciles à digérer pour une économie allemande en mauvaise posture.

Nabil Chaath a pris acte du fait que les « pressions » qui s'exercent au sein de l'Union, certaines en provenance « des Etats-Unis et d'Israël », ont abouti à « un compromis à l'intérieur de celle-ci ». Il a admis que les Quinze rejettent les « tactiques » utilisées [par le Hamas et le Djihad], tout en revendiquant le « droit à l'autodéfense d'un peuple sous occupation ». Les Européens remettent-ils en cause ce droit, s'est-il interrogé ? Cette question sera sans aucun doute posée à Javier Solana, le Haut représentant de l'Union pour la politique extérieure et de sécurité (PESC), qui devait se rendre, mardi, à Jérusalem et Gaza.

Laurent Zecchini

Pour eux, l'activité économique devrait repartir au deuxième trimestre 2002. M. Zwickel, qui réclame une politique de relance des pouvoirs publics, critique la politique « de la main tranquille » lancée cet été par M. Schröder face aux difficultés de l'économie allemande.

Cette position suscite un tollé dans le monde des affaires. « Qui-conque ignore la situation critique de nombreuses sociétés, de même que la hausse des chiffres du chômage, a perdu contact avec la réalité », a estimé Dieter Hundt, le président de la Fédération du patronat allemand (BDA). Le patronat de la métallurgie a immédiatement rejeté des exigences jugées « totalement démesurées » à ses yeux. « Elles envoient un mauvais signal pour l'ensemble de l'économie allemande », tempête son président, Martin Kannegger. Le nombre de sans-emploi, font valoir les partisans d'une certaine austérité salariale, n'en finit pas de progresser : le seuil des quatre millions devrait être franchi dans le courant de l'hiver, dans un contexte de récession de plus en plus prononcée.

### ÉCONOMISTES PARTAGÉS

Les économistes sont plus que partagés. Dans un entretien au quotidien des affaires *Handelsblatt*, Klaus Zimmermann, président du centre de recherche DIW, proche des syndicats, estime que « des salaires plus élevés n'apportent aucun soutien à la croissance. (...) Les 3 % constituent une limite supérieure absolue pour l'industrie métallurgique, qui prendra une fonction de pilote ». D'autres font valoir le danger de réduire la marge de manœuvre de la Banque centrale européenne : elle pourrait être dissuadée de baisser ses taux trop vite, à cause des risques inflationnistes.

Le bras de fer est traditionnel, mais il s'annonce plutôt conflictuel l'an prochain. Brandissant la menace de grèves d'avertissement aux alentours d'avril, M. Zwickel a convenu, dans un sourire, que les négociations salariales seraient sans doute « un élément d'ambiance dans la campagne électorale » qui se profile.

Philippe Ricard

## Russie et Etats-Unis proches d'un accord sur les armes nucléaires

**MOSCOW.** La Russie et les Etats-Unis sont proches de s'accorder sur la réduction de leurs armements stratégiques, suite à la visite de Colin Powell, secrétaire d'Etat américain, à Moscou. « Il est clair que nous allons aboutir à des chiffres qui coïncideront », a déclaré M. Powell, sans donner plus de détails mais en précisant qu'« il serait bon de formaliser ces arrangements pour la visite de George Bush en Russie au milieu de l'année prochaine ». Les Etats-Unis (avec 6 000 têtes à ce jour) et la Russie (avec à peine plus) pourraient se retrouver avec un arsenal limité à quelque 2 000 armes chacun. Moscou souhaite que cette réduction soit inscrite dans un traité. – (AFP)

## Les Quinze rappellent les règles de l'élargissement de l'UE

**BRUXELLES.** Les ministres des affaires étrangères des Quinze ne partagent pas l'approche de la Commission européenne s'agissant de la méthode qui doit guider la prochaine phase de l'élargissement de l'Union européenne, et du nombre de pays qui pourraient en faire partie. Ils l'ont signifié implicitement, lundi 10 décembre, en rappelant qu'il s'agit de conclure les négociations d'adhésion à la fin de 2002 « avec les pays candid

**GOUVERNEMENT** A cinq mois de l'élection présidentielle, les manifestations de policiers et de gendarmes ont fourni à la droite un nouveau thème de campagne contre

M. Jospin. ● LES RESPONSABLES de l'opposition fustigent l'incapacité du gouvernement à résister à la pression de la rue. ● ALAIN MADELIN parle de « signe de délitement de

l'Etat » et François Bayrou dénonce « un scénario de la décomposition de l'Etat et de la démocratie française », reprochant au gouvernement de céder « à chéquier ouvert tout ce

qu'il refusait depuis des mois ». ● LE MINISTRE de l'intérieur, Daniel Vaillant, a accéléré le calendrier des nouvelles négociations avec les syndicats de policiers. ● LES ENGAGE-

MENTS financiers annoncés par le gouvernement pour les gendarmes, les policiers, les hôpitaux et les cliniques devraient peser sur le budget de l'Etat durant plusieurs années.

## La droite reproche à M. Jospin de provoquer une « décomposition » de l'Etat

Après l'accord conclu, samedi, par le ministre de la défense avec les gendarmes, les responsables de l'opposition ont dénoncé la faiblesse du gouvernement face aux mouvements sociaux. Cette campagne s'inscrit dans le droit-fil des attaques portées par M. Chirac, le 14 juillet

**DEPUIS** l'accord intervenu entre les gendarmes et le ministre de la défense, Alain Richard, samedi 8 décembre, les responsables de la droite reprennent sur tous les tons une chanson enfantine bien de saison : « Petit papa Lionel... ». Du RPR à Démocratie libérale, de l'UDF au Mouvement pour la France, ils dénoncent en chœur la gestion des conflits de ces dernières semaines (hôpitaux, cliniques, police, gendarmerie), le risque d'une dérive des finances publiques et l'incapacité du gouvernement à résister à la pression de la rue. Jusqu'au ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, qui a une nouvelle fois souligné, lundi, qu'« il n'existe pas de trésor caché » pour financer de nouvelles dépenses.

A cinq mois de l'élection présidentielle, les défilés de policiers en tenue et les manifestations de militaires en uniforme ont fourni à la droite un nouveau thème de campagne : cinq ans de gouvernement Jospin ont entraîné la « déliquescence » de l'autorité de l'Etat. Jusqu'à présent, le président de la République, qui est aussi le chef des armées, devait rappeler les grands principes de fonctionnement de l'institution militaire et les contraintes qui lui sont attachées, une allusion à l'interdiction qui leur est

d'une caserne de sapeurs-pompiers du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, mardi. Le chef de l'Etat ne s'est pas contenté de faire l'éloge des « soldats du feu » et de se pencher sur les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs missions. Pour sa troisième visite à des militaires depuis le mois de septembre – après Istres (armée de l'air) et Toulon (marine) –, il devait évoquer brièvement les récentes manifestations de gendarmes, sans pour autant engager une polémique avec M. Jospin. M. Chirac, qui est aussi le chef des armées, devait rappeler les grands principes de fonctionnement de l'institution militaire et les contraintes qui lui sont attachées, une allusion à l'interdiction qui leur est

faite de participer à des manifestations de rue. Plus libres de leur expression, les candidats de droite déclarés à l'Elysée ne cantonnent plus leurs attaques aux dépenses engagées par le gouvernement. C'est l'Etat lui-même, dans ses fonctions régaliennes, qui est ébranlé et affaibli, assurent-ils. Alain Madelin a jugé, lundi, sur RMC, que le mouvement des gendarmes, après celui des policiers, était « un signe de délitement de l'Etat ». M. Jospin « donne le sentiment de distribuer l'argent des contribuables, ou plutôt des chèques sans provision au petit bonheur des grèves et des mouvements de contestation », a dénoncé le président de DL. En renonçant à mener une ambitieuse réforme de

l'Etat, ajoute-t-il, la gauche « a gâché cinq années de croissance ». M. Madelin a notamment prononcé « un plan ORSEC pour la justice », dont il chiffre le coût à 12 milliards de francs (1,83 milliard d'euros). François Bayrou a porté les mêmes attaques contre la gestion gouvernementale : « On vient d'assister en accéléré à tout le scénario de la décomposition de l'Etat et de la démocratie », a-t-il déclaré à l'AFP. Le président de l'UDF a fustigé « un pouvoir sourd, complètement obtus, même devant les revendications les plus légitimes », mais qui « cède à chéquier ouvert tout ce qu'il refuse depuis des mois » quand les Français descendent dans la rue. M. Bayrou juge qu'il est « urgent » de proposer « un changement profond de méthode de gouvernement », car « c'est la démocratie française qui a besoin d'une relève ».

● **Santé** : les internes, médecins et vacataires des hôpitaux ont tous décidé de poursuivre leur mouvement de grève, et les techniciens de laboratoire ont débuté un mouvement de deux jours, les 10 et 11 décembre. Les médecins libéraux, quant à eux, sont appelés, depuis le week-end, à ne plus effectuer aucune garde, et les infirmiers libéraux devaient manifester, mardi 11 décembre, pour réclamer un renfort budgétaire, menaçant d'arrêter les soins à partir du 20 décembre s'ils n'obtenaient pas satisfaction.

● **Sûreté** : les agents des douanes ont commencé, lundi 10 décembre,

une grève du zèle illimitée, tandis que les gardiens de prison étaient appelés à trois journées d'action, les 11, 13 et 15 décembre. Les policiers municipaux devaient manifester mardi 11 décembre.

● **Services** : vendredi 14 décembre, les 18 000 salariés de la Banque de France sont appelés à une grève de 24 heures, ainsi que les guichetiers, comptables, caissiers et agents de maîtrise du réseau parisien de La Poste. Ce jour-là, les agents RATP chargés de la sécurité dans le métro et le RER parisien sont également appelés à se mobiliser. Les éclusiers de Picardie ont rejoint ceux du bassin de la Seine dans le mouvement engagé le 5 décembre.

### EN ROUTE VERS L'ANARCHIE

Trois raisons expliquent, selon lui, qu'« on ne [puisse] gouverner un pays comme cela » : ne pas anticiper les revendications et céder au dernier moment constituent un « appel à d'autres manifestations » ; la précipitation empêche « toute concertation ou négociation véritable » avec les fonctionnaires ; et, en cédant aux pressions de la rue, on « laisse sur le bord de la route tous ceux qui ne sont pas assez nombreux ou organisés » pour faire entendre leur voix. Hervé de Charette, président délégué de l'UDF, invite la droite à tirer profit de la situation en déposant à l'Assem-

blée nationale une motion de censure contre le gouvernement.

Ces attaques de l'UDF et de DL succèdent aux violentes critiques adressées, la veille, par le RPR. Patrick Devedjian avait estimé, dimanche, sur France-Inter, que le pays est « en route vers la plus complète anarchie ». Le conseiller de la direction du parti gaulliste expliquait que, dans tous ses domaines

président du Mouvement pour la France, Philippe de Villiers, résume d'une formule : « Chaque fois qu'il y a un problème, Papa Noël Jospin dégaine le chéquier. » Ces déclarations s'inscrivent dans le droit fil de l'intervention télévisée du président de la République, le 14 juillet. M. Chirac avait souligné à plusieurs reprises qu'en matière de lutte contre la délin-

## Bruno Mégrét appelle à d'autres manifestations

Les deux candidats d'extrême droite à l'élection présidentielle, Jean-Marie Le Pen, président du Front national, et Bruno Mégrét, président du Mouvement national républicain, habituellement attachés à l'obligation de réserve de l'armée et au maintien de l'*ordre*, ont soutenu les revendications des gendarmes. M. Le Pen évoque un « malaise » dans les casernes « bien plus profond que ne l'imagine M. Jospin ». M. Mégrét, qui se dit « choqué par les manifestations de gendarmes en uniforme », rend toutefois les « politiciens responsables du chaos » et parle de « légitimes aspirations ». Il déclare en outre, dans un communiqué daté du 10 décembre : « Le moment est venu d'exploiter la déliquescence du gouvernement socialiste pour renforcer les services publics essentiels à la sécurité de la nation », appelant « les pompiers, les gardiens de prison, les policiers municipaux et les douaniers à manifester publiquement et massivement ».

d'intervention (armée, justice, police...), « on a le sentiment d'un Etat qui s'effondre après cinq ans de Jospin ». L'affaiblissement de l'Etat se traduit aussi, selon la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, par une politique du guichet ouvert, qui consiste à « distribuer un certain nombre de milliards sans se préoccuper de savoir si le budget permettrait de mettre réellement en œuvre ses promesses ». Ce que le

Raphaëlle Bacqué et Jean-Michel Bezat

## M. Vaillant reprend les négociations avec les policiers

**L'EFFET** des mesures annoncées par le ministre de la défense, Alain Richard, en faveur des gendarmes, samedi 8 décembre, a bousculé le calendrier du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant. Prévues pour débuter en janvier, les concertations avec les syndicats de policiers pour élaborer un « plan stratégique » se sont ouvertes lundi 10 décembre. M. Vaillant a rencontré dans la soirée les représentants de l'UNSA-police et du syndicat national des policiers en tenue (SNPT). Ce rendez-vous n'avait pas pour objet de relancer les négociations conclues par l'accord du 29 novembre, auquel l'UNSA-police et le SNPT ont souscrit, mais d'engager des discussions sur la « revalorisation du métier de policier », a indiqué le secrétaire général du SNPT, Gérald Noulé.

Cette rencontre devrait être suivie de rendez-vous similaires avec d'autres syndicats, notamment les signataires de l'accord du 29 novembre : le Syndicat national des officiers de police (SNOP, majoritaire) et le Syndicat des commissaires et haut fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN). Cette perspective n'a pas suffi à apaiser le mécontentement des non-signataires. Alliance (gardiens de la paix et gradés) et Synergie-offi-

ciers, qui ont organisé un référendum sur l'accord dans les commissariats, ont appelé, lundi, à « une manifestation de mécontentement » pour le 14 décembre à Paris. Le Syndicat général de la police (SGP-FO) renvoie, quant à lui, d'éventuels mouvements à une date proche de son congrès – prévu le 21 décembre.

Une querelle de chiffres alimente la polémique entre les syndicats contestataires et le ministère. Les premiers estiment « insuffisante » l'augmentation de 600 francs consentie par M. Vaillant. Cette somme ne prend en compte que les efforts supplémentaires décidés pour la signature de l'accord, indique-t-on Place Beauvau. Dès janvier 2002, précise-t-on, les gardiens de la paix gagneront 815 francs, 835 francs, et 990,29 francs de plus par rapport à 2001, compte tenu des augmentations déjà prévues avant le conflit. La hausse de deux points de l'indemnité de sujexion spéciale devrait, en outre, représenter une augmentation de 200 à 400 francs supplémentaires. Cette mesure ne devrait toutefois intervenir qu'à partir de 2003.

Pascal Ceaux

## Les efforts financiers annoncés s'étaleront sur plusieurs années

« CHÉQUIER ouvert », « chèques sans provision », « Papa Noël Jospin » : les attaques ont fusé, à droite, lundi 10 décembre, contre le gouvernement, accusé par Alain Madelin (DL), François Bayrou (UDF) et Philippe de Villiers (MPF), de céder à toutes les pressions. « Il faut s'arrêter », a lancé Jean-François Copé, secrétaire général adjoint du RPR, après l'accord conclu, samedi, entre le ministre de la défense, Alain Richard, et les gendarmes. Si M. Jospin est élu en 2002, a-t-il dit, « c'est lui qui va gérer son ardoise ; si, par hasard, c'est d'autres, ils vont avoir un héritage douloureux ».

Laurent Fabius a mêlé ses reproches à ceux de l'opposition. Le ministre de l'économie ne s'est jamais caché de lutter contre l'inflation des dépenses publiques. Mais ses déclarations, lundi, lors d'un colloque sur l'administration électronique, ne sont pas passées inaperçues : « Il n'existe pas de trésor caché », a-t-il lancé. Lorsque des dépenses publiques nouvelles sont engagées, elles signifient soit une hausse des impôts, soit le renoncement à d'autres dépenses. »

Vincent Peillon, le porte-parole du PS, n'a pas tardé à lui répondre, jugeant « normal que le ministre en charge des finances n'incite pas à

davantage de dépenses ». M. Peillon a indiqué qu'au cours de son intervention sur France 2, le 5 décembre, Lionel Jospin avait « bien précisé que ces accords devaient être financés par redistribution à l'intérieur des ministères concernés ou à l'intérieur du budget tel qu'il a été préparé pour l'année 2002 ». « En ce sens, a-t-il conclu, on doit pouvoir rassurer Laurent Fabius, même si son avertissement est sans doute légitime et utile. »

### REDÉPLOIEMENTS

Au Sénat, où le projet de loi de finances pour 2002 était examiné, la secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly, a renchéri, assurant qu'« il n'y aura pas de déficit ni d'impôts supplémentaires » pour financer les concessions gouvernementales à l'hôpital, aux cliniques, aux policiers et aux gendarmes. « L'argent figure déjà dans le budget », a-t-elle précisé. Nous procéderons par redéploiements. »

Qu'en est-il vraiment ? Le gouvernement semble en fait avoir gonflé ses annonces : sur les 10,2 milliards de francs de mesures annoncées pour les hôpitaux, cliniques, policiers et gendarmes, seuls 6,82 milliards de francs correspondent à des dispositions nouvelles qui n'étaient inscrites ni dans le budget

pour 2002, ni dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale, ni dans le collectif budgétaire de 2001. Sur cette enveloppe, 2,27 milliards de francs seront à la charge de l'Etat en 2002, au titre des efforts consentis pour les policiers et les gendarmes. Et ces dépenses seront effectivement financées par « redéploiement » – au détriment de certaines dépenses d'investissement. Ces efforts financiers devront être maintenus au-delà d'une année, puisqu'ils portent notamment sur des créations de postes ; ils augmenteront donc, à long terme, les dépenses de l'Etat.

S'y ajoutent encore les engagements pris en faveur des gendarmes. On sait déjà que 500 millions de francs leur seront affectés sur le budget 2003, 1 milliard de francs devant être réparti entre les budgets 2003, 2004 et 2005. Les engagements annoncés pour les hôpitaux et les cliniques (5,6 milliards de francs, dont 3,05 milliards de mesures nouvelles) n'apparaîtront pas à la charge de l'Etat – de sorte qu'ils ne creuseront pas le déficit budgétaire –, mais seront prélevés sur la Sécurité sociale, à hauteur de 1,9 milliard en 2001 et de 1,15 milliard en 2002.

Virginie Malingre

## NOUVEAU COMPTE À TERME 2 MOIS ING DIRECT

# "JOYEUX NOËL"

OFFRE VALABLE JUSQU'AU  
25/12/01

• De 700 € à 7 000 €.  
(de 4 500 à 40 000)

• Taux garanti.

• Sans frais.

• Sans risque.

• Sans changer de banque.

# 7%

d'intérêt brut

DEMANDEZ DES MAINTENANT  
VOTRE DOSSIER D'OUVERTURE

0810 666 777

24h/24 - 7j/7j - 0% d'un appel local

[www.ingdirect.fr](http://www.ingdirect.fr)

PRÉCISEZ LE CODE MEDIA : 29119

taux annualisé brut de 7%, soit 5,25% net après prélèvement libéralisation et cotisations sociales. Offre valable jusqu'au 25 décembre 2001.

Souscription soumise à toute personne physique majeure et capable. Offre limitée à une souscription par foyer fiscal.

ING DIRECT  
LÀ OÙ VOTRE ARGENT EST HEUREUX

# Alain Madelin cherche à séduire l'électorat de Charles Pasqua et Jean-Marie Le Pen

A Marseille, le président de DL a rencontré M. Gaudin (DL), qui appelle à voter Chirac dès le premier tour

En campagne pour l'élection présidentielle, Alain Madelin (DL) s'est rendu, lundi 10 décembre, dans les quartiers sud de Marseille où il a rencontré des

jeunes mais aussi des gendarmes retraités. Avant de retrouver ses comités de soutien, il a déjeuné à l'hôtel de ville en compagnie du maire, Jean-

Claude Gaudin (DL), qui soutient Jacques Chirac. Montrant patte blanche, M. Madelin s'est présenté comme une « valeur ajoutée à l'opposition ».

## Marseille de notre envoyé spécial

Peu familier des réunions politiques, l'auditioire est impatient et turbulent. Ce lundi 10 décembre, vers 17 heures, une vingtaine de jeunes sont venus à la rencontre du président de Démocratie libérale, Alain Madelin, au pied des petits immeubles de La Soude, une cité des quartiers sud de Marseille. Le candidat à l'élection présidentielle assure, lorsqu'il peut enfin prendre la parole, qu'il n'est « pas un démagogue » venu « faire des promesses stupides ».

Rapidement contraint de ranger son discours sécuritaire, M. Madelin est interpellé sur les difficultés que rencontrent ces jeunes à trouver un logement et un emploi. Il suggère de développer l'accès à la propriété et les « petits boulofs », de permettre aux jeunes de créer de petites entreprises, et de réformer l'école afin qu'elle ne soit plus celle de la « relégation ». Le regard désabusé de ses interlocuteurs ne s'éclaire que lorsque l'élue énonce lui-même leurs propres difficultés : « Quand tu t'appelles Ahmed Machin-Chose et que tu dis que tu viens de cette cité, j'imagine que ton CV n'est pas au-dessus de la pile. »

Une heure plus tard, M. Madelin est attablé dans un bistro en compagnie d'une poignée de gendarmes retraités. Le besoin de reconnaissance est le même, mais le langage diffère. Très à l'aise face à un tel auditioire, sur un terrain qui a occupé l'essentiel de ses interven-

tions publiques depuis plusieurs mois, M. Madelin égrène quelques « mesures destinées à restaurer la confiance dans les forces de l'ordre » : il suggère de différencier la qualification pénale selon qu'il s'agit d'un voyou qui tire sur un passant ou d'un policier qui tire sur un voyou », ce dernier délit pouvant éventuellement être qualifié, selon lui, d'*« homicide excusable »*. Il suggère également que l'Etat verse lui-même les dommages et intérêts dus à un policier blessé dans l'exercice de ses fonctions par un « voyou insolvable ». L'un de ses interlocuteurs réclame-t-il le rétablissement du service militaire ?

M. Madelin soupire : « Il faudrait déjà apprendre à chanter La Marseillaise aux joueurs de l'équipe de France, qui sont payés des milliards et qui, eux, ne galèrent pas dans les banlieues ». Le candidat se chargea de faire la synthèse, peu après 20 heures, à l'occasion du lancement de ses comités de soutien marseillais, assurant qu'il veut « tenir le même discours aux policiers, aux fonctionnaires et à ceux qui ne le sont pas ». « Pas de démagogie, de la pédagogie », martèlera-t-il comme pour s'en convaincre lui-même.

Lorgnant sur l'électoral de Charles Pasqua et de Jean-Marie Le Pen, en espérant qu'au moins l'un d'entre eux devra renoncer à se porter candidat à l'élection présidentielle, M. Madelin a amorcé depuis plusieurs mois un virage nettement à droite. Organisé à l'hôtel de ville, lundi après-midi, en présence du même aréopage chir-

Claude Gaudin, en présence de plusieurs députés de droite des Bouches-du-Rhône, le déjeuner, lundi, fut chiriquen. A la mi-août, M. Gaudin avait annoncé qu'il soutiendrait M. Chirac dès le premier tour. S'ils n'ont pas encore tous exprimé publiquement leur choix, les autres parlementaires DL font preuve de la plus grande circonspection à l'égard de la candidature de leur chef de parti. Notamment

**« Un policier qui tire sur un voyou » : ce délit pourrait être qualifié, selon M. Madelin, d'*« homicide excusable »***

parce que sa candidature gêne celle de François Bayrou et qu'elle est susceptible d'élargir le socle électoral du chef de l'Etat, M. Madelin bénéficie toutefois, depuis l'été, d'une neutralité bienveillante de la part des partisans du chef de l'Etat.

Cela étant, le député européen reste placé sous haute surveillance, comme en témoigne la conférence de presse qui a été organisée à l'hôtel de ville, lundi après-midi, en présence du même aréopage chir-

qui. Interpellé par M. Gaudin, M. Madelin a de nouveau montré patte blanche : « Tu as raison sur la stratégie de rassemblement le plus large possible pour pouvoir faire l'addition gagnante au second tour », a-t-il répondu à son hôte, en exprimant son souhait d'être lui-même une « valeur ajoutée à l'opposition ». Tout au plus, s'est-il permis un discret rappel des précédentes erreurs de pronostic de M. Gaudin, qui avait soutenu Edouard Balladur en 1995, quand M. Madelin, lui, faisait campagne pour M. Chirac.

Le soir, changement de décor : peu d'élus sont au rendez-vous du lancement de ses comités de soutien marseillais. Devant quelque deux cents personnes acquises à sa cause, M. Madelin peut mettre un bémol à son credo d'union, pour jouer sur la fibre identitaire de son nouvel auditioire. « Il est vrai qu'en 1995 j'ai fait la profession de foi de Jacques Chirac. J'ai gardé la foi. Il a pris la profession », lance-t-il, sans omettre de rappeler qu'il a « fait partie des gens qui ont été déçus » par le chef de l'Etat. « J'ai préféré me mettre à mon compte, et je n'ai pas du tout peur de la concurrence », insiste-t-il, avant de faire mine de s'interroger : « Ai-je la stature, la carrure nécessaire ? (...) Je n'ai pas trouvé la réponse. En revanche, je me suis comparé aux autres et, finalement, j'ai décidé d'être candidat. »

**Jean-Baptiste de Montvalon**

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

# Pour l'Action française, M. Chevènement « rassemble les Français sur la France »

**LA CANDIDATURE** de Jean-Pierre Chevènement à l'élection présidentielle trouble la branche royaliste des souverainistes. Suffisamment pour que Pierre Pujo, le directeur du bimensuel *Action française*, l'évoque, directement dans le courrier des lecteurs et indirectement dans son editorial du numéro daté 6-9 décembre.

« Vous ne trouverez aucune position favorable à la candidature de Jean-Pierre Chevènement », répond ainsi M. Pujo à un lecteur qui se dit « choqué » d'apprendre que des royalistes s'apprêtent à voter pour l'ancien ministre socialiste. « Il serait surprenant que des royalistes soutiennent la candidature d'un homme qui veut restaurer la République », insiste-t-il en ajoutant qu'« au demeurant il existe d'autres candidats souverainistes potentiels : Jean-Marie Le Pen, Charles Pasqua, Philippe de Villiers, Christine Boutin » et en concluant : « Il n'est pas dans la vocation de l'Action française de les départager. »

Ce maurassien de longue date se dit cependant « bien obligé de constater que [M.] Chevènement adopte une stratégie voisine de la thèse que l'Action française défend toujours : par-delà les partis, par-delà les idéologies de droite et de gauche, rassembler les Français sur la France ».

## COMPROMIS NATIONALISTE

A ses yeux, l'ancien ministre socialiste pratiquerait donc le fameux « compromis nationaliste » que l'Action française (AF) a appliqué à plusieurs reprises et remis au goût du jour en 1994, lors du débat sur le traité de Maastricht. Cela a d'ailleurs amené M. Pujo et l'AF à rejoindre, en avril 1998, l'Alliance pour la souveraineté de la France – association créée par le conseiller général (RPF) des Hauts-de-Seine Francis Choisel et qui réunit des opposants d'horizons divers à l'Union européenne.

« Dans les diverses réunions souverainistes aux-

quelles j'ai participé depuis septembre, j'ai pu constater qu'entre hommes de droite ou de gauche et même certains communistes, d'une part, et l'Action française, d'autre part, il existait une convergence de pensée sur des thèmes comme celui de la souveraineté et de l'unité de la France », note M. Pujo. Et d'ajouter : « Ce qui est capital aujourd'hui, c'est que des Français de toutes tendances se retrouvent sur le primat de la nation, en dehors des partis. »

« Sans doute, précise-t-il, nos interlocuteurs continuent-ils à associer la République à la France, cela nous en discuterons plus tard avec eux. »

Des mots qui peuvent être pris comme une absolusion pour les monarchistes qui s'aventuraient à voter pour M. Chevènement au premier tour de l'élection présidentielle. Pour l'heure, la seule consigne formelle lancée par l'Action française est : « Rejeter Chirac et Jospin ».

**Christiane Chombeau**

# Inventeur de la semaine de quatre jours, M. Larrouturou critique le bilan de la gauche

Il conteste les chiffres du gouvernement sur l'emploi et envisage une candidature à l'Elysée

IL s'est fait connaître, il y a huit ans, en battant l'estrade pour promouvoir la semaine de quatre jours, qui fit l'objet d'une proposition de loi du député (UDF) Gilles de Robien. La semaine dernière, il est remonté à l'assaut. Pierre Larrouturou, qui a milité au Parti socialiste de 1987 à 1991, a lancé, le 9 décembre, un parti qu'il a baptisé Nouvelle donne, en comptant sur l'appui des réseaux rocardiens des clubs Convaincre, dont l'ancien secrétaire général, Jean-Paul Foncel, l'a rejoints.

A l'instar de Christian Blanc, autre proche de l'ancien premier ministre Michel Rocard, M. Larrouturou assure qu'il n'exclut pas de se présenter à l'élection présidentielle de 2002. Mais il veut avant tout peser sur la gauche, la « réveiller », dit-il, en relançant le débat d'idées.

Le militant associatif ne prendra sa décision qu'au mois de janvier. L'ancien ministre Roger Fauroux l'en-courage, dit-il, à sauter le pas. Le premier secrétaire du PS, François Hollande, l'a reçu le 3 décembre, et aurait prêté une oreille attentive à ses propositions.

## NOUVELLE « NUIT DU 4 AOÛT »

Dans le livre qu'il publie, *La gauche est morte, vive la gauche* (Préses de la Renaissance), M. Larrouturou dresse un réquisitoire de l'action, notamment sociale, de Lionel Jospin. Il conteste d'abord son succès sur le chômage, en estimant qu'en quatre ans le nombre de chômeurs n'a pas baissé d'un million, mais de 440 000 seulement. Pis : depuis 1993, il n'a pas diminué que de 97 000, écrit-il, tandis que la précarité aurait continué de progresser.

M. Larrouturou parle de « mensonges » et accuse la gauche d'avoir gâché ses chances avec ce bilan « médiocre ». « Non seulement la gauche n'a pas changé le réel, ou de façon marginale, conclut-il, mais elle a renoncé à changer les termes du débat, la représentation du monde. »

Pour autant, M. Larrouturou ne désespère pas de la gauche réformiste : il estime M. Jospin « aujourd'hui le mieux placé pour désamorcer la bombe qui représente la crise démocratique dans notre pays ». Dans son livre, il rêve d'une nouvelle « nuit du 4 août » [celle de l'abolition des priviléges, en 1789] : le 22 mai 2002, juste avant les élections législatives, le premier ministre François Hollande y proposerait au président Jospin un référendum sur « un nouveau pacte républicain ». « Immédiatement, le peuple exulterait », anticipe l'auteur.

Dans ce référendum-fiction, M. Larrouturou place ses idées-phares : non-cumul strict des mandats, introduction d'une forte dose de

proportionnelle, garantissant au parti ou à la coalition arrivé en tête la majorité absolue des sièges, droit de vote aux élections locales pour les étrangers établis depuis plus de cinq ans, etc.

M. Larrouturou prône de nouveaux partages, qu'il s'agisse des temps sociaux, en allant progressivement vers la semaine de 32 heures et les 42 années de cotisations « pour sauver l'équilibre du système de retraite », ou des relations Nord-Sud. Il suggère un traité social européen et préconise que le référendum instaure aussi une « loi d'initiative citoyenne ». Toute proposition de loi recueillant la signature de 300 000 citoyens devrait, six mois après son dépôt, être inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. A défaut de vote au bout de deux ans, et moyennant 600 000 signatures recueillies dans dix régions, un référendum serait organisé sur le sujet. M. Larrouturou veut y croire.

**Michel Noblecourt**

**PUBLICATIONS JUDICIAIRES**  
**Office Spécial de Publicité**  
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex  
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

**Déclaration d'absence**

Madame CHASTANET Joëlle a déposé au Tribunal de Grande Instance de Créteil, une requête afin de faire déclarer l'absence de Madame LERBIER Marie divorcée CHASTANET, née le 29/01/1915 à Paris 2<sup>e</sup>, disparue le 14/12/1954 de son dernier domicile sis au 23, Rue de Crébillon 94300 Vincennes

**La librairie professionnelle de référence**

**www.Lavoisier.fr**

**750 000 ouvrages répertoriés**

**25 000 titres en stock**

**Expédition sous 24 H !**

# La LCR a recueilli les 500 signatures pour Olivier Besancenot

Le candidat propose « un plan Orsec sur les revenus »

**LA LIGUE** communiste révolutionnaire (LCR) est désormais « admissible » à l'élection présidentielle. Non sans soulagement. Pour avoir parié sur un quasi-inconnu, Olivier Besancenot, un jeune postier de vingt-huit ans, la formation d'extrême gauche n'était guère assurée de passer le cap de l'écrit, c'est-à-dire de réunir les cinq cents promesses de signatures d'élus locaux. C'est aujourd'hui chose faite. « On a réuni entre cinq cent vingt et cinq cent trente promesses, ce qui était l'objectif pour la fin de l'année », affirme-t-on à la LCR.

## « ÉTAT D'URGENCE SOCIALE »

La barre des cinq cents promesses franchie évite du coup à la « Ligue » une résurgence de débats internes houleux sur l'opportunité ou non de soutenir la candidature d'Arlette Laguiller. « La barre des cinq cents fait passer Olivier Besancenot dans le camp des vrais candidats et nous permet de rendre visible qu'à côté de LO, il existe une autre force d'extrême gauche » souligne pour sa part Alain Krivine. « Cela change les choses. On le voit depuis hier avec les coups de fil de certains médias », explique-t-on au siège de l'organisation.

Libéré de la contrainte de l'écrit, le candidat Besancenot va donc pouvoir se consacrer à une deuxième étape : celle de la préparation des « oraux ». Mardi 11 décembre, le « poste révolutionnaire » des Hauts-de-Seine devait exposer à la presse ses grands axes de campagne. Le thème principal est celui de « l'état d'urgence sociale », qui comprend l'interdiction des licenciements. « Il faut un véritable plan Orsec sur les revenus », indique M. Besancenot, qui réclame « 1 500 francs d'augmentation pour tous, notamment pour les allocataires de minima sociaux ». Le candidat de la LCR a prévu de se rendre dès jeudi 14 décembre aux manifestations qui vont accompagner le

sommet de l'Union européenne à Bruxelles, là encore pour exiger « un droit de veto des comités d'entreprise européens sur les suppressions d'emplois » et « un alignement vers le haut des acquis sociaux avec l'instauration d'un salaire minimum européen ».

Un grand rassemblement à Saint-Denis, le 26 janvier, donnera le coup d'envoi à la campagne et à une série de meetings régionaux. Auparavant et avant de s'envoler pour le Forum social de Porto Alegre, au Brésil, M. Besancenot aura sacrifié à la tradition des « présidentiables » en publiant à la mi-janvier un livre-programme édité chez Denoël et dont le titre *Tout est nous* reprend une ritournelle fétiche des manifestations parisviennes – « Tout est à nous, rien n'est à eux/Ce qu'ils ont, ils l'ont volé » –, popularisée par les associations de chômeurs.

D'ici là, la LCR entend mettre les bouchées doubles pour crédibiliser un candidat qui peine à décoller dans les sondages – les instituts le créditent de 1 % des intentions de vote – et dont la notoriété reste très faible. « C'est normal que cela ne décolle pas. L'après-11 septembre et la polarisation des débats sur la sécurité ne nous ont pas été favorables. Et puis, le phénomène Arlette, on le savait, est incontournable », indique Alain Krivine.

La LCR se refuse à tout objectif chiffré de score. « On est sur le long terme. Nous, on prépare l'avenir », explique M. Krivine. Et tandis que son candidat va s'efforcer de se faire connaître, la LCR, afin de « parer à toute éventualité » et parce que « d'ici mars, les pressions sur les élus vont être énormes », va poursuivre sa chasse aux signatures, estimant encore indispensable de se doter d'une marge de « cent à cent cinquante promesses supplémentaires ».

**Caroline Monnot**

# Lutte ouvrière présente son dispositif pour la campagne présidentielle

**CANDIDATE** de Lutte Ouvrière à l'élection présidentielle, Arlette Laguiller dispose des cinq cents promesses de signature. L'annonce publique en a été faite par l'organisme éponyme de la formation trotskiste dans son édition du 7 décembre. La primeur de la nouvelle avait été réservée aux congressistes de LO, qui se sont réunis à huis clos au château de Presles dans l'Oise, lors du week-end des 1<sup>er</sup> et 2 décembre.

L'affaire ne faisait visiblement guère de doute pour les dirigeants de LO. Depuis la première semaine de décembre, pas moins de quinze mille panneaux d'affichage public – à l'effigie d'« Arlette » et frappés du slogan « toujours dans le camp des travailleurs » – ont été réservés, sur l'ensemble du territoire, auprès de la société Jean-Claude Dauphin.

## CAMPAGNE D'AFFICHAGE

Parallèlement à cette grosse campagne d'affichage, la candidate aura participé d'ici fin décembre à une centaine de réunions publiques organisées par les militants locaux de Lutte ouvrière. « Ces meetings seront multipliés au premier trimestre 2002 », annonce l'organisation, dont le congrès a par ailleurs confirmé qu'elle présentera des candidats aux élections législatives « dans toutes les circonscriptions de l'hexagone ». Selon le journal de LO, l'essentiel des discussions du congrès ont d'ailleurs été consacrées aux échéances électorales à venir. En outre, « un rapport a été présenté sur les résultats des élections municipales et surtout sur l'orientation qu'avait prise l'organisation de développer une activité locale dans les villes où elle avait présenté des listes. Le bilan de cette activité s'est révélé extrêmement positif », toujours selon l'hebdomadaire de Lutte ouvrière.

Outre sa porte-parole, Arlette Laguiller, y figurent les deux autres députées européennes, Armonie Bordes et Chantal Cauquil, ainsi que cinq conseillers régionaux et un conseiller municipal de Montbeliard (Doubs), tous élus sur

# Les mairies cherchent à motiver les jeunes inscrits d'office sur les listes électorales

En dépit des efforts d'information, les 18-25 ans restent sceptiques sur l'utilité du vote

Depuis la loi du 10 novembre 1997, les jeunes ayant atteint l'âge de dix-huit ans bénéficient d'une inscription d'office sur les listes électorales,

dont la clôture interviendra le 31 décembre. En dépit de la simplification des procédures et des campagnes d'information, nombre de jeunes res-

tent réservés sur l'utilité du vote. Certaines municipalités, comme celle de Vauréal (Val-d'Oise), s'efforcent d'inciter les jeunes à « être acteurs ».

**SELON** le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, près de neuf jeunes Français sur dix ayant fêté leurs dix-huit ans en 2000 sont inscrits sur les listes électorales. Nombre d'entre eux, toutefois, ignorent même être en mesure de voter. Ils bénéficient à présent de la procédure d'inscription d'office, instituée par la loi du 10 novembre 1997. La clôture des listes pour les élections de 2002 interviendra le 31 décembre 2001. D'ici là, les mairies pourront s'appuyer sur les fichiers fournis par l'Insee qui servent de base aux commissions administratives chargées de compléter les listes électorales. Pour la France métropolitaine, ils ont été établis d'après les données du recensement militaire, et non plus, pour les jeunes filles, d'après les listes des organismes sociaux, sur lesquelles figurent les personnes de nationalité étrangère.

Cette amélioration, conséquence de l'obligation de recensement des jeunes filles nées en 1983, devrait alléger la tâche des mairies, contraintes en vertu du code électoral de n'inscrire que les per-

sonnes « qui possèdent les qualités exigées par la loi ». Jusqu'en 2000, les municipalités devaient demander par courrier aux jeunes gens concernés de fournir un justificatif de nationalité et de domicile. Pour 2002, le ministère de l'intérieur a informé les mairies par circulaire qu'il « leur appartient de procéder à une convocation systématique des personnes listées par l'Insee » et que, « si la lettre [informant le jeune qu'il va être inscrit] ne revient pas avec la mention "NPAI" ou "PSA", la réalité du domicile pourra être présumée et le jeune inscrit d'office ».

La mairie de La Courneuve (Seine-Saint-Denis) avait déjà envoyé les courriers demandant de fournir des justificatifs quand cette dernière circulaire lui est parvenue. Celle de Pantin (Seine-Saint-Denis), dans une lettre envoyée mi-novembre, demande aux destinataires de ne répondre que s'ils ont ou vont changer d'adresse. L'exemple de Vauréal (Val-d'Oise) permet d'évaluer l'implication réelle des nouveaux majeurs. Cette ville de l'agglomération de Cergy-Pontoise, qui abrite une des populations les plus jeunes de France, a demandé par courrier, avant de prendre connaissance des dernières directives, aux 282 résidents figurant sur le fichier de l'Insee de confirmer leur inscription en se présentant en mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Le 21 novembre, à quarante jours de la clôture des inscriptions, environ 38 % des destinataires s'étaient exécutés, quatre enveloppes seulement étant revenues avec la mention : « N'habite pas à l'adresse indiquée. » Aux nombreux autres, la mairie a envoyé des lettres de rappel. Des affiches du service d'information du gouvernement, imprimées par la municipalité, ont été placardées. Dès le début décembre, les jeunes, concernés ou non par la procédure d'inscription d'office, ont pu accomplir les formalités dans un minibus stationné devant le lycée. « Ce n'est pas gagné », estime le maire, Bernard Morin (PS). Certains viennent spontanément, parce qu'ils sont contents de pouvoir voter, ou poussés par leurs parents. Mais la majorité ne prend pas l'initiative. Ils disent que cela ne sert à rien. »

Pour les jeunes désireux de voter mais mal informés des démarches à suivre, la lettre munici-

paliale a servi de piqûre de rappel. « Ils sont venus assez nombreux en octobre », souligne Annick Kragen, responsable du service des affaires générales de la mairie. « Avant de recevoir cette lettre, je ne savais pas qu'il fallait s'inscrire avant le 31 décembre », reconnaît Aurélie, dix-huit ans. D'autres confient que, sans ce courrier, ils n'auraient « peut-être pas eu le réflexe ». La municipalité a organisé plusieurs événements visant à impliquer les jeunes dans la vie de la cité. « On essaie de montrer qu'être citoyen, c'est des choses concrètes et pas seulement un bulletin dans l'urne », résume le maire, convaincu que « plus on incite les jeunes à être acteurs, plus ils iront chercher leur carte d'électeur ».

## RÉTICENCES

Samedi 17 novembre, les Rencontres locales de la jeunesse ont invité les 15-25 ans à débattre de différents thèmes avec les élus et à émettre des propositions. Une cinquantaine est venue. La plupart des présents ont fait part de leurs réserves : « J'ai envie de m'inscrire

sur la liste électorale, mais j'ai la flemme d'y aller », reconnaît Alhassane-Nana, tout juste dix-huit ans. Julien, vingt ans, dit n'avoir « jamais reçu les papiers » : « Tant pis pour la présidentielle. Je préfère ne pas tremper là-dedans. » Et Mme Kragen de citer l'exemple d'un garçon, bientôt majeur, venu se faire recenser : « Il a refusé qu'on l'inscrive dans la foulée sur les listes électorales. »

Pierre Verney, directeur du service de prévention spécialisée de la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence du Val-d'Oise, parle aussi des enfants de parents étrangers qui ne veulent pas « trahir leurs pères, qui n'ont pas le droit de vote ». Avec son équipe d'éducateurs, il constate que « beaucoup de jeunes n'ont pas envie de participer à un système qui leur semble inégalitaire, qui se préoccupe moins de promotion sociale que du risque d'explosion des cités. Ils ne veulent pas être utilisés, servir d'alibi ou de relais pour que "ça se calme" dans leur quartier ».

Claire Ané

## Des campagnes d'incitation

Pendant tout le mois de décembre se multiplient les initiatives visant à inciter les jeunes à participer aux prochains scrutins électoraux. En principe, depuis la loi de novembre 1997, les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales. Toutefois, selon un sondage de la Sofres réalisé, en novembre, pour la radio Skyrock, Le Point et Le Monde, dans le cadre de la campagne « Bouge ton vote ! », trois jeunes sur quatre seulement, âgés de 18 à 25 ans, déclarent être inscrits, 61 % estimant que le fait de voter est utile.

Les associations regroupées dans le Cidem (Civisme et démocratie, www.cidem.org), en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, organisent des « caravanes civiques » dans toutes les villes de plus de 80 000 habitants, afin de sensibiliser les jeunes à la « participation citoyenne », ponctuées par une « semaine du civisme » qui s'accompagne d'une campagne dans les médias sur le thème : « Pour faire entendre votre voix ».

## Le Sénat est hostile à la taxe Tobin

LA MAJORITÉ RPR-UDF-DL du Sénat a supprimé, lundi 10 décembre, le principe d'une taxation des transactions sur les devises, dite taxe Tobin, votée par les députés le 19 novembre lors de la discussion du projet de loi de finances pour 2002. Le rapporteur général de la commission des finances, Philippe Marini (RPR, Oise), a estimé qu'il s'agissait d'une « taxe virtuelle » et qu'« il est toujours grave de manier l'illusion et de faire de fausses promesses ». La secrétaire d'Etat chargée du budget, Florence Parly, a répliqué : « Le gouvernement a choisi son camp, celui de la régulation et de la transparence de la mondialisation. » Selon le texte adopté par les députés, la taxe sur les devises n'entrera en vigueur que si elle est appliquée par l'ensemble des pays de l'Union européenne. Son taux serait fixé par décret en Conseil d'Etat, dans la limite maximale de 0,1 % du montant des transactions.

## DÉPÈCHES

■ AGRICULTURE : selon les comptes prévisionnels de l'agriculture, le revenu moyen par actif devrait progresser en 2001 de 0,4 % en termes réels, grâce à une légère hausse des prix et à une forte revalorisation des subventions, qui compensent la baisse des volumes. Les résultats pour les producteurs bovins seraient en baisse moyenne de 3 %, en dépit d'une hausse des subventions de 22 % par rapport à 2000.

■ SYNDICATS : le Groupe des dix (qui regroupe notamment les SUD) a appelé, lundi 10 décembre, à une « journée interprofessionnelle de mobilisation nationale contre les prétentions politiques du Medef », le 15 janvier, date du congrès extraordinaire de l'organisation patronale à Lyon. L'union syndicale invite à une rencontre, le 18 décembre à son siège, pour décider des formes que pourrait prendre cette journée.

■ CORSE : Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, a affirmé, lundi 10 décembre à Ajaccio, que le processus de Matignon avait échoué à « faire reculer la violence en Corse » et qu'il n'était « quasiment plus soutenu par personne, sauf par les élus socialistes ». En déplacement pour deux jours en Corse, Mme Alliot-Marie devait ensuite rencontrer, à Bastia, le président du conseil exécutif de l'île, Jean Baggioni (RPR), lui aussi favorable au processus de Matignon.

■ GAUCHE : Charlotte Brun a été élue présidente du Mouvement des jeunes socialistes, dimanche 9 décembre à Lille. Adjointe au maire d'Ecouen (Val-d'Oise), âgée de vingt-cinq ans, Charlotte Brun, qui succède à Gwenegan Bui, a été élue par 92,23 % des voix. Le MJS s'est doté d'un bureau national et d'un secrétariat national complètement paritaires.

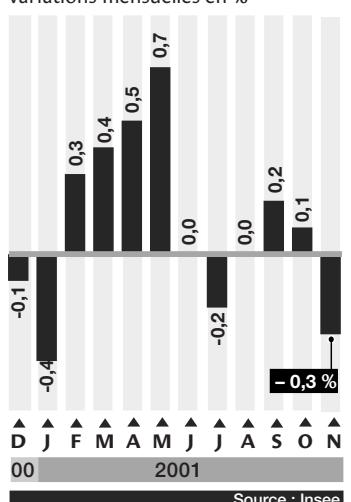
# Les prix à la consommation ont baissé de 0,3 % en novembre

Ce recul concerne les produits pétroliers, alimentaires, manufacturés et de santé. En un an, l'indice a progressé de 1,2 %

LES PRIX à la consommation ont baissé de 0,3 % en novembre, selon les données provisoires publiées par l'Insee, mardi 11 décembre. Sur un an, la progression des prix est ainsi ramenée à 1,2 %, alors qu'elle atteignait 1,8 % en octobre. Ce recul est d'abord dû au repli des prix du pétrole : l'indice des prix de l'énergie décroît de 1,6 %. « C'est le résultat de la poursuite du repli des prix des produits pétroliers (- 2,9 %), malgré la hausse des prix de l'électricité », explique l'Insee. Les experts de l'institut statistique soulignent également « une baisse inhabituelle à cette période de l'année des prix des produits frais (- 2,5 %). C'est la conséquence d'une chute des prix des légumes frais due à des conditions climatiques clémentes au début de l'automne ».

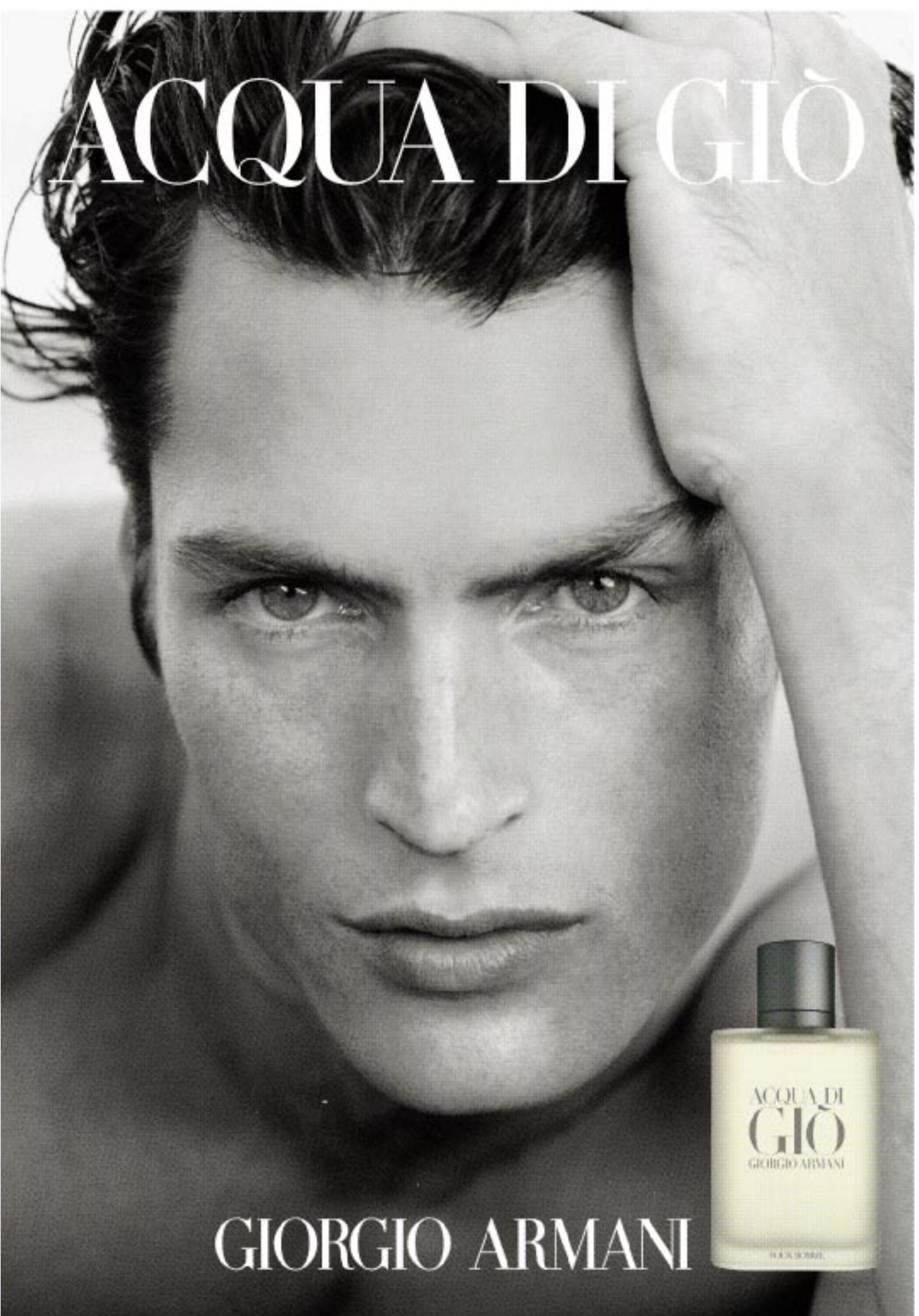
L'indice des prix de l'alimentation recule donc de 0,3 %. A titre de comparaison, il avait augmenté de 0,7 % en novembre 2000. Les prix des produits manufacturés ont également régressé, de 0,3 %, en novembre : les prix de l'habillement et des chaussures ont fléchi de 0,5 % sous l'effet de promotions plus nombreuses que les années précédentes, et,

PRIX À LA CONSOMMATION  
variations mensuelles en %



« avec la diminution des prix de certains médicaments remboursables, les prix des produits de santé reculent de 0,9 % sur un mois », explique l'Insee.

V. Ma.



**TERRORISME** Plusieurs incidents ont opposé, ces dernières semaines, des membres de l'organisation séparatiste basque ETA à des gendarmes et des policiers lors de contrôles

routiers inopinés dans le sud-ouest de la France. ● CES ACCROCHAGES répétés font redouter aux services spécialisés un changement de stratégie de l'ETA à l'égard de la France. ● LE REN-

FORCEMENT de la coopération franco-espagnole en matière de lutte antiterroriste et le rajeunissement des dirigeants de l'organisation pourraient expliquer la recrudescence des violen-

ces. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, le fondateur de l'ETA, aujourd'hui animateur d'Aralar, un courant critique de la gauche indépendantiste basque, qualifie la stratégie militaire de

l'ETA de « suicidaire ». Il regrette que les jeunes indépendantistes « n'aient ni la formation idéologique de leurs aînés ni leur patience ». (Lire aussi notre éditorial page 17.)

# Les policiers s'inquiètent des actes répétés de violences de l'ETA en France

Deux fusillades ont opposé, en novembre et en décembre, les gendarmes français à des « etarras ». Pour les spécialistes de la lutte antiterroriste, cette radicalisation de l'organisation séparatiste est liée au renforcement de la coopération franco-espagnole et au rajeunissement de ses membres

LA MÉFIANCE française grandit contre l'ETA. Après plusieurs incidents qui ont opposé policiers et gendarmes à des membres de l'organisation séparatiste basque, consigne a été donnée aux préfets, aux commissaires de police et aux officiers de gendarmerie de redoubler de prudence lors des contrôles inopinés dans les départements du Sud-Ouest. Dans les Pyrénées-Atlantiques, les patrouilles de nuit sont désormais effectuées par trois militaires au lieu de deux. L'un d'eux est maintenant armé d'un fusil à pompe. Des groupes de cinq gendarmes au minimum assurent l'ensemble des contrôles routiers, de jour comme de nuit. Et 120 gilets pare-balles supplémentaires ont été distribués au groupement de gendarmerie de Pau depuis la fin du mois de novembre. Si les spécialistes de la lutte anti-terroriste se refusent à parler d'un « changement de stratégie » de l'ETA, qui s'est gardée, jusqu'à ce jour, de commettre des attentats sur le territoire français, ils observent néanmoins avec inquiétude la violence répétée, ces derniers mois, des « etarras » contre des gendarmes ou des policiers.

Le 6 décembre, dans le Gers, un peloton de gendarmerie tente d'intercepter une voiture qui refuse de ralentir. À l'issue d'une course-poursuite pendant laquelle des coups de feu sont échangés, trois personnes sont interpellées. Soupçonnées d'appartenir à l'ETA ou à sa vitrine

politique, Batasuna, elles ont été mises en examen, lundi 10 décembre, à Paris, pour « tentative d'homicide, recel de vol en bande organisée, détention d'armes et de faux papiers administratifs, association de malfaiteurs ». Huit jours plus tôt, le 28 novembre, un gendarme était grièvement blessé par balles à Monein (Pyrénées-Atlantiques), près de Pau : deux personnes avaient ouvert le feu sur lui, alors qu'il procédait à un contrôle de routine. Les tireurs étaient parvenus à s'enfuir. Cette fois encore, l'ETA a été suspectée.

**UNE COOPÉRATION RENFORCÉE** Depuis quelques mois, les policiers français sont par ailleurs visés par des actes qui s'apparentent à la guérilla urbaine, la « kale borroka », dont les jeunes Basques sont les acteurs principaux au nord comme au sud. Dans la nuit du 8 au 9 décembre, le domicile d'un officier de police à Ascan (Pyrénées-Atlantiques) a été la cible d'un jet de trois cocktails Molotov qui ont provoqué des dégâts matériels. Le 10 novembre, à Larressore, la maison d'un capitaine de police du commissariat de Bayonne a été visée par un engin artisanal. Au début du mois d'octobre, à Ustaritz, c'était le domicile d'un ancien membre de la police aux frontières. Dans un communiqué publié au début du mois dans le *Journal du pays basque*, édité en France, l'ETA mettait sur le



même plan les polices française et espagnole. Selon les services de renseignement français, c'est la première fois qu'un texte de l'organisation séparatiste paraît dans un journal publié au nord des Pyrénées avant d'être reproduit en Espagne. L'ordre habituel est inverse.

Pour l'instant, aucun élément concret n'autorise à penser, selon une source policière, que des attentats sur des personnes ou des bâtiments français aient été décidés par la direction militaire de l'organisa-

tion séparatiste basque. Ces accrochages répétés, même s'ils ne sont pas sans précédent, font cependant redouter aux services spécialisés un engrangement de violence. Un enquêteur évoque ainsi avec appréhension la possibilité d'un incident qui tournerait mal au détriment des Basques : la mort d'un etarra sous les balles de policiers ou de gendarmes français ne pourrait, selon lui, rester sans riposte de la part de l'ETA.

Pour expliquer la recrudescence des violences contre les forces de

l'ordre au nord des Pyrénées, beaucoup évoquent le renforcement de la coopération franco-espagnole, encore réaffirmée le 28 novembre, lors de la visite à Paris du secrétaire d'Etat espagnol à la sécurité intérieure, Pedro Morenes-Eulate, et la mise en place du plan Vigipirate renforcé après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, qui ont permis de multiplier les contrôles inopinés sur les routes. Depuis le 28 novembre, une disposition qui favorise la remise plus rapide des etarras à la police de Madrid pour des auditions a en outre attisé la colère de l'ETA et des organisations indépendantistes, qui dénoncent le recours à la torture des forces de l'ordre espagnoles. Craignant d'être renvoyés dans l'urgence vers Madrid, les Basques interceptés en France ne se laisseraient plus aussi volontiers arrêter.

Depuis la rupture de la trêve en Espagne décrétée par l'ETA le 3 décembre 1999, l'âge moyen des membres de l'ETA ne cesse de diminuer, constatent policiers français et espagnols. Pour les spécialistes de la lutte antiterroriste, ils sont de « plus en plus extrémistes » et prônent « l'action pour l'action ». Ce « rajeunissement » concerne à la fois les cadres et les simples soldats : pour une source policière française, le responsable de l'appareil politique, qui est l'un des très rares « anciens », Mikel Albizu Iriarte, surnommé « Antza », est « le der-

nier des Mohicans ». Les nouveaux venus sont parfois issus de l'organisation de jeunesse « Haika », qui rassemble, depuis avril 2000, les militants du nord et du sud des Pyrénées en un mouvement unique (*Le Monde* du 13 novembre 2000).

## « CONTRADICTIONS »

La radicalisation de l'appareil militaire de l'ETA n'a pas été sans conséquence politique au Pays basque nord. Elle a provoqué une rupture au sein de la mouvance indépendantiste en France : le 6 octobre, une majorité de plus des deux tiers (67 %) des militants d'Abertzaleen Batasuna (AB) – parti de la gauche nationaliste – s'est opposée à la fusion d'AB avec Batasuna, vitrine légale de l'ETA en Espagne. Dans un communiqué du 29 novembre intitulé « Sortir de la logique d'affrontement », AB, tout en dénonçant l'« immobilisme » des gouvernements de Madrid et de Paris, qui n'ont pas su saisir l'occasion de la trêve, en 1999 pour ouvrir des négociations sur l'avenir du Pays basque, condamne les violences de l'organisation séparatiste basque. « Les actions d'ETA, écrit AB, posent chaque jour davantage de contradictions au sein de la population basque et du mouvement abertzale. Ce dernier n'arrive même plus à comprendre dans quelle logique, quelle stratégie s'inscrivent ces actions. »

Pascal Cœurs

**Julen de Madariaga, fondateur de l'ETA, animateur d'Aralar**

## « Les jeunes n'ont ni la formation idéologique de leurs aînés ni leur patience »

« En tant que fondateur historique de l'ETA, ancien chef de l'ETA-militaire et aujourd'hui animateur d'Aralar, un courant critique de la gauche indépendantiste basque qui préconise la fin de la lutte armée et du terrorisme, comment expliquez-vous les fusillades dont ont été victimes les gendarmes français récemment. Faut-il l'interpréter comme un changement de stratégie de l'ETA ou plutôt comme des maladresses de commandos peu préparés ?

– Je suis étonné de ce qui s'est passé, mais, depuis longtemps, on ne comprend plus très bien la stratégie de l'ETA. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est qu'un militant ne peut prendre sur lui d'ouvrir le feu, aussi inexpérimenté soit-il. S'ils l'ont fait, c'est qu'ils ont eu des ordres. Ne plus se laisser arrêter comme avant, avec une arme chargée, pour aller en prison en France et retarder l'extradition vers l'Espagne, cela peut signifier qu'à la lueur des derniers accords de coopération policière et judiciaire entre Madrid et Paris, l'ETA veut dire à la France : « Messieurs, nous ne nous laisserons plus prendre comme des lapins ! »

» Le plus déroutant, à mon avis, c'est le fait que dans la deuxième fusillade, où un gendarme a été grièvement blessé, ils ont tiré treize balles. On tire dans un bras ou une jambe s'il s'agit juste de ménager sa fuite, mais là, ce tir

groupé peut signifier qu'il y a eu volonté de tuer. Pourquoi ? Je ne sais pas, à moins qu'il s'agisse d'une sorte de ballon d'essai destiné à Lionel Jospin qui signifie : « La France s'occupe de la Corse, mais, pour ce qui concerne le règlement de la question basque, tout est laissé aux mains des Espagnols. » Et chacun sait qu'à part

### « Il leur manque au minimum une certaine intelligence d'analyse »

nier l'existence même du problème, M. Aznar ne fait rien, même pendant les quatorze mois de trêve décrétés par l'ETA, il n'a rien fait.

– Qu'est-ce qui a pu entraîner ce changement de stratégie ?

– D'abord, je crois qu'il convient de rester prudent, il est trop tôt pour conclure à pareil changement. Et si cela était, je serais tenté de dire qu'il est doublement suicidaire. Ouvrir simultanément un front en Espagne et en France me paraît, sur le plan militaire, un pari-fait suicide, comme cela l'est aussi sur le plan politique si l'on tient compte du rejet absolu, dans le

monde entier, de ceux qui prônent la violence, après les événements du 11 septembre.

– Qui dirige l'ETA à l'heure actuelle ?

– Ce sont des jeunes de vingt à vingt-cinq ans qui sont à présent aux commandes. Le résultat, c'est que certains anciens qui passaient pour des durs autrefois, comme Mikel Antza, font aujourd'hui figure de colombes. L'ETA n'a aucun problème de recrutement, tout le monde le sait. Au moment de la trêve, une centaine de jeunes indépendantistes de la « lutte des rues » sont passés dans l'organisation. Et eux n'ont ni la formation politique et idéologique de leurs aînés ni leur patience.

– Ce que je regrette le plus, c'est que les jeunes qui sont aussi dans Batasuna, la coalition politique indépendantiste ou dans SEGI, l'organisation de la jeunesse, n'ont pas plus la capacité de prendre leurs distances avec l'ETA. Quand Batasuna a perdu la moitié de ses députés aux élections basques du printemps, il aurait fallu tirer les leçons de cet échec, pour se rappeler que l'ETA renonce à la violence. Mais ils n'ont pas bougé, sinon pour se radicaliser davantage, c'est désespérant.

– Je crois qu'ils veulent mettre le chef du gouvernement basque, qui dit tout et son contraire, au pied du mur, et le faire passer des paroles à l'action. Mais encore une fois, s'attaquer à la police basque et la mettre sur le même plan que la Guardia civil dans leurs communiqués me paraît aberrant. Il leur manque au minimum une certaine intelligence d'analyse. Quant à mettre une bombe, sans viser quelqu'un, juste pour faire un massacre aveugle, si c'est à cela que vous faites allusion, je ne crois pas qu'ils y arriveront, ce serait donner raison à M. Aznar et se mettre toute l'Europe à dos. La seule fois où cela s'est produit, c'était à Hypercor, à Barcelone, dans les années 1980, à la suite d'une erreur tragique, l'ETA avait même présenté ses excuses. Mais c'était autrefois. »

Propos recueillis par  
Marie-Claude Decamps

## La croisade anti-ETA du gouvernement espagnol

### MADRID

de notre correspondante

Les fusillades commises par des membres de l'ETA contre des gendarmes, en France, viennent appuyer de l'eau au moulin du premier ministre espagnol, José Maria Aznar. Profitant de l'indignation causée par les attentats de New York et de Washington, le chef du gouvernement espagnol s'est lancé, depuis le mois de septembre, dans une croisade diplomatique et médiatique contre l'ETA, mais aussi contre la nébuleuse d'organisations indépendantistes qui lui servent, selon lui, de « terreau », notamment financier.

M. Aznar, qui nie catégoriquement l'existence de tout problème politique au Pays basque, gouverne depuis plus de vingt ans par les nationalistes modérés du Parti nationaliste (PNV), a

récemment déclaré que « tous les terroristes se valent (...) et qu'il était moralement inacceptable de leur donner un nom ». Il cherche à convaincre les Américains de la nécessité de lui accorder un soutien technologique dans sa lutte contre l'ETA, notamment un accès au réseau de renseignement Echelon. M. Aznar souhaite également recevoir un soutien politique accru de la part des Européens.

### UNE LISTE SECRÈTE

Principal avocat de l'espace judiciaire commun et, surtout, du mandat d'arrêt européen – qui vient d'être bloqué par le président du conseil italien Silvio Berlusconi, son ami et proche allié –, M. Aznar a obtenu, la semaine dernière à Bruxelles, que les Quinze se mettent d'accord sur une définition commune du terrorisme et sur une

liste secrète d'organisations le pratiquant.

Ce n'est qu'un premier pas. Le gouvernement espagnol, en dépit d'une ère de bataille, n'a pu réussir à faire déclarer comme « organisation terroriste » le parti politique légal qui regroupe, au Pays basque, les radicaux indépendantistes sous le nom de Batasuna (ancien Herri Batasuna) et représente encore plus de 10 % des voix. Vitrine politique de l'ETA, Batasuna, qui se refuse à condamner le moindre attentat, a, depuis plusieurs années, maille à partir avec la justice : en 1997, sa direction avait ainsi été condamnée pour « apologie du terrorisme », puis relâchée un an et demi plus tard, après l'annulation de sa condamnation par le Tribunal constitutionnel.

Lors de la présidence européenne espagnole, qui commence en janvier 2002, et dès le prochain

sommet de Laeken, en Belgique, prévu les 14 et 15 décembre, le gouvernement Aznar devrait revenir à la charge pour tenter de détruire l'entrelacs d'organisations qui gravitent autour de l'ETA. Circule déjà, pour convaincre les Européens, une liste de 200 militants indépendantistes qui ont été inculpés ou associés à l'ETA et qui font partie soit de Batasuna, soit d'un syndicat proche de Batasuna, LAB, soit de Gestoras pro Amnistia, l'organisation d'aide aux familles de prisonniers de l'ETA, accusée de collusion avec l'ETA par le juge Garzon. L'un des etarras qui a tiré contre des gendarmes français, le 28 novembre, à Monein (Pyrénées-Atlantiques), serait ainsi un ancien conseiller municipal de Herri Batasuna et un autre serait lié au syndicat LAB.

M.-C. D.



**Mégacode de commerce édition 2002**  
Un éclairage complet sur les questions de droit commercial restées en suspens, grâce à près de 1000 zones « Méga » qui vous livrent le regard de la doctrine.  
**Dalloz** 75 € / 492 F

# Les avocats observent une journée de grève pour accélérer la réforme de l'aide juridictionnelle

L'avant-projet de loi destiné à améliorer l'accès des plus démunis à la justice divise la profession

Un an après la grogne qui avait jeté les avocats dans la rue, une soixantaine des 181 barreaux français ont décidé d'une grève totale, mardi 11 décembre. Ils protestent

contre l'avant-projet de loi de réforme de l'aide juridictionnelle qui ne mentionne pas le montant de la rémunération à laquelle pourront prétendre ceux qui défendent

les plus démunis. Si le Syndicat des avocats de France n'est pas hostile au texte, la Fédération nationale des Unions des jeunes avocats, en conteste le contenu.

**UNE SOIXANTAINE** des 181 barreaux français ont décidé d'une grève totale mardi 11 décembre, afin de protester contre l'avant-projet de loi de réforme de l'aide juridictionnelle, un an après la grogne qui avait jeté l'ensemble des avocats dans la rue. La plupart des autres barreaux ont voté une grève partielle, ou de simples suspensions d'audience avec intervention du bâtonnier, « mais nous maintiendrons quoi qu'il en soit notre présence à la première heure de garde à vue et devant le juge des libertés et de la détention, pour marquer notre attachement à la loi sur la présomption d'innocence », a indiqué Michel Bénichou, le président de la conférence des bâtonniers, qui représente tous les barreaux sauf Paris. La « grève » des avocats risque cependant d'être peu visible, et moins encore lisible, d'autant que la profession est plus divisée que jamais sur la réforme de l'accès du droit aux plus démunis.

La grogne avait commencé à la fin du mois d'octobre 2000 chez les avocats de Lille et s'était rapidement transformée en « grève de la

de ressources sont contestés par la profession.

Un accord avait finalement été trouvé, le 18 décembre 2000 : la chancellerie avait débloqué 350 millions pour 2001 et 2002 et le gouvernement s'était engagé à présenter avant le 15 septembre 2001 un projet de loi, sur la base des travaux d'une commission présidée par Paul Bouchet, ancien avocat et président d'ATD-Quart Monde. Cette commission a proposé en mai une refonte ambitieuse de l'aide juridictionnelle. Ne voyant rien venir au 15 septembre, les barreaux se sont mobilisés : la chancellerie a donc communiqué le 30 novembre un avant-projet de loi, nettement inspiré de la commission Bouchet mais ne dit mot de la rémunération des avocats, renvoyée à un futur projet de décret. Le Conseil national des barreaux (CNB) a ainsi considéré que « le projet qui lui a été remis ne correspond pas aux attentes », et s'est rallié à la journée d'action en attendant le projet de décret « qui seul permettra d'apprécier la volonté du gouvernement ».

La chancellerie, cependant, a jeté les bases d'une sérieuse réforme :

comme le souhaitait Paul Bouchet, 40 % des ménages pourraient avoir accès gratuitement à un avocat. La procédure est radicalement simplifiée : l'avis d'imposition suffira à déterminer si l'on a droit ou non à l'aide juridictionnelle ; les bureaux d'aide juridictionnelle, qui, selon les régions, prenaient ou non en compte les aides personnalisées au logement (APL) dans le calcul des revenus sont supprimés. Les étrangers auront, eux aussi, accès à un avocat pour toutes les procédures d'entrée et de séjour. Contre l'avis de la commission Bouchet, la chancellerie a maintenu le principe d'une aide juridictionnelle partielle, à laquelle nombre d'avocats tenaient, mais l'a strictement encadrée. Au-delà du plafond de ressources, l'Etat s'engage à verser 50 % de la rémunération des avocats, qui ne peuvent pas réclamer à leur client plus que les 50 % restants. « Une simplification bienvenue », aux yeux du syndicat des avocats de France (SAF, gauche), mais une façon détournée de supprimer l'AJ partielle pour la Fédération nationale des Unions des jeunes avocats (Fnua, majoritaire), très hostile au texte.

L'avocat devra aussi signer un contrat avec son client qui précisera le montant de la rémunération, y compris la part, totale ou partielle, payée par l'Etat, et les voies de

défense », suivie par 80 % des barreaux et ponctuée de trois journées de grève, rarissimes dans la profession. Les avocats dénonçaient les insuffisances et la lourdeur du système d'aide juridictionnelle qui a été instauré en 1991 afin de permettre aux plus démunis, grâce à une aide de l'Etat, de choisir librement leur avocat. La plupart des actes de l'avocat sont tarifés selon un système complexe d'« unités de valeur » et font l'objet d'un versement par l'Etat, total ou partiel selon les revenus du justiciable. Actuellement, il faut être moins que smicard pour avoir droit à l'aide juridictionnelle complète. Tant le montant de ces versements que celui des plafonds

## Le futur bâtonnier de Paris propose la création d'une « assurance-procès »

**C'EST UN ACCÈS** au droit pour les pas tout à fait démunis que propose le bâtonnier élu de Paris, Paul-Albert Iweins, qui prendra ses fonctions début 2002. Il entend créer, avec une ou plusieurs compagnies d'assurances dont les noms sont encore secrets, une « assurance-procès » pour les particuliers, qui devrait prendre en charge les 6 000 à 12 000 francs que coûte au bas mot la moindre procédure.

Le bâtonnier s'est inspiré des assurances-voyages à l'étranger, et entend rendre « un vrai service, labellisé par le barreau », pour une cotisation de l'ordre de 700 francs par an. Pas question de découvrir après coup les tout petits caractères qui écarteront justement le bénéfice de l'assurance, et le justiciable devra pouvoir choisir l'avocat de son choix – à charge pour lui de régler la différence, s'il choisit un ténor du barreau. « On est prêt à payer si l'on est sûr d'être couvert », explique le bâtonnier Iweins ; aujourd'hui, ces assurances ont mauvaise réputation parce que les avocats, mal payés, y sont hostiles, que les protections ne sont pas toujours véritables et que les clients n'y croient pas. »

### TOUS LES LITIGES

Le contrat labellisé par le barreau ne devrait exclure aucun type de litiges, voisinage, copro-

priété, divorce, droit du travail, infractions pénales involontaires – la loi ne permet pas d'assurer les infractions volontaires. Le calendrier n'est pas fixé, mais des compagnies semblent intéressées : « Nous sommes au-delà du contact prometteur », assure le bâtonnier, qui n'entend pas attendre que le gouvernement mette en place la réforme de l'aide juridictionnelle.

« Je suis un pragmatique, assure Paul-Albert Iweins, si le gouvernement veut nous accompagner, ce sera très bien, mais je sais que le calendrier parlementaire est bouclé pour des mois. » Le contrat d'assurance, d'ailleurs, s'adresse davantage aux ménages qui sont au-delà du plafond de ressources fixé pour bénéficier de l'aide juridictionnelle.

Pour les plus démunis, le bâtonnier a proposé la création, avec la Croix-Rouge et l'association Droits d'urgence, d'un service juridique humanitaire pour « ceux qui n'ont aucun accès au droit parce qu'ils ne sont même plus capables d'effectuer les démarches les plus élémentaires ». Il en a profité pour appeler les avocats des grands cabinets de droit des affaires ou à vocation internationale à ne pas oublier leur « devoir de désintéressement qui appartient à notre déontologie ».

F. J.

# L'enquête sur les violences policières commises en 1999 à L'Haÿ-les-Roses dans l'imasse

La demande de reconstitution a été rejetée

**L'INCIDENT** qui avait opposé, le 30 septembre 1999, à L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne) des policiers à deux jeunes hommes qu'ils tentaient de menotter (*Le Monde* du 9 novembre) risque de ne pas trouver d'issue judiciaire. Le témoignage de l'un des policiers qui était intervenu avait en effet permis d'établir que des brutalités avaient été commises par certains de ses collègues, à l'issue d'une course-poursuite qui avait mobilisé plus de soixante fonctionnaires, mais il n'avait pas été en mesure d'identifier les auteurs des coups qui avaient valu sept et neuf jours d'incapacités temporaires de travail (ITT) aux deux jeunes.

« Notons durant le menottage l'arrivée de fonctionnaires étrangers à notre service qui font preuve d'un manque de contrôle en portant divers coups, entravant dans le même temps notre action de police et occasionnant des blessures aux mis en cause », écrivait le gardien de la paix accusateur sur le procès-verbal d'interpellation. L'enquête de l'inspection générale des services, la « police des polices »,

P. Ce.

BMW 520d Pack

www.bmw.fr

BMW

748 BXF 78

**BMW 520d Pack pour moins de 3000 F par mois\*.**

Offre réservée à une BMW par personne.

**BMW 520d Pack avec peinture métallisée et contrat national d'entretien serenium inclus. Climatisation automatique, recyclage de l'air et microfiltre, volant cuir multifonctions, jantes en alliage, phares antibrouillard, antipatinage à régulation électronique ASC+T, ABS, ordinateur de bord, 6 coussins de sécurité gonflables.**

\* Offre de location avec option d'achat. Prix de la BMW 520d Pack + peinture métallisée: 221 743 F. Premier loyer majoré de 56 435,75 F (\*) suivie de 23 loyers mensuels de 2 749,61 F (\*). Après le paiement du dernier loyer, vous pouvez restituer le véhicule à votre concessionnaire (sous réserve du respect de l'usure et du kilométrage prévu au contrat) ou l'acquérir en levant l'option d'achat. Option d'achat en fin de contrat de 117 523,79 F. Coût total avec achat en fin de contrat de 236 200,57 F. Contrat national d'entretien serenium facultatif au prix de 247,10 F/mois comprenant la garantie et l'entretien du véhicule pour 24 mois et/ou 60 000 km (au tarif des deux termes atteints). Coût total du serenium : 5 930,40 F. \* BMW 520d Pack pour moins de 3000 F par mois\* : soit 2996,71 F, exemple de versement mensuel incluant le loyer (2 749,61 F) et le serenium facultatif (247,10 F). (\*) Hors assurances facultatives et hors contrat serenium facultatif. Offre valable jusqu'au 31/01/2002 chez votre concessionnaire BMW participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation par BMW Lease - SNC au capital de 3 000 000 Euros, RCS VERSAILLES B 343 636 643.

# TotalFinaElf serait intervenue dans les heures précédant le naufrage de l'« Erika »

La compagnie pétrolière dément ces accusations

**ACTEUR** ou spectateur ? Le rôle de TotalFinaElf dans les heures qui ont précédé le naufrage du pétrolier *Erika*, le 12 décembre 1999, au large de la Bretagne, est l'objet d'interprétations contradictoires. La compagnie, mise en examen le 7 novembre pour « complicité de mise en danger de la vie d'autrui » et « pollution maritime », se voit reprocher par plusieurs expertises d'avoir interférée dans la conduite des opérations, ce qu'elle dément. Les enquêteurs sont intrigués par le rôle joué par les bureaux londoniens de la compagnie pendant les heures précédant la catastrophe. Alors que la cellule de crise du groupe est située à Paris, de nombreux contacts ont été établis avec Dick Martens, directeur des opérations de TotalFinaElf, et Toby Pollard, opérateur désigné de l'*Erika* pour le groupe, tous deux basés outre-Manche. « Cela suggère l'idée d'une double commande, avec un pouvoir officiel à Londres », estime M<sup>e</sup> Emmanuel Ludot, avocat de la Confédération maritime, partie civile dans le dossier.

#### ÉCHANGES DE TÉLEX

Le 11 décembre 1999, à 18 h 34, soit douze heures avant le naufrage, le commandant de l'*Erika*, Karun Mathur, a déposé un message téléphonique sur la boîte vocale de la cellule de crise de TotalFinaElf, à Paris. Il signalait une gêne du navire et des transferts internes de cargaison des citerne vers les ballasts. Le message a été réceptionné vers 20 heures par la cellule de crise, qui a ensuite échangé divers télex avec le bateau.

Selon une chronologie de la gendarmerie maritime, à 19 h 15, le même jour, Panship, gestionnaire italien du navire, a appelé un agent maritime français, qui devait faciliter les formalités d'entrée dans le port de Donges (Loire-Atlantique), vers lequel le bateau s'était déroulé. Panship l'a informé « que le navire [était] en difficulté : l'*Erika* a perdu de la cargaison à la mer ». L'agent a donc contacté Stockaloire, un correspondant à Donges, afin de préparer l'accueil du pétrolier. Mais, avant cela, il a informé Dick Martens, le directeur des opérations de TotalFinaElf, à Londres. L'agent a ensuite rappelé le navire pour lui indiquer la démarche à suivre puis « s'est tenu en contact » avec Toby Pollard, opérateur désigné de l'*Erika* pour le groupe. « C'est à ce dernier qu'il adressera, au matin du 12 décembre, un télex de synthèse sur les événements », souligne une expertise.

Martine Rémond-Gouilloud, professeure de droit maritime, commise

# L'appel à la grève des enseignants a été faiblement suivi

La journée d'action lancée par la FSU n'a pas suscité de démarche unitaire

La journée d'action lancée par la Fédération syndicale unitaire (FSU, près de 50 % aux élections professionnelles) en direction de tous les personnels de l'éducation a

remporté un faible succès : le ministère de l'éducation nationale a décompté à peine un quart de grévistes. La FSU estime, elle, la mobilisation entre 40 et 50 %.

**TOUR DE CHAUFFE** ou coup d'épée dans l'eau, l'avenir dira comment qualifier la grève des enseignants du lundi 10 décembre. La journée d'action lancée par la Fédération syndicale unitaire (FSU, près de 50 % aux élections professionnelles) à destination de tous les personnels de l'éducation a remporté un succès médiocre : le ministère de l'éducation nationale a décompté à peine un quart de grévistes (23 % dans les écoles, 24 % dans les collèges, 19 % dans les lycées généraux, 10 % dans les lycées professionnels). La FSU conteste ces chiffres et estime la mobilisation entre 40 et 50 %. Des manifestations ont eu lieu dans une trentaine de villes. Le cortège parisien, qui a effectué un court trajet entre Bastille et République, n'était pas très fourni (2 700 personnes selon la police, 4 500 selon les syndicats) ; proportionnellement, plusieurs villes de province ont fait plus, notamment Marseille, Nice et Lyon, mais le renfort des autres syndicats a fait défaut. C'est d'ailleurs sur une action intersyndicale que repose désormais l'espoir de continuer le mouvement, en janvier.

Un premier pas unitaire a déjà été effectué, à travers un courrier adressé le 30 novembre à Lionel Jospin par cinq syndicats (FSU, UNSA, Sgen-CFDT, CGT, Faen), demandant des emplois et des négocia-

tions sur les conditions de travail.

Dans la continuité de la grève de lundi, la FSU devait, mardi ou mercredi, formuler une demande de discussions auprès du ministère. Une requête qui, très probablement, demeurera sans suite. Rue de Grenelle, on rappelle en effet que « la loi Aubry sur la réduction du temps de travail ne s'applique pas aux enseignants ». Les enquêtes menées par la direction de la programmation et du développement indiquent que leur temps de travail annuel est inférieur aux 1 600 heures qui seront de mise dans la fonction publique à partir du 1<sup>er</sup> janvier.

#### MOT D'ORDRE « ATTRAPE-TOUT »

La FSU avait contourné la difficulté en réclamant, non pas une « application mécanique des 35 heures », mais « du temps et des moyens pour travailler mieux » (*Le Monde* daté 8-9 décembre). Un mot d'ordre « attrape-tout », qui se lisait ou s'entendait dans les slogans de la manifestation parisienne : « Collèges saturés, enfants en danger », brandissaient les uns, « École pour tous », chantaient les autres. Certains étaient là surtout pour dire qu'« une heure de cours, c'est pas comme une heure de bureau ». « C'est de la fatigue, de l'anxiété, qui s'ajoute à tout ce qu'on nous demande en plus et qui n'est pas comptabilisé », raconte Ivan, qui enseigne depuis cinq ans le fran-

çais dans un collège de banlieue. *J'anime par exemple un atelier d'écriture : je le fais bénévolement, même si on m'a largement incité à le faire.* Pour lui, qui avoue s'être « fait engueuler quand il a dit à sa mère -fonctionnaire aussi - qu'il faisait grève », le malaise semble davantage une question de reconnaissance que d'horaires de travail. *Le tutorat, les bulletins à mi-trimestre, les réunions informelles, on fait tout cela sans rien dire*, précise son collègue de physique-chimie, qui « range son labo jusqu'à 18 heures » parce qu'il n'a pas d'assistant.

Les futurs enseignants ont déjà intégré le discours. Venues de Cergy (Val d'Oise), deux jeunes filles en deuxième année d'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) et qui assureront leur première classe à la rentrée prochaine laissent transparaître leur angoisse devant la tâche qui les attend : « On nous demande d'individualiser le travail des enfants, de les mettre en situation de recherche. Mais comment faire avec 28 élèves de niveau très hétérogène ? » Toutes ces questions autour d'un métier en mutation seront au cœur des tables rondes organisées par le ministère, fin janvier. Des discussions pour prendre le pouls de la profession et qui tiendront lieu de négociations.

Marie-Laure Philippeau

## 1 422 heures de travail par an pour les professeurs de collèges et lycées

**LES PROFESSEURS** des collèges et lycées à temps complet travaillent environ 39 heures et demie par semaine. En tenant compte de leurs seize semaines de congés annuels, leur temps de travail se situe à 1 422 heures par an en moyenne – un chiffre inférieur à l'objectif de 1 600 heures fixé par le gouvernement en matière de réduction du temps de travail dans la fonction publique. C'est la principale conclusion d'une étude non publiée, réalisée en 1999 auprès de 1 000 enseignants du second degré par la direction de la programmation et du développement du ministère de l'éducation.

Le temps de travail des enseignants se divise en deux parties bien distinctes. La première renvoie à leur temps de service devant les élèves – dix-huit heures pour les certifiés, quinze pour les agrégés – auquel peuvent s'ajouter des heures supplémentaires. La seconde, plus délicate à quantifier, correspond au travail de préparation des cours, de correction des copies, de formation, de soutien individuel des élèves, de réunions entre professeurs ou avec les parents d'élèves, etc. Estimée sur la base des déclarations faites par les enseignants, elle représente en moyenne, selon ces travaux, 20 heures et 42 minutes par semaine.

L'étude, qui intègre pour la première fois le temps passé à la documentation, la formation et les recherches personnelles, met en évidence de fortes différences selon les enseignants. En fonction de leur discipline d'abord :

les enseignants « littéraires » (français, histoire-géographie) travaillent en moyenne quatre heures de plus que leurs collègues « scientifiques » et près de deux heures de plus que les professeurs de langues vivantes ou de technologie. En fonction de leur établissement ensuite : la durée hebdomadaire de travail des professeurs de lycée est supérieure d'une heure et demie en moyenne à celle des enseignants de collège.

#### RE COURS AU TEMPS PARTIEL

Le statut est un autre facteur de différenciation : bien que les agrégés aient un temps de service devant les élèves plus faible que les certifiés, ils travaillent plus : 39 heures en moyenne contre 38 heures et demie pour les certifiés. Quant à la durée hebdomadaire de travail des femmes, elle est inférieure à celle des hommes de près de deux heures sans que l'étude précise si le recours au temps partiel, important chez les enseignantes, explique cette différence. Réalisée en 1994, la précédente enquête estimait le temps de travail moyen des professeurs du secondaire à 38 heures hebdomadaires en dehors des recherches personnelles, non comptabilisées. Le résultat était identique pour les enseignants du premier degré, tenus, pour leur part, d'assurer 26 heures de cours chaque semaine devant les élèves.

Luc Bronner

Pour Jacques Floch, l'égalité des retraites militaires entre Français et étrangers « n'est que justice »

**EN VERSANT** aux 85 000 anciens combattants originaires de l'ex-Union française une retraite militaire alignée sur celle dont bénéficient leurs « frères d'armes français », la France va leur « rendre justice », a déclaré, lundi 10 décembre, le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants, Jacques Floch. Cette décision fait suite à un arrêt du Conseil d'Etat du 30 novembre qui a mis fin à la discrimination entre Français et étrangers, instaurée après la décolonisation (*Le Monde* du 11 décembre). « Ce n'est que justice », même si « cela va coûter cher » au budget, a déclaré M. Floch, qui chiffre à 3 milliards de francs, chaque année, le coût de cet alignement. A cette somme, s'ajouteraient d'éventuels rapprolements, « jusqu'à 10 milliards de francs ».

#### DÉPÈCHES

**■ CORSE : un homme de trente-sept ans a été tué par balles, lundi 10 décembre, en Haute-Corse, après avoir été enlevé par de faux policiers qui se sont présentés tôt le matin à son domicile à bord de trois véhicules dont l'un équipé d'un gyrophare. Le corps de Jacques Navarra a été retrouvé trois heures plus tard par des chasseurs, au sud de Bastia, tué de plusieurs balles de 9 mm à la tête. La victime, qui avait des liens avec le mouvement clandestin Armata Corsa, avait aussi été mise en cause, sans être condamnée, dans des affaires de droit commun. Cet assassinat, qui intervient après ceux de François Santoni, le 17 août, et de quatre autres dirigeants ou sympathisants présumés d'Armata Corsa, porte à vingt-sept le nombre d'homicides depuis le début de l'année en Corse.**

**■ IMMIGRATION : les associations de défense des droits des étrangers ont lancé, mardi 11 décembre, un appel aux parlementaires pour la création d'une commission d'enquête sur les zones d'attente (*Le Monde* du 11 décembre). Les associations se sont déclarées « très déçues » à l'issue de leur rencontre, lundi, avec des conseillers du premier ministre.**

**■ JUSTICE : la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a jugé « inadmissible qu'un magistrat critique la loi ». Intervenant devant le Sénat, lundi 10 décembre, la ministre faisait référence aux vives critiques émises par le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) contre la loi sur la sécurité quotidienne.**

## Le réflexe pour s'informer



Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAF)

Trois titres déjà parus :

**Les pays**

Nicolas Portier

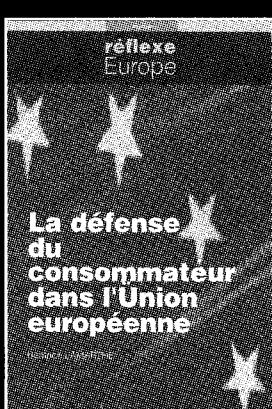
**Les agglomérations**

Francis Ampe

**Les fonds structurels européens**

Marc Challéat

Chaque ouvrage : 90/100p., 45,92 F - 7 €

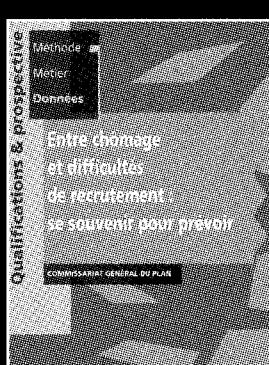


Béatrice Lamarthe

La Documentation française

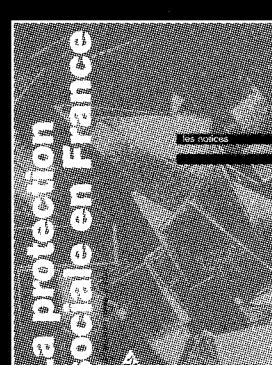
Collection Réflexe Europe

176 p., 65,60 F - 10 €



Commissariat général du Plan  
Collection Qualifications et prospective

212 p., 78,71 F - 12 €  
En vente dès le 19 décembre



Sous la direction de Marc de Montalembert  
La Documentation française

Collection Les notices  
184 p., 111,51 F - 17 €  
En vente dès le 15 décembre

La documentation Française

# Les riverains devraient être associés au contrôle des usines à risques

Après la catastrophe de Toulouse, le premier ministre devait présenter, mardi 11 décembre, à Paris, en conclusion des débats régionaux, un projet de loi donnant aux citoyens et aux salariés les moyens d'expertise des sites dangereux

**L'APRÈS-TOULOUSE** entre dans une phase concrète, mardi 11 décembre à Paris. Près de trois mois après l'explosion de l'usine AZF dans la capitale de Midi-Pyrénées, Lionel Jospin devait, à l'issue d'une table ronde organisée au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, présenter les grandes lignes d'un projet de loi sur les risques industriels devant près de 500 personnes.

Porté par Yves Cochet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, qui souhaite « une première lecture au Parlement en février », ce texte aura pourtant, selon Matignon, de « fables chances » d'être débattu avant la fin de la session parlementaire. Il devrait néanmoins être présenté en conseil des ministres en janvier. Il s'inspire des propositions issues de la consultation nationale qui s'est déroulée du 15 novembre au 5 décembre dans 26 régions.

8 000 personnes ont participé, en trois semaines, au débat lancé par le premier ministre lors de sa visite à Toulouse, le 28 septembre. Préfets, services de l'Etat, industriels, syndicalistes, élus, associations ont évoqué, à chaque fois, la façon dont pourrait être améliorée la gestion des risques et approfondie la culture de la sécurité. « Tout le système a été mis à plat », commente Philippe Marzolfs, membre de la mission sur les risques industriels, créée par le gouvernement pour organiser les débats, et animée par Philippe Essig, ancien président de la SNCF. Cette commission devrait remettre les conclusions de ses travaux au premier

ministre avant la fin de l'année. La synthèse des débats régionaux, qui devait être présentée mardi, fait apparaître une très forte demande d'information sur les risques encourus par la population. Usines chimiques, installations pétrolières, stockages de matières dangereuses : la France compte 1 249 sites classés Seveso. Plus de la moitié est située en zone urbaine et la plupart ont été construits avant la mise en place d'une législation spécifique qui impose, depuis 1987, des servitudes d'utilité publique aux industriels.

#### COMITÉ LOCAL D'INFORMATION

Déplacer les usines ou déménager les habitants ? Le futur projet de loi ne devrait pas trancher. Mais il devrait donner des « outils » pour que les alternatives puissent être examinées au cas par cas. Le premier ministre devait insister, mardi, sur la nécessité de donner aux citoyens et aux salariés des moyens d'expertise. Jusqu'à présent, seuls l'Etat et les industriels étaient en mesure de réaliser des contrôles. Le projet de loi devrait élargir, dans les entreprises, le droit de regard et d'alerter des comités d'hygiène, de sécurité, et de conditions de travail (CHSCT) en matière de risques. Enfin le texte prévoira sur chaque site Seveso la création d'un comité local d'information (CLI), composé de riverains et d'élus et doté de moyens financiers pour commander des études contradictoires.

Une fois le risque mieux connu, quelles dispositions prendre ? Le bilan catastrophique de l'explo-

sion de Toulouse – 30 morts – a montré l'exigence de transparence mais aussi exacerbé l'inquiétude des populations voisines des sites dangereux. La fermeture des usines par décision en Conseil d'Etat ne pouvant être toujours retenue, le gouvernement souhaite faciliter le déménagement des habitants installés près des installations. Or, si la législation prévoit le gel des terrains ou le dédommagement des riverains en cas d'installation ou d'extensions d'usines depuis

1987, aucun dispositif n'envisage l'indemnisation de personnes installées à proximité d'une usine dangereuse. « Nous avons un vrai problème sur la gestion de l'existant », résume un conseiller du ministère de l'aménagement du territoire.

Pour pallier cette carence, le projet de loi créera un nouvel instrument baptisé plan de protection contre les risques technologiques (PPRT). Il servirait de cadre, sur chaque site Seveso, à une convention entre les industriels, les collectivités locales, les propriétaires de terrain et l'Etat pour envisager un partage des charges. Au cas par cas, chaque PPRT pourra prévoir le renforcement des normes de sécurité des bâtiments neufs et existants et, le cas échéant, des expropriations. Le projet de loi devrait créer « un droit au déplacement », résume M. Cochet, dans un entretien publié, mardi 11, par *Le Figaro*.

Les industriels pourraient être amenés à cofinancer avec les pouvoirs publics des demandes de déménagement « si leur responsabilité était démontrée à l'occasion de la découverte de nouveaux risques induits par leurs activités »), précise-t-on à Matignon. Outre le projet de loi, le premier ministre devrait annoncer l'élaboration d'une charte de gestion des risques industriels. M. Jospin devait, en revanche, attendre quelques jours avant de se prononcer officiellement sur le devenir des six usines chimiques qui emploient 1 100 salariés à Toulouse.

Béatrice Jérôme

► [www.lemonde.fr/toulouse](http://www.lemonde.fr/toulouse)

**La SNPE**  
veut renforcer  
la sécurité de son  
site toulousain

**LE GROUPE SNPE** est prêt à investir plusieurs centaines de millions de francs afin de renforcer la sécurité de son site chimique à Toulouse, a indiqué son PDG, Jacques Loppion, lundi 10 décembre. Au cours des dix dernières années, SNPE a déjà investi 350 millions de francs (53,36 millions d'euros) pour la sécurité et la protection de l'environnement sur ce site.

Les nouvelles mesures envisagées visent notamment à réduire les quantités de phosgène stockées en organisant la production à flux tendu, et à renforcer le confinement des équipements. « Nous sommes prêts à envisager l'arrêt de certaines productions trop consommatrices de phosgène », a-t-il précisé. De son côté, Thierry Desmarest, PDG de TotalFinaElf, a expliqué, jeudi 6 décembre, que « l'usine AZF ne sera pas reconstruite, ni sur son site initial, ni ailleurs, si les pouvoirs publics l'interdisent ». Il a promis que les employés « ne seraient pas laissés seuls devant un problème d'emploi ».

## Dans le Finistère, un projet d'usine Seveso suscite une forte opposition

**BREST**  
de notre correspondant

Ils étaient 2 000, dimanche 9 décembre après-midi, à manifester à Milizac, commune située à une dizaine de kilomètres de Brest (Finistère), pour s'opposer au projet d'usine Val'Ouest, qui vise à transformer 330 000 tonnes de déjections de porcs en 160 000 tonnes d'engrais. Ils avaient été 800 en juin 2000 lors d'un premier rassemblement, mais, entre-temps, la situation a évolué : en mars 2001, aux élections municipales, les 23 candidats d'une liste sans étiquette opposée au projet ont été élus.

La tension dans cette commune rurale d'à peine 3 000 habitants s'est exacerbée avec l'enquête publique. Ouverte le 15 novembre, elle doit se poursuivre jusqu'au 17 décembre, dans un climat empoisonné. « On a tous des frères et sœurs dans l'agriculture. Les familles sont divisées », constate Yvette, qui vit depuis 1973 à Milizac. « On évite d'aborder ce sujet », confirme Philippe, le patron du bar Mille Sabords. Un beau matin, les habitants ont même découvert, tagué sur la façade de la salle des fêtes : « Halte au lobby porcin ! »

Depuis l'explosion de Toulouse, les opposants au projet soulignent que la future usine rentre dans la catégorie des installations de type Seveso. Elle prévoit en effet de stocker 700 tonnes d'ammoniaque. « Dans une sphère semi-enterrée et protégée par des murs de béton », précise Val'Ouest. Le procédé utilisé, qui met en œuvre un mélange d'ammoniaque et d'acide sulfurique, aboutira à la fabrication, sous forme de granulés, d'un sulfate d'ammonium. « Psychologiquement, Toulouse a été très mauvais pour nous », reconnaît Jean-Michel Bizien, président de Val'Ouest. Mais les choses sont différentes. Contrairement à l'usine d'AZF, qui fabriquait du nitrate d'ammonium, nous produirons un sulfate d'ammonium aussi stable que du sel de cuisine. »

Eleveur de porcs avec quatre autres associés, également maire (RPR) de la commune de Landunvez, dans le nord du Finistère, M. Bizien assure que les engrangements trouveront des débouchés, ce que contestent les opposants. Au demeurant, les agricul-

teurs sont, aujourd'hui, confrontés à l'urgence : cette partie du Finistère se trouve en zone d'excédents structurels (ZES) pour le lisier et il faudra diminuer, en 2003, le niveau d'azote rejeté. Or les terrains manquent pour de l'épandage supplémentaire et la profession n'accepte pas une baisse du nombre de porcs : ce département compte un peu plus de 23 000 élevages porcins. Il faut donc traiter le lisier en excédent.

C'est ainsi que 340 agriculteurs représentant 189 exploitations de tailles diverses, avec des sensibilités différentes, ont décidé d'investir dans Val'Ouest. Pourquoi avoir choisi celui-ci ? « Parce que, économiquement, il n'y a pas photo », répond M. Bizien. Les opposants pensent plutôt que le projet a été présenté comme « solution miracle » et ont fait valoir qu'il existe une douzaine d'autres procédés.

**« Cette usine est un « pousse à produire ». La seule solution est de limiter la production »**

**Association Eau et Nature**

Le président d'une association de riverains, François Inisan, estime que « cette usine ne réglera rien la pollution des eaux avec des épandages qui continueront dans nos campagnes ». Un avis partagé par Jean-Marie Béghin, de l'association Eau et Nature : « Cette usine est un « pousse à produire ». La seule solution est de limiter la production et de refuser les nouveaux élevages et les extensions. »

Dimanche 9 décembre, le maire de Milizac, François Guillou, a demandé au préfet de « clore définitivement le projet ». Lui-même se refusera à accorder le permis de construire. « Si ce n'est pas le droit qui prévaut, mais la rue qui décide, on sait faire aussi », prévient Jean-Michel Bizien.

Vincent Durupt

The advertisement features a close-up portrait of a man's face, looking slightly to the side with a serious expression. To his right, a clear glass bottle of Lanvin Oxygène perfume is shown against a bright blue background. The bottle has a silver cap and a label with the brand name 'LANVIN' at the top. Below the brand name, the words 'OXYGENE' and 'LANVIN' are prominently displayed in large, bold, serif capital letters. At the bottom of the advertisement, the text 'LE NOUVEAU PARFUM POUR HOMME' is written in a smaller, sans-serif font.

## DISPARITION

# David Astor

## Une grande figure du journalisme britannique

**L'ANCIEN PROPRIÉTAIRE** et rédacteur en chef de l'hebdomadaire britannique *The Observer*, David Astor, est mort, vendredi 7 décembre à Londres, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il fut, pendant plus de trente ans, l'un des patrons de presse les plus influents du Royaume-Uni, transformant le journal plutôt conformiste dont il avait hérité de ses parents en un bastion du libéralisme anglais.

Né le 5 mars 1912 dans une famille d'origine allemande, émigrée en Amérique puis en Grande-Bretagne, David Astor découvre, jeune homme, le nazisme naissant lors d'un séjour à Heidelberg. Cette expérience sera décisive dans son engagement antifasciste. L'écrivain George Orwell, avec qui il se lie plus tard d'amitié, lui fait aussi comprendre assez vite la nature totalitaire du communisme. Il combattra toute sa vie pour la tolérance, l'indépendance d'esprit et la justice sociale. Et d'abord, dans les années 1940, pour la démocratie.

Révélé par les accords de Munich, engagé dans la marine en 1940, il est blessé en France en 1944. Il devient le rédacteur en

## JOURNAL OFFICIEL

Le *Journal officiel* du dimanche 9 décembre est publié :

● **Collège de France** : un décret portant nomination et titularisation de Pierre Rosanvallon en qualité de professeur du Collège de France, sur la chaire Histoire moderne et contemporaine du politique.

Jean-Pierre Langellier

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

Thomas, Catherine et Lotus sont très heureux d'annoncer la naissance de

Jeanne,

le 3 décembre 2001.

Phelizon Barluet,

9, rue Bochart-de-Saron,

75009-Paris.

Mme Marc COUTAREL, M. et Mme Marcel BESSENET ont la joie d'annoncer la naissance du petit frère d'Agathe,

Pierre-Louis,

au foyer de leurs enfants

Patricia et Sébastien BESSENET,

le 24 novembre 2001, à Nancy.

## Décès

Le colonel (e.r.) Robert AMESLAND,

promotion Victoire,

s'est endormi dans la Paix du Seigneur, le 7 décembre 2001.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 12 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, à Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Zadkine,

75013 Paris.

— Le professeur Thomas Tursz, directeur de l'Institut Gustave-Roussy, Le conseil de direction de l'Institut Gustave-Roussy, Les médecins de l'Institut Gustave-Roussy, ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Georges BRULÉ,

ancien chef de service

à l'Institut Gustave-Roussy - La Grange,

survenu le 6 décembre 2001.

Nous adressons à ses enfants et à toute sa famille notre témoignage d'affection et de sympathie.

— Le président, M. Alain Bensoussan, Le directeur général, M. Gérard Brachet, Et tous les personnels du Centre national d'études spatiales, ont la tristesse de faire part du décès du

général Robert AUBINIÈRE, premier directeur général du CNES (1962-1971),

titulaire de la croix de guerre, grand officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite,

médaille de l'aéronautique, membre d'honneur de l'Académie de l'air et de l'espace,

survenu le 5 décembre 2001.

A la fois grand visionnaire et grand manager, il a su mobiliser les énergies et les compétences pour proposer, concevoir et développer un programme spatial ambitieux dont le succès a permis de placer la France au rang de troisième puissance spatiale. Son action a été déterminante pour la constitution d'une industrie spatiale française. On lui doit également la création du Centre spatial de Toulouse et du Centre spatial guyanais à Kourou.

Le CNES s'associe à la peine de la famille.  
(Le Monde daté 9-10 décembre.)

— Mme Micheline Eude-Alman a la profonde tristesse de faire part du décès de

Marcel BRÉMOND,  
proviseur honoraire,

qui fut son compagnon pendant vingt-cinq ans.

Toute sa famille se joint à elle.

87, rue de la Croix-Nivert,

75015 Paris.

— Nîmes.

M. et Mme Jean Pierre Bremond, M. et Mme Jacques Bremond, Enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel BRÉMOND,  
proviseur honoraire des lycées René-Basset à Montaganem, La Mauricière à Oran,

survenu à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La crémation aura lieu le mardi 11 décembre 2001, à 12 h 30, au centre de Saint-Martin-de-Valgalgues, dans l'intimité familiale.

Gilbert CEUGNART,  
ancien directeur général du CHR de Besançon,

a quitté ce monde le 2 décembre 2001, entouré de l'affection des siens.

La cérémonie du départ, suivie de la crémation, a eu lieu en présence de sa famille et de ses amis, le 5 décembre.

6, rue Clerc-de-Landresse,

25000 Besançon.

— Marie Gabrielle Claveyrolas, Anne-Lucie, Guillaume et Séverine, M. et Mme Albert Claveyrolas, Françoise et Armel Marcourt, ont la douleur de faire part du décès de

Jean Pierre CLAVEYROLAS,  
ESME 1971, ingénieur commercial France Alcatel CIT,

survenu le 7 décembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-François-d'Assise, 92, rue Sadi-Carnot, à Vanves.

— Charles et Isabelle de Lamberterie, leurs enfants et petits-enfants, Bruno et Marie-Joséphe Dulauroy et leurs enfants,

Rémy et Monique Cosnard et leurs enfants,

Michel et Françoise Romicoux, leurs enfants et leur petite-fille, Bertrand et Elisabeth de Lamberterie et leurs enfants,

Les familles Brenac, Robert, de Lamberterie,

Les Sœurs augustines du Saint-Cœur-de-Marie,

ont le regret de faire part du décès de

Mme Jean de LAMBERTERIE,  
née Marie-Claire BRENAC,

survenu à Paris, le 9 décembre 2001, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La messe d'adieu sera célébrée par le Père Guy Lafon, le mercredi 12 décembre, à 11 heures, en la chapelle de la maison de santé des Sœurs augustines, 29, rue de la Santé, Paris-13<sup>e</sup>.

★ Pour la nouvelle année,  
passez tous vos messages de bonheur

2002

Carnet du Monde daté du 1<sup>er</sup> janvier

tarif : 10 € (65,60 F) TTC la ligne

01.42.17.39.80

01.42.17.38.42

01.42.17.29.96

e-mail:carnet@mondepub.fr

— Evelyne de Verteuil et ses enfants, Catherine Kauffman et son fils, Aline et Philippe Kenedi et leurs enfants, Isabelle et Jean-Paul Schiffmann et leurs enfants,

Béatrice et Jean-Joseph Cussac et leurs enfants, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de leur père et grand-père,

M. Michel de VERTEUIL,  
ingénieur ECP 34, ancien inspecteur général à Electricité de France, chevalier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre national du Mérite,

décédé à Pau, le samedi 8 décembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 11 décembre, à 14 h 30, en l'église Sainte-Thérèse à Pau, suivie, vers 17 h 30, de l'inhumation au cimetière de Bénesse-Maremne (Landes).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

— M. André Boss,

son frère, Mme Jacqueline Dennys-Fischof, ses enfants et petits-enfants, M. et Mme Jean-Pierre Dennys, Barbara et Géraldine Dennys, M. et Mme Didier Dennys,

leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Marguerite DENNYS,  
née BOSS.

Les obsèques auront lieu le mercredi 12 décembre 2001, à 15 h 30.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14<sup>e</sup>.

— Sa vie fut un combat permanent. Jusque dans la maladie,

M. Francisco GARCIA-MOCHALES,  
chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire 1939-1945,

aura combattu avec force, courage et dignité.

Il s'est éteint le 17 novembre 2001, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Mme Gilberte Garcia-Mochales, son épouse, Mme Antonia Garcia-Mochales, sa sœur,

Régis Garcia-Mochales et Monique, Federico Garcia-Mochales et Florence,

Brice, ses enfants et petit-fils.

— Lyon.

Le capitaine de vaisseau (H) et Mme Christian d'Humières,

M. et Mme Pierre Genton, leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Henry Lucien-Brun, leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Jean Payen, leurs enfants et petits-enfants,

Mme Hélène Lucien-Brun,

M. et Mme Xavier Le Cour Grandmaison,

leurs enfants et leur petite-fille,

ont la tristesse de faire part du décès de leur frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, le

colonel (H) de l'armée de l'air Paul LUCIEN-BRUN,

chevalier de la Légion d'honneur,

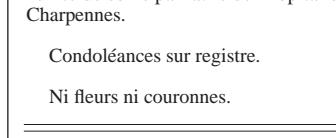
endormi dans la paix du Seigneur, le 9 décembre 2001, à l'âge de soixante-quinze ans.

L'office religieux sera célébré en l'église Sainte-Élisabeth de la Croix-Rousse, 124, rue Hénon, Lyon-4<sup>e</sup>, le mercredi 12 décembre 2001, à 14 h 45.

Toute sa famille exprime une profonde reconnaissance à l'équipe de l'unité de soins palliatifs de l'hôpital des Charpennes.

Condoléances sur registre.

Ni fleurs ni couronnes.



STEINER, A FLEUR DE PEAU  
venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.

DU 1<sup>er</sup> au 15 DECEMBRE

Topper Espace Steiner

63, rue de la Convention - Paris 15<sup>e</sup>

Tél.: 01 45 77 80 40 - M° Boucicault - Parking gratuit

## CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

— M. et Mme Jacques Laisné, ses enfants, Victor et Sophie, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre LAISNÉ,  
née Elisa CAZELLES,

survenu le 8 décembre 2001, à Paris, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 12 décembre, à 14 h 45, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 17 h 15, au cimetière ancien de Trappes (Yvelines).

Préfecture des Deux-Sèvres,  
79099 Niort Cedex 09.

## Michel RENAUD

**A**u guichet d'accueil de la brigade de gendarmerie de Pierre-Bénite, dans la banlieue lyonnaise, une femme est perdue, elle a rendez-vous chez une amie. « Je me suis trompée de route, je ne sais plus où je suis, je peux téléphoner ? » Un homme demande l'adresse d'un restaurant. Un autre vient récupérer sa voiture, volée il y a quelques jours. « Je vous préviens, elle est en mauvais état », explique le gendarme. Un jeune, en permission de sortie de prison, vient signer un registre de contrôle.

Dans la cour, le Traffic, fourgon réglementaire, n'arrive pas à démarrer. Cela fait pourtant trois fois qu'il est parti à l'atelier. La salle des archives a été transformée en salle d'audition pour les mineurs. Les gendarmes ont posé eux-mêmes les tapisseries, bricolé une porte avec une vitre sans tain. Dans le garage à vélos et à poussettes, ils ont aménagé un coin pour y faire du café, avec une table et un buffet de récupération. La mairie a installé deux Algeco dans la cour pour loger quatre bureaux de sous-officiers. Ces derniers ont acheté sur leurs deniers des ordinateurs d'occasion pour taper les procédures. La brigade devrait bientôt être câblée. Des fils sortent du plafond, trois terminaux, de marques différentes, attendent dans des cartons. Il n'y a pas assez de menottes et les gilets pare-balles ne protègent pas... contre les balles : il manque les plaques de céramique à l'intérieur. Comme dans toutes les brigades, on va remplacer les nouvelles armes de service par les anciennes. On a réalisé que les premières ont un défaut de fabrication, « elles peuvent nous péter dans les mains ». L'un d'eux ajoute : « J'ai bien vu des 4x4 arriver en Guadeloupe avec des pneus neige. »

Les logements des familles sont au premier étage. La brigade, une construction des années 1980, ressemble à un cube gris coincé entre deux garages et une boulangerie industrielle, à deux pas d'une cité décrite comme difficile. Les gendarmes ont agencé un préau pour protéger leurs voitures personnelles des cailloux jetés par-dessus les grilles qui entourent le cube en béton. Dans un coin, un Carré de sable, un toboggan et une balançoire pour les huit enfants des gendarmes, âgés de quelques mois à huit ans, qui vivent dans ce vase clos. Certains d'entre eux ne mentionnent pas la profession de leur père à l'école. « Ils écrivent seulement "militaire", et il n'est pas question d'aller les chercher à la fin de la classe en uniforme », dit l'un d'eux. Une collègue d'une brigade d'à côté a mis le siège dans une école privée. « Je suis plus tranquille, mais ça me coûte 700 francs [106,71 euros] par mois. »

A la brigade, pratiquement tous les gendarmes sont des nouveaux affectés : des gardes mobiles qui, passés la trentaine, sont recyclés, des jeunes qui sortent de l'école, des anciens de l'Outre-Mer, « en guise de palmiers, on a les usines », deux gendarmes adjoints (emplois-jeunes). Ils ont entre vingt et trente-cinq ans. Le chef, l'adjudant-chef Serge Nauël, quarante-cinq ans, fait rouler son accent du Sud-Ouest et tente de gérer son équipe avec bonhomie. « On travaille ensemble, on vit ensemble vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Parfois il y a des frictions, c'est inévitable, mais ça se passe plutôt bien. » Lui aussi, il vient d'arriver : « La famille est à 500 kilomètres, il faut essayer de se faire de nouveaux amis. » Un soir, il emmène ses surlordonnés qui ont quartier libre et leurs épouses au bowling. Pour lui, un gendarme qui vit mal « ne va plus au contact ».

Dans le fourgon de la tournée de nuit, un ancien garde mobile répète : « Des contacts, des contacts, j'aimerais en avoir. Je suis venu dans une brigade pour ça. Je me rends compte que les gens que je rencontre sont des inconnus et resteront des inconnus. » A la sortie d'un village, sept barres d'immeubles ont la même adresse : 74, route de Vénissieux. « Pour remettre une convocation ou interroger quelqu'un, on ne nous précise pas si c'est l'immeuble A, B, C, D. » Dans une autre cité, c'est pareil : quatre immeubles, avec chacun quatre cages d'escalier. Un jour, un homme menaçait de se suicider, un pistolet braqué sur la tempe. Sa femme a appelé les secours. Les gendarmes ont

**A Pierre-Bénite, près de Lyon, la vie d'une brigade, avec tous ses petits tracas qui s'accumulent, ses gros problèmes et ses frustrations. Les gendarmes disent également leur satisfaction d'avoir été, enfin, entendus du gouvernement**

**Une journée avec la brigade de gendarmerie de Pierre-Bénite (Rhône), le 9 décembre.**

dû monter trois escaliers pour rien avant de trouver le bon. « Des fois, on n'a pas de passe pour entrer. »

Une nuit, un hélicoptère vient en renfort. Doté d'un projecteur, il sillonne ce coin de villages anciens, de cités, de zones industrielles et de verger. Des jeunes à moto sont repérés. Le pilote donne la localisation par radio. Le fourgon Traffic s'emballé : 80 kilomètres à l'heure, pied au plancher. Les motards essaient d'échapper au rayon lumineux. Le fourgon s'approche. « Vous êtes tout près. Attention, ils montent aux arbres, ils jettent quelque chose, un sac », décrit le pilote. Deux gendarmes sortent du fourgon, foncent vers les arbres. Ils n'ont qu'une lampe torche pour deux. Les jeunes se sont déjà envolés. Pendant des heures, ils sillonnent des rues désertes, relèvent des numéros d'immatriculation au hasard et interrogent le fichier des voitures volées.

Les gendarmes sont appelés pour tout : des cambriolages, des agressions mais aussi un chat crevé au milieu de la route, un cheval supposé volé, en réalité perdu, puis retrouvé, un conseiller municipal dont la voiture est bloquée dans un chemin par une autre voiture, un feu de poubelle, un agriculteur à la retraite qui s'est fait voler un vieux secrétaire dans une grange, « oui mais alors vous ne venez pas avant 17 heures parce que je reçois du monde », et qui finalement décide de ne pas porter plainte.

Dans certains entrepôts, sous surveillance d'officines privées, les alarmes se déclenchent parfois toutes seules, la nuit, parfois simplement quand les ouvriers embauchent à 6 heures du matin. Les officines appellent le plan ton, un gendarme de garde qui dort dans son appartement. Sa femme et ses enfants sont réveillés.

Au travail habituel de la brigade s'ajoutent des demandes d'interrogatoires de témoins ou de suspects qui habitent dans la circonscription, de la part d'autres unités pour les besoins d'une enquête judiciaire. Il faut se plonger dans la procédure, essayer de comprendre l'affaire. Il faut rendre comp-



PHOTOS GUILLAUME ATGER / EDITING



expliquent aux gendarmes : « Il conduisait une voiture, il a brûlé le stop, il nous est rentré dedans. » Les gendarmes disent : « Encore ! C'est pas vrai. » L'enfant est connu pour être un voleur de voitures multirécidiviste. Un sous-officier le fait asseoir et le surveille de près. « Il s'est déjà échappé par la fenêtre d'une autre brigade. » Ils le vouvoient : « Vous êtes toujours dans un foyer ? » L'enfant répond : « Je suis retourné dans ma famille. » Débordés, les gendarmes prennent vite une décision : « On va appeler la police, après tout, les faits se sont commis dans leur zone. »

A Pierre-Bénite, il n'y a pas de grosses affaires, seulement des faits inquiétants : des jeunes ont cassé quinze sièges dans un complexe de salles de cinéma, deux bandes rivales se sont affrontées en pleine rue en brûlant des voitures. Parfois la coordination passe mal avec les policiers : « Ils interviennent un soir dans une cité, on n'est pas au courant. Nous, le lendemain, on se pointe pour des convocations et l'ambiance est surchauffée, on intervient à l'aveugle », dit l'adjudant-chef. Il est frappé par la demande de la population : « Les gens voudraient qu'on soit le Saint-Esprit, qu'on voit tout d'en haut. Mais il arrive souvent que les témoins ou les victimes préfèrent ne pas reconnaître l'auteur du délit, par peur des représailles. Du moment qu'elles ont une attestation pour l'assurance. »

**« On râle, on râle comme tout bon Français. Mais il y a un esprit de corps et de discipline »**

**Serge Nauël, adjudant-chef**

Un jeune gendarme croit encore que « la meilleure arme, c'est la parole » : « Je discute souvent avec deux jeunes qui sont sous contrôle judiciaire, ils sentent que je les respecte, ça peut marcher. Je les ai vus calmer le jeu quand on intervient dans les cités. » Il aimeraient avoir plus de contacts, faire du terrain, plutôt qu'être bloqué dans son Algeco à taper avec deux doigts des procédures qui s'accumulent, s'accumulent et finiront dans la corbeille d'un substitut du procureur. Les gendarmes se font parfois narguer dans leur Traffic tous-savant par des jeunes en Mercedes, qui se mettent à leur hauteur et d'un coup d'accélérateur s'éloignent loin devant eux.

**I**ls savent que des gangs d'hommes plus âgés interviennent dans des voitures de rallye, cagoulés et armés de fusils à pompe. Normalement, il ne sert à rien de les prendre en chasse. Avec les liaisons radios, les gendarmes sont susceptibles de les encercler. Normalement... Et puis dans les zones industrielles, les vols peuvent prendre des proportions alarmantes : six tonnes de cuivre ici, des milliers de litres d'essence là, certains camions d'approvisionnement de supermarché pillés avec une préférence pour le matériel hi-fi et les appareils électroménagers.

Les gendarmes de Pierre-Bénite apprennent la vie dans leur nouvelle brigade. Ils voient que les policiers municipaux des villes voisines ont des « super-voitures », des armes, et des équipements radio dernier cri, alors qu'ils n'ont aucun pouvoir judiciaire. Mais la collaboration se passe bien. Les « municipaux » semblent disposer de fichiers de noms, d'adresses et de pas mal de renseignements.

Au moment de l'annonce des mesures du ministre Alain Richard, ils ont eu le sourire, pas mécontents de rattraper les policiers dans une revalorisation salariale, de voir le public s'intéresser à leurs conditions de travail. Depuis quelques mois, le forum de discussion des gendarmes chauffait sur Internet. La colère semble s'apaiser : « On râle, on râle comme tout bon Français. Mais il y a un esprit de corps et de discipline, cherche à nuancer l'adjudant-chef. Un coup de sifflet et tout le monde est dans la cour. » Sauf que tout le monde voudrait quitter la brigade de Pierre-Bénite.

**Dominique Le Guilledoux**

# Le jour où l'URSS « cessa d'exister »

Le 8 décembre 1991, dans une résidence de chasse près de la frontière polonaise, les présidents de la Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie mettent fin à la perestroïka. La tentative de sauver une Union soviétique à l'agonie, menée par Mikhaïl Gorbatchev, a échoué

**U**N immense pays peut-il disparaître comme ça, d'une pichenette, presque par surprise ? L'Union des Républiques socialistes soviétiques, officiellement créée en 1922, enfant d'une sanglante révolution et d'une non moins impitoyable guerre civile, est morte il y a dix ans. Une mort étrangement pacifique, discrète même – au point qu'il n'est pas simple de la dater précisément. L'enterrement eut lieu dans la nuit du 25 décembre, quand le drapeau rouge fut définitivement amené de la plus haute tour du Kremlin. Mais le décès avait été « constaté » le 8 décembre, en un lieu improbable et reculé, une résidence de chasse au fond de la forêt de Bialovej, tout près de la frontière polonaise. Ce jour-là, les présidents de la Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie, jugeant que l'agonie avait assez duré, y mirent un terme d'un trait de plume et de manière parfaitement arbitraire.

Le début de cette agonie est aussi assez facilement « datable » : le 19 août 1991. L'URSS était déjà malade, très malade, depuis qu'une tentative de réforme progressive du système soviétique – la perestroïka, la « reconstruction » engagée par Mikhaïl Gorbatchev – avait sapé progressivement ses fondements. Un groupe de conservateurs situés dans l'entourage immédiat de Gorbatchev entreprirent de lui administrer un traitement de choc. Il s'agissait d'empêcher qu'un nouveau « traité de l'Union » ne relâche les liens de dépendance forcée qui avaient uni, depuis des décennies, les Républiques au « centre » moscovite. Ce fut une parodie de putsch. Une épreuve de force, organisée par des hommes qui détenaient les instruments les plus adéquats – le KGB, l'armée – mais qui précisément renoncèrent à employer la force. Un faux coup d'Etat dont les auteurs ne semblaient avoir d'autre stratégie que de convaincre Gorbatchev, qui depuis des mois balançait entre les libéraux et les « durs », de se ranger sur leurs positions. Gorbatchev refusa, tandis qu'à Moscou Boris Eltsine, juché sur un char, se posait en porte-parole de la rue et en défenseur de la démocratie. Le traitement avait échoué, rien ne pourrait plus sauver le malade.

Il y eut donc une série d'attaques, de rechutes, les rares intervalles de rémission étant mis à profit par Mikhaïl Gorbatchev pour tenter un miracle auquel lui seul semblait encore croire, l'affaiblissement inéluctable de l'URSS progressant au même rythme que celui de son président. Le premier choc fut asséné par Boris Eltsine, aussitôt après l'échec du coup d'Etat qui avait provisoirement mis les deux hommes dans le même camp. Impatient de montrer



BORIS YURCHENKO/AP

Boris Eltsine annonce, à la tribune du Parlement le 23 août 1991, à Mikhaïl Gorbatchev, la suspension du Parti communiste de l'Union soviétique (en haut). Les présidents ukrainien (Kravtchouk), biélorusse (Chouchkiewitch) et russe (Eltsine) se sont mis d'accord, le 8 décembre de la même année, sur la fin de l'URSS (ci-contre).

qu'il est désormais le patron, Eltsine met en scène l'humiliation publique de celui qui est encore hiérarchiquement au-dessus de lui. Le 23 août 1991, devant le Parlement de Russie, et alors que Gorbatchev est à la tribune, il interrompt les débats, et annonce que, « pour détruire » (l'auditoire), il va signer, en tant que président de la Russie, un décret. Ce décret de « détente » n'est rien moins que la « suspension des activités du Parti communiste ». Mikhaïl Gorbatchev, toujours secrétaire général du PC soviétique, blémis, tente d'expliquer que le parti n'a pas mérité ça, qu'il faut se comporter « en démocrates ». Il a perdu, définitivement, la face. Dans la salle, la petite surprise mitonnée par Eltsine suscite un peu de consternation, et beaucoup de jubilation. Alexandre Iakovlev, l'homme qui pendant des années a servi de tête chercheuse à Gorbatchev dans ses efforts pour réformer le pays, fait mine de continuer à lire son journal. Mais, derrière ses lunettes et ses gros sourcils, son regard pétillant d'une intense excitation. L'événement est « énor-



RIA/NOVOSPI/SIPA

me » : le parti qu'Eltsine a le culot de « suspendre » est depuis plus de soixante-dix ans la « force dirigeante » du pays, celle qui permet à l'ensemble de tenir debout. L'échine brise, l'Union soviétique n'en a plus pour longtemps. Déjà les Républiques proclament tour à tour leur indépendance – ou bien, quand elles l'ont déjà fait depuis longtemps, comme les pays baltes, obtiennent de la Russie la reconnaissance de cette indépendance.

C'est alors qu'Eltsine, au lieu de pousser son avantage, disparaît

pour quinze jours – l'une de ces périodes de « repos » bien arrosé qui vont devenir sa spécialité. Gorbatchev en profite pour essayer de sauver ce qui peut l'être, remettre en chantier son fameux traité de l'Union. Il y aura des hauts et des bas, et à certains moments Gorbatchev croira même toucher au but, la transformation de ce qui reste de l'URSS en « Union des Etats souverains ». Le conseil d'Etat a approuvé le projet, et on a même entendu, le 14 novembre, Boris Eltsine annoncer bruyamment à la presse que lui-

même et Gorbatchev « se sont entendus » et qu'« il y aura une union ». Onze jours plus tard, il n'en est plus question. Car une autre réalité, incontournable, s'impose aux deux hommes. L'Ukraine va tenir, le 1<sup>er</sup> décembre, un référendum, censé rendre irréversible sa proclamation d'indépendance. Sans Ukraine, c'est évident pour tout le monde, il n'y a ni empire russe, ni Union soviétique, ni rien qui soit acceptable pour des hommes formés par soixante-dix ans de soviétisme. Gorbatchev plaide désespérément, affirme qu'« il est même impossible de considérer que l'Ukraine puisse quitter l'Union », Eltsine de son côté prononce des propos vaguement menaçants à l'égard des Ukrainiens. Mais le résultat du référendum est sans appel – plus de 80 % de voix pour l'indépendance, massivement souhaitée y compris par les régions les plus russophones du pays. Gorbatchev ne parvient pas à se faire une raison, convaincu non sans mal George Bush de retarder un peu la reconnaissance de l'indépendance de l'Ukraine par les Etats-Unis.

Eltsine a, lui, tout autre chose en tête. Poussé par son conseiller Guennadi Bourboulis, il s'apprête à rencontrer les présidents d'Ukraine (Leonid Kravtchouk, vainqueur de l'élection qui s'est tenue en même temps que le référendum) et de Biélorussie (Stanislas Chouchkiewitch). En principe, il s'agit de convaincre Leonid Kravtchouk d'accepter cette Union de type nouveau à laquelle rêve toujours Gorbatchev. Mais le résultat de cette très étrange rencontre, et que l'on appellera à tort « l'accord de Minsk », est exactement le contraire. Les trois hommes prennent sur eux de « constater que l'URSS a cessé d'exister en tant que sujet de droit international et en tant que réalité politique ». Et ils proposent de lui substituer une invention de leur cru : une « communauté » d'Etats, ouverte à tous les autres pays, non seulement issus de l'URSS, mais aussi de l'ancien camp

socialiste, c'est-à-dire de l'Est européen. Du fond de ce pavillon de chasse, ils préviennent illico le monde du fait que l'URSS n'existe plus. Eltsine s'occupe des choses sérieuses – il appelle George Bush au téléphone. Le malheureux Chouchkiewitch a la tâche ingrate de prévenir Gorbatchev...

Les circonstances de la rencontre ont titillé les imaginations, et on a laissé entendre que les participants avaient beaucoup célébré l'événement. Certes, le premier soir, on a bu « pour se réchauffer », mais à en croire le récit que nous en a fait Leonid Kravtchouk, on a surtout travaillé très sérieusement, en présence d'experts chargés de mettre en forme les décisions des trois présidents. La rencontre eut lieu dans une atmosphère conforme à ce qu'elle était au fond : une conspiration. Eltsine, en particulier, avait peur d'un mauvais coup, d'une arrestation. Et son inquiétude persista assez longtemps : quand Gorbatchev lui téléphona quelques jours plus tard pour lui demander de venir s'entretenir avec lui au Kremlin, sa première question fut : « Est-ce qu'on ne va pas m'arrêter ? » C'est du moins ce que relate l'ancien porte-parole de Gorbatchev, Andreï Gratchev.

L'objectif essentiel d'Eltsine, en décrétant la fin de l'URSS, était-il de débloquer une situation devenue intenable, d'engager clairement une Russie qui se délitait dans un désordre généralisé sur une nouvelle voie ? Ou bien, plus prosaïquement, voulait-il chasser Gorbatchev du

## Le texte de l'accord du 8 décembre 1991

« Nous, Républiques de Biélorussie, Fédération de Russie et Ukraine, en tant qu'Etats fondateurs de l'URSS ayant signé le traité de l'Union de 1922, (...) constatons que l'URSS en tant que sujet du droit international et réalité géopolitique n'existe plus. (...) Les parties ont confirmé la reconnaissance et le respect de l'intégrité territoriale des Etats ayant signé l'accord, de l'inviolabilité des frontières existantes, de leur ouverture et de la liberté de déplacement des citoyens. (...)

Les membres de la Communauté vont coopérer pour assurer la paix internationale et la sécurité, pour réduire les budgets militaires et les armements. (...) Il est décidé de conserver un commandement unifié de l'espace commun militaro-stratégique et un contrôle unifié des armes nucléaires. (...) Les parties garantissent le respect des obligations internationales découlant des accords et des traités signés par l'URSS. L'accord est ouvert à tous les membres de l'ancienne Union ainsi qu'aux autres Etats qui partagent les buts et les principes de ce document. La ville de Minsk est choisie comme le lieu de l'installation des organes de coordination. »

Kremlin et prendre sa place ? Le perdant, en tout cas, finit par comprendre que tout était joué. Dans un monologue lugubre devant quelques journalistes russes, il parla de « honte », d'hommes qui « coupent le pays en tranches comme un gâteau », qui sont venus « pour partager et boire et manger ». Et finit par résumer en une phrase la situation : « Il n'y a plus de pays, plus de président. »

Quelques jours plus tard, le 21 décembre, à Alma Ata, au Kazakhstan, huit autres Républiques ex-soviétiques décidaient de rejoindre la « communauté » créée par les trois Républiques « slaves ». Le 25 décembre, n'tenant plus, Eltsine envoia ses gardes au Kremlin pour intimiter l'ordre à son vieux rival de débarrasser le plancher. Le soir même, le drapeau russe fut hissé à la place du drapeau de feu l'URSS. Une histoire était terminée, une autre commençait – celle de la tentative de reconstitution, autour de la Russie, d'un nouvel ensemble, aux contours encore incertains et au nom ambigu, la « Communauté des Etats indépendants ». Cette histoire-là dure toujours.

J. K.

### Leonid Kravtchouk, ancien président ukrainien

## « Nous ne voulions pas qu'il y ait des millions de gens sous les ruines de l'URSS »

**A**NCIEN premier secrétaire du Parti communiste ukrainien, Leonid Kravtchouk épousa la cause de l'indépendance ukrainienne et fut élu président de son pays le 1<sup>er</sup> décembre 1991, quelques jours avant de participer à la rencontre de Bialovej.

« Quel était le but de cette rencontre à trois, dans une réserve de chasse ?

– Les négociations sur le nouveau traité de l'Union étaient à nouveau dans l'impasse. Une visite d'Eltsine en Biélorussie était prévue. Chouchkiewitch (le président biélorusse) m'a téléphoné et m'a dit : « Eltsine vient, venez aussi. » Il n'était pas question alors de prendre de grande décision, on devait seulement se mettre d'accord sur une déclaration commune. Mais quand on a commencé à parler, Eltsine, à la demande de Gorbatchev, m'a demandé si je pourrais signer le traité de l'Union, et à quelles conditions. J'ai répondu qu'après le référendum [sur l'indépendance de l'Ukraine], je ne pouvais pas signer, pas aller contre la volonté du peuple. « Bon, et alors quoi ? », a dit Eltsine. « Il faut constater que l'Ukraine est sortie de l'Union. » Il s'agissait

L'Union n'existe plus, les pays baltes étaient partis, il y avait la guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, Gorbatchev ne gouvernait pas

millions de gens sous les ruines de l'Union. Peut-être Eltsine voulait-il aussi pousser Gorbatchev dehors, mais il y avait des faits objectifs.

– Pourquoi le président du Kazakhstan, Nazarbaiev, n'est-il pas venu à Bialovej ?

– Le 7 décembre, il était dans

l'avion entre Alma Ata et Moscou. A son arrivée (à l'époque, il n'y avait pas encore de téléphone dans les avions), on l'a mis en communication avec Eltsine, qui lui a demandé de venir. Il a d'abord dit oui, mais ensuite, sans doute après avoir parlé avec Gorbatchev, il a dit non.

– On a beaucoup parlé des libations qui auraient accompagné cette rencontre.

– Non. Le premier soir, il y a d'abord eu une chasse, à laquelle Chouchkiewitch et moi avons participé. Il faisait très froid, -15 degrés. Ensuite, nous avons commencé à dîner sans Eltsine, qui nous a rejoints. Ce fut un dîner constant, et émotionnel. Le lendemain, nous avons travaillé intensément, de 10 heures à 15 heures, rédigeant le texte du traité, ensuite transmis aux experts qui étaient venus avec Eltsine, qui le mettaient en forme. Ensuite, nous avons prévenu George Bush et Mikhaïl Gorbatchev.

– Pourquoi Bush d'abord, et Gorbatchev ensuite ?

– Parce que la liaison téléphonique qui avait été demandée avec Bush a été établie d'abord. Bush a

été rassuré par le fait que l'URSS ne s'écrasait pas et que ses responsabilités étaient assumées par la nouvelle communauté. Gorbatchev, lui, était très mécontent. Ensuite nous avons donné une conférence de presse devant quelques journalistes russes, pris un rapide repas avec un seul verre de vodka pour célébrer l'événement, et puis nous sommes partis très rapidement. Eltsine avait perçu un danger, il avait eu des informations, et il nous a dit : il valait mieux qu'on parte.

– Comment Eltsine envisageait-il la nouvelle « communauté » ?

– Il pensait qu'elle se renforçait, qu'elle deviendrait une sorte d'URSS plus démocratique. Déjà, à l'époque, on avait l'impression qu'il ne pensait pas que les Etats resteraient longtemps indépendants. Il y a rapidement eu des difficultés, sur les frontières, les forces terrestres, la flotte de la mer Noire. Nous avons aussi demandé à Eltsine que nos réformes économiques [en Russie et en Ukraine] soient coordonnées. Il a refusé, il nous a dit : « Suivez la Russie ».

Propos recueillis par Jan Krauze

# Bientôt Noël pour tous par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

**ROGER HANIN** raconte : au moment de prendre congé d'Albert Cohen, après un rendez-vous d'affaires devenu soudainement une rencontre d'amis, l'auteur de *Belle du seigneur* annonce placidement qu'ils ne se reverront plus ; et, de fait, il mourra la semaine d'après, dans sa soie à pois.

Même prescience impavide d'Hervé Guibert, croisé en bas de chez son éditeur, peu de temps avant sa disparition, en 1991. « *A la prochaine !* », dis-je gauchement au terme de propos dont tous n'étaient pas d'inéptie parisienne. « *Mais il n'y aura pas de prochaine fois !* », rectifie doucement Guibert. Sous le feu rouge, le regard bleu glacier à le don de s'interroger lui-même sur ce qu'il signifie, de renvoyer les interlocuteurs à un embarras infini, à leur propre précarité, à des occasions perdues. Quelles fulgurations déchirantes auraient inspiré à Cocteau, si les deux poètes ne s'étaient manqués de peu dans le tambour d'hôtel des existences, cet ange paré pour la nuit, au teint de linceul !

Il faut être sacrément goujat pour prétendre que *Le Mausolée des amants*, le journal ultime de Guibert, heurte la décence ! On dirait de ces putains à 5 francs du temps de Bauvelaire qui se demandaient, devant quelque nu du Louvre, « comment on ose » exposer de telles obscénités. La comparaison est dans *Mon cœur mis à nu*. Où est l'inconvenance, en

effet : chez un enfant chopé par l'agonie à l'âge où tout devrait lui sourire, et retardant, à force d'excès exquis, l'adieu dû aux corps aimés, au sien, à ses désirs hirsutes, aux instants de soleil qui restent ? Ou chez le père de famille gestionnaire calculant sa fortune en euros, dans les encombrements, ou cherchant un trottoir pour garer sa « grande routière » ?

A la braderie aux *valeurs* par quoi débute le siècle, le sexe, rebaptisé étalage de l'intime, sert d'appoint et de leurre. A-t-on le droit de raconter ceci ou cela ? Quelles zones de poils s'interdire ? On en discute. On discute de tout, désormais, sous couvert de thérapie collective. Y a-t-il exigence d'authenticité, ou malice marchande, à dévoiler le haut des gens en vue, le bas, et le reste ? Pendant ce temps-là, les vrais tabous résistent. Le salaire des cadres ? Shocking. La lutte des classes ? *Not in front of the children*. On en est tombé à cette mauvaise foi, avec la pudibonderie. L'élection de Miss France et les corps dorés des Abribus offenserait moins l'honnêteté que le congé pris par Guibert de tout avenir, dont le nôtre ?

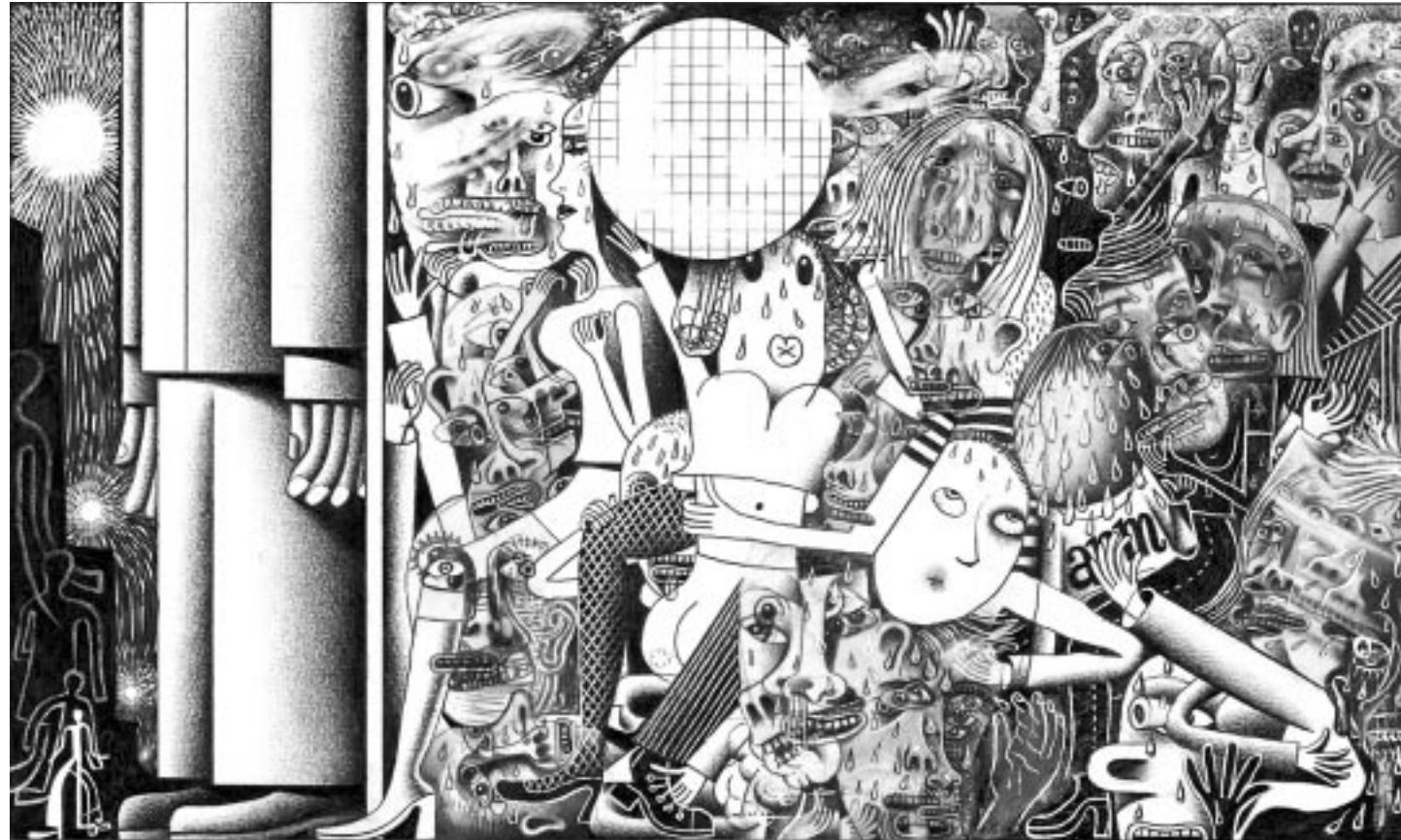
Quitter la vie à quarante ans au lieu de soixante-dix-huit, en moyenne : ce n'est jamais que rejoindre le sort du mâle de Sierra Leone, comparé à celui de nos latitudes en milieu aisés. Pourquoi croit-on que les clandestins de Sangatte grouillent autour du tun-

nel d'Eurolstar, vermine guettée par les insecticides de Shengen ? Même entêtement de bestioles aux portes de Bari et d'Algéiras. Au nom de quoi rester là où on meurt à mi-vie quand ailleurs, plus au nord, il est loisible de gâtoiller octogénaire, agrippé à son déambulateur, dans des couloirs jaune citron !

Tant que s'accroît l'écart entre les droits de durer et de jouir, il est déraisonnable de s'étonner que le terrorisme semble aux exclus de la fête la seule voie de rééquilibrage. Que le splendide athlète Peter Blake meure en Amazonie pour des bricoles, que des bombardiers pilonnent des grottes, que des policiers mal payés traquent vainement pirates et incendiaires d'une nuit, à défaut de « grand soir » : si ce n'était là que le début d'autres chocs inopinés ?

Accorder aux privilégiés du partage le droit supplémentaire de codifier le bon goût des paumés et les bienséances universelles, alors que le porno télévisé débute impunément avant le marchand de sable, que les jeux *high tech* glorifient la violence et que les antennes-paraboles manipulent, jusque dans les gourbis du Sud-Sahel, la frustration dont se repaît la publicité ; décider que l'avenir planétaire est dans notre bon vieux Noël, avec vitrines dégoulinantes, gentils carillons, Bourses qui remontent et sapins perdant leurs aiguilles : quelle effronterie ! Quelle imprudence !

## La ville - La boîte par Killoffer



## Afghanistan : les déconvenues des armées françaises

**LE PORTE-AVIONS** nucléaire *Charles-de-Gaulle* devrait être sur zone, dans l'océan Indien, aux environs du 20 décembre. Pour lui, les choses sérieuses commenceront, à supposer que les armées américaines aient véritablement besoin de lui pour leur campagne « Liberté immuable » en Afghanistan : ce serait alors pour des raisons plus politiques – le soutien diplomatique de la France dans la lutte contre le terrorisme international – que militaires. Pour les armées françaises, le rendez-vous de ce fleuron de la marine nationale avec un théâtre des opérations assez singulier risque d'être mal interprété par des esprits chagrinés et de révéler les aspérités qui affectent la coopération franco-américaine.

Il est probable, en effet, que Washington aura d'ici là avancé, auprès de ses alliés, une nouvelle série d'arguments pour tenter d'élargir le combat antiterroriste à des territoires autres que l'Afghanistan. Par exemple, comme la rumeur en court avec insistance, la Somalie, pour s'en tenir à cette région. Par sa présence, le *Charles-de-Gaulle* peut donner l'impression qu'il cautionne une telle évolution – certains parlent de « dérive » – même si le gouvernement français répète que, pour y associer son outil militaire, il lui faudra des preuves de l'implication de la Somalie dans le réseau Al-Qaida, que Washington ne peut pas se dispenser d'un cadre juridique pour invoquer la légitime défense et que l'action militaire, en regard de la finalité recherchée, n'est pas la panacée ?

A sa façon, le déploiement du *Charles-de-Gaulle* illustre la position ambiguë des armées françaises en Afghanistan et pas seulement le fait, comme Lionel Jospin le reproche à

demi-mot à Jacques Chirac, que la France s'est projetée dans ce scénario afghan d'une manière prématuée, décalée ou à retardement selon les cas. Les effets d'annonce du chef des armées ont d'autant plus surpris que la mise en œuvre des mesures, par le gouvernement et les états-majors, a paru, ensuite, lente, compliquée ou contrariée par de nombreuses difficultés d'application sur place. Outre le déplacement du porte-avions sur la zone, le transfert pour le moins laborieux, dans le nord de l'Afghanistan, de trois cents « marsoüns » et d'une demi-douzaine d'avions de combat ont montré les carences capacitaire – exception faite du renseignement, qui a mieux fonctionné – des armées françaises éloignées de leurs bases de départ.

### DÉBATS INTERNES

Mais ces déconvenues ont d'autres causes, vénies ou profondes. Et, parmi les explications possibles, il en est qui sont moins contingentes que d'autres. Ainsi, les états-majors ont longtemps tergiversé sur les moyens à proposer aux Etats-Unis. Fallait-il d'entrée de jeu, comme les Britanniques, engager des avions susceptibles de participer aux frappes aux côtés des Américains ? Ou bien convenait-il d'envoyer – mais on ne les jette pas dans la nature sans préparation – des forces spéciales dès le début ? Ou encore, plutôt que le porte-avions dont on savait qu'il prendrait son temps, ne fallait-il pas expédier un transport de chalands de débarquement avec, à bord, quelques troupes, hélicoptères et blindés légers qui auraient mieux marqué l'emblème la contribution française ?

Tous ces débats internes ont bien eu lieu. Ils ont été tranchés dans le sens qu'on connaît aujourd'hui,

malgré les réticences, voire les freins des uns et des autres. Pour autant, le dispositif mis en place n'est pas satisfaisant.

Pour leur défense, les armées françaises peuvent faire valoir, et elles ne se privent pas de le faire en privé, que le partenaire américain ne leur a pas facilité la tâche. Comme si, constate un responsable haut placé dans la chaîne de commandement, les Etats-Unis avaient souhaité « marginaliser » le maigre apport potentiel de la France, à la différence de ce qu'ils ont réservé à la Grande-Bretagne qui, du fait aussi de ses propres initiatives, a parfois donné le sentiment de prendre sa part, tôt et vite, dans la lutte contre Al-Qaida, avec ses missiles de croisière tirés de sous-marins et ses forces spéciales en Afghanistan.

La France, en revanche, a paru mise de côté. Que de difficultés, par exemple, pour déployer un avion Gabriel de guerre électronique dans l'espace aérien contrôlé par l'armée de l'air américaine ? Que d'obstacles rencontrés pour insérer – et, finalement, ne pas y parvenir – une liaison française dans l'état-major naval de la « coalition », à Bahreïn ? Que de péripéties avant de pouvoir, depuis l'Ouzbékistan et avec l'aide parmicorneuse des hélicoptères américains, « sécuriser » l'aérodrome de Mazar-e-Charif ?

Certes, les pays d'accueil n'ont pas joué le jeu. L'Arabie saoudite, Oman, le Qatar, Bahreïn, les Emirats arabes unis et jusqu'à Djibouti, dont les autorités sont accusées de n'avoir rien dit aux Français des escales que les Américains et les Allemands y faisaient, sont montrés du doigt. Mais, aujourd'hui, à tort ou à raison, le sentiment prévaut, chez nombre de militaires français, que leurs correspondants américains

n'ont pas beaucoup insisté pour lever ces préventions, voire ces interdits, à leur rencontre et pour faciliter leur intégration dans le dispositif.

D'autres raisons pourraient expliquer que le concours des Français en Afghanistan suscite quelque méfiance outre-Atlantique et que l'opération en cours n'est pas une promenade militaire pour la France. D'abord, les moyens mis en œuvre, à commencer par le *Gabriel* ou le navire-espion *Bougainville*, ne sont ni neutres ni innocents. Ils sont aussi les yeux et les oreilles d'un pays (la France) envers un allié (les Etats-Unis) qui, en la circonstance, ne tient pas à ce qu'il y ait, dans ses patates, un témoin gênant de ce qu'il fait ou laisse faire sur un sol étranger.

Mais, surtout, la France a démontré, en Irak et dans les Balkans, qu'elle peut devenir un partenaire précautionneux, qui lésine sur les objectifs ou qui exige de contrôler, de bout en bout, l'exécution d'une opération quitte à la rendre aventureuse. Le Royaume-Uni n'est pas dans ce cas. Et, du même coup, le partenaire britannique devient crédible et efficace aux yeux de Washington. Ce qui ne manquera pas de se faire sentir bientôt dans la construction d'une défense européenne où Londres se verrait reconnaître, pour sa fidélité, un rôle de quasi-leadership.

Jacques Isnard

### RECTIFICATIF

#### MOLLAH OMAR

La photographie du mollah Omar publiée en « une » et page 16 du *Monde* du 8 décembre était mal créditée. Le bon crédit photographique est : I Studio Franca Caseranza / Editing.

## Le terrorisme basque

**C**ONTRAIREMENT à ce qu'on laisse volontiers entendre en Espagne, les Français n'ont pas attendu ces dernières semaines pour dénoncer le terrorisme pratiqué par certains séparatistes basques espagnols. Ils n'ont pas attendu que trois gendarmes soient blessés en France par des membres de l'ETA pour dire, sans faux-semblant, ce qu'est cette organisation : un groupe pratiquant et revendiquant le terrorisme afin, dit-il, d'obtenir l'indépendance du Pays basque espagnol. Les Français n'ont pas attendu ce débordement au « nord » pour stigmatiser une organisation criminelle dont l'action n'a aucune justification.

Policiers et spécialistes ne le croient pas. Il n'y a pas de réponse assurée, mais, au nord comme au sud de la frontière, un phénomène nouveau et inquiétant : l'émergence d'une nouvelle génération de militants de l'ETA encore plus portée à une violence aveugle que la précédente. Face à cette situation, il est compréhensible que le gouvernement de José-Maria Aznar ait saisi l'occasion des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis pour attirer l'attention sur le fait que l'Espagne avait, hélas, une longue expérience de terrorisme.

En revanche, que certains milieux espagnols aient, par campagne de presse interposée, la tentation d'imposer une lecture de la situation qui gommerait le fait que plus de 50 % des électeurs du Pays basque espagnol votent pour l'autodétermination n'a guère de sens. Taire le problème du séparatisme, comme le veulent ces milieux, ne le supprime pas ni n'aide à le régler. Et l'évoquer n'atténue en rien la condamnation que requiert le terrorisme de l'ETA.

Comme en témoignent encore les travaux du récent sommet bilatéral de Perpignan, Paris collabore à la lutte contre l'ETA. Policiers et gendarmes français participent à la traque et à l'extradition des « etarras ». Cette politique est unanimement

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombe  
Directrice : Jean-Marie Colombe ; Dominique Alduy, directeur général ;  
Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhoteau  
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Loliche  
Secrétaire général : Olivier Bliffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboeuf (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ;  
Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ;  
Josyane Savigneau (*Culture*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lescouarn (1991-1994)

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Durée sociale : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

### IL YA 50 ANS, DANS *Le Monde*

#### Le faux roman de « Rudolph »

**LA VIE DE RUDOLPH VALENTINO**, que les écrans nous présentent cette semaine, n'a pas grandi à voir avec la véritable existence du bel Italien, natif des Pouilles, qui avait nom Rodolfo Guglielmi. Evidemment, le film est parlant, mais pourquoi en Technicolor ? On ne s'y retrouve absolument plus. Pourtant, quel roman on aurait pu tourner en suivant pas à pas la biographie de Valentino !

Le seul mérite du Technicolor

géné à l'avènement du parlant.

Le seul mérite du Technicolor projeté ces jours-ci, c'est d'avoir réussi à faire incarner Valentino par un sosie extraordinaire de ressemblance. C'est entendu, l'acteur Anthony Dexter ne transmet en rien l'indéfinissable fluide qui émanait de son modèle. Mais imaginez qu'il a fallu trouver un homme qui ait à peu près le même nez et la même bouche, qui soit aussi robuste et élégant d'aspect, qui danse le tango à la perfection. Malheureusement l'Adonis n°2, s'il sait chavirer les coeurs, joue sans brio. Il est vrai qu'en lui fait proférer les poncifs les plus éculés et que le faux roman de *Rudolph* véhicule les situations les plus imbéciles.

Olivier Merlin  
(12 décembre 1951.)

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDÉ Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

*Le Monde* sur CD-ROM : 01-44-88-46-60 Index du *Monde* : 01-42-17-29-89. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Ishi le Yahi et l'étrange docteur von Hagens

par Francis Martens

**Q**UELLE différence entre Ishi le Yahi et Gunther von Hagens ? Quel rapport avec deux cents cadavres et plus, entiers ou en morceaux, livrés en pâture, à Bruxelles et ailleurs, aux regards des enfants des écoles (*Le Monde* daté 11-12 novembre) ? Quelle relation entre fascination et plastination ?

Le dossier de presse de l'exposition « Körperwelten. La fascination de l'authentique » montre quatre enfants, l'air ravi, admirant les deux plastinats résultant de la coupe longitudinale d'un adulte de sexe masculin, comme s'il s'agissait du dernier prototype Fisher Price ou du kit anatomo-pathologique de Barbie et Ken. En arrière-plan scintille le logo vert de la sortie de secours. Par un de ces hasards objectifs chers aux surréalistes et aux autorités belges, l'exposition se tient, jusqu'à passé minuit, dans les caves voûtées de Cureghem, sous la halle des abattoirs d'Anderlecht. Pour en saisir l'enjeu, il faut remonter aux origines obscures de l'humanité : là où des ossements douteux se voient dotés du label « humain » pour peu qu'ils proviennent d'une sépulture en bonne et due forme.

C'est une épreuve que n'arrivent pas à passer, hélas, les acolytes rigides du docteur von Hagens. Professeur invité à l'université de Dalian (Chine), directeur du « Centre de plastination » de l'Académie d'Etat de médecine de Bischkek (Kirghizstan), cet étrange médecin réside à Heidelberg, où il a fondé la firme Biocult, destinée à commercialiser les divers ingrédients et techniques nécessaires à la plastination. On ne le voit jamais qu'en chemise blanche, gilet de cuir noir et feutre sombre à large bord – un air de déjà vu qui n'est pas sans évoquer l'expressionnisme sulfureux des premiers films de Fritz Lang, voire l'un des avatars du docteur Mabuse.

Mais là n'est pas la question. Que le docteur *honoris causa* de

l'université de Bischkek dise faire œuvre conjointe de science, d'éducation et de création artistique en rendant ses contemporains inodores, secs au toucher et incorruptibles après leur trépas, c'est son affaire. Par contre, que la municipalité de Berlin accepte qu'une cage de verre sillonne les rues de la ville en exhibant la nudité publicitaire d'une femme plastinée dont le ventre s'ouvre sur un foetus de huit mois peut paraître aventureux. Tout autant l'ouverture aux enfants des écoles de cette morgue anderlechtoise.

Si, du point de vue psychopathologique, la dérive barnumesque du bricoleur de cadavres n'a rien d'exceptionnel, du point de vue socio-politique, l'absence de débat fait lourdement question. Les nudités plastinées hébergées par les caves de Cureghem révèlent un trou béant dans le tissu culturel : le genre de faille où une civilisation entière pourrait s'engloutir. Il s'agit, en effet, du viol d'un interdit majeur ; de la rupture d'un garde-fou capital de l'humanité ; de ce qui n'est toléré qu'à titre d'exception confirmant la règle. Certes, le bousculement de la norme peut être une façon de l'affirmer tout en la réinterrogeant. C'est le cas, par exemple, des débats touchant l'homoparentalité. Mais, pour questionner, encore faut-il trouver quelque question. Le plus inquiétant dans « Körperwelten », c'est l'absence de question.

Pour échapper à la plastination mentale, et vu l'apathie des indigènes, il faut se résigner à chercher un guide ailleurs. Quelqu'un de solidement civilisé et qui ne risque pas de confondre culture et divertissement intellectuel. Mais – Diogène l'avait remarqué – ça ne court pas les rues.

Un des derniers spécimens recensés est apparu, le 29 août 1911 au matin, dans la cour d'un abattoir rural de Californie. Il avait tout l'air d'un Indien dépenaillé, et c'en

était bien un. Il s'appelait Ishi. C'était le dernier Indien « sauvage » de l'hémisphère Nord à avoir survécu – physiquement et culturellement – à l'extermination civilisatrice. Les autres étaient morts, parqués ou assimilés. Ishi était un Indien Yahi. Le dernier des Yahis. Et le seul à parler encore la langue de son peuple. Après tant d'années de survie, il n'en pouvait plus. Il s'était résolu à s'approcher de ceux

peu à peu, entrerent en communication. Ils décidèrent de prendre Ishi sous leur protection et de l'héberger dans un local du Musée d'anthropologie de l'université de Californie. C'est là, à San Francisco, qu'Ishi devait mourir, de tuberculeuse, le 25 mars 1916, après avoir appris suffisamment d'anglais – même quand ils vous adoptent, le contact des Blancs est dangereux pour les Indiens.

## Avec la plastination, à Bruxelles, à Berlin, l'humanité voit s'estomper un repère majeur : la différence entre les vivants et les morts. Le message implicite est potentiellement ravageur

qui, jadis, sous son regard d'enfant, avaient exterminé la plupart des membres de son groupe. Le reste avait péri peu à peu.

Appelé à la rescousse par les écarisseurs, le shérif local commença par écouter l'Indien. Mais deux anthropologues de l'université de Californie, Kroeber et Waterman, eurent vent de l'irruption d'Ishi dans le monde des Blancs. Ils vinrent le voir, firent chercher un Indien d'une ethnie voisine à la langue proche de celle des Yahis et,

Néanmoins, l'histoire d'Ishi n'a rien d'un conte sinistre. Qui s'interroge sur ce que pourrait bien être un homme réellement cultivé devrait la méditer. Elle a été publiée par l'épouse de Kroeber, Theodora, sous le titre *Ishi in Two Worlds* (1961, University of California Press ; version française chez Plon, collection « Terre humaine »). A lui seul, Ishi récapitula des milliers d'années de transmission matérielle, intellectuelle et spirituelle. Il incarnait un mémorial

de techniques, de mythes et de rites qui allaient disparaître avec lui. Son aptitude à la vie et à la survie résultait de la parfaite intégration de cet héritage, qui lui donnait, en outre, une remarquable capacité d'adaptation.

L'hôpital universitaire jouxtant le musée où il avait pris ses quartiers, il se lia bientôt d'amitié avec son directeur, le docteur Pope. Il eut dès lors ses entrées libres dans cette institution. Il y passait une partie de son temps à visiter les malades et à les assister moralement, à la manière des Yahis. Au musée, il côtoyait de nombreuses collections anthropologiques, dont divers ossements et momies provenant de tombes anciennes et lointaines. Cela ne le dérangeait nullement. Il en avait vu d'autres. Un jour, pourtant, il fut pris d'un profond malaise. Se promenant dans l'hôpital, il poussa par hasard une porte et se trouva nez à nez avec le monceau d'organes épars de la salle de dissection. Ishi n'était pas un « pied tendre », mais l'instrumentalisation de débris humains, spoliés des rituels destinés à donner place humaine aux vestiges des humains, lui était proprement insupportable.

La réaction d'Ishi atteste une meilleure santé mentale que celle des édiles bruxellois et une conception plus sûre des balises essentielles de l'humanité. Certes, l'éventail

des cultures humaines passées, présentes, à venir, est potentiellement infini. Mais elles ne sont jamais que variations sur un même thème, tant leur diversité est peu de chose face aux contraintes annoncées de la mortalité et de la sexualité. Il en découle que toute société, à sa façon, se voit obligée de coder de manière normative au moins cinq différences dont le brouillage mettrait en péril l'ordre humain en tant que tel : différence entre les humains et les animaux, les vivants et les morts, les femmes et les hommes, les parents et les enfants, les épousables et les non-épousables.

Chacune de ces distinctions n'apparaît évidente qu'à tout être qui a intégré le code social au point d'en faire une seconde nature. L'échec individuel d'une seule d'entre elles signe en tout lieu ce qu'on appelle la folie. Et la fascination va rarement de pair avec le discernement.

A Cureghem, à Berlin, l'humanité voit s'estomper un repère majeur. Le message implicite est potentiellement ravageur, ses conséquences ne sont imaginables qu'à long terme. Même volontueusement mis en scène, les corps bricolés de von Hagens ne sont pas bons pour la santé.

**Francis Martens** est psychanalyste.

## Pas de guerre anti-jeunes !

**A**PRÈS le 11 septembre, une légitime émotion s'est emparée de tous. L'effroi suscité par la barbarie de ces attentats justifie que des mesures accrues de sécurité soient prises. Pour autant, il convient qu'elles soient appropriées. Or ce ne semble pas être le cas de plusieurs des diverses mesures de sécurité adoptées par la loi du 15 novembre.

En particulier deux d'entre elles, celle concernant la tranquillité dans les halls des immeubles collectifs et celle faisant encourrir une peine maximale de six mois de prison aux fraudeurs habituels dans les transports en commun, n'ont, semble-t-il, aucune relation et n'auront d'ailleurs aucun impact sur la grande délinquance et le terrorisme.

Parallèlement, amalgamant terrorisme et délinquance, de nombreux discours invitent à revenir sur la loi qui a fait progresser dans notre pays les garanties accordées à la présomption d'innocence, pourtant votée par une large majorité au Parlement, gauche et droite confondues. Les problèmes réels posés par la délinquance et par la violence ne sont ainsi pas pris en compte dans la loi du 15 novembre.

La multiplication de ces mesures et propositions de circonstance, jointes aux multiples mises en question de l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs, aux commentaires excessifs qui ont suivi les incidents du match France-Algérie, aux amalgames récurrents consécutifs aux attentats du 11 septembre, aboutissent à créer un climat de suspicion généralisée à l'égard des « jeunes de banlieue », principalement de ceux qui sont issus de l'immigration, et dessinent une offensive qui ne peut être ressentie par ceux qu'elle vise que comme une véritable déclaration de guerre.

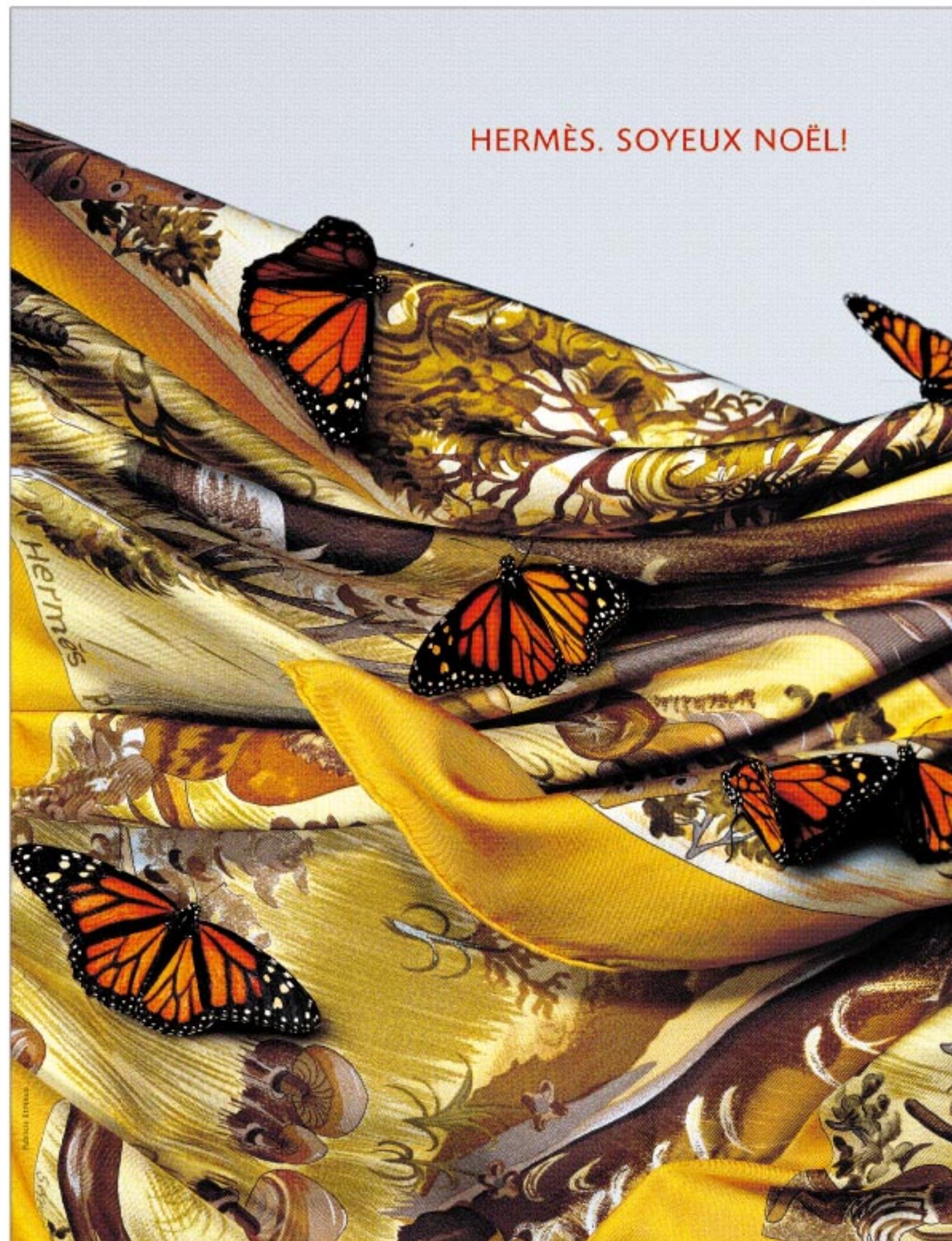
Aujourd'hui, la fracture se creuse avec ceux qu'on renvoie à des images de dangerosité sociale. Si péril il y a, c'est celui d'une stigmatisation injuste de toute une fraction de la jeunesse, signe d'un man-

que de confiance dans l'avenir et du risque de dérapage que créeraient une surenchère électoraliste du thème de la sécurité et des peurs qu'il véhicule.

Les signataires de ce texte, chercheurs, responsables associatifs, militants de l'éducation populaire et de l'intégration, ou tout simplement citoyens responsables, mettent en garde contre une utilisation abusive des questions de sécurité dans les campagnes électorales qui s'ouvrent.

Nous sommes convaincus que les garanties de la sécurité sont aujourd'hui une question importante, mais nous refusons que celles-ci soient instrumentalisées de quelque manière que ce soit. Nous refusons en particulier qu'on désigne à la vindicte publique, en la stigmatisant en raison de ce qu'elle est, une fraction importante de la jeunesse de ce pays et considérons, au contraire, que les problèmes qui se posent à elle sont ceux de la société française dans son ensemble. Nous appelons les représentants politiques de tous bords à faire preuve de responsabilité à cet égard, à résister aux pressions et à l'engrenage de la peur, à traiter ces questions avec sérénité afin de ne pas hypothéquer l'avenir, et à adopter une attitude d'ouverture envers cette jeunesse.

*Au nom des 85 signataires (à la date du 10 décembre) de cet appel :* Francine Bayav, Jean-Michel Belorgey, Jacqueline Costa-Lascoux, Bruno Etienne, Hélène Flautre, Antoine Garapon, François Géze, Dominique Girard, Patrick Gonthier, Farhad Khosrokhavar, Zaki Laïdi, Bernard Langlois, Henri Leclerc, Noël Mamère, Akli Mellouli, Jean-Pierre Mignard, Laurent Muccielli, Jean-Marie Roizard, Joël Roman, Jean-Paul Roux, Denis Salas, Louis Mohammed Seye, Yves Sintomer, Benjamin Stora, Samir Toumi, Alain Touraine, Emmanuel Wallon, Jean-Pierre Worms.  
Renseignements : joelrom@club-internet.fr



# Retraites : le temps du courage

Suite de la première page

Enfin, là où les retraites des salariés du secteur privé sont indexées sur l'évolution des prix, les pensions des fonctionnaires sont indexées sur les traitements des agents en activité.

En second lieu, la situation des régimes de retraite est affectée par des prévisions démographiques convergentes. Aujourd'hui, il y a encore davantage de cotisants que de retraités, et le rapport s'établit à 1,7. Si aucune mesure n'est prise, ce rapport sera, tous régimes de retraite confondus, en constante dégradation et, à terme, il n'y aura plus qu'un cotisant pour un retraité. Cela veut dire que, même dans les hypothèses de croissance et d'évolution de l'emploi les plus favorables - et l'on sait ce que vaut l'aune de telles hypothèses -, le déséquilibre financier de l'ensemble des régimes de retraite apparaît en 2005, s'installe jusque vers 2010 et se creuse rapidement ensuite.

Cela signifie que, pour les salariés du secteur privé, la situation des retraites se dégradera à mesure que la réforme de 1993 aura cessé de produire ses effets, c'est-à-dire entre 2005 et 2010 ; à la même échéance, l'avenir des retraites de la plupart des agents publics sera plus compromis encore, du moins si aucune décision n'est prise. Il en ressort clairement que l'action

cotisation ouvrant droit à une retraite à taux plein ; porter également progressivement de dix à vingt-cinq ans le nombre d'années au titre desquelles les salaires versés servent de référence pour le calcul des retraites.

L'allongement de la durée de cotisation sera achevé en 2002 ; la modification du salaire de référence sera terminée en 2008. La principale leçon de 1993 est que les dispositions prises ne sont acceptées de l'opinion que si elles sont d'application progressive. C'est pourquoi elles doivent être décidées à temps. Plus on attend, moins elles pourront être étalées dans le

débat.

L'autre mauvaise solution a, malheureusement, été d'ores et déjà retenue par le gouvernement. Elle consiste à créer un fonds de réserve, qui a pour objet de pallier les conséquences de la diminution de la population active et d'assurer aux régimes de retraite des recettes supplémentaires par le biais de placements financiers judicieux. Cette solution, dont on voit déjà, lois de finances après collectifs budgétaires, que le financement est rien de moins qu'assuré, a pour inconvénient principal d'accréditer l'idée qu'au rebours des autres pays développés notre pays n'est confronté à aucun problème grave des retraites. Or cette idée est fausse et dangereuse.

Au surplus, le maintien d'un fonds de réserve aurait pour effet d'alourdir encore le poids des dépenses publiques de retraite, qui atteint déjà, en France comme en Allemagne et en Italie, 12 % du PIB, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne en supportant une proportion moitié moindre. Persévérez dans la voie du fonds de réserve exposerait notre pays aux risques de l'isolement et de la perte de compétitivité, d'autant que l'Allemagne est en train de réformer son système.

Ces préalables étant posés, les mesures à prendre dans le secteur privé sont à mes yeux de deux ordres. Il faut, tout d'abord, allonger progressivement la durée de cotisation et la porter sans douce de quarante à quarante-deux ans, sans modifier l'âge à partir duquel les salariés peuvent demander à faire valoir leurs droits à la retraite.

annoncée, adoptée par le Parlement un mois plus tard et mise en œuvre par voie réglementaire en août 1993, la réforme de 1993, délibérément limitée au régime général d'assurance-vieillesse afin que soit assuré le succès de cette entreprise difficile, avait un triple objectif : pérenniser l'indexation des retraites sur l'évolution des prix hors tabac ; porter progressivement - à raison d'un trimestre de plus par an - de trente-sept ans et demi à quarante ans la durée de

temps, et moins elles seront facilement admises.

C'est entre 2005 et 2010 que devront prendre effet de nouvelles mesures pour le secteur privé. Il faut les décider tout de suite. Quelles peuvent-elles être ? Il faut se dénier des fausses solutions. L'une d'entre elles consisterait à se borner à augmenter les cotisations. Elle aurait pour principal inconvénient d'alourdir le poids, déjà excessif dans notre pays, des prélevements obligatoires. Elle doit

cesser de faire croire le gouvernement.

Ces deux séries de mesures me

paraissent de nature à assurer la sauvegarde des régimes par répartition, sans augmenter les prélevements obligatoires ni diminuer le montant des retraites perçues.

Venons-en maintenant aux agents publics. La tâche, assurément, est plus difficile, l'Etat étant à la fois « employeur » et arbitre de l'intérêt général.

Cela impose des précautions particulières, c'est-à-dire de ne pas globaliser les problèmes posés par les retraites des agents des trois fonctions publiques et des autres agents publics, qui relèvent de régimes spéciaux anciens et dont le déséquilibre ne s'aggrave pas ou guère. L'urgence, aussi bien en termes d'équité sociale que d'équilibre financier, commande de traiter d'abord la question des retraites des fonctionnaires de l'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux. D'ores et déjà, en effet, le financement de ces retraites n'est assuré qu'au prix d'un effort croissant de la collectivité. Les retenues pour pension pratiquées sur le traitement des fonctionnaires ne couvrent que 18 % des pensions versées, le reste est à la charge des budgets publics. Contrairement à ce que tente de faire croire le gouvernement, il y a donc urgence.

Comment traiter la question ? Par la négociation, et pour cela existent trois leviers : dans les huit ans qui viennent, la moitié des fonctionnaires auront fait valoir leurs droits à la retraite ; 17 % de leurs rémunérations sont constitués de primes sur lesquelles aucune cotisation de retraite n'est prélevée, si bien qu'elles ne donnent droit à aucune prestation de retraite ; la négociation sur la réduction de la durée du travail a conforté la notion de durée annuelle du travail. Ces négociations devront avoir pour but à terme plus ou moins long, ce qui sera aussi l'un de leurs objets, d'harmoniser les critères de calcul et de liquidation des pensions civiles et militaires de retraite (durée de cotisation, salaire de référence, indexation) avec ceux appliqués aux salariés du secteur privé.

Il faut, en second lieu, et sans changer à nouveau le salaire de référence ni le mode d'indexation, mettre en place un système original de complément, par l'épargne, des régimes par répartition. Là aussi, tous les pays développés, et tout récemment l'Allemagne par le biais d'accords de branche inédits, ont instauré des fonds de pension. Par la grâce de quelle intervention divine notre pays échapperait-il à cette nécessité ?

J'ai déposé une proposition de loi en ce sens, voici plusieurs mois. J'ai regretté que le gouvernement ait choisi de l'écarté sans débat. Elle consistait à favoriser, dans toutes les entreprises de plus de cinq salariés, la constitution de plans d'épargne d'entreprise pour la retraite, alimentés par les sommes issues de la participation et de l'intérêt, par l'épargne volontaire des salariés et par un abondement de l'entreprise. Ces plans donneraient lieu au versement d'une rente viagère au moment du départ à la retraite ou en cas d'invalide. Les sommes ainsi épargnées par les salariés seraient, dans des limites à définir, exonérées d'imposte sur le revenu.

Tous nos compatriotes s'efforcent aujourd'hui de compléter leurs retraites par l'épargne. Autant vaut s'en accommoder et permettre à tous d'accéder dans les meilleures conditions, égales pour tous, à de tels compléments. Refuser cette évolution, c'est s'enfermer dans des débats idéologiques d'un autre âge.

Ces deux séries de mesures me paraissent de nature à assurer la sauvegarde des régimes par répartition, sans augmenter les prélevements obligatoires ni diminuer le montant des retraites perçues.

Venons-en maintenant aux agents publics. La tâche, assurément, est plus difficile, l'Etat étant à la fois « employeur » et arbitre de l'intérêt général.

Cela impose des précautions particulières, c'est-à-dire de ne pas globaliser les problèmes posés par les retraites des agents des trois fonctions publiques et des autres agents publics, qui relèvent de régimes spéciaux anciens et dont le déséquilibre ne s'aggrave pas ou guère. L'urgence, aussi bien en termes d'équité sociale que d'équilibre financier, commande de traiter d'abord la question des retraites des fonctionnaires de l'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux. D'ores et déjà, en effet, le financement de ces retraites n'est assuré qu'au prix d'un effort croissant de la collectivité. Les retenues pour pension pratiquées sur le traitement des fonctionnaires ne couvrent que 18 % des pensions versées, le reste est à la charge des budgets publics. Contrairement à ce que tente de faire croire le gouvernement, il y a donc urgence.

Comment traiter la question ? Par la négociation, et pour cela existent trois leviers : dans les huit ans qui viennent, la moitié des fonctionnaires auront fait valoir leurs droits à la retraite ; 17 % de leurs rémunérations sont constitués de primes sur lesquelles aucune cotisation de retraite n'est prélevée, si bien qu'elles ne donnent droit à aucune prestation de retraite ; la négociation sur la réduction de la durée du travail a conforté la notion de durée annuelle du travail. Ces négociations devront avoir pour but à terme plus ou moins long, ce qui sera aussi l'un de leurs objets, d'harmoniser les critères de calcul et de liquidation des pensions civiles et militaires de retraite (durée de cotisation, salaire de référence, indexation) avec ceux appliqués aux salariés du secteur privé.

## AU COURRIER DU « MONDE »

### COGESTION DES ENTREPRISES

Dans *Le Monde* du 20 novembre, M. Gautier-Sauvagnac, dirigeant de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), critiquant le projet de loi de modernisation sociale, estime qu'il opère un « changement de nature » dans le rôle des comités d'entreprise. M. Gautier-Sauvagnac oublie que le préambule de la Constitution de 1946, auquel se réfère la Constitution de 1958, proclame que « tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail, ainsi qu'à la gestion des entreprises ».

Ces principes n'ont jamais été appliqués totalement puisqu'il n'y a pas de cogestion en France. Le projet de loi de modernisation

Bien entendu, cela n'implique nullement de faire table rase des statuts dont relève chaque catégorie d'agents publics. Certaines tâches imposent des contraintes particulières, dont il doit être tenu compte. Harmonisation ne veut pas dire alignement pur et simple. Mais l'intérêt bien compris des agents publics n'est pas - et ils en sont conscients - d'apparaître aux yeux de nos compatriotes comme constituant une classe sociale à part.

Les solutions retenues, résultant de la négociation, ne pourront qu'être diverses selon les secteurs et la nature des activités. Là aussi, il faut concilier l'harmonisation et le respect de la diversité.

Pour ce qui est des primes, on pourra imaginer que les fonctionnaires aient la possibilité de se constituer, sur cette base, une retraite complémentaire dont la gestion pourrait être confiée à un régime nouveau à créer.

Quant aux autres régimes spéciaux, c'est à l'occasion de la modernisation du statut des organismes publics concernés que les

**Il faut, sans changer à nouveau le salaire de référence ni le mode d'indexation, mettre en place un système original de complément, par l'épargne, des régimes par répartition**

problèmes qu'ils posent pourront, au cas par cas, être résolus. Aucun ne soulève de difficulté financière majeure.

En d'autres termes, négociation, respect de la diversité des situations et progressivité des mesures prises doivent être les maîtres mots de la réforme des retraites publiques. Il faut donc commencer tout de suite. Que cette réforme soit politiquement difficile, c'est évident. Est-ce une raison suffisante pour ne rien faire ?

Au début des années 1990, lorsque l'avenir des retraites est devenu un sujet du débat public, l'un de mes prédecesseurs avait assuré que tout gouvernement qui s'attaquerait à traiter cette question « sauterait ». Cette prédiction a pu expliquer l'inaction de son auteur. Elle a été démentie en 1993 pour les retraites privées, et, en 1994, nous avons pu résoudre les problèmes posés par deux régimes particuliers, celui des banques et celui de la Sécurité sociale. Je n'ai pas observé que le crédit de mon gouvernement en ait été altéré, bien au contraire.

Il faut continuer, de manière progressive et contractuelle. Le gouvernement actuel, malgré la croissance, n'a entrepris aucune réforme. Celui qui le suivra, quel qu'il soit, n'aura pas davantage d'excuses à l'inertie. Il faudra bien que vienne le temps du courage. Nos concitoyens ont droit à la vérité. Je forme le vœu que ceux des responsables de la majorité ou de l'opposition auxquels ils auront manifesté leur confiance se tiennent prêts à engager l'action.

**Edouard Balladur**



sociale, loin de changer la nature des comités d'entreprise, s'inspire de la Constitution, sans aller jusqu'à la participation à la gestion. Il précise, comme en 1982, les modalités du contrôle de gestion des comités d'entreprise, lesquels n'ont jamais qu'un rôle consultatif. Le dernier mot revient toujours à l'employeur, alors que beaucoup d'élus du personnel souhaiteraient avoir un droit de veto dans les cas graves.

Cela dit, l'opposition des dirigeants patronaux aux attributions des comités d'entreprise n'a rien de nouveau. En 1946 déjà, le Conseil national du patronat français adressait une lettre au chef du gouvernement pour protester notamment contre l'obligation de consulter le comité d'entreprise. Le discours n'a pas changé après cinquante-cinq ans.

**Maurice Cohen**  
Chartres (Eure-et-Loir)

**AUTOMOBILE** Le groupe italien Fiat a annoncé, lundi 10 décembre, un plan de restructuration pour faire face au ralentissement des marchés de l'automobile. ● ROBERTO

TESTORE, l'administrateur délégué de Fiat Auto, a été remercié, il est remplacé par son homologue de la branche camions Iveco, Giancarlo Boschetti. ● LA REFONTE de 18 usi-

nes et la suppression de 6 000 emplois dans le monde accompagneront une scission de la filiale automobile en quatre divisions, séparant notamment Alfa Romeo et Fiat-Lan-

cia. ● L'AUTOMOBILE, cœur du groupe de Turin, affiche une perte de 120 millions d'euros au troisième trimestre, Fiat n'a pas su profiter de la reprise du marché européen ces der-

nières années. ● LA FAMILLE Agnelli, qui a beaucoup diversifié ses investissements, va devoir faire des choix, et préparer la succession de son chef, Giovanni Agnelli.

## Fiat engage une vigoureuse restructuration

Le groupe automobile italien, confronté à une baisse de ses parts de marché et à une dégradation de sa rentabilité, a annoncé la réorganisation ou la fermeture de dix-huit usines et la suppression de 6 000 emplois dans le monde

### MILAN

#### correspondance

« Une réponse forte aux défis qui attendent Fiat dans le futur » : telle est la définition que le groupe de Turin donne du gigantesque plan de restructuration qu'il vient d'adopter. Au terme d'une longue réunion du conseil d'administration, le groupe italien a annoncé, dans la soirée de lundi 11 décembre, une série de mesures qui touchent tous ses principaux secteurs d'activités : en premier lieu l'automobile, confrontée depuis deux ans à une situation difficile, mais aussi les véhicules industriels et les machines agricoles.

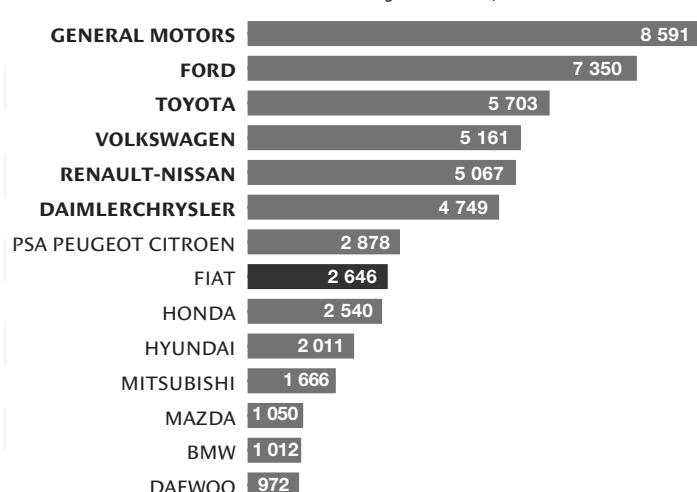
Le président de Fiat, Paolo Fresco, et l'administrateur délégué Paolo Cantarella n'ont pas fait dans la demi-mesure : le groupe va fermer 18 usines, dont deux en Italie, annonce 6 000 suppressions d'emplois à l'étranger et réorganise complètement Fiat Auto. Roberto Testore, administrateur délégué de la filiale automobile, sera remplacé par Giancarlo Boschetti, son homologue de Iveco (véhicules industriels). Fiat a prévu de provisionner 800 millions d'euros sur l'exercice 2001 pour financer ces mesures, ce qui fera plonger ses résultats dans le rouge cette année. Le groupe, qui entend céder des activités non stratégiques pour 2 milliards d'euros en 2002, lance en outre une augmentation de capital de 1 milliard d'euros, sans que la famille Agnelli réduise sa participation.

Après avoir misé sur les services – avec la création, en 2000, de sa

### Le huitième constructeur mondial

#### CONSTRUCTEURS MONDIAUX

ventes globales 2000, en milliers de véhicules



Source : Automotive News 2001 Market Data Book

filiale Business Solutions –, puis avoir investi dans l'énergie en prenant, allié à EDF, le contrôle de Montedison, Fiat est contraint de se pencher à nouveau sur ce qui reste son cœur d'activité : les véhicules.

#### QUATRE UNITÉS

Le groupe de Turin a été frappé par la crise internationale alors qu'il tentait déjà d'améliorer sa rentabilité et de réduire son endettement. Faute de trouver preneur, il avait dû renoncer à vendre les activités de l'équipementier Magneti Marelli. Fiat Auto, en difficulté depuis

plus de deux ans, est confronté à l'érosion de ses parts de marché (il est passé au-dessous des 10 % en Europe) et à des problèmes financiers (ses comptes sont passés dans le rouge au troisième trimestre). Il sera donc réorganisé.

La société doit être scindée en quatre unités : l'une regroupera les marques Fiat et Lancia, la deuxième la marque Alfa Romeo, la troisième les « développements internationaux », la dernière les services. Chacune de ces unités sera transformée « en une véritable entreprise responsable de ses résultats économiques et financiers et dotée de

## Des participations dans tous les secteurs

● La famille Agnelli contrôle à 100 % la holding IFI (Istituto Finanziario Industriale), qui détient 54,10 % d'une autre holding, l'IFIL. Ces deux sociétés financières contrôlent environ 30 % du groupe Fiat (automobile, machines agricoles, véhicules industriels, assurances, presse). Outre Fiat, le groupe Agnelli est présent dans la distribution (Rinascente, avec Auchan), la production de papier (Arjo Wiggins Appleton), le tourisme et les hôtels (Alpitour), la banque (Sanpaolo IMI), les télécommunications (Atlanet and CiaoHolding), et dans le groupe Exor (à 61,4 % directement et à

23,4 % via l'IFI), qui détient diverses participations (16,8 % du Club Méditerranée, 75 % de Château Margaux, 17,7 % de la Société foncière lyonnaise, 29,6 % de Riverwood International, 20,5 % du Rockefeller Center, 7,1 % de Distacom).

● Le groupe Fiat, présent dans 61 pays à travers 1 063 sociétés, a réalisé en 2000 un chiffre d'affaires de 57,55 milliards d'euros (+ 19,6 %) pour un résultat net de 664 millions d'euros (+ 46 %). Il emploie 223 953 salariés, dans une dizaine de secteurs :

– l'automobile (près de 80 % du chiffre d'affaires global). Ce secteur comprend Fiat Auto

(dont General Motors détient 20 %), les équipements automobiles (Magneti Marelli), le machinisme agricole et les engins de construction (Case New Holland) et les poids lourds (Iveco) ;

- l'aéronautique (Fiat Avio) et les chemins de fer (Fiat Ferroviaria) ;
- la métallurgie (Teksid) ;
- la robotique (Comau) ;
- l'énergie, depuis le mois de juillet, à travers une alliance avec EDF au sein d'Italenergia ;
- les services comprennent l'assurance (Toro assicurazioni) et la presse, avec Itedi (qui publie notamment *La Stampa*), mais aussi les services informatiques, au travers de Global Business, en association avec IBM.

## Le constructeur italien n'a pas su profiter de la croissance du marché

EN ANNONÇANT une vaste restructuration de ses activités automobiles, Fiat s'attaque enfin au cœur de ses difficultés actuelles. Il était temps. Paradoxalement, la

re, le patron de la branche automobile avait promis de stopper l'érosion dès cette année. Le groupe ne peut aujourd'hui que constater son échec.

La situation est d'autant plus inquiétante que Fiat n'a pas su profiter de la bonne santé des marchés européens ces trois dernières années. Aujourd'hui, le groupe italien aborde en bien mauvaise position le retournement du marché attendu pour 2002. Ses immatriculations ont encore chuté de 11 % au troisième trimestre, obligeant le constructeur transalpin à baisser de 180 000 véhicules sa production. Fiat pâtit particulièrement de sa forte exposition à l'effondrement des marchés émergents. Le Brésil, l'Argentine, la Pologne, actuellement en plein marasme, constituent trois de ses plus gros marchés étrangers.

**DIFFICULTÉS CONJONCTURELLES** Mais Fiat s'est également mis en danger sur son propre marché intérieur, dont il reste trop dépendant. Au troisième trimestre, les immatriculations en Italie ont chuté de plus de 6 %. Or Fiat réalise plus de 60 % de ses ventes européennes dans la péninsule. A titre de comparaison, un groupe comme PSA ne réalise qu'un tiers de ses ventes en France.

Si Fiat résiste mal à la conjoncture, c'est que le constructeur italien souffre d'un mal plus profond. Il

n'a pas pu suivre, ces dernières années, le rythme d'investissements imposé par ses principaux concurrents. Du coup, le groupe, qui s'est beaucoup concentré sur le renouveau d'Alfa Romeo, se trouve aujourd'hui distancé en matière de nouveautés sur sa principale marque Fiat. Parmi les 25 voitures les plus vendues en Europe, le constructeur turinois n'en place qu'une seule, la Punto, pendant que Volkswagen ou PSA en ont cinq chacun.

#### PROBLÈMES DE QUALITÉ

Le principal problème de Fiat se situe sur son milieu de gamme. Le bilan des Bravo/Brava laisse en effet à désirer. En 2000, Fiat en a vendu moins de 140 000 quand Volkswagen ou Renault vendaient plus de 600 000 Golf et Megane. Aujourd'hui, le groupe mise beaucoup sur la Stilo, lancée il y a deux mois. Le groupe italien espère en vendre 350 000 en 2002. Les débuts sont prometteurs avec 88 000 ventes après huit semaines de commercialisation. Mais beaucoup se demandent ce qu'apporte au marché la dernière née de Fiat, alors qu'elle a encore du mal à soutenir la comparaison avec la Peugeot 307 et la Golf de Volkswagen.

Mais, surtout, Fiat malgré ses efforts, n'a pas réussi à rattraper son retard sur ses concurrents en terme de qualité. D'où un problème d'image, qui pousse le groupe

structures pour le développement de produits, la production, le marketing et la commercialisation », a précisé Fiat dans son communiqué. Cette nouvelle stratégie vise à mieux valoriser les marques et à développer plus rapidement « les services de financement et de mobilité destinés à contribuer de manière croissante à la rentabilité du secteur ».

Fiat Auto, qui abandonnera l'Argentine, fermera l'usine de Rivalta en Italie pour en transférer la production vers celle de Mirafiori, à Turin. La société automobile gardera une structure centrale légère, qui coordonnera notamment l'alliance avec General Motors, conclue voilà près de deux ans. La réorganisation de Fiat Auto passe par un changement de management dans la continuité : Roberto Testore quitte ses fonctions, après cinq ans à la tête de Fiat Auto et vingt-cinq ans dans le groupe, cédant la place à Giancarlo Boschetti, un sexagénaire présent dans le groupe de Turin depuis plus de trente-cinq ans et récompensé ainsi des bons résultats obtenus à Iveco.

C'est du reste Iveco qui devrait être le moins concerné par les mesures annoncées : le constructeur de véhicules industriels annonce juste la fermeture de « quelques usines non italiennes » – probablement trois – et transférera au Brésil ses activités aujourd'hui réalisées en Argentine. C'est le français Michel de Lambert, aujourd'hui administrateur délégué de Fraikin, qui remplacera M. Boschetti. La restructuration touchera aussi les machines agricoles Case New Holland : les usines, qui étaient déjà passées de soixante à quarante-six, vont être réduites à trente-six.

#### 3,5 MILLIARDS D'EURS

Le plan de restructuration est accompagné d'un volet financier qui devrait permettre d'apporter 3,5 milliards d'euros dans les caisses du groupe. Alors que les marchés financiers attendaient lundi la conversion des actions privilégiées en actions ordinaires, Fiat a finalement opté pour une augmentation de capital de plus de 65 millions d'actions, proposées à tous les actionnaires et qui démarra à partir de janvier. Trois nouvelles actions seront émises pour chaque lot de 25 actions détenues, au prix de souscription de 15,5 euros. A chaque nouvelle action sera lié un bon de

souscription d'une durée de cinq ans. L'opération est d'un montant « volontairement limité », selon Fiat dans ses prévisions de reprise. Elle sera un support « en attendant que les autres actions entreprises entre-temps ne donnent les résultats prévus et que ne soient finalisées les cessions programmées », explique le groupe. Les holdings de la famille Agnelli, – l'Ifi et l'Iifl –, ont précisé qu'elles souscriront l'augmentation de capital pour

2,2 milliards de dollars, il concerne environ 32 millions d'actions General Motors, ce qui impliquerait la liquidation de toute la participation de Fiat dans le constructeur américain si le prêt était entièrement converti. Le groupe italien précise que cette opération financière n'aura pas d'influence sur la collaboration industrielle en cours entre Fiat et GM, dont le groupe italien s'estime satisfait. Force est de constater cependant que General

**Vers de nouvelles règles européennes pour la distribution**

La Commission européenne a publié, lundi 10 décembre, une étude qui doit servir de base de travail au changement du règlement européen sur la distribution automobile, celui-ci arrivant à expiration en septembre 2002. Ce rapport réalisé par le cabinet de conseil Andersen examine cinq scénarios législatifs et leurs impacts sur les différents intervenants du marché automobile dans quatre domaines : la concurrence entre les différentes marques, la concurrence entre opérateurs représentant la même marque, la concurrence sur les services après-vente et l'intégration du marché européen. La Commission devrait adopter des propositions début 2002. Puis, après consultation des Etats membres et des parties intéressées, le projet sera finalisé et présenté pour adoption, normalement avant l'été.

la part qui leur revient, de façon à maintenir une participation supérieure à 30 % du capital ordinaire, soit à hauteur de 300 millions d'euros. Les holdings ont cependant précisé qu'elles allaient « continuer dans leur stratégie de diversification en cours ». Dernier point, la filiale du groupe Fiat Finance Luxembourg émettra un prêt obligataire convertible en actions General Motors : d'un montant de

Marie-Noëlle Terrisse

## Les Agnelli vont devoir faire des choix parmi leurs investissements

L'ANNÉE 2001 avait commencé comme il se doit pour un Agnelli : par une nouvelle conquête flamboyante, celle d'un secteur prometteur, l'énergie. Elle se termine comme d'habitude : par une énième reprise en mains de l'entreprise automobile historique, Fiat. Au printemps, Giovanni Agnelli, plus fringant que jamais malgré ses trente-sept ans, démontre que l'on devait encore compter avec lui. En déclarant que « l'Italie n'est pas une république bananière », il volait au secours du tout nouveau président du Conseil, Silvio Berlusconi, dont l'élection avait provoqué une avalanche de très vives critiques à travers toute l'Europe. M. Agnelli adoublait M. Berlusconi en lui « prêtant » son ministre des affaires étrangères, Renato Riggiroli, l'un de ses proches, ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Au début de l'été, Fiat apportait son soutien à EDF, empêtré dans une OPA contre le conglomérat Montedison. *L'Avocato* était trop heureux de reprendre la main face à sa vieille rivale, la banque Mediobanca, seule institution qui ait tenu tête à son omnipotence sur le capitalisme transalpin au cours du dernier demi-siècle. En créant Italenergia avec EDF pour exploiter Edison, Fiat ajoutait une nouvelle corde à son arc, l'électricité, secteur crucial en Italie, où le prix du courant est l'un des plus chers d'Europe.

#### SAPOUDRAGE

En quelques semaines, alors qu'on le disait déjà en préretraite de la vie publique et des affaires – il n'est plus que président honoraire du groupe Fiat et c'est son frère Umberto qui préside aux destinées des holdings familiales Ifi et Iifl –, Giovanni Agnelli, sénateur à vie de la République italienne depuis dix ans, s'imposait plus que jamais comme le « vice-roi d'Italie ».

Patratas ! Une fois encore, c'est le vieux groupe Fiat – 102 ans – qui rappelle à l'ordre la famille de son fondateur, la contraignant à prendre des mesures de sauvegarde face au ralentissement des mar-

chés automobiles et à la montée en puissance de ses concurrents. C'est une tradition à Turin, où l'empire a vacillé à de nombreuses reprises depuis le début du siècle. Cette fois, les observateurs y voient un signal pour la dynastie piémontaise. Les rumeurs disent qu'Umberto s'est fait tirer l'oreille pour participer à l'augmentation de capital de Fiat annoncée lundi 10 décembre.

Les Agnelli vont devoir faire des choix dans une stratégie d'investissement qui manque de clarté. Ils détiennent des participations majeures ou minoritaires dans une quantité de secteurs : la presse et l'édition, la grande distribution, le tourisme et l'hôtellerie, l'agroalimentaire... Fiat lui-même s'est largement diversifié au-delà de son métier d'origine, l'automobile, devenant un constructeur de camions, mais aussi de trains, d'avions, de robots, et, même, aujourd'hui, un acteur de l'énergie.

Ce saupoudrage ne permet pas à l'actionnaire familial d'accompagner le développement de toutes ces activités. Certes l'automobile semblait renforcée quand, en mars 2000, General Motors était entré à 20 % dans le capital de Fiat Auto. De même, la distribution a été adossée à Auchan. Et tout récemment, Alpitour, numéro un italien des voyages organisés, annonçait un renforcement de son alliance avec le géant allemand du tourisme Preussag, avec peut-être un partage des dépouilles de Nouvelles Frontières. Mais ces opérations, loin d'être des désengagements, semblent au contraire destinées à permettre aux Agnelli de tout garder.

La nouvelle restructuration de Fiat pourrait cependant bien être la dernière sous la houlette de la famille. Selon les « turinologues » les plus avertis, il est un signe qui ne trompe pas : la mise en Bourse de la Juventus de Turin, le club de football fétiche de l'*Avocato*, montre que celui-ci est bel et bien en train de mettre de l'ordre dans ses affaires.

Pascal Galinier

Stéphane Lauer

# Pour son entrée en Bourse, le Crédit agricole table sur 1,8 million d'actionnaires

De Paris à Londres, de Rouen à Biarritz, ses dirigeants défendent leur opération

Mardi matin 11 décembre, environ 1,5 million de personnes s'étaient déjà laissé convaincre de réserver des actions de Crédit agricole SA, qui

entrera en Bourse le 14 décembre. Les dirigeants de la banque ont multiplié les rencontres avec les investisseurs institutionnels, sur les places

**LE CRÉDIT AGRICOLE** sera en passe d'atteindre son objectif d'avoir au moins 1,8 million d'actionnaires. A la veille du week-end, 1,2 million de personnes s'étaient déjà laissées convaincre de réserver des actions de Crédit agricole SA, la société qui doit entrer en Bourse le 14 décembre, indiquait-on de source bancaire. Ce score a encore grimpé samedi 8 décembre, journée la plus active pour les réseaux bancaires en matière de vente de produits d'épargne. Mardi matin 11 décembre, il aurait dépassé le chiffre de 1,5 million. Ce sont les agences du Crédit agricole qui vendent le plus d'actions, talonnées par celles du Crédit lyonnais.

Du côté des investisseurs institutionnels, les souscriptions vont également bon train. Si la vente d'actions – qui a commencé le 30 novembre et se poursuit jusqu'au 12 décembre – s'était arrêtée à mi-parcours, le Crédit agricole aurait eu largement assez de fonds pour boucler son opération. Alors que la banque verte s'attendait à

séduire surtout des investisseurs français, les Anglo-Saxons n'ont pas complètement boudé l'opération. Plus de 20 % des ordres d'achat viendraient du Royaume-Uni, indique une source bancaire. Beaucoup d'investisseurs londoniens s'interrogent pourtant sur la manière dont Crédit agricole SA traitera ses actionnaires minoritaires face à un actionnaire majoritaire (à 70 %), la holding Rue la Boétie qui regroupe les caisses régionales, et face à des sociétaires mutualistes auxquels le groupe rappelle son attachement. Ils n'ont cependant pas négligé une action qui devrait être très suivie en 2002. Elle a de grandes chances d'entrer dans l'indice CAC 40 et en cas de bataille boursière autour du Crédit lyonnais, elle sera l'une des principales monnaies d'échange.

Pour convaincre les investisseurs, le Crédit agricole n'a pas ménagé ses efforts. La banque ne cache pas que son introduction en Bourse lui coûtera presque autant qu'une privatisation. Ses dirigeants

ont multiplié les rencontres avec les acheteurs potentiels dans le cadre d'un grand road show. En moins de quinze jours, ils seront intervenus dans treize pays et dans dix-sept grandes villes françaises et étrangères. Ils ont commencé par un gigantesque show organisé au

**Sur le marché officieux, le titre vaut 17 à 18 euros, alors qu'il sera vendu entre 14,30 et 16,60 euros**

CNIT de la Défense, animé, devant 6 000 personnes, par le journaliste Daniel Bilalian. La présentation était retransmise en direct au Palais Brongniart et dans neuf villes de province. Ils ont aussi rencontré en

financières et dans les grandes villes de province. Sur le marché officieux, le titre s'échange à un cours supérieur au prix auquel il sera vendu.

tête à tête cent onze investisseurs institutionnels. « Certains assistent seuls ou à deux à la présentation, mais d'autres étaient en équipe d'une douzaine de personnes, en particulier dans les banques spécialisées en gestion privée », raconte l'un des participants. « Il arrive qu'ils ne veuillent même pas entendre la présentation générale et engagent d'emblée le jeu des questions réponses », explique-t-il. « Les remarques sont souvent pointées et utiles. Nous en avons parfois tiré des idées », reconnaît un autre.

L'exercice est d'autant plus difficile pour les dirigeants qu'il est répétitif, à raison souvent d'une rencontre au petit déjeuner, une autre au déjeuner, une dernière au dîner, avec un, deux ou trois rendez-vous dans l'intervalle. Répartis en trois équipes – baptisées en anglais pour sacrifier à la mode des banques d'affaires, orange, green et yellow -, les principaux responsables de Crédit agricole SA se sont pliés à l'exercice dans la bonne humeur, faisant de réels efforts pour parler leur meilleur anglais et obéissant docilement à l'agence Media Tree, chargée de coordonner leurs déplacements... Ce serait, selon un pointage officieux, l'équipe orange de Jean Laurent, directeur général de Crédit agricole SA, qui rapporterait le plus d'ordres !

L'exercice porte ses fruits. Sur le marché gris, où se négocient des promesses d'échange de titres avant le début de la cotation, l'action Crédit agricole SA vaut entre 17 et 18 euros, alors qu'elle sera vendue entre 14,30 et 16,60 euros. Le prix définitif sera connu le 13 décembre.

Sophie Fay

## Les assureurs et l'Etat créent un fonds contre le terrorisme

**TROIS MOIS** après le 11 septembre, et à peine trois semaines avant la fin de l'année – l'échéance de la plupart des contrats d'assurances des entreprises –, un accord a été trouvé, lundi 10 décembre, entre le gouvernement français et les assureurs pour permettre aux entreprises d'être couvertes contre le terrorisme. Au lendemain du 11 septembre, les réassureurs avaient, dans tous les pays, prévenu les assureurs, qui avaient alerté les assurés : « on ne couvre plus le terrorisme ». Les assureurs avaient alors résilié tous les contrats d'assurance dommages. En France, le problème était d'autant plus tendu que la loi du 9 septembre 1986 prévoit qu'« un assureur ne peut pas proposer à un client une garantie d'assurance dommages sans y joindre obligatoirement une garantie attentats », indique la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA).

### NÉGOCIATIONS TENDUES

Le ministère de l'économie a donné lundi son feu vert – via la Caisse centrale de réassurance (CCR), qui bénéficie de la garantie de l'Etat – pour la prise en charge du terrorisme au-delà d'un seuil de 1,5 milliard d'euros. Dans ce cas, l'Etat devient donc assureur en dernier ressort. La CCR sera le réassureur d'un pool, composé et mis sur pied par les assureurs et réassureurs du marché français, « pour couvrir les dommages aux biens, dès lors qu'ils résulteraient d'un acte terroriste ». Ce pool sera chargé d'encaisser les primes et de payer les sinistres pour tous les biens assurés de plus de 6 millions d'euros, ce qui exclut l'artisanat mais qui concerne la plupart des PME et des entreprises, les collectivités locales, etc. L'Etat intervient au-delà de 1,5 milliard d'euros, c'est-à-dire pour un sinistre dû au terrorisme équivalent à l'explosion de l'usine AZF de Total à Toulouse (qui coûtera 1,5 à 2,3 milliards d'euros). Depuis 1986, les assureurs ont dû débourser 50 millions de francs pour le terrorisme.

« Cet accord, plutôt satisfaisant, permet au marché de fonctionner à nouveau, même si le risque existe encore de voir des entreprises ne pas être assurées au 1<sup>er</sup> janvier, par manque de temps », explique au *Monde* Philippe Detrez, président de l'Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise, qui regroupe les gestionnaires de risques. Reste à savoir quel sera le prix à payer par les entreprises pour être couvertes contre le risque terroriste, qui était auparavant gratuit, puisque inclus automatiquement dans les contrats d'assurance dommages. Selon les estimations, outre les augmentations à deux chiffres déjà annoncées pour les couvertures dommages, la prime d'assurance contre le terrorisme atteindra environ 15 % du total. Les discussions promettent d'être vives, la date butoir étant le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Les négociations entre Bercy et les assureurs ont été tendues. Le ministère de l'économie ne voulait pas céder sur la proposition des assureurs qui souhaitaient que l'Etat s'engage au-delà d'un seuil de 458 millions d'euros. Bercy ne voulait pas être accusé de se plier au lobbying des assureurs. Le seuil est donc de 1,5 milliard d'euros.

Parallèlement, un décret est en cours d'examen au Conseil d'Etat, qui va permettre de différencier, pour les grands risques, les conditions de couverture des accidents terroristes de celles des risques plus classiques, comme l'incendie. Les grands risques sont constitués par les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 6,5 milliards d'euros, le total de bilan 12,4 milliards d'euros et les effectifs 250 personnes. Ce décret devrait permettre à ces sociétés de pouvoir s'assurer contre le terrorisme pour un montant minimum de 20 % des actifs assurés, ou 20 millions d'euros. Les entreprises qui le choisissent pourront donc n'assurer que 20 % de leurs actifs contre le terrorisme.

Pascale Santi

## La compagnie aérienne à bas coûts, Buzz, part à l'assaut du marché français

**GRANDES GAGNANTES** de la crise que traverse le transport aérien, les compagnies à bas coûts ont de solides ambitions. A la veille du week-end, EasyJet annonçait une hausse des passagers transportés de 38,5 % en novembre. Lundi 10 décembre, Buzz, filiale du néerlandais KLM via sa filiale britannique KLM UK, a annoncé qu'elle allait lancer à partir du 31 mars 2002 quatre liaisons intérieures françaises, Bordeaux-Grenoble, Bordeaux-Toulon, Grenoble-Toulouse et Marseille-Brest. A ces liaisons vont s'ajouter neuf nouvelles villes au départ de Londres-Stansted : Rouen, Caen, Brest, Dijon, Tours, Limoges, Grenoble, Bergerac et Toulon. Les qua-

tre liaisons domestiques seront proposées à 39 euros (255,82 francs) l'aller simple, mais à titre promotionnel, avant le 21 décembre, les billets seront vendus 29 euros.

### RÉELLES OPPORTUNITÉS

Tony Camacho, directeur commercial de la compagnie, est très confiant : « La France est un marché émergent en matière de "low cost" alors que le marché britannique, berceau historique du concept en Europe, atteint un niveau de saturation certain. » Pour la jeune compagnie, basée à Londres-Stansted, quatrième aéroport de Grande-Bretagne, la France offre de réelles opportunités. « Environ 500 000

Britanniques sont propriétaires d'une résidence secondaire en France. Leurs voyages peuvent être estimés à 20 ou 30 par an... », explique M. Camacho. En outre, « sur toutes les lignes que nous allons ouvrir, nous n'avons pas de concurrence ouverte », ajoute-t-il. « De plus, nous restons persuadés que plus on baisse les prix, plus la zone de chalandise des aéroports augmente. Les chambres de commerce ne s'y sont pas trompées et nous ont beaucoup aidé pour mettre en place ces liaisons intérieures », confie M. Camacho.

Buzz compte transporter 1,5 million de passagers en 2001 et vise 2 millions de voyageurs en 2002. Elle explique qu'« elle applique les mêmes recettes que les autres compagnies à bas coûts : distribution directe, pas ou peu d'intermédiaires ce qui fait que 95 % des billets sont vendus par le biais du centre d'appel et d'Internet avec des réductions moyennes de l'ordre de 40 %. » M. Camacho affirme que Buzz a augmenté son chiffre d'affaires en France de 65 % depuis le début de 2001 par rapport à la même période de 2000, mais ne dit rien sur les résultats de sa compagnie.

## Feu vert français pour des vols Air Lib vers l'Algérie

La compagnie aérienne française Air Lib devrait ouvrir en janvier 2002 des lignes régulières vers l'Algérie, une desserte cruciale pour renflouer ses finances chancelantes. Aucun pavillon français n'assure actuellement la ligne, abandonnée en décembre 1994 par Air France après le détournement de l'un de ses Airbus sur l'aéroport d'Alger. Le ministère des transports français a annoncé, lundi 10 décembre, avoir donné son feu vert à la compagnie pour effectuer des vols Paris-Alger et Marseille-Alger. Les autorités algériennes devraient se prononcer dans environ trois semaines. Air Lib a conclu un accord avec la compagnie algérienne Khalifa Airways, qui apporte sa son assistance technique et commerciale en Algérie. – (AFP)

François Bostnavaron

## France Télécom supprimerait 12 500 emplois en Pologne

L'OPÉRATEUR national du téléphone en Pologne TPSA (groupe France Télécom) envisage la suppression en 2002 de 12 500 postes (20 % de ses effectifs), selon son directeur financier George Storozynski, cité lundi 10 décembre par le *Wall Street Journal*. France Télécom, associée au polonais Kulczyk Holding, détient depuis mi-octobre 47,5 % du capital de TPSA. Le français a en outre pris une option à réaliser en 2002 pour l'achat de 2,5 % + une action de TPSA, ce qui le rendrait majoritaire.

Le nouveau PDG de TPSA, Marek Jozefiak, avait annoncé peu après sa nomination fin octobre un vaste programme de restructuration. Chez TPSA (62 000 salariés), il y a 160 lignes téléphoniques pour un employé, alors que ce taux est de 260 chez les opérateurs occidentaux, a ajouté le PDG. Le groupe polonais a réalisé au premier semestre un bénéfice net de 182,56 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires de 2,36 milliards d'euros.

## Nouvelles condamnations dans l'affaire Saga

DEUX ANCIENS CONSEILLERS de la banque Saga, filiale du Crédit lyonnais, ont été condamnés, vendredi 7 décembre, pour escroquerie. Christian Pays et André Beladina ont été respectivement condamnés à trois et quatre ans d'emprisonnement ferme. Ils doivent verser 1,5 million et 2,5 millions de francs d'amendes. Ces peines sont confondues avec celles prononcées dans le premier volet de l'affaire de la banque Saga, jugé définitivement le 26 septembre, par la Cour de cassation. M. Pays ne devrait exécuter qu'un an d'emprisonnement sur les trois ans fermes prononcés. M. Beladina, actuellement en fuite, est visé par un mandat d'arrêt. Ils avaient créé, en 1989 et 1991, des sociétés pour acheter des avions destinés à voler dans les DOM-TOM et dans lesquels les clients de Saga devaient investir afin de profiter de la loi Pons qui permettait de détaxer certains investissements. La justice leur reprochait d'avoir surfacturé 18 des 22 avions achetés et d'avoir détourné une partie des fonds en Suisse ou au Luxembourg.

## La CDC et l'Ecureuil créent Eulia

LA STRUCTURE qui rapprochera les activités concurrentielles de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) de celles des Caisses d'épargne, baptisée provisoirement Alliance, va finalement prendre le nom d'Eulia. Sa création a été approuvée par le conseil de surveillance de la Caisse nationale des caisses d'épargne (CNCE), lundi 10 décembre, et doit être validée en assemblée générale vendredi 14 décembre. L'organigramme d'Eulia a également été arrêté par ses deux actionnaires, qui se partagent quasiment à parité son capital. La présidence du conseil d'administration sera tournée, le premier exercice revenant à Daniel Lebègue, le directeur général de la CDC, Charles Milhaud, président du directoire de la CNCE, prenant ensuite le relais. Deux directeurs généraux ont été nommés : Pierre Servant est issu de la CDC et Christian Guerlinger du groupe Caisse d'épargne. Eulia regroupera les activités et filiales de l'Ecureuil et de la CDC, dans le domaine de la banque d'investissement, de la gestion d'actifs, de l'assurance (hors CNP) et du financement immobilier.

**Le Monde**

Avec *Le Monde* daté 14 décembre

100  
jours  
qui ont ébranlé le monde

Numéro spécial

En vente exceptionnellement  
jusqu'au lundi 17 décembre – 10 F (1,52 €)



## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIES

● SUMITOMO/NIPPON STEEL : Sumitomo Metal Industries, le quatrième groupe sidérurgique japonais, a annoncé, mardi 11 décembre, qu'il envisageait un renforcement de son alliance avec Nippon Steel, le numéro un du secteur.

● VOLKSWAGEN : le groupe allemand, premier constructeur automobile européen, va établir en 2001 un nouveau record mondial de ventes, après celui de 2000 (5,06 millions d'exemplaires pour les huit marques du groupe), a indiqué le responsable des ventes dans le directoire du groupe, Robert Buechelhofer, dans le quotidien allemand *Braunschweiger Zeitung* de mardi.

● CONTINENTAL : l'équipementier automobile allemand a fait part lundi de son intention de fermer, en juillet 2002, une de ses usines de pneumatiques en Suède, qui emploie 770 personnes. Jeudi 6 décembre, il avait annoncé la fermeture d'une usine en Autriche (950 suppressions d'emplois).

● GENOME EXPRESS : la société de biotechnologie installée à Meylan (Isère) a annoncé mardi qu'elle avait levé 12,4 millions d'euros auprès de sociétés de capital-risque.

● DE BEERS/ALROSA : la compagnie diamantaire sud-africaine et la firme détenant le monopole du diamant en Russie doivent signer un nouvel accord de coopération pour cinq ans d'ici la fin décembre, a assuré lundi le vice-premier ministre russe Alexeï Koudrine. Le gouvernement de Moscou n'en sera plus partie prenante.

● BOEING : le constructeur aéronautique américain a annoncé la signature lundi d'un contrat prévoyant l'achat par la compagnie Vietnam Airlines de quatre Boeing 777-200ER, pour environ 680 millions de dollars. C'est la première transaction commerciale à être finalisée entre des entreprises vietnamiennes et américaines dans le cadre de l'accord commercial bilatéral ratifié récemment par les deux pays.

● JEANNEAU : les chantiers navals, filiale du groupe français Bénéteau, ont annoncé

lundi avoir pris une participation majoritaire de 57 % dans la société polonaise Ostroda Yachts, spécialisée dans la construction de bateaux à moteur et la fabrication de moules.

## SERVICES

● TÉLÉCOMMUNICATIONS : l'Autorité de régulation des télécommunications s'est déclarée, lundi 10, favorable, sous certaines conditions, à un partage entre opérateurs des futures infrastructures de réseaux de téléphonie mobile de troisième génération UMTS. Cette solution est évoquée en Europe comme un moyen de réduire les coûts d'investissement des opérateurs.

● SAP : le groupe allemand, numéro un européen du progiciel, envisage de se séparer des salariés « non performants » en Allemagne et n'exclut pas des suppressions d'emploi supplémentaires, a rapporté mardi le quotidien allemand *Financial Times Deutschland*, citant un courriel adressé par le coprésident de SAP, Henning Kagermann, à d'autres dirigeants du groupe.

● MMO2 : la compagnie, créée récemment pour reprendre les activités de téléphone mobile de British Telecom, a annoncé lundi la conclusion d'un accord commercial pour la location de son réseau à l'opérateur Hutchison 3G, qui doit lancer ses services de troisième génération dès septembre 2002.

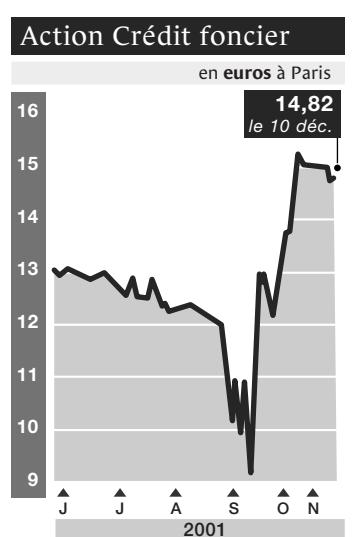
## FINANCES

● CONSORS : le président du conseil de surveillance du deuxième courtier en ligne européen, Karl-Gerhard Schmidt, a démissionné vendredi 7 décembre avec effet immédiat, a indiqué la firme dans un communiqué parvenu mardi. Il sera remplacé par Paul Wieandt, le patron de la banque régionale privée allemande SchmidtBank, qui détient 65 % de Consors. Lundi, M. Wieandt a indiqué que sa banque souhaitait céder d'ici à la fin de mars sa participation dans Consors.

● BUNDES BANK : la banque centrale allemande envisage de supprimer 1 500 de ses 16 000 emplois et de diminuer à moyen terme ses coûts annuels de 10 %, soit une économie de 1,3 milliard d'euros par an, a affirmé mardi le quotidien populaire allemand *Bild*.

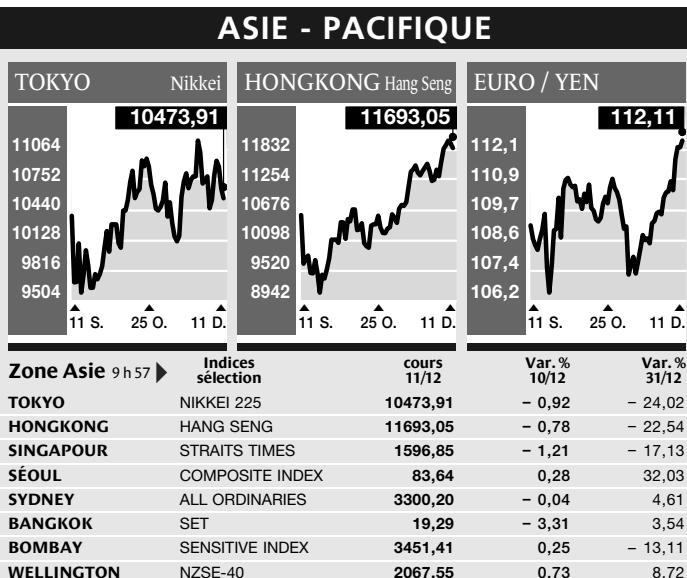
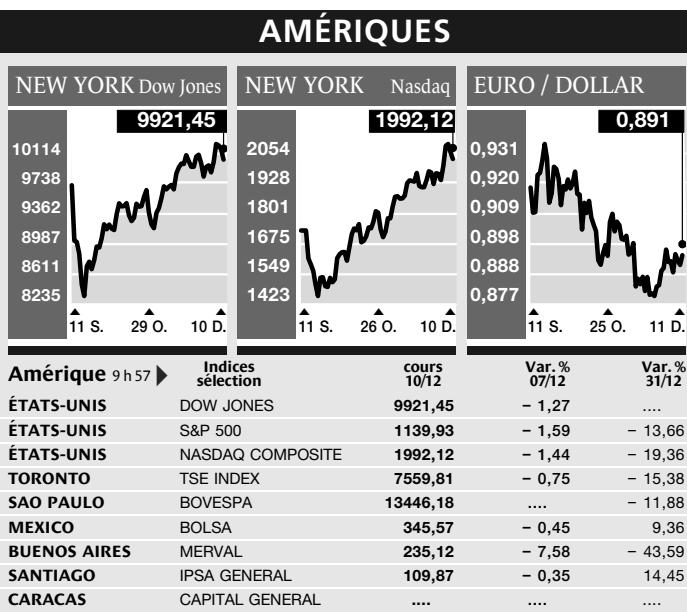
## VALEUR DU JOUR

**Les Caisses d'épargne n'ont pas convaincu les minoritaires du Crédit foncier**



actionnaires salariés très active. « C'est un désaveu cinglant pour notre maison mère, qui traduit le profond malaise existant en interne quant à notre avenir », a indiqué Richard Maupier (FO), membre de l'intersyndicale. Celle-ci devait se rendre à Bercy, mardi 11 décembre, avec les syndicats du secteur public et semi-public financier, pour rencontrer les conseillers du ministre des finances, Laurent Fabius. Ils dénoncent la logique du projet Eulia, qui leur fait perdre la tutelle du pôle immobilier professionnel public et privé. Synonyme de démantèlement de leur établissement, ce projet est, selon eux, en contradiction avec le cahier des charges signé lors du rachat de leur établissement par les Caisses d'épargne, en 1999.

Anne Michel



**PARIS**  
LE CAC 40 reculait de 0,68 %, mardi 11 décembre dans les premiers échanges, à 4 525,29 points. L'indice de référence de la place parisienne avait perdu 1,87 %, lundi, à 4 556,29 points.

**FRANCFOR**  
COMPOSÉ des trente premières capitalisations boursières du marché allemand, le DAX perdait 0,52 %, mardi matin, cotant 5 097,91 points. L'indice avait reculé de 1,43 %, lundi, à 5 124,68 points.

**LONDRES**  
BAROMÈTRE du marché britannique des actions, l'indice Footsie cédait 0,25 %, mardi matin, à 5 171,90 points. L'indice Footsie avait fini en baisse de 1,51 %, lundi, à 5 185,00 points.

**TOKYO**  
LES VALEURS JAPONAISES ont fini la séance de mardi en recul de 0,92 %, selon l'indice de référence Nikkei des 225 premières valeurs cotées sur le marché nippon des actions. L'indice Topix, qui recense toutes les valeurs du premier marché, a reculé de 0,85 %, à 1 014,69 points. Seules les actions des groupes pharmaceutiques se sont franchement inscrites en hausse. Le titre de Chugai Pharmaceutical, le dixième laboratoire japonais, s'est envolé de 13,86 %, après l'annonce de sa fusion avec la filiale japonaise du groupe helvétique Roche Holding.

Anne Michel

## ÉCONOMIE

## L'économie chinoise ralentit

LA PRODUCTION industrielle a progressé de 7,9 % sur un an au mois de novembre, son rythme d'expansion le plus lent depuis près de deux ans, selon les chiffres officiels publiés, mardi 11 décembre, par le Bureau de la statistique. En octobre, la production industrielle avait augmenté de 8,8 % en rythme annuel, et de 9,5 % en septembre. Au premier semestre, le rythme d'accroissement de la production sur un an avait été d'au moins 10 %. En valeur, la production du mois de novembre s'est établie à 238,9 milliards de yuans (32 milliards d'euros).

La baisse de la demande extérieure serait la principale responsable, selon les analystes, du ralentissement industriel, alors que les investissements de l'Etat se maintiennent, et que la consommation interne reste stable. La statistique des exportations chinoises en novembre n'a pas encore été publiée. En octobre, les exportations avaient progressé de 0,1 % sur un an, à 22,79 milliards de dollars (25,6 milliards d'euros). Les exportations chinoises représentent environ 20 % du produit intérieur brut (PIB). Par ailleurs, la Chine a formellement rejoint l'organisation mondiale du commerce mardi 11 décembre.

■ FRANCE : les prix de détail ont reculé de 0,3 % en novembre, après avoir augmenté de 0,1 % en octobre, ce qui ramène à 1,2 % leur hausse sur les douze derniers mois (contre 1,8 % à la fin octobre), selon les données provisoires publiées par l'Insee, mardi. En novembre, l'indice IPCH, qui sert de comparaison entre pays membres de l'Union européenne, a également reculé de 0,3 % et sa hausse annuelle est ramenée à 1,3 %. En données corrigées des variations saisonnières, l'indice est aussi en repli de 0,3 % (+1,2 % sur un an). Cette baisse provient principalement d'un recul des prix de l'énergie (-1,6 % dont -2,9 % pour les produits pétroliers), et des prix des produits frais (-2,5 %).

■ GRANDE-BRETAGNE : les prix à la production ont connu en novembre leur plus forte baisse annuelle depuis 1958, en raison de la diminution du prix du pétrole, montrent les chiffres publiés lundi par l'Office national de la statistique. Les prix à la production ont baissé de 0,4 % sur un mois, et de 1,0 % sur un an. Hors alimentation et pétrole, les prix à la produc-

tion sont restés inchangés en novembre.

■ ESPAGNE : la production industrielle a augmenté de 3 % en octobre par rapport au même mois de 2000, après avoir reculé de 2,5 % en septembre, a annoncé mardi l'Institut national de la statistique (INE). texte.

■ ITALIE : l'emploi dans les grandes entreprises industrielles (comptant plus de 500 employés) a reculé de 3,2 % en septembre 2001 par rapport au même mois de l'année précédente, selon les chiffres bruts annoncés mardi par l'Institut national italien des statistiques (Istat).

■ JAPON : le ministre chargé de la politique économique, Heizo Takenaka, a appelé mardi la Banque du Japon à adopter une nouvelle politique monétaire pour lutter contre la déflation, notamment par l'achat d'obligations étrangères.

■ PÉTROLE/RUSSIE : la réduction des exportations pétrolières russes pour le premier trimestre 2002, qui devrait s'élever à 150 000 barils par jour (bpj), pourrait être prolongée de trois mois, a déclaré, lundi 10 décembre, à Ottawa, le premier ministre russe, Mikhaïl Kassianov. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est déclarée prête à réduire sa propre production de 1,5 million de bpj, à la condition express que les pays qui n'en font pas partie (à commencer par la Russie) consentent à réduire la leur de 500 000 bpj au total.

■ VIETNAM/ÉTATS-UNIS : l'accord commercial américano-vietnamien est officiellement entré en vigueur lundi 10 décembre. Les taxes américaines sur les exportations vietnamiennes seront réduites de 40 % en moyenne à environ 4 %. En échange, les sociétés américaines obtiendront un accès accru au marché vietnamien et la protection de leurs droits de propriété intellectuelle.

■ ÉQUATEUR/FMI : le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, lundi 10 décembre, le déblocage d'une aide de 95 millions de dollars à l'Équateur, dernière tranche d'un crédit de 300 millions de dollars. C'est la première fois depuis 1986 que l'Équateur parvient à obtenir la totalité d'un crédit du FMI, ayant depuis échoué à cinq reprises. L'Équateur avait conclu cet accord avec le FMI en avril 2000, trois semaines après avoir « dollarisé » son économie pour enrayer l'inflation galopante et la dévaluation de la monnaie.

## Taux de change fixe zone Euro

Euro contre ▶	Taux contre franc ▶	Taux contre yen ▶	Euro contre ▶	Hors zone Euro
FRANC .....	6,55957	0,15245	EURO .....	COURONNE DANOISE .....
DEUTSCHMARK .....	1,95583	3,35385	DEUTSCHMARK .....	7,9770
LIRE ITALIENNE (1000) .....	1,93627	3,38774	LIRE ITAL. (1000) .....	COUR. SUÉDOISE .....
PESETA ESPAG. (100) .....	1,66386	3,94238	PESETA ESPAG. (100) .....	COURONNE TCHÈQUE .....
ESCUDE PORT. (100) .....	2,00482	3,27190	ESCUDE PORT. (100) .....	DOLLAR AUSTRALIEN .....
SCHILLING AUTR. (10) .....	1,37603	4,76703	SCHILLING AUTR. (10) .....	1,7245
PUNT IRLANDAISE .....	0,78756	8,32894	PUNT IRLANDAISE .....	DOLLAR HONGKONG .....
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	1,1693,05	11,97600	FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	DOLLAR NÉO-ZÉLAND .....
FRANC BELGE (10) .....	4,03399	1,62607	FRANC BELGE (10) .....	FORINT HONGROIS .....
MARKKA FINLAND. ....	5,94573	1,10324	MARKKA FINLAND. ....	LEU ROUMANI .....
DRACHME GREC. (100) .....	3,40750	2,92503	DRACHME GREC. (100) .....	ZLOTY POLONAIS .....

## Cours de change croisés

11/12 9h57 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR .....	....	0,79532	0,89195	0,13595	1,43390	0,60263
YEN .....	125,73500	....	112,11500	17,09500	180,22000	75,75500
EURO .....	1,12114	0,89194	....	0,15245	1,60800	0,67580
FRANC .....	7,35545	5,85130	6,55957	....	10,54620	4,43355
LIVRE .....	0,69740	0,55485	0,62185	0,09480	....	0,42030
FRANC SUISSE .....	1,65940	1,32000	1,47975	0,22560	2,37910	....

## Taux d'intérêt (%)

Taux 10/12 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE .....	3,27	3,21	4,91	5,30
ALLEMAGNE .....	3,24	3,32	4,80	5,23
GDE-BRETAG. ....	4	3,90	4,92	4,64
ITALIE .....	3,24	3,28	5,11	5,54
JAPON .....	0,01	0,03	1,35	2,51
ÉTATS-UNIS .....	1,84	1,71	5,06	....
SUISSE .....	1,58	1,81	3,38	3,97
PAYS-BAS .....	3,19	3,28	4,95	5,31

## Matières premières

En dollars ▶	Cours 10/1

## VALEURS EUROPÉENNES

● A Bruxelles, l'action du groupe financier belgo-néerlandais Fortis a été la plus active, lundi 10 décembre, avec 1,05 million de titres échangés pour un montant de l'ordre de 27,71 millions d'euros. Elle a clôturé sur une baisse de 0,11 % à 26,20 euros.

● L'action du numéro un espagnol des télécommunications, Telefónica, a perdu, à Madrid, lundi, 2,18 %, pour coter 15,67 euros, sous l'impact de la crise économique argentine, pays où il est fortement implanté. Ses filiales lui ont emboîté le pas : Telefónica Moviles a abandonné 2,13 %, à 8,74 euros, Terra Lycos 1,01 %, à 9,76 euros, et TPI 1,32 %, à 4,50 euros.

● A Milan, la séance a été marquée par la chute de l'action du groupe industriel diversifié Finmeccanica (-5,6 %, à 0,995 euros) après l'annonce d'un désengagement partiel du fabricant franco-italien de composants électroniques STMicroelectronics.

● A Amsterdam, Philips a terminé la séance, lundi, sur une baisse de 3,41 %, à 32,56 euros.

● Le titre du groupe d'édition musicale EMI s'est déprécié, lundi, à Londres, de 20 pence, pour s'afficher à 340 pence, après des informations de presse sur Bertelsmann, qui pourrait s'intéresser à nouveau au britannique.

**11/12 9 h 45 ►** Code cours % Var. 10/12

## AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	21,19	...
BASF AG	BE *	42,80	+ 0,12
BMW	DE *	37,80	- 0,53
CONTINENTAL AG	DE *	15	+ 1,69
DAIMLERCHRYSLER	DE *	46,90	- 0,53
FIAT	IT *	19,10	...
FIAT PRIV.	IT *	13,41	...
MICHELIN	FR *	37,71	- 1,02
PEUGEOT	FR *	46,20	- 0,47
PIRELLI SPA	IT *	1,95	...
DIR INC. PORSCHE	DE *	442	+ 1,14
RENAULT	FR *	39,12	- 0,25
VALEO	FR *	42,85	+ 1,06
VOLKSWAGEN VZ	DE *	34,30	+ 0,59
► DJ E STOXX AUTO P		209,56	- 0,44

## BANQUES

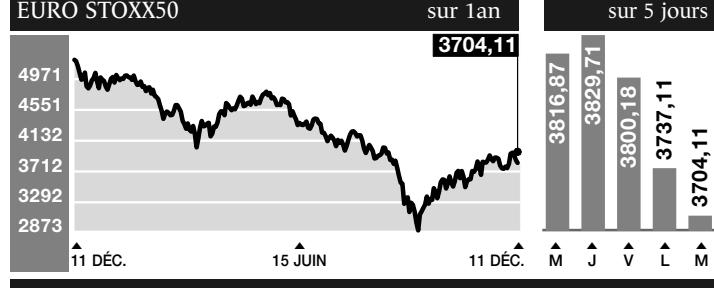
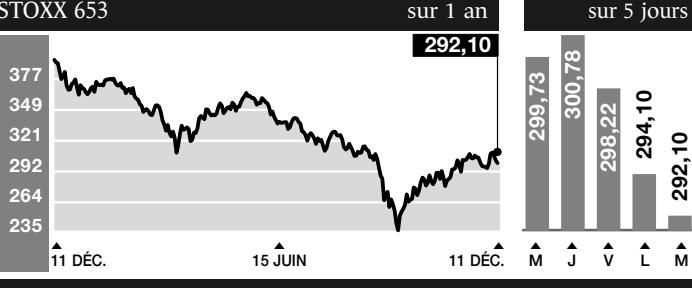
ABBEY NATIONAL	GB	15,57	- 0,72
ABN AMRO HOLDIN	NL *	18,22	- 0,71
ALL & LEICS	GB	12,83	+ 1,15
ALLIED IRISH BA	GB	20,49	...
ALMANUJ	BE *	36,50	+ 0,27
ALPHA BANK	GR	20,86	...
B.P.C.INDUSTRIA	IT *	9,92	...
B.P.EMILIA ROMA	IT *	30,30	...
B.P.LODI	IT *	9,12	...
B.P.NOVARA	IT *	6,30	...
B.P.SONDRI	IT *	10,50	...
B.P.VERONA E. S.	IT *	10,80	...
BANCA ROMA	IT *	2,51	...
BANCO SABADEV	ES *	15,20	+ 0,33
BANK OF IRELAND	GB	16,94	+ 0,19
BANK OF PIRAEUS	GR	9,92	...
BANKINTER R	ES *	31,64	+ 0,44
BARCLAYS PLC	GB	34,22	+ 0,05
BAY.HYPO-U.VER	DE *	35,80	- 0,14
BBAV R	ES *	14,03	- 0,85
BCA AG.MANTOVAN	IT *	9,36	...
BCA FIDEURAM	IT *	9,06	...
BCA LOMBARDA	IT *	9,26	...
BCA P.BERG-C.V	IT *	18,06	...
BCP POPULAR ESP	ES *	36,11	+ 0,78
BCP R	PT *	4,47	...
BIPOP CARIRE	IT *	2,01	...
BK OF SCOTLAND	GB	13,34	...
BNL	IT *	2,43	...
BNP PARIBAS	FR *	98,75	- 0,05
BSCH R	ES *	9,77	- 0,81
COMM.BANK OF GR	GR	38,92	...
COMMERZBANK	DE *	18,65	- 0,27
CREDIT LYONNAIS	FR *	36,80	- 0,86
CS GROUP N	CH	45,76	- 0,51
DANSKE BANK	DK	17,20	+ 1,19
DEUTSCHE BANK N	DE *	76,05	- 0,17
DEXIA	BE *	15,08	+ 1,14
DNB HOLDING	NO	4,83	...
DRESDNER BANK N	DE *	41,30	...
EFG EUROBK ERGA	GR	15,96	...
ERSTE BANK	AT *	57,63	...
ESPIRITO SANTO	PT *	14,10	...
FORENINGSSB A	SE	13,43	...
HALIFAX GROUP	GB	13,42	...
HSBC HLDG	GB	13,78	...
IKB	DE *	13,55	- 0,37
INTESSABC	IT *	2,71	...
JULIUS BAER HLD	CH	400,51	+ 0,34
KBC BANCASSURAN	BE *	35,31	- 0,48
LLOYDS TSB	GB	11,49	- 0,84
MONTE PASCHI SI	IT *	2,91	...
NAT BANK GREECE	GR	27,22	...
NATEXIS BK POP.	FR *	97	+ 0,94
NORDEA	SE	5,67	...
ROLO BALCA 1473	IT *	17,01	...
ROYAL BK SCOTL	GB	25,20	...
S-BAKENK A-	SE	10,38	...
SAN PAOLO IMI	IT *	12,85	...
STANDARD CHARTRE	GB	13,57	...
STE GENERAL-A	FR *	61,60	- 0,96
SVENSKA HANDELSE	SE	15,62	...
SWEDISH MATCH	SE	5,67	...
UBS N	CH	58,25	- 0,69
UNICREDITO ITAL	IT *	4,37	...
► DJ E STOXX BANK P		271,03	- 0,26

## PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES *	17,90	...
ACERINOX R	ES *	37	...
ALUMINIUM GREEC	GR	35,76	...
ANGLO AMERICAN	GB	17,42	- 1,73
ASSIDOMAEN AB	SE	27,56	...
BEKAERT	BE *	39,49	+ 1
BHP BILLITON	GB	5,50	- 0,29
BOEHLER-UDDEHOL	AT *	44,60	...
BUNZL PLC	GB	6,84	...
CORUS GROUP	GB	1,13	...
ELVAL	GR	4	...
HOLMEN -B	SE	24,88	...
ISPAT INTERNATI	NL *	1,88	...
JOHNSON MATTHEY	GB	15,57	...
M-REAL -B	FI *	6,70	...
MAYR-MELNHOF KA	AT *	52,90	...
OUTOKUMPUS	FI	11,44	...
PECHINEY-A	FR *	55,10	- 2,22
RAUTARUUKKI K	FI *	4,35	...
RIO TINTO	GB	21,25	...
SIDENOR	GR	4,94	...
SILVER & BARTYE	GR	8,62	...
SMURFIT JEFFERS	GB	2,45	...
STORA ENSO -A	FI *	14,16	...
STORA ENSO -R	FI *	14	...
SVENSKA CELULLO	SE	29,22	...
THYSSENKRUPP	DE *	16,70	- 0,95
UMICORE	BE *	43,75	- 0,07
UPM-KYMME COR	FI *	37,15	- 1,20
USINOR	FR *	14,46	- 0,89
VIHALCO	GR	9,78	...
VOEST-ALPINE AG	AT *	32	...
WORMS N	FR *	19	...
► DJ E STOXX BASI P		194,42	- 0,67

## CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR *	155,50	- 1,27
AKZO NOBEL NV	NL *	50,80	+ 0,59
BASF AG	DE *	42,80	+ 0,12
BAYER AG	DE *	36,80	+ 0,55
BOC GROUP PLC	GB	17,18	- 0,47
CELANESE N	DE *	20	- 0,50
CIBA SPEC CHIMI	CH	70,43	+ 1,22
CLARIANT N	CH	20,43	+ 0,83
COLOPLAST -B	DK	73,89	+ 0,92
DECUSA (NEU)	DE *	30,55	+ 1,13
DSM	NL *	40,50	+ 0,42
EMS-CHEM HOLD A	CH	424,90	...
ICI	GB	6,36	- 1,50
► DJ E STOXX BASI P		194,42	- 0,67



## ALIMENTATION ET BOISSON

NH HOTELS	ES *	11,72	+ 1,03
NXT	GB	2,74	- 0,58
P & O PRINCESS	GB	6,02	- 1,06
PERSIMMON PLC	GB	4,94	- 0,33
PREUSSAG AG	DE *	28,40	- 0,35
RANK GROUP	GB	3,48	...
RICHMOND UNITS	CH	22,22	- 0,45
RYANIAH HLDS	IR *	13,42	...
SAIRGROUP N	CH	1,76	- 8,77
SAS DANMARK A/S	DK	9,81	...
SEB	FR *	60,15	- 1,39
SIX CONTINENTS	GB	11,33	- 1,82
SODEXHO ALLIANC	FR *	45,35	- 0,87

## VALEURS FRANCE

● L'action **STMicroelectronics** a subi un léger recul de 1,22 %, à 35,75 euros, à l'ouverture, mardi 11 décembre, après l'annonce, la veille, de la vente par France Telecom et Finmeccanica de la vente de 60 millions d'actions de la société au prix de 35,75 euros (*Le Monde* du 11 décembre). Le prix est jugé plutôt bas par les intervenants.

● **Thales** a ouvert en baisse, à 38,37 euros (-4,08 %), après l'annonce de l'émission de 435 millions d'euros d'Océanes (obligations convertibles ou échangeables en actions) à échéance 2007.

● Avant la publication d'un résultat net proche de l'équilibre en 2001 et d'un résultat opérationnel équilibré pour ses terminaux mobiles, l'action **Sagem** a enregistré une hausse de 4,8 %, à 75,2 euros. Dans un entretien, mardi, aux *Echos*, Grégoire Olivier, président du directoire, estime que l'équilibre sera atteint grâce au produit de la cession cet été de la branche automobile, ainsi qu'aux perspectives dans les technologies de la sécurité.

● **Cap Gemini** qui avait perdu 2,6%, à 82,40 euros, lundi, a de nouveau baissé à l'ouverture mardi, à 80,65 euros, dans l'attente des précisions que la société de services informatiques et de conseil fournira aux analystes après la clôture du marché sur ses résultats.

## PREMIER MARCHÉ

MARDI 11 DÉCEMBRE Cours à 9 h 57

Dernier jour de négociation des OSRD : 20 décembre

	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ACCOR	39	255,82	-0,28	1
AFINE	36,90	242,05	+0,24	1,20
AGF	53,75	352,58	+0,47	2
AIR FRANCE G	16,42	107,71	-2,20	0,22

	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ALCATEL A...	20,92	137,23	-1,97	0,48
ALCATEL O...	9,20	60,35	+0,55	0,10
ALSTOM	13,73	90,06	-0,87	0,55
ALTRAN TECHN ...	55,50	364,06	-0,18	0,14
ARBEL	3,30	21,65	-4,35	0,53
AREVA CIP...	160,80	1054,78	-2,49	22,85
ATOS ORIGIN...	79,80	523,45	... ...	...
AVENTIS	75,65	496,23	-0,46	0,50
AXA	24,80	162,68	-0,60	2,20
BACOU DALLOZ	82,70	542,48	-0,36	0,90
BAIL INVESTI...	121,70	798,30	+0,41	7,16
BAZAR HOT. V...	...	...	3	GAUMONT #
BEGHIN SAY ...	41	268,94	-0,61	0,29
BIC	37	242,70	-0,48	0,29
BNP PARIBAS	98,85	648,41	+0,05	2,25
BOLLORE	255	1672,69	+0,83	4
BOLLORE INV.	49,50	324,70	-1	0,20
BONGRAIN	41,57	272,68	-0,02	1,40
BOUGUES	39,61	259,82	-1,05	0,36
BOUGUES OFF.	37	242,70	+2,21	1,10
B T P (LA CI.)	...	...	0,46	GUYENNE GASC #
BURL#	1,24	8,13	-0,80	0,50
BURELLE (LY.)	49,38	323,91	...	IMERYS
BUSINESS OBJ.	38,93	255,36	+0,34	...
CANAL +	3,62	23,75	...	IMMUEBLES DE ...
CAP GEMINI	81,05	531,65	-1,64	1,20
CARBONE-LORR...	35,10	230,24	-0,57	1,06
CERFAREOUR	58,90	386,36	-0,25	0,50
CASINO GUICH...	62,35	408,99	-0,24	1,37
CASINO GUICH...	87,65	574,95	+0,06	1,33
CASTORAMA DU ...	57,55	377,50	...	JC DECHEMA
CEGID (LY.)	88,20	578,55	+0,11	2
CEREOL	29,25	191,87	-0,34	0,34
CERESTAR	30,80	202,03	-0,81	1,40
CFF.RECYCLIN...	42,50	278,78	+0,45	1,30
CGIP	36,50	239,42	-0,82	1
CHARGEURS	...	...	2,13	LEBON (CIE)
CHRISTIAN DIJ...	35,80	234,83	-1,10	0,28
CIC-ACTIONS	120,40	789,77	...	LEGRAND ORD.
CIMENTS FRAN...	47,90	314,20	+0,84	1,40
CLARINS	64,20	421,12	-0,16	1,10
CLUB MEDITER...	48,15	315,84	-0,25	1
CN ASSURANCE	35,94	235,75	-0,47	1,08
COFACE	50,50	331,26	-1,94	1,75
COFLIXIP	143	938,02	-0,69	0,50
COLAS	62,50	409,97	+0,56	2,13
CONTIN.ENTRE...	45	295,18	...	MARIONNAUD P
CREDIT AGRIC...	...	...	2	MATUSSIÈRE F
CREDIT.FON.FRA...	14,40	94,46	-2,83	0,58
CREDIT LYONN...	36,76	241,13	-0,97	0,65
CS COM ET.SY...	9,11	59,76	+0,89	0,50
DAMART	84,05	551,33	+2,13	3,40
DANONE	126,10	827,16	+0,48	1,90
DASSAULT AVI...	307,50	2017,07	-2,38	6,20
DASSAULT SYS...	54,40	356,84	-1,72	0,31
DEV.R.N.P.CA...	14,55	95,44	+0,34	0,55
DEVEAUX(LY#)	65,20	427,68	...	NRJ GROUP
DMC (DOLLFUS)	7,30	47,88	-2,01	0,61
DYNACTON	26,10	171,20	+0,38	0,50
EIFFAGE	67,75	444,41	+2,34	0,78
ELECT.MADAGA...	22,50	147,59	...	ORANGE
ELIOR	8,15	53,46	-1,09	0,07
ERAMET	35,51	232,93	-2,18	1,30
ESSILOR INTL	32,79	215,09	+2,28	3,90
AIR FRANCE G	16,42	107,71	-2,20	0,22
ESO	79,10	518,86	-0,94	2,75
PEUGEOT	...	...	45,90	301,08
	...	...	5	...

CHEMUNEX	0,45	2,95	...	GUILLEMOT #
CMT MEDICAL	11,96	78,45	+3,91	GUYANOR ACTI #
COALA #	21,55	141,36	-0,46	GENESYS BS00...
COHERIS ATIX.	11,32	74,25	-5,67	HFC COMPANY
COIL	13,15	86,26	+1,15	HIGH CO. #
COM 6 OPE...	1,60	10,50	-6,98	HIGH CO. #
CONDOSATA	14,10	92,49	-2,76	HIGHWAY OPT ...
CONSOFRAN	2,39	15,68	-2,05	HIMALAYA #
CROSS SYSTEM...	1,18	7,74	-4,07	HIGHGRAM IND.
CRYONETWORKS	5,40	35,42	-1,82	HUBWOO.COM
CROSS SYSTEM...	1,18	7,74	-4,07	HYPERION #
CRYO #	2,39	15,68	+20,71	IGE + XAO
CYBERDECK #	0,74	4,85	+13,85	IDP
CYBER PRES.P...	12,16	79,76	+1,42	IDP BON 98 #
CYBERSEARCH #	...	...	...	ILEG
CYRANO #	...	...	...	IMCO #
COHERIS ATIX.	11,32	74,25	-5,67	INFOGRAPHICS E...
INTERACTIV...	1,25	8,20	+5,93	IMECOM GROUP
DIRECT ANLAG	15,50	101,67	...	INFOSOURCES #
DIRECT ANLAG	11,30	74,12	+0,80	INFOTEL #
DLT PARTNER	8,88	58,25	+3,02	INFO VISTA
ALDETA	1,81	11,87	+2,84	INTEGRA #
ALGORIEL #	5	32,80	-6,37	INTEGRAL #
ALPHA MOS #	4,20	27,55	-0,94	INTERTEAM #
ALPHA MOS BO...	0,19	1,25	...	ITMEDIA #
ALTIMIR & CI	65	426,37	-9,72	DURAN DUBOI #
ALTI #	10,86	71,24	-2,95	DURAND ALLIZ...
ARTPRICE.COM	5,39	35,36	-1,46	DURAN BS 00 #
ASTRA	0,55	3,61	...	EFFIK #
AUFEMININCO...	1,23	8,07	-0,81	EGIDE #
AUTOMA TECH...	2,72	17,84	-2,86	EMME NV
AVENIR TELEC...	0,17	1,12	...	ESI GROUP
AVENIR TELEC...	2,40	15,74	...	ESKER #
AVENIR TELEC...	2,29	15,02	-1,29	EUROFINS SCI...
BAC MAJESTIC...	2,50	16,40	...	EURO CARGO S...
BARBARA BUI...	13,21	86,65	-1,42	FI SYSTEM #
BCI NAVIGATI...	5,40	35,42	-0,92	FIMATES #
BELVEDERE	20,52	134,60	+2,09	FLOREANE MED...
BOURSE DIREC...	2,30	15,09	+0,44	FI SYSTEM BS...
BRIME TECHN...	0,30	1,97	...	GAMELOFT COM.
BRIME TECHN...	36,95	242,38	-2,76	GAUDIOT #
BUSINESS ET...	8,10	53,13	+0,12	GENERIK #
BUSINESS INT...	2,23	14,63	+0,45	GENESYS #
BVRP ACT.DIV...	8,30	54,44	+0,61	GENSET #
CAC SYSTEMES...	3,80	24,93	+1,33	GENUTY INC.
CALL CENTER	8,90	58,38	-1,11	GL TRADE #
CARRERE GROU...	17,89	117,35	-0,56	GPE ENVERG.C...
CAST	3,31	21,71	+4,42	SILICOMP #
CEREP	16,75	109,83	-0,22	GUILLMET BS...
	...	...	12,35	NATUREX...
	...	...	81,01	+
	...	...	17,62	NATUREX...
	...	...	2,75	PEUGEOT...
	...	...	14,52	

**SCIENCES** Connaitre la variabilité des océans, la montée de leurs eaux au millimètre près ou la vitesse des vents qui les balaiient était hier encore une gageure. ● EN 1992, les

Français du CNES et les Américains de la NASA ont tenté de le faire, en lançant le satellite *Topex-Poseidon*. Après un mois de service, *Topex-Poseidon* avait rassemblé plus d'informa-

tions que tous les instruments embarqués sur des bateaux en un siècle. ● FORTS DE CE SUCCÈS, les deux partenaires ont renouvelé l'expérience en lançant, le 7 décembre, depuis la

base californienne de Vandenberg un satellite plus léger et moins cher : *Jason-1*. ● SON OBJECTIF : compléter les données acquises par *Topex-Poseidon* pour mieux comprendre les inté-

ractions océan-atmosphère, pièces essentielles du puzzle climatique, et en fournir à des secteurs comme la pêche, l'environnement, l'aménagement du littoral ou la navigation.

## Le satellite Jason sonde les secrets des océans

Le 7 décembre, une fusée Delta-2, lancée de la base militaire américaine Vandenberg, a mis en orbite le satellite franco-américain Jason qui effectue des relevés altimétriques du niveau des océans. Les applications concernent aussi bien la climatologie, la pêche, l'écologie que l'agriculture

### VANDENBERG AIR FORCE BASE (Californie)

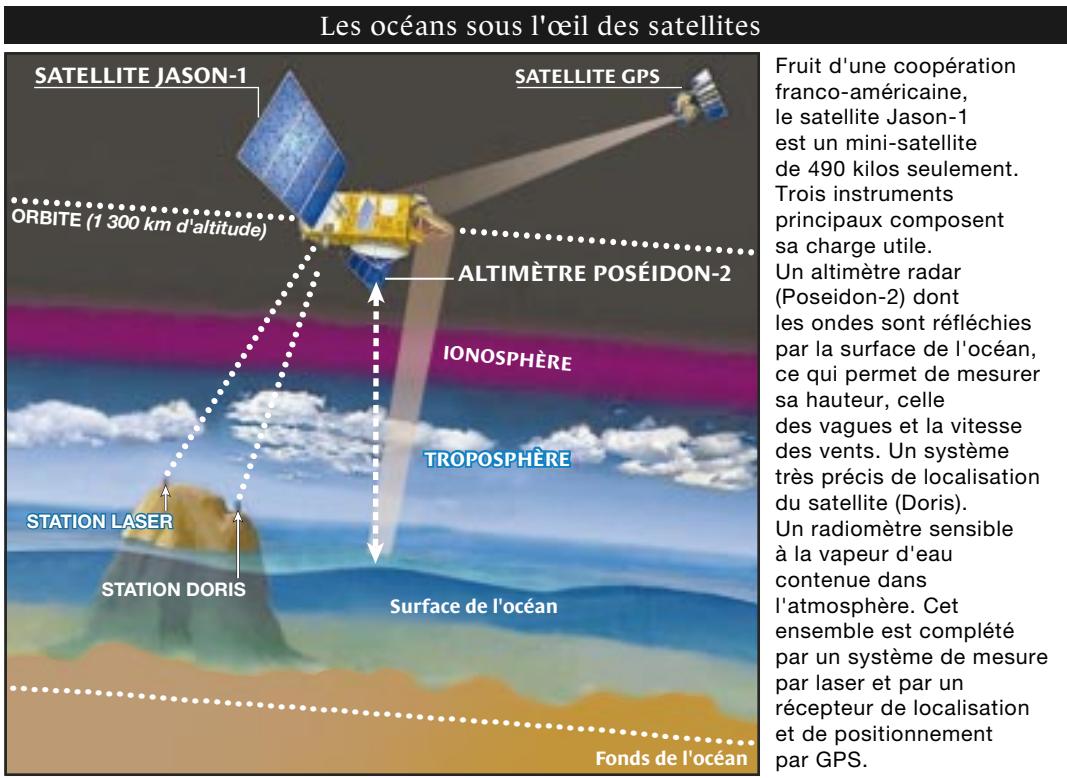
de notre envoyé spécial

Dans le ciel californien, l'immense panache de fumée se disloque lentement. Tandis que le soleil apparaît, les traditionnels applaudissements saluent l'envol parfait de la fusée Delta-2, qui emporte, ce vendredi 7 décembre, deux passagers sous sa coiffe : le satellite franco-américain de mesure de la hauteur des océans Jason, et le satellite américain Timed, qui étudie les couches supérieures de l'atmosphère.

Après le décollage réussi de la fusée, il reste à s'assurer que le satellite est placé sur la bonne orbite et fonctionne correctement. A ce sujet, la délégation française du Centre national d'études spatiales (CNES) présente sur la base militaire de Vandenberg – d'où sont habituellement lancés les satellites-espions américains et où dort une batterie enterrée de missiles intercontinentaux – a connu quelques moments d'angoisse. Jean-Louis Fellous, qui a été l'un des défenseurs de l'océanographie altimétrique au CNES pendant près de vingt ans avant de rejoindre il y a peu l'Iframer comme directeur des recherches océaniques, raconte : « Lorsque Jason est passé pour la

### Timed, l'explorateur de la haute atmosphère

Le co-passager de Jason à bord de la fusée Delta-2 s'appelle Timed (pour Thermosphere, Ionosphere, Mesosphere, Energetics and Dynamics). Mise en œuvre par la NASA et le Laboratoire de physique appliquée de l'université Johns-Hopkins de Laurel (Maryland), cette mission de deux ans a pour but de comprendre comment le Soleil et les activités de l'homme affectent l'atmosphère de la Terre et notamment ses couches supérieures. Situées au-delà de 60 kilomètres d'altitude, la mésosphère, la thermosphère et l'ionosphère assurent la transition entre notre planète et le vide spatial. Premier touché par les rayons du Soleil, cet épiderme de la Terre est pourtant mal connu des scientifiques. Tournant à 625 kilomètres d'altitude, Timed contient quatre instruments qui effectueront à distance plusieurs séries de mesures : température, pression, vitesse des vents et composition chimique des couches supérieures de l'atmosphère, ainsi que l'énergie arrivant du Soleil et celle renvoyée dans l'espace.



Fruit d'une coopération franco-américaine, le satellite Jason-1 est un mini-satellite de 490 kilos seulement. Trois instruments principaux composent sa charge utile. Un altimètre radar (Poseidon-2) dont les ondes sont réfléchies par la surface de l'océan, ce qui permet de mesurer sa hauteur, celle des vagues et la vitesse des vents. Un système très précis de localisation du satellite (Doris). Un radiomètre sensible à la vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère. Cet ensemble est complété par un système de mesure par laser et par un récepteur de localisation et de positionnement par GPS.

Sources : CNES / NASA

première fois au-dessus de la station de Hartebeesthoek, en Afrique du Sud, le signal reçu était très mauvais. Même chose quelques dizaines de minutes plus tard, lorsqu'il est arrivé en vue de la station de Poker Flats, en Alaska. Puis, d'un seul coup, on s'est mis à décoder le signal correctement. »

Plus de peur que de mal, donc, pour un engin ayant accumulé les pépins techniques depuis son arrivée aux Etats-Unis en juillet, ce qui a conduit au report du lancement, prévu initialement le 15 septembre. « Certains pensent que le nom de Jason fait référence au héros de la mythologie grecque et à son périple maritime mais en fait

cela signifie problèmes survenus en Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre », plaisante Marc Pircher, du CNES. Ainsi que le rappelle François Parisot, responsable de la mission Jason au CNES, le satellite a dû faire face à deux difficultés : « Nous avons tout d'abord eu un ennui sur un sous-système qui commande l'orientation des panneaux solaires. Nous avons dû le démonter et le renvoyer en France. Puis nous nous sommes aperçus qu'un élément du senseur stellaire, qui sert au positionnement du satellite, ne résistant pas aux radiations présentes dans l'espace. Il a donc fallu le protéger à l'aide d'une plaque. »

Malgré ces incidents, qui n'ont pas remis en cause la conception de cet engin fabriqué par Alcatel Space Industries, Jason a fini par décoller à la seconde prévue. Une précision indispensable car le satellite avait rendez-vous avec son frère aîné lancé en 1992, *Topex-Poseidon*, fruit lui aussi de la collaboration franco-américaine. « Dans l'espace, explique Gary Kunstmann, responsable du projet côté américain, Jason va se placer exactement sur la même orbite que *Topex-Poseidon*, mais le précédera d'une minute, ce qui représente environ 400 kilomètres. En volant ainsi en formation, ils vont effectuer les mêmes mesures, ce qui nous permettra de

faire simplement et rapidement l'intercalibration de leurs instruments. Puis, dans quelques mois, *Topex-Poseidon* sera positionné sur une orbite complémentaire afin de doubler le nombre de données. » Grâce à cette intercalibration, les mesures de Jason seront cohérentes avec celles enregistrées depuis neuf ans par l'altimètre de *Topex-Poseidon*, ce qui est d'une importance capitale pour les scientifiques travaillant sur les phénomènes lents des océans, qui prennent parfois une à plusieurs décennies pour se manifester.

### LUTTE CONTRE LES MARÉES NOIRES

Avant tout outil de recherche destiné à mieux comprendre les mécanismes dont les eaux des océans sont le siège et dont l'interaction avec l'atmosphère a un impact majeur sur le climat, Jason doit aussi assurer la transition vers une océanographie spatiale opérationnelle et délivrer des produits pour des utilisateurs autres que les scientifiques.

De nombreux secteurs s'intéressent à ce que les satellites voient des océans : marine pour l'aide à la navigation ; pêche et gestion des ressources halieutiques avec la détection des zones qu'affectionnent les poissons ; lutte contre les marées noires grâce aux modèles de dérive des nappes de pétrole ; sécurité des installations off-shore via le suivi des tourbillons et des courants ; agriculture avec les prévisions saisonnières ; aide à la décision pour l'aménagement du littoral et la gestion des risques naturels, etc. Sans oublier une application plus stratégique dont la marine nationale serait friande : la connaissance précise de l'état de la mer destinée à étudier la propagation des ondes acoustiques. En effet, dans certaines conditions, se forment des lentilles d'eau chaude

qui perturbent la stratification normale de l'océan et font rebondir les signaux émis par les sonars, créant ainsi des poches dans lesquelles un sous-marin devient difficilement détectable.

« Notre but, conclut Jean-Louis Fellous, est de faire en sorte que, dans dix ans, les données altimétriques deviennent aussi indispensables que le sont aujourd'hui les images des satellites de météorologie. » Pour arriver là, il faudra préenvisager l'envoi dans l'espace d'instruments altimétriques. Cinq fois plus léger que *Topex-Poseidon* et près de trois fois moins cher



Jason-1.

(76 millions d'euros, hors lancement), Jason, programmé pour une durée de vie d'au minimum trois ans, se veut le premier d'une série. Les négociations entre la NASA et le CNES pour le successeur sont en bonne voie. Pour diviser et internationaliser le financement, devraient s'ajouter aux deux agences spatiales la NOAA américaine et Eumetsat, l'organisation qui gère les satellites météorologiques pour dix-sept pays européens. Jason-2 – qui s'appellerait en réalité Oceans Surface Topography Mission (OSTM) – devrait être mis en orbite en 2005.

Pierre Barthélémy

## Le relief des eaux à quelques millimètres près

### VANDENBERG AIR FORCE BASE (Californie)

de notre envoyé spécial

« Le travail que nous avons accompli avec la France sur *Topex-Poseidon* a révolutionné notre compréhension des océans et du climat », résume Ghassem Asrar, l'administrateur associé de la NASA pour les sciences de la Terre. Grâce à ce satellite lancé en 1992 et qui arrive désormais en fin de vie, les océanographes ont enfin vu ce qu'on ne peut voir les pieds collés à la Terre : tout le phénomène El Nino, la variabilité surprenante des océans, des ondes de plusieurs milliers de kilomètres de large poussées par les vents, les marées au jour le jour, la hausse d'un millimètre par an du niveau de la mer. Après son premier mois de service, *Topex-Poseidon* avait rassemblé plus d'informations que tous les instruments embarqués sur des bateaux en un siècle.

En se plaçant sur la même orbite que son prédecesseur, Jason, équipé de l'altimètre amélioré Poseidon-2, va poursuivre ce méthodique et ultra-précis relevé topographique des eaux. Car toutes les avancées scientifiques énoncées ci-dessus découlent uniquement du relief des océans. Loin d'être plats, ceux-ci possèdent des collines et des vallées, des creux et des bosses sculptés par les courants, les vents et le relief sous-marin. Une variation de la hauteur de la surface révèle ce qui se passe sur toute la colonne d'eau. Ce peut être une hausse ou une baisse de la température ou de la salinité.

### MIRACLE TECHNOLOGIQUE

On peut toutefois se demander par quel miracle technologique un satellite perché à plus de 1300 kilomètres d'altitude est capable d'effectuer des mesures avec une précision inférieure au centimètre. Employé pour

la première fois en 1978 par la NASA sur son satellite Seasat, un altimètre océanographique n'est rien d'autre qu'un radar : les ondes radio émises par l'instrument Poséidon sont réfléchies par l'eau et reviennent vers le satellite. Du temps mis par ces ondes lors de cet aller-retour on déduit la distance entre l'engin et la mer.

Simple, mais encore faut-il connaître avec la plus grande précision la position en orbite du satellite. Pour franchir la barre du centimètre, trois outils sont employés : une balise GPS, un réflecteur qui renvoie des rayons laser émis par des stations au sol et, surtout, le système français Doris. Réalisé par Thalès, ce système très performant a été mis au point par le Centre national d'études spatiales (CNES), l'Institut géographique national (IGN) et le Groupe de recherche en géodésie spatiale. Grâce à son antenne Doris, Jason sera en permanence localisé par rapport à

une cinquantaine de balises éparses sur toutes les terres émergées de la planète.

Cette batterie d'instruments ne suffit encore pas à conférer aux données altimétriques enregistrées par le satellite la fiabilité indispensable au travail scientifique. Un radiomètre fourni par la NASA évalue le ralentissement des ondes émises par l'altimètre lorsque celles-ci traversent l'atmosphère, ce qui permet de corriger le tir. En outre, les chiffres fournis par Poséidon sont continuellement confrontés à des mesures *in situ* réalisées par une trentaine de marégraphes et par plusieurs sites dits de calibration, dont un se trouve en Corse, près d'Ajaccio. Grâce à toute cette imposante infrastructure, les chercheurs espèrent pouvoir évaluer toute dérive du système altimétrique avec une précision de 1 millimètre par an.

P. B.

## AU MOULIN VERT

Dîner du 24, déjeuners des 25 et 1er janvier

### MENU CARTE 350,22 F / 54 €

Kir-champagne, amuse-bouche, vins à discrétion, café/mignardises, 1 coupe de champagne.

**4 entrées au choix :** 6 huîtres N°2, foie gras de canard et son verre de Sauternes, saumon fumé, salade terre/mer.

**4 plats aux choix :** filet de bar aux écrevisses, coquilles St Jacques, filet de bœuf Rossini, mijotée de cerf **Fromage et dessert**.

**Pour le réveillon du 31 :** menu-carte 688,75 F nous consulter.

Tous les jours menu-carte 196,78 F. Bon rapport qualité-prix.

Salon de 20 à 80 personnes. 34 bis, rue des Plantes Paris 75014.

M<sup>e</sup> Alésia - Tél. 01.45.39.31.31 - www.aumoulinvert.com

### PARIS 7<sup>e</sup>

### LE PETIT NIÇOIS

Bouillabaisse, Paella aux fruits de mer et poulet fermier...

Menu 101 F (dél.) 183 F. Carte 250 F.

10, rue Amélie - 01.45.51.83.65 - Ouv. T.L.J.

### PARIS 12<sup>e</sup>

### Pataquès

«Une agréable escale provençale, à 2 pas du Palais Omnisport de Bercy.

40, bd de Bercy - 01.43.07.37.75 - Parking POPB

## OFFREZ (-VOUS) UNE VRAIE GOURMANDISE



**La Revue des Gourmands** : nouvelle, différente et exigeante.

La revue qui permet de faire le tri entre les vrais bons produits et les ersatz. Des trésors de conseils, critiques, dégustations, recettes et découvertes.

**Le Guide des Gourmands** : 440 pages, la bible pour découvrir les artisans authentiques, véritables artistes du goût.

Pour commander depuis votre fauteuil ou animer vos week-ends.

### ABONNEMENT 1 AN : 9 NUMÉROS DONT 3 SPÉCIAUX + LE GUIDE DES GOURMANDS 2002

France ..... 260 F TTC (39,64 €) au lieu de 309 F TTC (41,11 €)

Etranger ..... 360 F HT (54,88 €) au lieu de 428 F HT (55,25 €)

Par avion ..... 440 F HT (67,08 €) au lieu de 524 F HT (79,90 €)

Bulletin à compléter et à retourner sous enveloppe affranchie à : La Revue des Gourmands - 20, place de l'Horloge - 84000 Avignon Tél. : 33 (0) 4 90 14 61 41 - Fax : 33 (0) 4 90 86 82 55 - e-mail : b2b@club-internet.fr

Oui, je souhaite  m'abonner ou  abonner la personne de mon choix à La Revue des Gourmands pour 1 an.

Joignez votre carte de visite ou un petit mot personnalisé que nous ferons parvenir à votre destinataire.

Nom ..... Prénom ..... Adresse ..... Ville ..... Tél. ..... Fax ..... e-mail .....

Code postal ..... Ville ..... Tél. ..... Fax ..... e-mail .....

Ci-joint mon règlement  en francs  en euros de ..... F ou ..... €

Par  chèque à l'ordre de La Revue des Gourmands

carte bancaire

Expire à fin ..... Signature indispensable

Informations et détails : le droit d'accès et de rectification des données concernant les abonnés peut s'exercer auprès du service abonnements. Sauf opposition formelle par écrit, les données peuvent être communiquées à des organismes extérieurs.

**GASTRONOMIE**  
PARIS 6<sup>e</sup>  
**LE POLIDOR** depuis 1845  
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire  
Menu midi 55 F, 110 F et Carte 120 F - 41, rue Monsieur le Prince  
Tél. 01.43.26.95.34 - 0.T.L. jusqu'à 0h30

**Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24**

Signature indispensable

# Fabien Barthez et David Ginola écornent la légende des Français d'Angleterre

L'image des deux champions, un temps adulés, souffre de bourdes à répétition

Longtemps, le football anglais s'est entiché de champions français au caractère bien trempé. Si les écarts de conduite de l'idole Eric Cantona ani-

ment encore les discussions des fans de Manchester United, les erreurs de Fabien Barthez (Manchester United) et les fautes de David Ginola

(Aston Villa) ont le don de les agacer au plus haut point. Et c'est toute la réputation du football français d'outre-Manche qui est atteinte.

**LONDRES**  
de notre correspondant  
L'Angleterre a toujours aimé les excentriques. Mais à l'heure du foot-business et des clubs en Bourse, cette compréhension ne protège guère les virtuoses du ballon rond. Deux vedettes françaises évoluant outre-Manche, Fabien Barthez et David Ginola, l'ont appris à leurs dépens.

De Fabien Barthez, les supporters de Manchester United disaient avec un rien de fierté « notre » excentrique. Le gardien de but des « Red Devils », qui est aussi celui de l'équipe de France de football, captivait le stade d'Old Trafford avec son grain de folie, ses plongeons pirouettes et ses dribbles à la sortie de sa surface. Les grands gardiens de but ne sont-ils pas tous un peu bizarres ? Aujourd'hui, Fabien Barthez est considéré comme le mouton noir du championnat anglais. Après ses récentes bourses effarantes contre les Espagnols de la Corogne en Ligue des champions, contre Arsenal et Chelsea en championnat, « Fabulous Fab » a encore encassé un but stupide lors de la défaite à domicile (0-1), le 8 décembre, contre West Ham. Vingt-sept buts encaissés à mi-course de la compétition contre 31 lors de la saison dernière. De super-star, Fabien Barthez est devenu la risée nationale. Une chaîne de supermarchés veut même l'engager pour la promotion de son beurre en raison de ses « doigts glissants ».

Quand Fabien Barthez débarque à Old Trafford à l'été 2000 pour remplacer le légendaire Danois Peter Schmeichel, le goal-keeper au crâne lisse vainqueur coup sur coup de la Coupe du mon-

de 1998 puis l'Euro 2000 est accueilli comme un héros. Les Mancuniens s'enflamme. Il leur rappelle tant la talentueuse extravagance d'Eric Cantona, l'idole, le modèle. Daniel Ortelli et Xavier Rivoire dans leur ouvrage *Les Bleus de Sa Majesté* (Mango Sport éditions) qui relate la formidable aventure des Français dans le foot anglais, insistent sur cette parenté : « Quels que soient leur poste, leur âge ou l'étendue de leur talent, il serait possible de regrouper cette petite centaine de joueurs [français] sous une seule bannière, celle des "petits frères de Cantona" tant il aura contribué à l'épanouissement de ses cadets. »

#### MÉFORME PASSAGÈRE

A propos de Fabien Barthez, les dirigeants de Manchester United évoquent une méforme passagère et une perte de confiance, conséquence des mauvais résultats du club, neuvième au classement, loin du leader, Liverpool. Ses défenseurs l'excusent en pointant les

lacunes de la défense des Rouges qui le laissent souvent seul face aux attaquants adverses. En particulier son complice Laurent Blanc.

Mais d'autres établissent un diagnostic plus sévère. A l'inverse d'Eric Cantona, Fabien Barthez n'aime guère Manchester, cette métropole pluvieuse, dénuée de charme. L'homme, de plus, est secret et fuit la presse, en particulier les tabloïds constamment aux trousses de sa compagne le mannequin Linda Evangelista. Ainsi, n'a-t-il jamais eu la moindre attention pour Stuart Mathieson le chroniqueur du *Manchester Evening News*, seul journaliste pourtant autorisé à fréquenter quotidiennement le centre d'entraînement de Carrington.

Ses liens solides avec l'entraîneur Alex Ferguson se sont également distendus. Malgré ses gaffes, Fabien Barthez reste, aux yeux de « Fergie », un gardien d'exception. Mais, à six mois de la retraite, l'entraîneur sur le départ a la tête ailleurs : deux de ses amis, richissi-

mes entrepreneurs irlandais, préparentraient une OPA contre le club le plus riche du monde, pour installer Sir Alex à la présidence.

Mais Fabien Barthez n'est pas le seul joueur français à être montré du doigt dans la Premier League. Autre personnalité à la nature fougueuse, sacré footballeur de l'année en 1999, croisé de la lutte contre les mines antipersonnel, David Ginola est, à trente-quatre ans, un récidiviste. Pour avoir tapoté la joue de l'arbitre qui l'avait expulsé, le 4 décembre, pour un coup de pied trop vigoureux, le joueur d'Aston Villa a écopé d'une suspension de six matches.

Son entraîneur, qui le déteste (*Le Monde* du 25 août), a immédiatement fait savoir que le rideau était tombé sur son aventure anglaise, commencée en 1995 à Newcastle. A peine Ginola est-il propulsé vers la sortie que le franco-phobe *Daily Telegraph* lui rend un hommage appuyé : « Ginola laissera le souvenir du dernier footballeur professionnel qui joue pour le plaisir... Le Français a un jeu de jambes brésilien, mais l'appétit de Bambi pour le corps à corps. »

Les fans de Fabien Barthez et de David Ginola, gâtés par tant de triomphes, attendaient-ils trop d'eux ? En fait, les deux champions sont prisonniers de leur image d'excentriques. S'ils se laissent aller, ils risquent à tout moment la bourde fatale qui soulève l'ire des fans. Et les réactions de la Bourse qui se méfie des personnages fascinants. Mais s'ils rentrent dans les normes, plus rien ne les distingue vraiment des autres et les fans, comme la Bourse, sont déçus.

Marc Roche

#### Gérard Houllier retrouvera Liverpool en février 2002

Gérard Houllier, le manager du club de football de Liverpool (D1 anglaise), espère pouvoir reprendre ses fonctions en février 2002, soit quatre mois après son opération à cœur ouvert, a-t-il déclaré à l'antenne de la télévision publique britannique BBC. L'ancien sélectionneur français, qui a fait gagner lors de la saison 2000-2001 quatre Coupes - Coupe de l'UEFA, Super-Coupe d'Europe, Coupe de la Ligue anglaise et Cup - au club anglais, a précisé qu'il était toujours sous la surveillance des médecins qui l'ont opéré d'une dissection de l'aorte, dans la nuit du 13 au 14 octobre, et lui ont prescrit encore trois semaines de repos hors de Liverpool pour éviter la pression qu'il pourrait y subir. « Je suis impatient de revenir mais je dois obéir aux médecins », a déclaré Gérard Houllier à Londres, où il a reçu la récompense de la meilleure équipe de sport collectif de l'année 2001 offerte par la BBC. « J'espère revenir doucement fin janvier et reprendre pleinement mes fonctions en février », a-t-il ajouté.

# Le Paris Volley refuse de s'accoutumer à la défaite

Les champions d'Europe commencent mal la saison

**LES FOOTBALLEURS** de l'équipe de France seraient bien inspirés de s'intéresser au Paris Volley. Lors de la saison 2000-2001, le club de la capitale a pratiquement tout gagné : la Super Coupe, le Championnat de France, la Coupe de France et, surtout, la Ligue européenne des clubs champions. Le 24 mars, à la halle Carpentier, les volleyeurs parisiens brisaient dix années d'hégémonie italienne en Ligue des champions en s'imposant devant les maestros de Trévise, double tenant du titre continental.

Mais Fabien Barthez n'est pas le seul joueur français à être montré du doigt dans la Premier League. Autre personnalité à la nature fougueuse, sacré footballeur de l'année en 1999, croisé de la lutte contre les mines antipersonnel, David Ginola est, à trente-quatre ans, un récidiviste. Pour avoir tapoté la joue de l'arbitre qui l'avait expulsé, le 4 décembre, pour un coup de pied trop vigoureux, le joueur d'Aston Villa a écopé d'une suspension de six matches.

Son entraîneur, qui le déteste (*Le Monde* du 25 août), a immédiatement fait savoir que le rideau était tombé sur son aventure anglaise, commencée en 1995 à Newcastle. A peine Ginola est-il propulsé vers la sortie que le franco-phobe *Daily Telegraph* lui rend un hommage appuyé : « Ginola laissera le souvenir du dernier footballeur professionnel qui joue pour le plaisir... Le Français a un jeu de jambes brésilien, mais l'appétit de Bambi pour le corps à corps. »

Les fans de Fabien Barthez et de David Ginola, gâtés par tant de triomphes, attendaient-ils trop d'eux ? En fait, les deux champions sont prisonniers de leur image d'excentriques. S'ils se laissent aller, ils risquent à tout moment la bourde fatale qui soulève l'ire des fans. Et les réactions de la Bourse qui se méfie des personnages fascinants. Mais s'ils rentrent dans les normes, plus rien ne les distingue vraiment des autres et les fans, comme la Bourse, sont déçus.

#### FORCER LEUR DESTIN

Le revers face à Maaseik condamne désormais les Parisiens à forcer leur destin. Si les hommes de Glenn Hoag ne veulent plus s'accoutumer à la défaite, ils se doivent de gagner leur prochaine rencontre européenne, jeudi 13 décembre, face à l'Iraklis Salonique, en Grèce, avant de recevoir, le 19 décembre, les volleyeurs russes d'Ekaterinbourg.

« Nous avons un statut à défendre et

un défi à relever », résume Hubert Henno, un des piliers du club et de l'équipe de France.

A moins de six mois de la Coupe du monde de football, Roger Lemerre pourrait gloser sur le probable « complexe de supériorité » du Paris Volley. Le sélectionneur français est bien placé pour savoir que le statut d'outsider est bien plus confortable à assumer que celui de favori. Glenn Hoag est logé à la même enseigne mais il s'inquiète pas pour autant.

« Nous avons un petit souci de résistance physique depuis le début de la saison, souligne-t-il. En Ligue des champions, face à Maaseik, nous menions 2 sets à 0. Ces deux premiers sets ont été gagnés avec intelligence et agressivité. Et puis, nous avons baissé les bras et fait beaucoup trop de fautes directes sur les services. En championnat de France, nous dominons notre sujet mais le niveau de la compétition européenne nous a un peu surpris. Je crois que nous avons perdu l'habitude des matches à pression et des rythmes de jeu élevés. »

« Sur le papier, nous sommes plus forts, analyse Hubert Henno. Mais le niveau du championnat français est moins relevé et nous nous sommes peut-être tombés dans le piège de l'accoutumance à la victoire. En Pro A, quand nous haussons le niveau de jeu, ça passe. Sur le plan européen, face à des équipes très physiques, cela ne suffit plus. Nos adversaires nous attendent au tournant car ils savent qu'ils n'ont rien à perdre face à nous. Il va maintenant falloir se faire violence mentalement pour aller au bout de nos forces en Ligue des champions. »

Paul Miquel



L'Internet haut débit sur francetelecom.com, préparez-vous à ce que tout aille plus vite.



www.francetelecom.com\*, votre agence en ligne, pour tout savoir sur le haut débit et sur toutes les offres de France Télécom. Des informations, des conseils, des solutions en ligne 7j/7, 24h/24 pour choisir de chez vous ce qui vous convient le mieux. \*Coût d'une communication locale.

Agence France Télécom. Il y a une vie après l'achat.

france telecom  
bienvenue dans la vie.com

# Quel champagne choisir ?

« Blanc de blancs » ou « blancs de noirs », millésimés ou non, « brut sans année »... le choix est vaste. Petite leçon d'histoire et d'oenologie avant les fêtes

**DE PLUS EN PLUS** d'amateurs considèrent le champagne comme un vin à part entière, au risque de porter ombrage au compagnon de toutes les fêtes, à celui de l'esprit, de la galanterie, du bénédire, du pouvoir ou du plaisir. Car telle fut longtemps la vocation du champagne, dont Barbey d'Aurevilly célébrait « les mélodies célestes qu'il verse dans le cœur ». Pour être un vin, le champagne doit encore montrer son aptitude au vieillissement, et offrir une large palette d'accords gustatifs.

La recherche des harmonies entre les mets et les vins est récente et n'est pas une science exacte. A l'article « vin » de son *Dictionnaire des idées reçues*, Flaubert note : « Sujet de conversation entre hommes ».

Les cuisiniers de l'époque ne s'en préoccupaient guère. Il fallut attendre le tourisme gastronomique du début du XX<sup>e</sup> siècle pour voir les premiers échanges significatifs entre Bacchus et Comus. Maurice des Ombiaux et Curnonsky édictent alors quelques principes dont certains feraien sourire aujourd'hui, et Pierre Andrieu

**Chaque cuvée, est additionnée, après clarification, d'une liqueur composée de sucre dissous dans le vin et de ferments naturels**

publie, chez Flammarion, en 1939, un manuel pratique où il distingue l'accord vertical, c'est-à-dire la succession des vins du début à la fin du repas, de l'accord horizontal, entre un vin et un plat. C'est encore la méthode d'Alain Senderens, dont les travaux font autorité, qui est retenue.

Mais l'affaire se complique lorsque l'on prétend ne servir au cours du repas que du champagne, car il n'a pas nécessairement bonne réputation. Flaubert nous dit encore : « Champagne : caractérise le dîner de cérémonie. Faire semblant de le détester, en disant que "ce n'est pas du vin". Provoque l'enthousiasme chez les petites gens... » Ambiguité d'un homme, sinon d'un siège, à l'égard du champagne, malgré Emma Bovary qui « riait d'un rire sonore et libertin quand la mousse du vin de champagne débordait du verre léger sur les bagues de ses doigts ».

Le vignoble champenois est étendu sur cinq départements qui bénéficient d'une appellation unique ; c'est la plus septentrionale des AOC de France. L'encépagement, désormais homogène dans la Marne et l'Aube, permet de produire des « blancs de blancs », avec le seul chardonnay, des « blancs de noirs » (pinot meunier et pinot noir), ou bien des

vins d'assemblage de ces trois cépages. Les conditions climatiques particulièrement rudes – on a encore vendangé sous la pluie cet automne ! – ne permettent pas de produire régulièrement un champagne issu de la vendange de l'année. La réglementation autorise donc, ce qui est prohibé ailleurs, l'utilisation de vins de récoltes antérieures, appelés vins de réserve, que le chef de cave ajoute aux cuvées non millésimées. C'est le « brut sans année », le plus répandu des champagnes et aussi le moins coûteux, le cheval de bataille de toutes les maisons de champagne, petites et grandes.

La vinification du champagne n'a rien de comparable à celle des autres vins. Chaque cuvée, millésimée ou non, est additionnée, après clarification, d'une liqueur composée de sucre dissous dans le vin et de ferments naturels. Le vin « tranquille » est alors mis en bouteilles et bouché provisoirement dans l'attente de la seconde fermentation.

Plus elle sera menée lentement, plus l'effervescence sera légère et persistante. Une longue période de repos précédera le remuage « sur pointes », afin d'amener les dépôts engendrés par la fermentation vers le goulot. Ces lies seront éliminées par le dégorgement à basse température. Alors interviendra un dernier ajout de vin de réserve et de liqueur de dosage, selon le goût recherché et le style de la maison. Le brut absolu « non dosé » ne reçoit aucun apport de sucre ; les « bruts » jusqu'à 15 grammes par litre ; au-delà, les champagnes sont « secs » ou « demi-secs ».

Si les blancs de blancs s'imposent encore aisément à l'apéritif, le goût actuel pour le champagne va aux vins vineux auxquels le pinot noir apporte sa force et le chardonnay sa finesse. Certains restaurateurs n'hésitent pas à les servir pour accompagner un repas ou, mieux, selon les accords recherchés, certains plats, comme le fait Alain Senderens, adepte de l'accord horizontal.



DESSINS DESCLOZEAUX

chez lui 87 % des clients choisissent le vin conseillé, au verre ; cela permet de mettre les vins en bonne situation d'oxygénéation et de température et de modérer la consommation. « Aujourd'hui, 90 % de mes idées de plats sont inspirées par les vins », nous dit Alain Senderens. Le voici, affairé à la dégustation de langoustines enrobées de vermicelle, doucement poêlées, accompagnées d'une crème de coquillage et de noisettes pilées.

L'accord parfait est réalisé avec un meursault 1997 de Jean-François Coche-Dury, à l'incomparable finesse et persistance en bouche. Le même millésime élaboré par Dominique Lafon s'accommode d'un mélange non de noisettes, mais d'amandes légèrement torréfiées. Et qu'en serait-il de ce plat, avec l'admirable cuvée Origine de Jacques Sélosse, obtenue par une technique proche de la solera, qui associe vins nouveaux et vins de réserve, sur fond légèrement boisé ? Ou bien, avec la non moins spectaculaire cuvée 1990 Nec Plus Ultra (NPU) de Bruno

Paillard, issue des raisins de sept villages classés « grand cru », où le chardonnay apporte la fraîcheur et le pinot noir la sensualité ?

Avec nos confrères de *La Revue des vins de France*, Alain Senderens a choisi Dom Ruinart 1990 pour honorer sa pouarde aux écrevisses et aux cèpes, mais la fritasse de cèpes aux écrevisses exigea l'exceptionnel et rare Salon 1979 ; les saint-jacques à la crème de cèpes feront excellent ménage avec Gosset 1982, « à la saveur profonde », la terrine chaude de poisson avec Delamotte 1990.

Ces accords ne se limitent pas à l'harmonie aromatique ; certains sont complémentaires, d'autres jouent sur les oppositions de saveurs. Toujours interviennent les notions de volume et de densité en bouche. Parfois, les plus petits détails d'un plat, la sauce ou la garniture, feront la décision. Vin d'apéritif, de repas et de dessert, le champagne, bien choisi, nous convie à l'apothéose de la distinction.

Jean-Claude Ribaut

★ Le Vin et la Table, d'Alain Senderens. Livre de Poche, 2000, 286p., 46 F (7 €).



## La geline

Si vous vous offriez une poule de luxe ? Pas forcément

un gallinacé hors de prix, mais une volaille avec pedigree. Une poule historique. C'est le cas de la geline de Touraine. Le volatile, jusqu'ici très confidentiel, est de retour. Le 5 novembre, il fêtait en effet l'obtention de son Label rouge, « une première pour un poulet de race ancienne », comme le soulignent, non sans fierté, les éleveurs de la région. Le nom de geline n'est en effet pas récent. Rarement usité de nos jours, il est tiré du latin *gallina*, et désignait autrefois, dans le langage rural, une poule qui n'avait pas encore pondu. C'est un ingénieur agronome tourangeau qui, pour sortir de l'anonymat une poule noire locale, décida au début du siècle dernier de remettre à la mode le terme de geline. Jean Baptiste Martin, fondateur du club avicole de Touraine, porta donc sur les fonts baptismaux cette « race galline de grand mérite, jusque-là restée dans l'oubli », selon ses propres dires. La chair très fine du volatile méritait qu'on y porte

attention, mais surtout, la menace de l'étranger se faisait pressante. A l'époque, en effet, les croisements avec les volailles étrangères, et notamment avec la poule Langshan d'origine chinoise, se multipliaient. C'est avec des accents à deux doigts de la xénophobie volaillière que Jean Baptiste Martin prend la plume en 1909, dans le *Bulletin agricole de Touraine*, pour stigmatiser « cette multiplicité de races exotiques qui jettent la perturbation dans nos basses-cours ». Le cocardier semble toutefois être un visionnaire. Cinq ans après sa diatribe, la geline de Touraine est pour la première fois en compétition sous son nom au Concours général agricole de Paris, dix ans plus tard il s'en produit plus d'un demi-million dans la région. Le succès sera de courte durée. Après guerre, cette volaille de gastronomie disparaît peu à peu. Lente à produire, on la croise à nouveau avec des souches à croissance plus rapide, et seuls quelques amateurs isolés en conservent une poignée d'exemplaires. La geline va-t-elle devenir, comme le pigeon mondain ou le lapin gris de Touraine, une rareté pour collectionneurs ? « On aurait pu le craindre, répond Guy

## La sélection du « Monde »

### Pour l'apéritif

■ **Bruno Paillard, Première cuvée.** Le prototype du champagne brut sans année, à la couleur délicate ; c'est le porte-drapeau de cette jeune maison champenoise, dans lequel les pinots noir et meunier dominent le chardonnay (33 %) au profit d'un parfait équilibre gustatif dont le secret réside dans l'emploi de la « première presse » exclusivement et de vins de réserve. Une contre-étiquette indique le mois et l'année de dégorgement. Un vin d'apéritif. 175 F, 26,68 €.



■ **A. R. Lenoble extra-brut Grand cru blanc de blanc.** Une nouvelle cuvée au dosage zéro (sans ajout de liqueur de dosage), idéale pour l'apéritif. Un champagne très pur et racé. 172 F, 26,22 €.

■ **Jeanmaire.** Arômes d'agrumes pour cette bouteille aux reflets dorés qui, en bouche, exprime une belle vivacité. 104 F, 15,85 €.

■ **Veuve Devaux, Grande réserve.** Grande maison de la côte des Bars (Bar-sur-Seine), où le vignoble, un moment tenu pour quantité négligeable, n'a dû son salut qu'à une révolte dont la mémoire paysanne conserve le souvenir. Une bouteille d'une grande finesse. 107 F, 16,31 €.

### Pour la table

■ **Moët et Chandon.** Les Sarments d'Aÿ, Les Champs de Romont, Les Vignes de Saran : Moët et Chandon a réalisé une série limitée de champagnes « de terroir » aux notes aromatiques distinctes : le premier joue de la puissance de l'abricot, le second développe des arômes de poire, le troisième évoque la fraîcheur de la mirabelle à maturité. La trilogie des grand crus d'Aÿ, de Sillery et de Chouilly, un coffret de trois bouteilles. Env. 900 F, 137 €.

■ **Gosset millésime 1996.** Voici un excellent champagne de table qui peut soutenir un grand plat de fête, une poularde, une oie même (très tendance cette année), ou bien une volaille au champagne. 324 F, 49,39 €.

■ **Dom Perignon rosé vintage 1992.** Une couleur rose légèrement cuivrée et quelques reflets orangés du plus bel effet ; au nez, des notes florales et de fruits légèrement fumés. En bouche, l'attaque est incomparable, c'est à l'évidence un grand champagne et aussi un grand vin. 1 200 F, 182,94 €. Dom Perignon, interprété par Baccarat, avec un bougeoir taillé dans un bloc de cristal, un cadeau de prestige, élégant et coûteux. 3 000 F, 457,35 €.

■ **Laurent Perrier Grand Siècle.** Champagne prestigieux, d'un parfait équilibre dont le nez annonce très exactement les saveurs délicates et les bulles d'une extrême finesse. 308 F, 46,95 €.

■ **Pol Roger brut vintage millésime 1995.** C'est le dernier-né des assemblages millésimés de cette maison avec 60 % de pinot noir et 40 % de chardonnay ; une bouteille charpentée et tout en finesse de cet ancien fournisseur de Winston Churchill. 250 F, 39 €.

■ **Pommery Louise 1989.** Il faut les talents conjugués de Gérard Boyer et de Michel Rostang pour réaliser un parfait accord entre cette bouteille exceptionnelle et une cuisse de perdreau farcie au foie gras ; mais ses vertus sont nombreuses, et chacun, sur des huîtres au champagne ou une viande blanche, pourra l'apprécier. 550 F, 83,85 €.

■ **Bollinger Grande année 1995.** La plus sérieuse et la plus constante des grandes maisons de champagne. Une très grande bouteille qui présente encore un nez de fruit prononcé. 390 F, 59,46 €.

### Pour le dessert

■ **Mumm demi-sec.** Avec 44 grammes de sucre par litre, ce demi-sec présente une subtile onctuosité, sans toutefois manquer d'ardeur. Au nez, quelques notes de fruits exotiques ; en bouche une rondeur à rapprocher d'un sablé à la mangue et d'un sorbet de litchis. 140 F, 21,34 €.

■ **Veuve Clicquot Ponsardin demi-sec.** Sérieux et puissant, vineux mais dosé, c'est l'archétype du champagne de fin de repas qui accompagne les tartes aux fruits, sinon la bûche de Noël. 275 F, 41,92 €.

### Pour moins de 100 F

■ **Moutard Père et Fils, Buxeuil Réserve (74 F, 11,28 €) ; Jean Vesselle, Bouzy Oeil de perdrix (97,10 F, 14,80 €) ; Tarlant, Cœuilly Zéro (87 F, 13,26 €).**

**Molland, de la chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire.** Mais c'était compter sans l'énergie de quelques éleveurs qui, dès le début des années 1980, ont compris qu'ils tenaient là une race exceptionnelle. Ils sont aujourd'hui une quinzaine à produire à nouveau cette bonne geline. Elevée en plein air, pendant quatre mois minimum (la plupart des poulets labellisés sont prêts en deux seulement), cette volaille se caractérise par une chair assez ferme, moins moelleuse peut-être que le Bresse, mais plus relevée en goût, notamment pour les cuisses. Quelques supermarchés tourangeaux (Auchan notamment) proposent ces gelines à la vente. Il n'en aura que 25 000 cette année. Une rareté que s'honorent de fournir certains volaillers parisiens, comme Le Coq Saint-Honoré.

Guillaume Crouzet

★ **Geline de Touraine, 65 F (9,90 €) environ le kilo.** Le Coq Saint-Honoré, 3, rue Gomboust, 75001 Paris ; tél. : 01-42-61-52-04. Poule de Barbezieux (autre variété ancienne et très rare, au goût presque giboyeux), 50 F (7,60 €) environ le kilo, hors frais d'expédition, chez Ariscaud Volailles ; tél. : 05-45-78-55-47.

PARIS 16<sup>e</sup>

RESTAURANT JAPONAIS GRILL  
**OKAGAWA**  
SPECIALITÉS YAKITORIS & SUSHIS  
1, rue Pergolèse - 01.40.67.10.67  
Menu Brochettes 98 F, Assortiment Sushis 132 F - Fer. Dim.

LA TARENTELLE  
DÉCOUVREZ SES SPÉCIALITÉS ITALO-NORMANDES  
PIZZAS : Normande, Océane, Pêcheur, St-Jacques, Trois Fromages et Tarentelle...  
Et aussi : Tagliatelles, Lasagnes, Osso Bucco.  
54, avenue du 6-Juin (route de Caen)  
14100 LISIEUX - 02.31.62.29.00

Restaurant de Haute Mer  
le bar à huîtres  
MONTPARNASSÉ : 112, Bd du Montparnasse (Vavin) • 01 43 20 71 01  
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques (St Michel) • 01 44 07 27 37  
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais (Bastille) • 01 48 37 98 92  
http://www.lebarhuittres.com

**DIVAY FOIE GRAS D'OIE**  
Mi-cuit entier, au naturel, au détail, à la coupe : **650 Francs le Kg**  
En TERRINES de porcelaine à feu  
250 grammes : 270 Francs  
500 grammes : 480 Francs  
1 kilo : 780 Francs  
Saumon fumé norvégien tranché main : 320F le kilo.  
Vins de Sauterne. Boudin Blanc Truffé. Caviar.  
DIVAY Charcuterie à l'Ancienne !  
4 rue Bayen, 75017 Paris, M° Ternes. Tél.: 01.43.80.16.97.  
Site : foiegras-divay.com  
dibcom.fr  
1 Seul Point de Vente !

**RIEDEL**  
L'AMI DU VIN  
A CHAQUE VIN SON VERRE  
MONTRACHET BOURGOGNE GRAND CRU  
BORDEAUX GRAND CRU SAUTERNES

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ LA BOUTIQUE RIEDEL / SAINT-HILAIRE, GALERIE ROYALE, ENTRÉES: 9 RUE ROYALE ET 8 BIS RUE BOISSY-D'ANGLUS, 75008 PARIS.  
Tél: 01 42 66 59 21 - FAX: 01 40 17 01 07



## CINÉMA

La semaine est marquée par le retour de deux pays qui s'étaient discrètement mis en réserve de la planète cinéma : Hongkong et l'Egypte. Après un passage à vide dû autant à la crise économique qu'à l'exode de ses talents, Hongkong avait vu sa suprématie s'effacer au profit du Japon, de Taïwan et de La Corée du sud. L'arrivée de Sony-Columbia dans l'île a donné un coup de fouet à une industrie en sommeil et produit presque coup sur *Tigre et dragon*, de Ang Lee, et *Time and Tide*, de Tsui Hark. Expérience visuelle et sensorielle, *Time and Tide* renouvelle avec force les principes du film d'action. Le sens de la chorégraphie de Tsui Hark s'exerce aux dépens d'un récit qui ne repose plus seulement sur la vraisemblance. *Silence... on tourne*, le nouveau film de Youssef Chahine, constitue un retour à l'âge d'or du cinéma égyptien, à travers les déboires d'une vedette du cinéma et de la scène. Une autre sortie marque la semaine : *La Plage noire*, de Michel Piccoli, adapté du roman éponyme de François Maspero, illuminé par le talent de ses deux acteurs principaux, Dominique Blanc et Jerzy Radziwiłłowicz.

► www.lemonde.fr/cinema

## Tableaux polaires chez les Nenets

**7 CHANTS DE LA TOUNDRA.** Film finlandais de Markku Lehmkallio et Anastasia Lapsui. (1 h 30.)

Ce film se situe sur une langue de terre septentrionale baignée par la mer de Barents, qui abrite depuis les temps anciens le peuple des Nenets. Ils sont aujourd'hui au nombre de trente-cinq mille, vivant sur un territoire de plus de un million de kilomètres carrés, où la toundra et les glaces éternelles dominent. C'est ici, dans cette portion polaire du défunt empire soviétique, que le cinéaste finlandais Markku Lehmkallio et la réalisatrice d'origine nenets Anastasia Lapsui ont posé leur caméra pour y élaborer, avec le concours des autochtones, une sorte de fiction documentée tissée à partir de l'histoire et des légendes de ce peuple nomade, spolié de ses terres et en partie sédentarisé par le pouvoir soviétique dans les années 1930.

Le lieu et la méthode de ce film renvoient, ipso facto, aux origines du cinéma : le célèbre Nanook l'Esquimau de Robert Flaherty (1922), influence, sous le signe du partage, ces 7 *chants de la toundra*. Ce partage, à l'occasion conflictuel, est tout à la fois celui des

imaginaires, des genres cinématographiques et de l'expérience historique. Anastasia Lapsui, en s'appuyant sur ses souvenirs d'enfance, a donc écrit une trame fictionnelle empruntant à la culture immémoriale et à l'histoire contemporaine de son peuple, à laquelle les Nenets d'aujourd'hui, s'improvisant acteurs de leur propre épope, se sont prêtés, corps et âme.

## ZOOM

**Sept « chants » retracent l'histoire de ce peuple nomade de la mer de Barents**

Tourné en noir et blanc, le film comporte sept « *chants* » issus de la tradition orale, qui constituent le motif central d'autant de tableaux dédiés à tel ou tel pan de la réalité nenets. Le premier, intitulé « *sacrifice* », est purement documentaire et d'une beauté à couper le souffle. Il montre, dans un paysage d'une blancheur immaculée qui semble s'étendre à l'infini, un arbre solitaire et décharné planté au centre du cadre, autour duquel des sil-

houettes encapuchonnées se réunissent petit à petit. Un renne y est finalement traîné, puis sacrifié selon un rituel méticuleux, dont un chant, sur la bande-son, révèle la teneur cosmogonique.

Après cette entrée en matière en forme de célébration animiste et intemporelle, l'histoire surgit petit à petit, au gré des tableaux qui lui succèdent. Autant d'épisodes qui évoquent la collectivisation forcée des terres, la confiscation des troupeaux de rennes, principale source de revenu de ce peuple d'éleveurs, la scolarisation des enfants ou encore l'installation de goulags locaux.

Minimaliste et épurée, cette reconstitution n'en témoigne pas moins de la violence tragique de ce processus, comme, à l'occasion de son aspect ubuesque, l'adoration de Lénine se substituant peu ou prou à celle de l'arbre sacré. Curieusement, les prolongements de cette histoire dans l'époque actuelle n'ont pas été envisagés par les auteurs du film, qui perd sans doute une bonne part de son intérêt pour cette raison. Il aurait été passionnant de montrer les enjeux actuels de la réappropriation de sa mémoire par le peuple nenets.

Jacques Mandelbaum

## RENCONTRE

**Françoise Calvez, trente ans de dynamisme cinéphile à Valence**

« Vous vous apprêtez à quitter le CRAC (Centre de recherche et d'action culturelle) de Valence (Drôme), où vous animez depuis trente ans une aventure connue de tous les cinéphiles pour son dynamisme et son originalité. Comment est-elle née ?

— De la rencontre entre une vie associative sur place très active, notamment des ciné-clubs, et un projet fondé sur l'interdisciplinarité. Germaniste de formation, j'ai d'emblée conçu le CRAC comme un lieu pour travailler les relations entre les différents types d'œuvres, leurs différences irréductibles comme leurs points de rapprochement. Nous sommes devant l'une des 65 scènes nationales de France, la seule dont le centre ne soit pas le spectacle vivant mais l'image.

— Comment avez-vous imposé ce projet hors des sentiers battus ?

— J'ai dû convaincre quatre maires successifs du bien-fondé d'un projet perçu *a priori* comme élitiste. Je ne sais ce que c'est, élitiste, je sais que j'ai un public nombreux, et varié, avec 45 % de jeunes (sans compter les manifestations spécifiquement destinées aux scolaires).

— Outre la programmation permanente de vos salles et de votre espace d'exposition, quelles manifestations spécifiques auront marqué votre action ?

— Elle s'est composée de trois grands cycles. Il y a d'abord eu Cinéma et histoire, avec en particulier la venue mémorable d'Elia Kazan, Cinéma et littérature, autour de thèmes comme l'exotisme – avec une exposition Segalen –, le libertinage, la trahison, et désormais Réparations, né du constat de l'ignorance des films muets par les jeunes. Chaque fois la programmation met en perspective un film majeur, comme *La Nouvelle Babylone*, *Faust* ou *Mabuse*, à la fois avec l'environnement artistique et politique de l'époque où il a été réalisé, et avec le contexte de celle où il est vu, c'est-à-dire maintenant. Une autre manifestation régulière est « 25 images/seconde », consacrée à l'information télévisée. Toutes les programmations sont désormais accessibles sur notre site ([www.crac.asso.fr](http://www.crac.asso.fr)). »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

## Les studios américains prennent pied à Hongkong

Après le succès de « *Tigre et dragon* » et de « *Time and Tide* », produits sur place par Sony-Columbia, d'autres majors envisagent de s'installer dans l'île

HONGKONG  
de notre envoyé spécial

Pour se rendre dans les bureaux de production de Columbia-Sony à Hongkong, il faut emprunter une immense galerie commerciale, passer devant un fast-food, un tailleur, et enfin prendre un ascenseur qui mène tout en haut d'un immeuble dont la compagnie américaine occupe un demi-étage. Seules des affi-

ches de cinéma sur les murs, dont celles des deux plus beaux fleurons de Columbia-Asie à ce jour, *Time and Tide*, de Tsui Hark et *Tigre et dragon*, de Ang Lee, indiquent que l'on a bien franchi la porte d'une maison de production.

L'installation de Sony à Hongkong en 1998, un an après la rétrocession de l'île à la Chine, s'est effectuée dans la discrétion. L'in-

dustrie du cinéma à Hongkong touche le fond précisément cette année-là, heurtée de plein fouet par le piratage, l'exil de ses talents à Hollywood, la baisse qualitative de sa production, la montée en puissance du cinéma américain et la crise économique dans un Sud-Est asiatique où le cinéma hongkongais réalisait l'essentiel de ses recettes.

C'est dans ce marché dévasté que Barbara Robinson, Américaine établie auparavant à Taiwan où elle avait produit *La Cité des douleurs*, de Hou Hsiao-hsien, et *Espouses et concubines*, de Zhang Yimou, a convaincu Sony d'ouvrir une antenne à Hongkong. Barbara Robinson travaillait avec un seul assistant – l'équipe est aujourd'hui de six personnes, choisies pour leur connaissance des marchés asiatiques et nord-américains –, et un budget de fonctionnement réduit au minimum.

« J'ai regardé notre arrivée dans un contexte de crise comme une chance, affirme-t-elle. La production locale était passée de 200 à 80 films par an pour des budgets ridicules d'un million de dollars hongkongais [somme équivalente en francs]. Les projections financières de Columbia me semblaient déjà trop ambitieuses en 1998. Dès le départ, j'ai prévenu la maison mère que je ne produirais qu'entre trois et cinq films par an. Je me suis d'abord donné le temps de rencontrer les acteurs de l'industrie locale. Très rapidement, il m'a semblé important de réaliser un film d'action avec Tsui Hark qui me permettrait de mieux pénétrer le marché des salles et de la vidéo. »

L'intervention, même discrète, des Américains dans la production de Hongkong suscite un scepticisme de la part des acteurs locaux. « Franchement, reconnaît Tsui Hark, je pense que l'arrivée d'une major à Hongkong était bizarre. J'ai déjà connu deux expériences hollywoodiennes, et je voyais mal une major avec ses méandres administratifs s'adapter au style de production anarchique de Hongkong, où les décisions sur un tournage s'effectuent souvent sans consulter les producteurs. »

L'engagement de Sony-Columbia en Asie s'inscrit dans un vaste mouvement de déploiement du géant japonais dans les industries locales, en Allemagne, au Brésil, en Espagne et au Royaume-Uni. Il est autant le fruit d'un concours de circonstances que d'une stratégie délibérée. Sony a regardé impuissant, durant les années 1990, ses concurrents Disney et Viacom racheter les networks ABC et CBS. A cause des lois américaines, qui interdisent à une compagnie étrangère d'acquérir une chaîne de télévision, Sony a été contraint de se redéployer sur les marchés régionaux. La présence de Columbia à Hongkong vise à considérer l'île comme un centre stratégique pour rayonner en priorité sur le Sud-Est asiatique et attirer ses talents artistiques. L'ouverture récente de deux antennes de Columbia-Asie, à Pékin et à Taïpeh, participe de cet effort. Les prochaines productions de Columbia-Asie, *Virtual Twilight*, de Cory Yuen, avec Shu Qi (l'héroïne de *Millennium Mam-*



« *Time and Tide* », produit à Hongkong par Columbia, permet à Tsui Hark de réaffirmer sa maîtrise des films d'action.

bo, de Hou Hsiao-hsien), *Double Vision*, de Chen Kuo-fu, *Heroes of Heaven & Earth*, de He Ping, avec Jiang Wen, semblent destinés en priorité au marché asiatique.

La sortie de *Tigre et dragon* en 2000 et son succès inattendu (128 millions de dollars de recettes aux Etats-Unis, un record pour un film sous-titré) ont fait passer Columbia d'une ère artisanale à un âge industriel. Ang Lee a hérité depuis d'un titre officiel de conseiller spécial de Columbia-Asie qu'il prend particulièrement au sérieux. « L'absence de structures dont souffre le cinéma de Hongkong rend tout à coup ma tâche passionnante », affirme-t-il. Il est

Le cinéma chinois voit se créer un débouché à l'exportation qui ne passe plus par l'exode de ses talents ou le recyclage de son esthétique

Dans une île qui ne possède pas de cinémathèque et aucune politique de conservation des films, le regain d'intérêt américain pour son héritage prend une signification tout ironique. Dans les rues de Hongkong, les pirates s'affichent et prospèrent tranquillement. On y trouve *Shrek* en DVD, mais le cinéma chinois antérieur aux années 1990 n'existe pas. Il suscite en revanche l'intérêt des majors. « Vous avez vu *Memento*, ce film où un homme possède une mémoire qui s'efface toutes les quinze minutes ? Eh bien *Memento*, c'est Hongkong », affirme un jeune producteur. Après un long passage à vide, le cinéma de Hongkong recouvre peut-être enfin la mémoire.

Samuel Blumenfeld

**ELLE à table**

N° 17 23 F/3,51 €

FOIE GRAS, HOMARD  
RECETTES CHIC ET SIMPLES

LES BONS MOMENTS DU CHAMPAGNE

DESSERTS DE FÊTE  
TOUT EN FRAÎCHEUR

LONDRES :  
BONS RESTOS À PRIX DOUX

400 COFFRETS GOURMANDS À GAGNER

... et plus de 50 recettes

**Tous les plaisirs de la table**

vient de paraître chez votre marchand de journaux

# Latifa, claire à la ville comme à l'écran

**ÉLÉGANTE**, parfois distante, jamais distraite, Latifa renoue avec la grande tradition de la comédie musicale arabe. C'est avec aisance qu'elle endosse dans *Silence... on tourne*

**PORTRAIT**  
La populaire chanteuse égyptienne passe au cinéma avec aisance pour Youssef Chahine

de l'Egyptien Youssef Chahine, le personnage de Malak, une chanteuse, ce qui là-bas représente bien plus qu'un divertissement. Oum Kalsoum, symbole du panarabisme nassérien, parvenait à émouvoir des millions d'amateurs, du Caire à Casablanca en passant par le Liban et la Syrie, avec pour arme le pouvoir du chant et de la poésie sur les régions les plus profondes de l'âme humaine. « Il y a dans le film, explique Latifa, cette scène où la mère de Malak se meurt et demande à sa fille de lui chanter La Nuit de l'adieu, une chanson de Mohamad Abded Wahab. Youssef Chahine m'avait dit : "Pas de larmes, aucune larme sur ton visage, tu les laisses à ta fille". Tout le monde pleurait, sauf moi, ce fut la scène la plus difficile, la plus émouvante que j'aie tournée avec lui. »

Si Latifa Arfaoui est une jeune femme n'a pas quarante ans, elle marche pourtant sur les traces de

ses aînées, dressant pour Youssef Chahine l'exact portrait d'une artiste « qui a donné sa vie au chant, un don qu'elle a reçu de Dieu, et dont elle se sent responsable ». Est-ce son cas ? « Oui », répond sans hésiter Latifa. En pantalon de cuir noir et gilet brodé, Latifa rompt en cette fin d'après-midi le jeûne du ramadan. Née à Tunis, dans une famille francophone et mélomane, Latifa a vendu depuis son arrivée au Caire en 1987 près de onze millions de cassettes et de disques. Avant d'étudier les « lettres allemandes » à Tunis, elle avait fréquenté l'école de la Rachidia, fondée en 1934 et foyer du renouveau musical et artistique tunisien. Repérée, à l'instar de ses aînées, l'Algérienne Warda ou la Libanaise Fairouz, par des compositeurs égyptiens, Latifa fait ses classes à l'Académie des arts du Caire. Elle y termine actuellement une thèse de musicologie.

## BRASSAGES REVENDIQUÉS

« Le Caire, explique-t-elle, c'est toujours le Hollywood du monde arabe, même si nous avons eu de gros problèmes, notamment avec l'intégrisme. » Un rêve de cinéma et d'opéra, un lieu de réconciliation de la variété et du classique, de l'Occident et de l'Orient. Portée par le succès – Je t'aime plus que moi-même, l'une des sept chansons de son premier album, l'a vite propulsée au sommet —, Latifa reven-

dique les brassages opérés dans ses douze albums, dont *Inchallah*, paru en 2000 (Polydor/Universal), chanté en arabe et en français. *L'Egyptien*, la chanson (signée du poète Gamal Békhit et du compositeur Omar Khairat) qui ouvre *Silence... on tourne* est un concentré de Moyen-Orient – orchestre symphonique, voix limpide, frissons d'émotion – que l'Egypte de la rue chante déjà.

Avant d'incarner avec grâce le personnage de Malak, Latifa n'avait jamais fait de cinéma. « Je savais que Chahine, qui connaît la chanson moyen-orientale et franco-phonique sur le bout des doigts, avait tourné des comédies musicales, notamment avec Fairouz [Le Vendeur de bagues, 1965], Magida Roumi [Le Retour du fils prodigue, 1976], ou Farid el-Atrache, à ses débuts. Il m'a donné le scénario de *Silence... on tourne*, et je l'ai trouvé splendide. »

L'héroïne, Malak, est « une combattante sincère, honnête, qui donne de l'amour, et mes chansons ont toujours porté ce message : que les femmes aient leur place dans la société, qu'elles soient fortes, confiantes », ajoute encore Latifa, qui, « pour être tunisienne », a connu très tôt un statut de femme « bien plus libérée que les femmes du Golfe, ou même marocaines ». Claire à la ville comme à l'écran, telle est Latifa.

FRANCK FERVILLE POUR « LE MONDE »

Véronique Mortaigne



Latifa Arfaoui : « Mes chansons ont toujours porté ce message : que les femmes aient leur place dans la société, qu'elles soient fortes, confiantes. »

# Le déluge visuel de Tsui Hark

**Time and Tide.** Le réalisateur hongkongais au sommet de sa forme pyrotechnique

Film hongkongais de Tsui Hark. Avec Nicholas Tse, Cathy Chu, Wu Bai, Candy Lo. (1 h 53.)

Figure tutélaire de l'industrie cinématographique de Hongkong depuis les années 1980, Tsui Hark a été promptement comparé à Steven Spielberg. Il conjugue, comme son aîné, les talents de producteur et de réalisateur. L'homme qui révéla John Woo, découvrit Chow Yun-Fat, redonna un second souffle à Jet Li (dans l'admirable *Il était une fois en Chine*), et renvoya son maître King Hu en plein tournage de *Swordsman*, est, en tout état de cause, un producteur exceptionnel. Comme réalisateur, il possède moins d'atomes crochus avec Steven Spielberg qu'avec Brian De Palma, dont il partage le goût pour une certaine abstraction et les scènes d'action minutieusement chorographiées, aux dépens d'une cohérence narrative qui ne repose plus seulement sur la vraisemblance.

*Time and Tide* marque, après deux mauvais films tournés avec Jean-Claude Vandamme, le grand retour de Tsui Hark. Le film commence comme une parodie de Wong Kar-wai, dans un bar avec des éclairages en néon expressionnistes, une voix off à la tonalité philosophique (les premiers versets de la Genèse sont convoqués et complétés d'un huitième jour où, après s'être reposé, Dieu aurait instauré le chaos), et une ambiance sud-américaine qui évoque celle de *Happy Together*. Sa séquence finale est directement inspirée du dénouement de *Hard Boiled* où, comme dans le film de John Woo, une femme accouche en plein milieu d'une fusillade. Entre cette ouverture et ce final, l'itinéraire d'un tueur à gages impossible à attraper se mêlange à plusieurs intrigues secondaires, rythmées par de très longues fusillades.

Raconter *Time and Tide* relève de l'exploit. Tyler, en théorie le héros du film (interprété par l'ídole pop hongkongaise Nicholas Tse), un barman de 21 ans, ramène chez lui Jo (le mannequin Cathy Chu), une femme policière infiltrée dans les milieux interlopes. Ils se rencontrent neuf mois plus tard par hasard dans un supermar-

# Cent minutes de plaisir dans un monde de carton-pâte

**Silence... on tourne.** Un regard nostalgique et joyeux sur le cinéma populaire égyptien

Film égyptien de Youssef Chahine. Avec Latifa, Magda El Khatib, Ahmed Wafik. (1 h 42.)

Youssef Chahine est le roi de la nostalgie, explorateur inépuisable de tous les paradis perdus, Alexandria de son enfance ou Andalousie des califes. *Silence... on tourne* n'est pas vraiment un grand voyage, une promenade plutôt, au pays du cinéma égyptien du temps de sa splendeur, celui des villas luxueuses et des bouges pittoresques, des divas qui se mettent à chanter pour un oui ou pour un non, des amours contrariées qui finissent pas triompher.

Au centre de *Silence... on tourne* trône Malak, vedette du cinéma et de la scène à l'écran, incarnée par Latifa, vedette de la chanson qui fait ici ses débuts devant la caméra. Abandonnée par son mari, délaissée, Malak tombe dans les rets d'un séducteur désargenté qui, comble de duplicité, se prévaut d'attaches françaises et se fait passer pour un médecin décidé à devenir chanteur de variétés.

Epoque infortunée, Malak est en

outre affligée d'une mère dictatrice (Magda El Khattib), richissime vieille dame qui tient salon dans une espèce de palais caïroite. La chanteuse est mère, aussi, de Paula, jeune fille affranchie passionnément amoureuse du fils du chauffeur de son aïeule. Pendant que la vedette tente par tous les moyens de lancer la carrière artistique de son amant aphone, son metteur en scène et son scénariste attitrés multiplient mises en garde puis complots pour la tirer de ce mauvais pas.

Dans le monde du cinéma tel que l'imagine Chahine, les praticiens et les familiers de l'art sont touchés par sa magie. Les amants s'envolent en scooter volant, le scénariste – touché par une idée fulgurante – est pris dans un tourbillon sorti d'un dessin animé de la Warner. Il n'est pas jusqu'à la société qui échappe aux lois de la gravité et de l'histoire. Le gentil soupirant, le fils du chauffeur, est un brillant universitaire dont les mérites sont reconnus par ses pairs. Bien sûr, il est un peu contestataire, mais à la mode des années 1970, gauchiste plutôt qu'islamiste. Une fois, une

seule, un barbu au regard torve apparaît. Mais ce n'est pas pour de vrai, juste au milieu d'un numéro musical que Malak est en train de tourner dans une station de métro du Caire reconstituée en studio. Séparée deux fois de la réalité par la fiction, cette menace peut être prise, le temps d'un film, avec le

**Youssef Chahine tient la réalité en lisière, en appelle à la magie, demande aux acteurs de gros effets**

sourire. Et quand il faut faire venir un cheikh pour célébrer les mariages afférents à l'inévitable happy end, celui-ci est vêtu à l'occidentale et ressemble de manière frappante à Jean-Luc Godard.

Cette volonté farouche de tenir la réalité en lisière pourrait s'abriter derrière l'excuse facile du second degré. Mais ce cinéma égyptien

tien, défauts compris, est au cœur même de l'œuvre de Youssef Chahine. S'il en moque par moments les travers, les faiblesses, il y voit aussi une part essentielle de l'âme de son pays. A la première séquence du film, Latifa interprète une chanson à la gloire des vertus égyptiennes. Les acteurs sont traités sur le même mode. Il leur est demandé de gros effets qui ne laissent guère de place à l'ambiguïté, il leur est offert des dialogues explicatifs. Et pourtant, tous, jusqu'au gigolo aux paupières trop lourdes, trouvent une existence de personnage à part entière avec une attention particulière pour les seconds rôles – tel le vieux chauffeur, emblème du petit peuple caïroite de naguère.

Ce monde de carton-pâte, avec ses conventions et ses effets spéciaux sommaires fait un bien pauvre rempart à la réalité. Youssef Chahine n'en est sûrement pas dupe. Il s'est juste accordé le privilège d'arrêter le temps et d'y substituer une centaine de minutes de cinéma consacrées à la gloire de cet art, à la musique et au rire.

Thomas Sotinel

# Sitcom mondialisée à la sauce de Bombay

**Le Mariage des moussons.** Un film indien au « goût international » affadi par une réalisation molle

Film indien de Mira Nair. Avec Naseeruddin Shah, Lillete Dubey, Shefali Shetty, Vijay Raaz, Tilotama Shome. (1 h 59.)

Récipiendaire inattendu du Lion d'or au dernier Festival de Venise, où il semble avoir servi de solution de compromis entre les jurés, *Le Mariage des moussons* illustre l'équivalent cinématographique de ce qu'on a appelé la « world music ». Soit la reprise d'ingrédients de la culture populaire d'une région du monde, remixés selon des critères internationaux. Ici, le « fonds » est donc constitué par le prolifique cinéma hollywoodien de Bombay, dit « Bollywood », ces comédies familiales situées dans la haute bourgeoisie indienne, où prétextants, soupçons, vrais et faux amis des familles intriguent, se révèlent, se trahissent et se réconcilient à grand renfort de chants et danses. Mais, si son principe même mérite d'être débattu, la world music n'a pas donné que des

mauvais disques – et le « world cinema » n'est pas condamné à la nullité, comme l'a prouvé *Tigre et dragon* récemment.

On aurait donc pu discuter le principe de l'entreprise de Mira Nair, mais en apprécier la mise en œuvre. Il va de soi que, dans un entrelacs de secrets de famille, d'adultères, de complots et de conflits d'intérêts, de romances et de bon sens partagé, la jeune fille de bonne famille et son fiancé revenu des Etats-Unis finiront par nouer l'idylle promise, tandis qu'en contrepoint l'ouvrier méritant et la jolie boniche convoleront eux aussi en justes noces, selon une ligne dramatique en mineur afin que chacun soit à sa place.

## INTRIGUE SIMPLISTE

Il est envisageable que ces clichés romanesques – équivalant à ceux du roman-photo chez nous – soient retraités selon les mécanismes de la sitcom mondialisée, avec une certaine efficacité. Encore aurait-il fallu que les ingrédients soient de meilleure qualité et assemblés avec un peu de dynamisme.

Le lieu de quoi, on a une intrigue mélodramatique, où le jeu entre modernité occidentalisée et tradition indienne (pendjab en l'occurrence) est traité avec un simplisme pire que celui de la plupart des « vraies » productions locales. Le manque d'inspiration du scénario est aggravé par la faiblesse musicale de la plupart des numéros (très inférieurs, là encore, aux « vraies » productions de « Bollywood ») et par des images dépourvues de tout intérêt – sans aucune beauté, elles n'ont pas non plus

cette plasticité chromo qui compose l'une des singularités de l'écriture visuelle du cinéma populaire indien. Quant aux inserts en caméra portée offrant une prétendue vision documentaire des rues de Delhi, leur laideur misérabiliste et leur opacité sont une véritable insulte à la cité et à ses habitants.

J.-M. F.

## Le Monde de l'éducation

Le magazine des enseignants qui avancent

### Au sommaire du numéro de décembre

#### ■ Dossier spécial

## L'islam et l'école :

Douze ans après l'« affaire des foulards » l'école a bougé.

Lentement mais sûrement, l'islam prend sa place de religion de France.

• Les rythmes scolaires : un débat au cœur de l'actualité.

• Pédagogie : comment dynamiser sa classe.

• Harry Potter : les secrets du raz de marée.

Chez votre marchand de journaux  
30 F-4,57 €

**HORS CHAMP**

**■ Intimité**, de Patrice Chéreau, tourné en anglais d'après une nouvelle de Hanif Kureishi, a remporté le prix Louis-Delluc 2001. Un autre metteur en scène, venu comme Patrice Chéreau du théâtre, Eugene Green, a obtenu, lundi 10 décembre, le prix Delluc - premier film pour *Toutes les nuits*. Patrice Chéreau termine actuellement l'adaptation d'un scénario, *Betsy et l'Empereur*, que lui a adressé Al Pacino, sur les derniers mois de la vie de Napoléon et sa rencontre avec une jeune fille de quinze ans. La distribution n'est pas encore arrêtée.

**■ Julia Roberts, Brad Pitt et George Clooney ont soutenu le moral de l'armée américaine en se rendant, vendredi 7 décembre, sur une base au sud de la Turquie. Les acteurs, accompagnés de leurs collègues Matt Damon et Andy Garcia, ainsi que du producteur Jerry Weintraub, ont assisté à la projection de leur film *Ocean's Eleven*, sorti ce week-end aux Etats-Unis, et ont passé la journée sur la base, d'où partent des missions à destination de l'Afghanistan.**

**■ Le Grand Prix du deuxième festival Filmex** à Tokyo a été attribué le 26 novembre à *Flower Island*, premier film du Coréen Song Il-gon. Le Deuxième Prix et le Prix du public ont été décernés à *Delbaran*, de l'Iranien Abolfazl Jalili. Crée en 2000, Filmex est la principale vitrine du cinéma d'auteur asiatique au Japon.

# La mémoire des « démons japonais »

Des vétérans racontent dans « Riben Guizi » l'horreur de la guerre du Pacifique

**TOKYO**

de notre correspondant

Alors que les Etats-Unis célébraient, vendredi 7 décembre, le soixantième anniversaire de l'attaque japonaise surprise sur Pearl Harbor, deux films documentaires jettent une lumière crue sur la guerre du Pacifique. Aux Etats-Unis, le documentaire *Enfer dans le Pacifique* offre un portrait sans concession de ceux (Américains, Australiens, Britanniques, Chinois, Japonais et Philippins) qui s'affrontèrent en « une guerre sans règles qui a ignoré les conventions sur le droit de la guerre signées à Genève », commente le réalisateur, Jonathan Lewis. Aux atrocités des Japonais font pendant celles perpétrées par leurs adversaires. A Tokyo sont présentés pour la première fois en salles les témoignages de quatorze anciens soldats de l'armée impériale, recueillis par Minoru Matsui.

Ce documentaire, dont les critiques se demandent s'il aura le même impact sur les Japonais que le *Shoah* de Claude Lanzmann sur les Européens, a pour titre le cri de panique des victimes chinoises de l'armée japonaise : *Riben Guizi* (« les démons japonais »). L'acte de courage de ces ex-soldats qui confessent leurs crimes tranche avec le silence observé par quelque 30 000 autres anciens combattants

murés dans leurs souvenirs. Le gouvernement japonais donne en quelque sorte l'exemple de ce mutisme : il a ignoré la demande du Tribunal international des femmes qui, le 4 décembre à La Haye, a exigé, dans son « verdict » sur le drame des 200 000 « femmes du réconfort » contraintes à se prostituer pour la soldatesque du pays du Soleil-Levant, qu'il reconnaîsse les responsabilités de l'Etat nippon et fasse officiellement acte de repentance.

**RÉCITS DE MASSACRES**

*Riben Guizi*, qui dure près de trois heures, n'apporte pas d'éléments nouveaux au débat sur les responsabilités de l'armée impériale. Mais il a la force poignante qui sourd des mots, des regards, des larmes parfois, d'hommes qui confessent avoir incendié, torturé, violé, massacré et qui racontent leurs méfaits d'une voix blanche, nouée parfois par l'émotion voilée chez certains par un sourire de gêne. Ils décrivent des décapitations au sabre, des viols de femmes assassinées ensuite, de villages pillés et brûlés dont les hommes, les femmes et les enfants fuyaient les flammes étaient accueillis par la mitraille. Récits glaçants de ce médecin qui raconte comment les apprentis chirurgiens s'entraîn-

naient sur des prisonniers, ou d'un membre de l'unité 731, qui expérimentait des armes bactériologiques sur des cobayes humains...

Au fil de ces confessions, la révolte le cède chez le spectateur à ce désarroi qu'engendre un trop-plein dans la barbarie. Frustes ou intellectuels, tous ceux qui s'expriment devant la caméra ont sombré dans l'inhumanité. Japonais, oui, ils le sont, mais ils sont aussi simplement des hommes broyés, saisis de la rage de faire le mal. « Je ne savais pas qu'il pouvait y avoir autant d'horreur dans ce monde. J'ai perdu dans cette guerre ma conscience d'être humain », dit Masao Shikada, qui, giflé à coups de savate pour un canon de fusil mal astiqué, deviendra par défaut un expert en décapitation.

Après la défaite, tous ces hommes furent faits prisonniers et passèrent de longues années dans les camps de rééducation de la Chine maoïste. Ces confessions sont le résultat du « lavage de cerveau » qu'ils y ont subi, vitupère la droite nippone. « Mon film n'a pas de message politique », explique Minoru Matsui. « Je voulais montrer à travers les récits de ces hommes ordinaires, meurtris par ce qu'ils ont fait, les profondeurs des ténèbres humaines. »

Philippe Pons

## Marin Karmitz veut plus de films à la télévision et moins dans les salles

Le président de la Fédération des distributeurs détaille son plan en faveur d'un secteur fragilisé

« C'EST VRAI que nous avons affaire à une embellie pour le cinéma en France, nous sortons de la tendance lourde à la marginalisation par Hollywood. Mais le moment n'est pas venu de crier victoire : la situation est trop fragile. Elle dépend d'un équilibre complexe entre la santé des salles, des distributeurs, des chaînes de télévision et des producteurs. » Lui-même producteur, distributeur et exploitant, Marin Karmitz sait de quoi il parle. Depuis un trimestre président de la Fédération nationale des distributeurs de films (FNDF), il place cette fonction au cœur d'un dispositif d'ensemble, tout en lui assignant un sens : « Les distributeurs sont là pour défendre les producteurs face aux salles », alors même que certains des membres de la FNDF, comme Gaumont ou UGC, sont aussi, voire d'abord, des exploitants. « Il n'existe pas de conflit d'intérêts, affirme le patron de MK2, les dirigeants actuels des grands circuits savent l'importance des films. »

Rappelant que l'organisme qu'il préside accueille des distributeurs de toutes tailles (y compris les filiales françaises des groupes américains), Marin Karmitz insiste sur la fragilité des « PME » du secteur, garantes « de la diversité et de la recherche, elles-mêmes garantes de l'importance de la France dans le monde en matière de cinéma ». Il rappelle que, face à la hausse des coûts de sortie, ces sociétés ne peuvent vivre des seuls revenus des films en salles, et ont donc un besoin vital des « droits secondaires » (ventes aux télévisions, vidéo, exportation). Il dénonce les conséquences catastrophiques de

la baisse des achats de films par certaines chaînes, M6, et surtout France 2 qui a acquis 42 films de moins en 2000 qu'en 1999 – et, selon le CSA, les chiffres seraient encore en baisse en 2001 –, se plaçant ainsi très en dessous du quota maximum de 192 titres. Alors que des « rumeurs » insistantes dénoncent un semblable malthusianisme à Canal+, le président de la FNDF a développé une contre-attaque qui cible d'abord le service public.

Au-delà d'un meilleur accueil aux ayants droit, rendant moins aléatoire leur survie économique, il demande « que le service public défende ces films et donne envie d'aller au cinéma. Il faut que la présentation des films soit mise en scène de manière valorisante par les chaînes, qu'ils ne se contentent pas d'alimenter le "robinet à images". Et, aussi, reprenne la formation du public, qui a été laissé en jachère, alors qu'on sait le rôle central qu'ont joué les grandes émissions d'autrefois pour former les cinéphiles d'aujourd'hui. »

Le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC, dont est membre la FNDF) négocie avec Marc Tessier, président de France Télévision, l'assouplissement de la définition des films dont la diffusion serait désormais autorisée le vendredi soir à partir de 20 h 30. En contrepartie de quoi les professionnels (c'est-à-dire les exploitants, protégés depuis vingt-cinq ans par ce tabou) accepteraient une diffusion de films le vendredi soir.

Outre les œuvres classées « art et essai », 30 % d'autres titres auraient accès à cette case, à condition qu'ils aient été vus par moins

de 600 000 spectateurs en salles. Pour Marin Karmitz, qui considère qu'un tel engagement des chaînes publiques fait partie de leur mission d'intérêt général, le double engagement sur la diffusion « valorisée » et la renaissance d'émissions ayant vocation à mettre en valeur « la mémoire du cinéma aussi bien que sa vitalité contemporaine » correspond à la place centrale des chaînes généralistes, contre la tentation actuelle de repousser vers des chaînes thématiques la présence du cinéma, au risque d'une « ghettoïsation » – et d'une baisse considérable des ressources.

**« Il faut que le service public défende les films et donne envie d'aller au cinéma. Et, aussi, reprenne la formation du public »**

Marin Karmitz

Le second axe stratégique développé par Marin Karmitz concerne l'explosion du nombre de films distribués, dont un nombre croissant de « sorties techniques » destinées à assurer le statut cinématographique de productions. « Cet embouteillage entraîne de graves problèmes pour les distributeurs », explique le président de leur fédération : difficulté d'accès aux écrans, rotation trop rapide, hausse des coûts et moindre efficacité de l'affichage et

J.-M. F.

des bandes-annonces, perte de visibilité des articles dans la presse et perte d'identité des films eux-mêmes. » Il demande donc l'établissement d'un « code de bonne conduite », mis en œuvre par les grands acteurs du secteur, à commencer par Canal+, qui contrôle plus ou moins directement plusieurs distributeurs : « On apprécie régulièrement l'occupation de 50 % des écrans par des films distribués par des sociétés liées à Canal+. C'est un rapport non concurrentiel, qui pourrait être sanctionné par Bruxelles. »

Selon Karmitz, la relation entre les sociétés liées à l'enseigne Bac (Bac Films, Bac distribution, Mars Films), elle-même intimement liée à Canal+, et les Américains de Miramax adeptes d'une occupation systématique des écrans a déstabilisé le marché : « Jusqu'à présent, les patrons des filiales françaises des majors, connaissant leur territoire, indiquent quels films doivent sortir en France. Mais les studios de Hollywood, voyant que tous les films Miramax sont distribués ici, commencent à exiger la même chose pour les leurs. »

Face à des concentrations verticales qu'il juge très inquiétantes, Marin Karmitz préconise également l'organisation des distributeurs de petite taille en « pool », qui disposerait de moyens accrus pour l'achat d'espace publicitaire permettant de mettre leurs films en évidence, et en particulier d'occuper avec davantage d'efficacité les seuls moments de l'année où les écrans ne sont pas saturés : l'été.

## NOUVEAUX FILMS

**LA REVANCHE D'UNE BLONDE**

■ Ceux et celles qui fréquentent, directement ou par procuration, les cours de récréation savent que les blondes ont pris la place des fous et des Belges dans les histoires drôles. Ce film a pour ambition de faire changer les rieurs de camp, de montrer que les blondes sont à la fois superficielles et intel-

ligentes, futiles et généreuses. Pour porter cet étandard, le film s'appuie sur l'une des meilleures comédies en activité à Hollywood, Reese Witherspoon, dont les considérables talents sont rapidement gâchés par un scénario d'une infinie lâcheté et par une mise en scène d'une compétence déprimante.

T. S.

Film américain de Robert Luketic. Avec Reese Witherspoon, Selma Blair, Raquel Welch. (1 h 36.)

**BÉCASSINE ET LE TRÉSOR VIKING**

■ Les classiques français de la littérature pour enfants nourrissent aujourd'hui, boom du dessin animé obligé, une bonne partie de la production hexagonale en matière d'animation. Après Babar, la transposition des aventures de Bécassine à l'écran semblait donc inéluctable. Il aurait été souhaitable qu'elle se déroule sous de meilleurs auspices, avec une véritable équipe de scénaristes et un

projet esthétique. Cette histoire de trésor viking dérobé, et après lequel Bécassine court malgré elle, comporte de nombreuses zones d'ombre. Plus triste, le personnage de Bécassine, créé par Caumery et Pinchon, ressemble à une figure de manga et perd de son authenticité visuelle. Cette laideur rend cette adaptation à l'écran tout à fait dispensable.

S. Bd

Film d'animation de Philippe Vidal. (1 h 25.)

**7 CHANTS DE LA TOUNDRA**

■ Lire page 30.  
TIME AND TIDE  
■ Lire page 30 et 31.  
SILENCE... ON TOURNE ;  
LE MARIAGE DES MOUSSONS  
■ Lire page 31.  
LA PLAGE NOIRE ;  
BULLY  
■ Lire page 32.  
LE PEUPLE MIGRATEUR  
■ La critique de ce film est parue dans *Le Monde* du 11 décembre.  
LES ROIS MAGES  
■ La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

## Les meilleures entrées en France

FILMS	Nombre de semaines d'exploitation ↓	NOMBRE D'ENTRÉES*	NOMBRE D'ÉCRANS	Évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
<b>Harry Potter à l'école des sorciers</b>	1	2 091 061	851	△	2 091 061
<b>Atlantide, l'empire perdu</b>	2	648 150	802	- 38 %	1 796 423
<b>Tanguy</b>	3	450 504	589	- 28 %	2 107 595
<b>Le Sortilège du scorpion de jade</b>	1	201 552	376	△	202 454
<b>The One</b>	2	120 956	353	- 48 %	385 533
<b>Pas un mot</b>	2	82 720	268	- 43 %	254 591
<b>Mulholland Drive</b>	3	65 957	149	- 40 %	387 356
<b>Ma femme est une actrice</b>	4	52 333	229	- 45 %	585 384
<b>Ghosts of Mars</b>	3	40 624	141	- 50 %	345 924
<b>Le Journal de Bridget Jones</b>	9	35 704	143	- 43 %	3 413 907

\* Période du 5 au 9 décembre inclus

Alors, magique ? Tout est affaire de références. Il est clair que *Harry Potter*, après avoir triomphé un peu partout dans le monde, fait très bonne figure en France aussi. Pourtant, les esprits frappeurs relèveront qu'avec ses 2 091 000 entrées il n'obtient que le troisième meilleur score pour ses cinq premiers jours d'exploitation, loin derrière les 2 951 000 de *Taxi 2* ou même les 2 250 000 de *La Vérité si je mens 2*. Une vue globale de la situation du marché pour la période ne sera possible qu'après la sortie des deux autres champions de la saison, *Le Peuple migrateur* et, surtout, le concurrent direct de l'apprenti magicien : *Le Seigneur des anneaux*. Si le Disney de Noël, *Atlantide*, encaisse séchement l'irruption de l'enfant sorcier, *Tanguy*, qui ne chasse pas sur les mêmes terres, soutient fort bien le choc, tandis que le démarrage du nouveau Woody Allen, *Le Sortilège du scorpion de jade*, qui ne bénéficie pas de toute l'exposition habituelle, est un peu lent. *Inch'Allah Dimanche* enregistre des débuts prometteurs et *De l'eau tiède sous un pont rouge* comme *Tosca* (16') se maintient très bien.

Source : *Ecran total*

## SORTIR

**PARIS****Programme Preljocaj**

Avec *Helikopter*, sur la musique de Stockhausen, Angelin Preljocaj tient une danse fort intelligente soutenue par le décor d'images du vidéaste Holger Förster.

Il aborde aujourd'hui *Le Sacre du printemps*. Comprisant le danger de se mesurer à l'excellence d'un Nijinski, d'une Pina Bausch, il inverse le propos de ce ballet magique : l'Elue n'est plus une jeune vierge sacrifiée à la virilité de vieillards séniors, mais une jeune femme volontaire, entourée de jeunes mâles vigoureux. Une bacchanale menée d'un trait.

Théâtre de la Ville, 2, place du

Châtelet, Paris-4. M° Châtelet. 20 h 30, jusqu'au 22.

Tél. : 01-42-74-22-77.

72,16 F et 144,31 F.

**NANTERRE****Lohengrin**

Ingrid von Wantoch Rekowski a choisi la manière lente pour faire entrer son orchestre. Une façon de pénétrer dans le temps et la texture fragile du *Lohengrin* (d'après Jules Laforge) de Salvatore Sciarrino. La musique est sublime, le spectacle étonnant. Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Neruda, Nanterre (92). RER Nanterre-Préfecture. 21 heures, du 12 au 15. Tél. : 01-46-14-70-00. De 52,48 F à 150,87 F.

**Le désir et le plaisir...  
Une santé et un humour étourdisants.**

LE NOUVEL OBSERVATEUR

**Un idéal de poésie érotique.**

LIBÉRATION

**Un trop plein de bonheur sexuel.**

LES INROCKUPTIBLE

## EN VUE

■ La municipalité de Naples offre à la ville de New York une crèche avec les Rois mages coiffés de casques de pompier.

■ Après le retrait des talibans, lors de furieux combats, dimanche 9 décembre, dans la province d'Helmand entre pachtounes noorzaï et pachtounes barakzai, pas moins de sept libérateurs sont morts.

■ « Ils se sont approchés du véhicule à quarante ou cinquante. Au début ils étaient amicaux, puis un enfant m'a jeté une première pierre... », témoigne Robert Fisk, journaliste britannique, qui a failli être lapidé par des réfugiés afghans sur une route près d'un village à la frontière du Pakistan.

■ Des trafiquants d'organes dissimulés sous des burqas opéraient dans Kaboul. Madina, la mère de Maqbul, quatre ans, assassinée, retrouvée sans yeux et sans reins, attend depuis deux ans l'ouverture d'une enquête : la rumeur enflé, les petits enfants sont pleins d'effroi.

■ Des hommes, supposés appartenir au Mouvement des forces démocratiques de Casamance, ont attaqué, vendredi 30 novembre, le sous-préfet de Nyassia, Mbacké Fall, qui circulait en camionnette, lui prenant tout, y compris son boubou. Mais, six jours plus tard, Mgr Augustin Sagna, évêque émérite sur le chemin d'une messe à Kabrousse, village casamançais, a seulement cédé sa montre aux rebelles, qui, l'ayant reconnu, ont refusé de le dépouiller entièrement.

■ « Il mouille son lit depuis qu'il a été impressionné par l'air sévère du représentant de la loi dans l'exercice de sa fonction », arguait une mère en demandant, mardi 4 décembre, devant un juge de paix de Milan, l'annulation d'une contravention pour avoir laissé son petit garçon faire pipi sur le gazon d'un jardin public.

■ Ernst-August de Hanovre, époux de la princesse Caroline de Monaco, a présenté ses excuses au rédacteur en chef adjoint de *Bild*, insulté au téléphone pour avoir relaté, en juin 2000, un pipi furtif du prince contre le pavillon turc de l'Exposition universelle à Hambourg.

■ Cent mille paysans déplacés par le gouvernement du Wushan en Chine sur des terrains plus fertiles et mieux irrigués le long du Yangtze, abandonneront leurs terres aux milliers de sangliers qui, indifférents aux cris, aux feux et aux battements de tambour, saccagent leurs lopins chaque nuit depuis des années.

■ Les douaniers de Rouen ont saisi, à bord d'un véhicule luxembourgeois en provenance d'Italie, 3 120 porte-clés contrefaçons, d'origine chinoise, à l'effigie du Marsupilami.

Christian Colombani

## Abonnez-vous au *Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :  
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

### Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**IMPORTANT :** merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y.U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to I.M.S. of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518  
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA. Tél. : 800-428-30-03

# Samuel P. Huntington persiste et signe

Le théoricien du « choc des civilisations » estime que les récents événements valident ses thèses.  
Le mensuel américain « The Atlantic Monthly » dresse le portrait de ce « prophète » controversé



DANS SON NUMÉRO de décembre, *The Atlantic Monthly* dresse le portrait de l'auteur du *Choc des civilisations*, Samuel P. Huntington. « Sa vision froide des réalités du monde, longtemps controversée, a été terriblement validée » par les événements, estime la revue dans son introduction. Professeur à Harvard, l'homme est devenu la référence du moment. L'éditeur Simon and Schuster a réimprimé d'urgence 20 000 exemplaires de son ouvrage après le 11 septembre. George Bush a invité le « prophète » – c'est le titre que lui donne *The Atlantic* – à donner une conférence à la Maison Blanche mi-novembre. Dans son livre, Huntington expliquait que les affrontements de l'après-guerre froide étaient appelés à opposer des systèmes cultu-

relents concurrents et non plus des nations, le plus menaçant de ces nouveaux conflits étant le choc Islam-Occident ; une vision jugée

caricaturale par nombre de commentateurs.

Samuel Huntington, montre Robert D. Kaplan, l'auteur de l'article de *l'Atlantic*, est pourtant un pur produit de l'establishment universitaire de la côte Est. Il a été le « contemporain » si l'on peut dire de Henry Kissinger et de William Rehnquist, l'actuel président de la Cour suprême. Des années plus tard, il eut pour élève Francis Fukuyama, qui allait devenir le théoricien en vogue de l'école Clinton, avec son ouvrage, *La Fin de l'histoire* (1992). A soixante-quatorze ans, « démodé », Samuel Huntington enseigne toujours les relations internationales à Harvard. Le chercheur est aussi discret que ses écrits sont parés de formules définitives, explique Robert Kaplan.

« Comme un personnage dans un roman de John Cheever. Quelqu'un dont vous pourriez oublier que vous l'avez jamais rencontré. »

### CROIRE, OBÉIR, COMBATTRE

Dès son premier ouvrage, en 1957, il n'en a pas moins fait scandale. C'était un essai sur l'armée dans la société. *The Soldier and the State*, inspiré par le bras-de-fer entre le président Harry Truman et le général MacArthur, qui avait été évincé pour insubordination en 1951. Un critique trouva le texte très mussolinien : « Croire, obéir, combattre ». Harvard ne renouvela pas le contrat du jeune auteur. Avec Brzezinski, un ami, Huntington alla enseigner à Columbia. Quatre ans plus tard, Harvard rappela les deux professeurs, qui étaient entre-temps devenus des

étoiles montantes dans le cercle fermé des sciences politiques. Huntington ne nie pas écrire à gros traits. Un chercheur, estime-t-il, est « obligé de généraliser ». La validité d'une théorie ne se mesure pas, d'après lui, au fait qu'elle rend compte de toute la réalité, mais qu'elle le fait « mieux que toute autre ».

Le « choc des civilisations » est né de discussions avec les étudiants pendant un séminaire sur les conséquences politiques de la mondialisation. En 1993, Huntington en a fait un article pour la revue *Foreign Affairs*. Traduit en vingt-six langues, le texte a été ressenti comme une gifle par tous ceux qui voyaient s'ouvrir, avec la fin de la guerre froide, une période radieuse dans laquelle le commerce propagerait la démocratie. Trois ans plus tard, Huntington développait sa pensée sous la forme d'un livre, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order* (publié en 1997 en France par Odile Jacob). « Les conflits du futur viendront probablement de l'interaction entre l'arrogance occidentale, l'intolérance islamique et l'affirmation chinoise », écrivait-il.

Interrogé début novembre par le *Boston Globe*, Samuel Huntington s'est déclaré « troublé » de voir ses théories convoquées à tout propos par les médias, au risque de durcir les oppositions entre les cultures. « Les événements leur donnent une certaine validité. Je préférerais qu'il en aille autrement », a-t-il simplement dit.

Corine Lesnes

### DANS LA PRESSE

#### RTL

Alain Duhamel

■ Silvio Berlusconi fait preuve d'un cynisme ahurissant et d'un aplomb impressionnant. Il s'oppose à ce que, dans le mandat d'arrêt européen (...), figure le volet financier : lutte contre la corruption, la fraude et le blanchiment d'argent. Le président du conseil italien se trouve dans une situation unique (...) dans le monde démocratique : il est le chef de l'exécutif de son pays, la première fortune de celui-ci et le maître absolu d'un empire médiatique dominant. Il fait l'objet de procédures judiciaires pour fraude, blanchiment d'argent et corruption

en Italie et en Espagne. Dans son pays, il a entrepris froidement de démanteler toute la législation correspondant à ces incriminations (...). Outre que ses actes sont la négation même du libéralisme, il s'agit en somme de la privatisation de la politique européenne.

#### LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Il importe peu de savoir si Lionel Jospin, qui ouvre largement les cordons de la bourse, et Laurent Fabius, qui met en garde Matignon contre une dangereuse dérive des dépenses publiques, se répartissent les rôles ou sont en désaccord (...). Seule compte une réalité brute, indiscutable, évidente : ces factures,

qui s'ajoutent à celle déjà très lourde des 35 heures dans le privé, devront être acquittées tôt ou tard (...). Qu'il soit de gauche ou de droite, le prochain gouvernement n'aura aucune marge de manœuvre et sera contraint et forcé, quelle que soit sa philosophie politique, de demander aux contribuables un effort particulier.

#### THE GUARDIAN (Londres)

Hugo Young

■ John Ashcroft, l'avocat général américain, est un homme politique d'extrême droite. David Blunkett, le secrétaire britannique à l'intérieur, vient de la vieille gauche du Labour. Tous deux ont en commun de remettre en cause le processus judiciaire

par la mise en place de régimes relevant ses droits à quiconque est suspecté par les autorités de la sécurité de soutenir ou d'encourager le terrorisme, terme auquel ils sont prêts à donner la définition la plus large (...). Ils partagent la même attitude envers la critique. Ashcroft a qualifié ceux qui le critiquaient de traitres aux intérêts américains (...). Blunkett accuse quiconque s'oppose à son projet de loi antiterroriste de complicité avec une attaque terroriste pour Noël (...). Pourtant, la vie de cette nation ne paraît pas menacée, et il n'y a eu aucune attaque terroriste (...). Faut-il y voir simplement la démonstration que le droit commun peut être manipulé pour passer outre aux libertés fondamentales ?

www.regard-est.com

Après cinq ans de travail dans l'ombre, une revue sur l'Europe de l'Est trouve son public grâce au Net



dossiers sur la Moldavie ou le Caucase, et, plus récemment, une enquête sur la satire politique dans la Russie actuelle. Elle est réalisée bénévolement par une quinzaine d'étudiants parisiens de 3<sup>e</sup> cycle, dont plusieurs sont originaires d'Europe de l'Est. Or, mal-

gré leurs efforts, sa diffusion est restée confidentielle : 500 exemplaires vendus par abonnement et dans quelques librairies spécialisées à Paris.

M. Grémey espère, grâce à Internet, toucher « un lecteur plus large et, surtout, créer un lieu de commu-

nication et d'échange ». Pour concrétiser cette ambition, le site abrite un forum de discussion et une rubrique Reportage, ouverte à des contributions extérieures. Il tente à présent de mettre sur pied un réseau d'entraide entre chercheurs, qui compte déjà une vingtaine de membres. En outre, il reçoit régulièrement des propositions de collaboration de jeunes chercheurs et de journalistes vivant en Europe de l'Est.

Regard-est.com attire en moyenne une cinquantaine d'internautes par jour. C'est peu, mais M. Grémey se dit satisfait : « Vu la nature de leurs recherches et le temps qu'ils passent sur le site, nous savons que nos visiteurs sont réellement intéressés et qu'ils représentent un très bon vecteur pour la reconnaissance progressive de notre travail. » Enfin, le site ne fait pas d'ombre à la revue papier, au contraire, puisque des demandes d'abonnement parviennent désormais via Internet.

Alexandre Lévy

### SUR LA TOILE

#### PETER BLAKE

■ Le site de l'expédition du navigateur assassiné en Amazonie alors qu'il étudiait « les zones clés de l'écosystème mondial » retrace son périple à bord du voilier *Seastamer*, qui l'a mené d'Auckland, en novembre 2000, à la Terre de Feu, en décembre 2000, puis vers l'Antarctique, avant de remonter le long des côtes brésiliennes et d'entrer sur le fleuve Amazone en septembre. www.blakexpedition.com

#### SAPIN DE NOËL

■ Des mesures de sécurité interdisant son accès au public, la Maison Blanche, récemment décorée pour Noël, propose sur son site une visite virtuelle de la résidence présidentielle américaine. L'internaute peut notamment voir la crèche exposée chaque année depuis 1967, et zoomer sur les 47 santons fabriqués à Naples au XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### GRANDE-BRETAGNE

■ Le ministère de l'intérieur britannique a annoncé le lancement d'une campagne de sensibilisation du public pour lutter contre la pédophilie sur Internet. L'opération coûtera près de 2,4 millions d'euros. – (Reuters.)

## Respect

par Dominique Dhombres

L'ADOLESCENT vient de saccager la salle à manger de son foyer d'accueil. Il a seulement seize ans mais déjà un casier judiciaire et une solide expérience des interrogatoires. Il réclame d'emblée une cigarette au policier qui assure la permanence de nuit au commissariat central de Marseille. Ce dernier, qui a vingt ans de métier derrière lui, constate placidement que cela ne se serait jamais passé ainsi quand il a commencé. « C'était totalement différent, il y avait le respect. » Une de ses collègues, qui traite un autre mineur qui a refusé de s'arrêter avec son scooter à un contrôle, fait la même remarque : « Avant, on baissait la tête quand on voyait un gendarme. Maintenant, c'est un peu le Far West », dit-elle.

« Complément d'enquête », le magazine de Benoît Duquesne, montrait hier soir sur France 2 ces scènes ordinaires de la vie policière. C'est dans ce commissariat marseillais, appelé l'Evêché, que se situe l'action du film *French Connection*. On y voyait cette fois des policiers se débattre avec le matériel vidéo désormais obligatoire pour l'interrogatoire d'un mineur.

La loi Guigou sur la présomption d'innocence, entrée en vigueur au début de cette année et qui comporte cette disposition concernant les mineurs, était la cible d'un tir policier particulièrement nourri. Elle implique pour les agents des contraintes nouvelles : présence d'un avocat dès la première heure de garde à vue, visite d'un médecin et, surtout, cette obligation, qui leur reste en travers de la gorge, de notifier au prévenu qu'il a le droit de garder le silence s'il le souhaite. Tout cela est perçu par les policiers comme un acte de méfiance à leur égard », résume le commissaire principal de Nanterre, Jean-Yves Le Guennec. C'est peu dire

si elle est critiquée. Il n'y avait guère que les avocats, hier soir, pour la défendre. Et pourtant, cette loi était devenue nécessaire pour mettre la France en conformité avec la législation européenne, notamment en ce qui concerne la durée de la détention préventive. C'est un retard culturel français qui était ainsi comblé. L'ennui est que cette réforme coïncide avec une forte montée de la délinquance, et surtout que les moyens nécessaires à son application n'avaient pas été prévus. Les policiers se sont révoltés. Les gendarmes aussi. Dans ce tohu-bohu, une note de couleur : la splendide cravate mauve arbore pour sa tournée des commissariats par Julien Dray, le député chargé par Lionel Jospin d'une mission d'évaluation de la loi Guigou. Mais le mot-clé est celui prononcé, sans illusion d'ailleurs, par le policier marseillais : « respect ».

MARDI 11 DÉCEMBRE

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

21.40 Théma. L'Amérique contre-attaque. Arte

## MAGAZINES

16.05 Saga-Cités. Saga-cités 10 ans ! France 3  
19.00 et 1.00 Explorer. Nos voisins les bêtes. Singes intrépides. Pour quelques glands de plus. Les chevaux hors-la-loi de Dublin. National Geographic

19.00 Archimède. Flamme. Théâtre du bonheur. Mer Noire. Archéologie nucléaire. Arte

20.50 Secrets d'actualité. Panique à la Maison Blanche : « le Président est en danger ». Catastrophe de Furiani : l'histoire secrète. M 6

20.50 C'est mon choix. La chanson française de l'année. France 3

21.05 Temps présent. Défis mineurs. Le porno sort du ghetto. TV 5

22.15 Ça se discute. Les voisins sont-ils faits pour s'entendre ? TV 5

## DOCUMENTAIRES

19.00 Le Piège corsé. Histoire  
19.00 Biographie. Bill Gates. La Chaîne Histoire  
19.00 Pilot Guides. Portugal et les Açores. Voyage  
20.00 Suisse, la tempête blanche. Voyage  
20.00 Journal de voyage avec André Malraux. [9/13]. HistoireLe Monde  
TELEVISION

## Arte

20.45 Théma. L'Amérique : pourquoi tant de haine ?

Daniel Leconte revient ce soir sur les conséquences des attentats du 11 septembre tout au long d'une soirée spéciale sur le thème : « L'Amérique contre-attaque ». Des débats et des documentaires inédits pour un tableau des Etats-Unis d'aujourd'hui. A voir notamment à 22 h 05, *Une gloire amère*, documentaire du cinéaste israélien Amos Kollek, amoureux de New York.

20.45 Théma. Que reste-t-il du rêve américain ?

21.00 Les Silences de Manet. Arte Mezzo

21.40 Des Dessous du Moulin-Rouge. Planète

21.45 Des animaux et des stars. Disney Channel

Les lions avec Anthony Hopkins. Odyssée

21.50 Le Dernier Jour. Histoire

Buddy Holly.

21.55 Ils ont fait l'histoire. Henry de Montherlant. [2/3]. Histoire

22.00 Des Mystères souterrains. National Geographic

22.05 Théma. Une gloire amère. Arte

22.20 Biographie. Scott Fitzgerald. La Chaîne Histoire

22.35 Hermann Heinzel ou le point de vue de l'échassier. Planète

22.45 Skovgaard, la nature en son château. [4/4]. Odyssée

23.00 Les Monstres de la mer. National Geographic

23.05 Pilot Guides, Spécial plages. Voyage

23.10 Les Secrets de la Méditerranée. [3/9]. L'Albanie, un pays mystérieux. Odyssée

0.10 Sacrifice à Pearl Harbor. Histoire

0.35 Spécial Tomi Ungerer. L'Homme sur son île. [1 à 6/6]. Arte

## SPORTS EN DIRECT

20.30 Volley-ball. Ligue des champions masculine : Tours - Trévise. Pathé Sport

## MUSIQUE

20.35 et 23.00 Mozart. Six variations pour piano. Arte

Avec Emil Gilels (piano). Mezzo

21.00 Leon Fleisher dirige Haydn, Bacewicz et Cherubini. Enregistré le 4 avril 1999. Par le Mahler Chamber Orchestra, dir. Leon Fleisher. Muzik

22.00 Concert Chopin. Enregistré à l'Orangerie de Bagatelle, en 1998, lors du XV Festival Chopin. Avez Pavlin Nechev (piano), Suniko Hayashi (piano), Tatiana Smelova (piano), Cédric Tiberghien (piano). Mezzo

23.15 Le Barbier de Séville. Opéra de Rossini.

A l'opéra d'Amsterdam, en 1992. Par le Netherlands Chamber Orchestra, dir. Alberto Zedda. Mezzo

## TÉLÉFILMS

21.00 Sans issue. Richard Pearce. Paris Première

22.15 Coup de chance. Pierre Aknine. Festival

23.00 Les Enfants du Karoo. Laurent Ferrier. Arte

## SÉRIES

21.50 Sex and the City. Nuit gravement à l'amour (v.o.). O. Sommés-nous des entraînements ? (v.o.). O.

23.05 Columbo. Un seul suffira. TF 1

0.20 Ally McBeal. Illusions perdues (v.o.). Teva

15.05 Entrons dans la danse ■ ■ ■ Charles Walters (Etats-Unis, 1949, 110 min). TCM

16.25 Juice ■ ■ ■ Ernest R. Dickerson (Etats-Unis, 1992, v.o., 95 min) O. Cinéfaz

17.15 Sans lendemain ■ ■ ■ Max Ophuls (France, 1939, 80 min) O. CineClassics

18.00 Les Quatre Filles du docteur March ■ ■ ■ Gillian Armstrong (Etats-Unis, 1994, 120 min) O. TPS Star

18.35 Le Roman de Werther ■ ■ ■ Max Ophuls (France, 1938, 80 min) O. CineClassics

20.45 Dancer in the Dark ■ ■ ■ Lars von Trier (Danemark, 2000, 135 min) O. Canal + Vert

20.45 Piège de cristal ■ ■ ■ John McTiernan (Etats-Unis, 1988, 130 min) O. Cinéstar 1

20.45 Le Chant du Missouri ■ ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1944, 105 min). TCM

22.30 42<sup>e</sup> rue ■ ■ ■ Lloyd Bacon (Etats-Unis, 1933, v.o., 90 min) O. TCM22.35 58<sup>e</sup>, rue Paradis ■ ■ ■ Henri Verneuil (France, 1991, 135 min) O. TPS Star

22.55 Van Gogh ■ ■ ■ Maurice Pialat (France, 1991, 155 min) O. Cinéstar 1

23.05 Midi, gare centrale ■ ■ ■ Rudolph Maté (Etats-Unis, 1950, v.o., 75 min) O. Cinétoile

23.40 La Collectionneuse ■ ■ ■ Eric Rohmer. Avec Patrick Bauchau, Haydée Politoff (France, 1967, 85 min). France 3

0.00 Au-delà de la gloire ■ ■ ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1979, 110 min) O. CineCinemas 2

0.20 La Party ■ ■ ■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1968, v.o., 100 min) O. Cinétoile

## FILMS

13.20 Van Gogh ■ ■ ■ Maurice Pialat (France, 1991, 155 min) O. Cinéstar 2

14.10 De Mayerling à Sarajevo ■ ■ ■ Max Ophuls (France, 1940, 90 min) O. Histoire

15.35 L'Amour à vingt ans ■ ■ ■ François Truffaut, Marcel Ophuls, Renzo Rosellini, Shintaro Ishihara et Andrzej Wajda (Fr. - It. - Jap., 1962, 85 min) O. CineClassics

16.20 Tout le monde dit I love you ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1996, 100 min) O. Cinéstar 1

16.25 L'Etoile du Nord ■ ■ ■ Pierre Granier-Deferré. Avec Simone Signoret, Philippe Noiret (France, 1982, 120 min) O. CineCinemas 3

17.15 Poussière d'ange ■ ■ ■ Edouard Niemann (France, 1987, 95 min) O. Cinéfaz

18.35 L'Insoumise ■ ■ ■ William Wyler (Etats-Unis, 1938, v.o., 105 min) O. CineClassics

19.00 Beau fixe à New York ■ ■ ■ Stanley Donen et Gene Kelly (EU, 1953, v.o., 105 min). TCM

20.45 Au-delà de la gloire ■ ■ ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1979, 110 min) O. CineCinemas 2

## PROGRAMES

13.45 Le Journal de la santé.

14.05 Cas d'école.

15.15 Planète insolite.

16.15 VLAM Vive la musique.

17.35 100 % question.

18.05 C dans l'air.

19.00 Connaissance.

19.45 Arte info, Météo.

20.15 Histoires de familles.

20.45 Les Mercredis de l'histoire.

Chasseur de tête.

21.40 Musica. Benjamin Britten et Peter Pears. Une histoire d'amour.

22.40 La Genèse ■ ■ ■ Film. Cheick Oumar Sissoko (v.o.).

0.00 Les Nuits de Radio Classique.

## RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir.

Œuvres de Haydn, Kuhla, Crusell.

20.40 Liszt et Marie d'Agoult, une passion romantique.

Œuvres de Berlioz, Schubert, Weber, Liszt, Meyerbeer, Hummel, Paganini.

22.40 Les Rendez-vous du soir (suite).

Œuvres de Schubert, Bruckner.

0.00 Les Nuits de Radio Classique.

## TELEVISION

13.45 Le Journal de la santé.

14.05 Cas d'école.

15.15 Planète insolite.

16.15 VLAM Vive la musique.

17.35 100 % question.

18.05 C dans l'air.

19.00 Connaissance.

19.45 Arte info, Météo.

20.15 Histoires de familles.

20.45 Les Mercredis de l'histoire.

Chasseur de tête.

21.40 Musica. Benjamin Britten et Peter Pears. Une histoire d'amour.

22.40 La Genèse ■ ■ ■ Film. Cheick Oumar Sissoko (v.o.).

0.00 Macadam Cow-boy ■ ■ ■ Film. John Schlesinger (v.o.).

## RADIO

13.35 M 6 Kid O.

17.35 Plus vite que la musique.

17.55 Le Fils de Shanghai O.

18.55 Charmed O.

19.54 Le Six Minutes, Météo.

20.05 Madame est servie O.

20.40 Caméra café.

20.50 Once &amp; Again. Eli face à son avenir.

21.45 Festin ou famine.

22.40 X-Files. Compressions O.

23.30 L'enlèvement. O.

0.55 Drôle de scène.

## FRANCE-MUSIQUES

19.05 Le Tour d'écoute.

20.05 Concert.

Par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Christian Zacharias, piano. Œuvres de Debussy, Poulenc, Haydn.

22.00 En attendant la nuit.

23.00 Jazz, suivez le thème.

0.00 Extérieur nuit.

1.00 Les Nuits de France-Musiques.

## RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.

20.00 Les Rendez-vous du soir.

Œuvres de Schubert, Mendelssohn, Paganini.

20.40 Festival International Toulouse

les Orgues Trionfi Sacri.

Par les Éléments, l'Ensemble instrumental La Fenice

et les Sacqueboutiers de Toulouse, dir. Jean Tubéry. Œuvres de Gabrielli.

22.05 Les Rendez-vous du soir (suite).

Alzira. Opéra en un prologue et deux actes de Giuseppe Verdi.

Par le Chœur du Grand Théâtre de Genève et l'Orchestre de la Suisse Romande, dir. Fabio Luisi.

Marina Mescheriakova (Alzira), Ramon Vargas (Zamoro), Paolo Galani (Gusmano).

0.00 Les Nuits de Radio Classique.

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

O Tous publics

O Accord parental souhaitable

O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans

O Public adulte

Interdit aux moins de 16 ans

O Interdit aux moins de 18 ans

## Au 90<sup>e</sup> jour

par Pierre Georges

**TROIS MOIS** donc. 11 septembre-11 décembre. Et un cérémonial des 90 jours, qui obéit à ce que le président Bush appelle un devoir de mémoire. Non pas que quiconque soit prêt d'oublier ce qui s'est passé ce fameux et tragique après-midi américain, ces images comme imprimées dans l'esprit de chacun et qui firent de ce jour un cauchemar et de cette date un basculement. Mais peut-être plutôt est-ce l'occasion, au-delà des hymnes et des gerbes, de continuer ce travail de deuil autant que de ranimer la flamme.

Il au World Trade Center, on fouille toujours les décombres, on dégage, tonne après tonne, les montagnes englouties de verre, de béton et d'acier qui furent, debout, le symbole d'une nation et, broyées, le triste triomphe des furieux. Et là dans l'est de l'Afghanistan, à Tora Bora, une autre montagne, debout celle-là, mais déjà ensevelie, elle aussi, sous les bombes est devenue, sous les coups redoublés du géant un autre symbole : celui de l'ultime bunker, du dernier carré d'Al-Qaida encerclé citadelle, entre reddition et tombeau.

Voilà ce qu'on pourrait dire et ce serait commode pour l'esprit, comme déjà une mise en dates pour livre d'histoire. 11 septembre, début de la guerre. 11 décembre, sa fin ou presque. Seulement rien n'est fini, quand bien même on vous dirait, au clairon, que la guerre est gagnée, militairement gagnée ou le sera bientôt par la chute de la dernière montagne.

Nous savons tous, et nous avons eu 90 jours pour y réfléchir, pour méditer, pour lire, pour en prendre conscience,

au-delà de l'émotion et du choc, que quand bien même disparaîtraient ceux qui ont fait le 11 septembre, ne disparaîtrait pas aussi facilement ce qui les a fabriqués, cette haine aveugle, cette fureur absurde et suicidaire. Nous savons tous que cette date-là, et quelles que soient nos options, a changé le monde et notre appréhension du monde.

À 90<sup>e</sup> jour, la guerre est donc presque finie et pourtant elle commence à peine. Non pas parce qu'à ce jour, ni le fameux mollah Omar, ni le grand architecte de cette terreur, Oussama Ben Laden, n'ont été arrêtés, ou tués, du moins que l'on sache. Non pas parce que de ce fait ils semblent insaisissables comme les djinns malfaits, les esprits de l'air terroriste. Si elle commence à peine, cette guerre, c'est plutôt parce qu'on la présume, parce qu'on la pressent sans fin, tant que les causes profondes risquent de produire les mêmes effets. Et la même haine.

Le 11 septembre a appris, ou réappris, à chacun son travail de mémoire, le pessimisme. Et la fureur des furieux, contre toute raison et tout humanisme. Au 90<sup>e</sup> jour, alors que la traque se poursuit, les Etats-Unis et leur président hésitent à laisser diffuser une cassette vidéo, la troisième de Ben Laden en trois mois, tombée en leur possession. Ils ont bien raison d'hésiter. Car cette cassette, qu'on imagine authentique, présente un avantage inouï et un inconvénient majeur. L'avantage est qu'elle constituerait une preuve, la preuve même d'un Ben Laden presque dépassé et ébloui par le « succès » de son 11 septembre. L'inconvénient est qu'elle reste une arme : celle de la dissémination terroriste.

## Français et Allemands sont pour une Constitution européenne

**EN PRÉVISION** du sommet européen de Laeken, les deux Parlements français et allemand ont adressé, lundi 10 décembre, à leurs gouvernements une résolution commune pour soutenir l'adoption d'une future Constitution européenne et exiger un rôle de premier plan des parlementaires nationaux dans les travaux de la convention chargée de préparer la future réforme de l'Union. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité au cours d'une session solennelle des membres des commissions des affaires étrangères et européennes des deux Parlements, réunis à Paris sous la présidence de Raymond Forni et Wolfgang Thierse, président de l'Assemblée nationale et du Bundestag allemand. Trente-quatre parlementaires allemands avaient fait le déplacement depuis Berlin. En dépit de la méfiance de beaucoup de gouvernements, la résolution souhaite que la convention ait un rôle prépondérant dans la négociation et remette à l'issue de ses travaux un seul texte contenant des options alternatives seulement si « elles sont inévitables ».

## Les enseignants du primaire hostiles aux cours le mercredi matin

**SELON UN SONDAGE SOFRES** réalisé par le ministère de l'éducation nationale et *La Croix* (publié dans son édition du 11 décembre), six instituteurs sur dix se sont déclaré hostiles à un transfert des cours du samedi matin vers le mercredi matin, sérieusement envisagé par la Ville de Paris (*Le Monde* des 16 et 29 novembre). A l'inverse, 66 % de leurs collègues des collèges et lycées – dont beaucoup travaillent déjà le mercredi – sont favorables. Le sondage, divulgué au lendemain de la grève des enseignants, fait apparaître que 64 % des 400 professeurs interrogés jugent « positive » l'action de Jack Lang. 66 % estiment que « le soutien aux élèves en difficulté » doit être la priorité numéro un dans les années à venir, suivi par « la lutte contre la violence scolaire » (56 %) et « la lutte contre les inégalités scolaires » (45 %).

### DÉPÈCHES

■ **ILE-DE-FRANCE** : le tracé du nouveau couloir aérien destiné à desservir les aéroports parisiens passera par le sud-ouest de la région Ile-de-France, à partir du 21 février 2002. Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, a arrêté, lundi 10 décembre, le dispositif créant un quatrième point d'accès, proposé par Eurocontrol, un organisme international. Ce couloir survolera le département de l'Essonne, en contournant les zones les plus urbanisées « dans la mesure du possible ». Depuis plus d'un an, de nombreuses manifestations de Franciliens s'opposaient à la création d'un nouveau couloir (*Le Monde* du 3 mai).

■ **PRÉSIDENTIELLE** : le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, invité de RTL, mardi 11 décembre, a annoncé qu'il disposait de « quatre cent et quelques » parrainages d'élus et s'est déclaré « sûr » d'obtenir les 500 signatures nécessaires à sa candidature à l'élection présidentielle. Il a par ailleurs reconnu qu'il versait 2 000 francs à chaque personne lui apportant une promesse de soutien d'élus.

## Le Parlement multiethnique du Kosovo s'est réuni pour la première fois

L'ONU salue un « jour historique ». Les députés s'appretent à élire Ibrahim Rugova à la présidence

**LE PARLEMENT** multiethnique du Kosovo s'est réuni, lundi 10 décembre, pour la première fois depuis juillet 1990, date de la suspension *sine die* de l'Assemblée provinciale par le régime serbe de Slobodan Milosevic. Deux ans et demi après la fin de la campagne de bombardements de l'OTAN sur la Yougoslavie destinée à mettre un terme à la répression serbe dans la province, la séance inaugurale a été saluée comme « un jour historique pour le Kosovo » par le chef de l'administration des Nations unies au Kosovo (Minuk), Hans Haekkerup.

Dans un discours d'ouverture adressé aux 120 députés élus le 17 novembre, l'ancien ministre danois de la défense, et successeur de Bernard Kouchner à la tête de la Minuk, a rappelé que « pour la première fois, nous participons à l'ouverture d'une réunion d'un Parlement [kosovar] réellement élu démocratiquement ». Par la voix de M. Haekkerup, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a quant à lui attiré l'attention des députés sur leur « devoir de surmonter le passé ». « Personne ne doit souffrir d'une discrimination en raison de son origine ethnique. Je suis convaincu que vous utiliserez au mieux le mandat qui vous a été confié par le peuple du Kosovo », a-t-il ajouté.

Le bâtiment du Parlement est un condensé de ce « passé » tourmenté : siège du gouvernement multiethnique de la province autonome jusqu'en 1990, il fut ensuite celui des autorités serbes au début de la répression anti-albanaise par Belgrade après la suppression de facto de l'autonomie de la province en juillet 1990, avant d'héberger la Minuk à partir de juin 1999.

### TENSIONS PERSISTANTES

Si le niveau de violence a considérablement baissé depuis deux ans, la situation est encore loin d'être normalisée. L'attestent les quelque 200 membres des forces de l'ordre déployés, lundi, autour du Parlement et l'escorte accordée par la police des Nations unies et les soldats de la KFOR (Kosovo force de l'OTAN) aux députés non albanais (serbes, tziganes, turcs, bosniaques...) sur le chemin séparant Pristina de leurs enclaves.

Les premiers incidents de séance illustrent également les tensions persistantes mais que la communauté internationale entend dorénavant canaliser dans le champ politique. Les 26 élus du Parti démocratique du Kosovo (PDK) ont ainsi quitté la salle après que Hans Haekkerup eut refusé, conformément à l'agenda de la journée, au leader du PDK, Hashim Thaqi, de s'adresser aux députés. M. Haekkerup signifiait également par son geste qu'il demeure le véritable patron de la province et que chaque décision prise par le Parlement et les nouvelles institutions autonomes sera susceptible de passer sous ses fourches caudines.

La mauvaise humeur de l'ancien chef de la guérilla albanaise – qui a dénoncé « la pire des violations de la démocratie en nous interdisant de parler » – a empêché l'élection de la totalité des sept membres de la présidence de l'Assemblée. Nexhat Daci, un responsable de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) d'Ibrahim Rugova, qui dispose de la plus importante représentation parlementaire (47 sièges), a toutefois

► www.lemonde.fr/balkans

Christophe Châtelot

